J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 147 (32 pages) UN NUMÉRO 50 C. Jeudi 28 juin 1973

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Tir cantonal neuchâtelois 1973

PLUS DE 4.000 TIREURS À PIERRE-À-BOT

(Pages 10 et 11)

Selon le Centre indien de recherche atomique

Bombe «H» chinoise dans le polygone de Lop-nor en Mongolie

PARIS (AFP). — Quelques jours seulement après la signature des accords nucléaires soviéto-américains, la Chine populaire a procédé à un nouvel essai nucléaire sur son polygone de Lop-nor, en Mongolie. Il s'agit d'une nouvelle explosion d'une charge thermo-nucléaire, la cinquième que fait Pékin depuis le début de ses essais atomiques qui remonte au 16 octobre 1964. Les précédents essais de bombe « H » se sont déroulés le 17 juin 1967, le 27 décembre 1968, le 29 septembre 1969 et le 14 octobre 1970.

C'est un porte-parole du centre de recherche atomique, de Bhabha, près de Bombay qui a annoncé que la Chine avait procédé à une expérience nucléaire atmosphérique.

Il a estimé que la puissance de l'explosion oscillait entre un et deux millions de tonnes de T.N.T.

L'explosion a été repérée grâce au réseau de microbarographes du Centre. Il est bon de noter cependant que deux importants centres sismologiques américains déclarent que leur équipement perfectionné n'ont enregistré aucun signe d'explosion nucléaire.

Quoi qu'il en soit, le nouvel essai nucléaire chinois, estiment les observateurs, a un double aspect : 1. un aspect politique évident : rappeler, de façon la plus claire, aux, deux superpuissances nucléaires, les Etats-Unis et l'Union soviétique, que la Chine entend poursuivre la mise au point de son armement nucléaire. 2. Un aspect technique et militaire : en procédant à un cinquième essai thermonucléaire (soit un essai de plus que la France) la Chine prouve que son programme nucléaire va de l'avant et que son industrie atomique fournit les matières fissiles et fusibles nécessaires à sa réalisation.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

La Suisse et ses traités

P. Graber a fait procéder à un certain nombre de consultations auprès des cantons, des spécialistes des affaires internationales et des partis politiques au sujet d'un avant-projet gouvernemental élaboré par des experts et concernant des points de notre politique extérieure qui pourraient être capitaux.

De quoi s'agit-il exactement ? De modifier la disposition constitutionnelle qui stipule que les traités conclus avec des Etats étrangers sont soumis au référendum facultatif si leur durée d'application excède quinze ans.

Etant donné que nous sommes et que nous serons de plus en plus appelés à négocier avec des groupes d'Etat ou avec des organisations internationales sur des textes de moindre durée, mais qui, dans les situations économiques et financières si souvent mouvantes, risqueraient de nous lier néanmoins étroitement à des arrangements momentanés, parfois incompatibles avec notre neutralité, le Conseil fédéral estime insuffisante la disposition constitutionnelle actuelle ; et c'est pourquoi il présente son avant-projet de revision.

Il y a deux éléments nouveaux dans ce dernier, l'un qui nous semble bon, l'autre qui nous paraît contestable. Le référendum deviendrait obligatoire lorsqu'il s'agirait d'ahérer à des institutions de sécurité collectives ou à des organisations supra-nationales (ONU ou Marché commun). C'est dans cet esprit que notre pays s'est prononcé en 1920 au sujet de son entrée dans la Société des nations et, l'année dernière encore, sur les textes portant sur les premières tractations avec la Communauté économique européenne. Il est décisif, en effet, que le peuple et les cantons aient leur mot à dire lorsqu'il s'agit d'aliéner une part de notre neutralité.

En revanche, la seconde disposition nous laisse inquiets. Il est dit, dans l'avant-projet, que les traités qui ont une très grande portée peuvent être soumis à l'adoption ou au rejet du peuple (référendum facultatif) par une décision prise à la majorité de tous les membres des deux Conseils (Chambres fédérales). D'abord, cette notion de « très grande portée » est extrêmement vague. Elle est susceptible d'interprétations diverses et d'une extension infinie. On ne saurait inclure dans la Constitution un terme aussi imprécis.

Ensuite, c'est accorder à la seule discrétion du parlement fédéral le soin de décider de la valeur des traités, même ceux dont l'application est supérieure à quinze ans. Ce serait provoquer un nouveau recul de la démocratie directe bien dans la ligne suivie par le chef du département politique.

René BRAICHET

Gros incendie près de Payerne

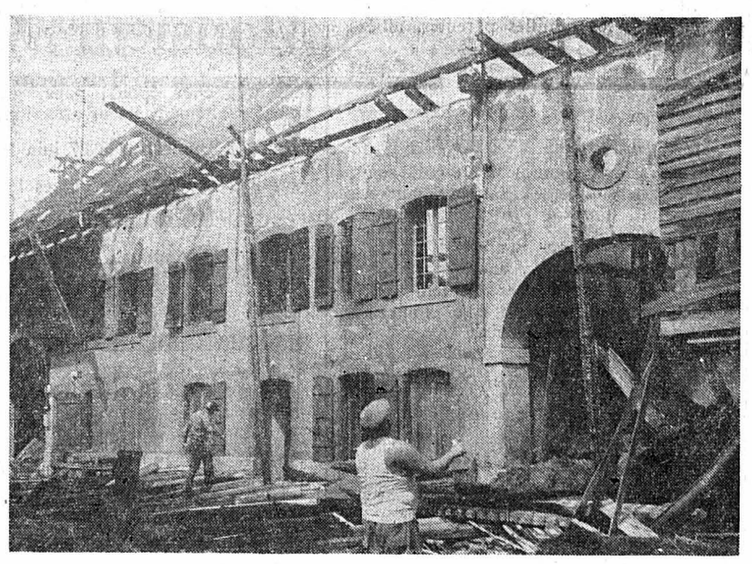

Un gros incendie a ravagé, dans la nuit de mardi à mercredi, trois habitations anciennes de Corcelles-près-Payerne. Fourrage, chars et machines agricoles ont été détruits ; les dégâts s'élèvent à plus d'un demi-million de francs. Les causes du sinistre sont encore inconnues. (Avipress - Pache). Lire en page 8.

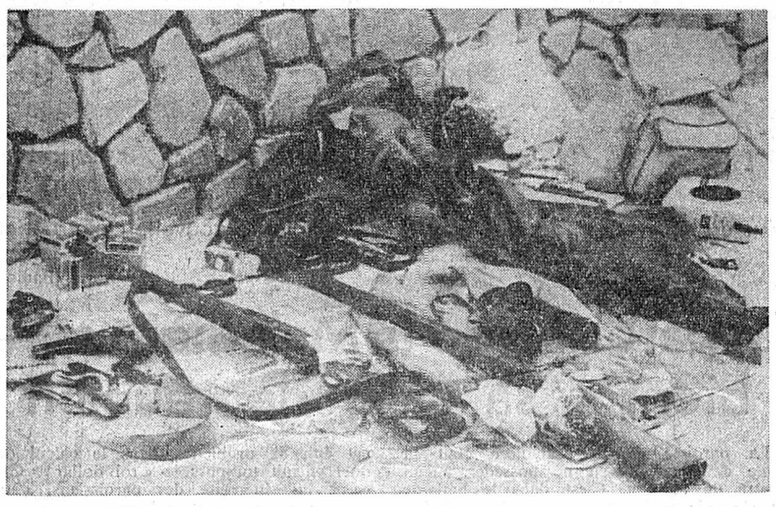

L'arsenal des Dostal

Nous avons indiqué dans notre dernière édition que la police autrichienne avait abattu à Vienne un redoutable criminel, tandis que la police suisse était sur la piste du père de celui-ci. Sa présence avait en effet été signalée dans la région de Bienne. Voici en tout cas l'arsenal du fils Ernest Dostal. (Téléphoto AP)

UN CARGO SUISSE EN FEU À DAKAR

Les dégâts sont importants

DAKAR (AFP). — Un grave incendie s'est déclaré à bord d'un cargo battant pavillon suisse, le « Davos », jaugeant 10.000 tonnes. Le cargo, qui avait quitté Las-Palmas à destination de Dakar et Abidjan, avait à son bord une importante cargaison de véhicules, de fûts d'huile de palme, de tissus et de marchandises diverses.

Le feu a pris dans une des cales, alors que le cargo était en haute mer. Le commandant Montagna, 40 ans et 15 ans de navigation, avait estimé qu'avec les 80 bouteilles de gaz carbonique dont il dsiposait il pourrait éteindre l'incendie. Le « Davos » entra dans le port de Dakar lundi à 18 heures. Il accosta au môle 3 et aussitôt les grues commencèrent à évacuer les véhicules qui étaient sur le pont du navire.

Mais, le feu passa d'une cale à une autre. Les fûts explosèrent, les pneus fondirent et les pare-brise des voitures éclatèrent. Une immense fumée envahit le môle 3 et les flammes atteignirent la hauteur des grues. L'incendie ne fut éteint que mardi matin. Les dégâts sont importants.

POIGNANT SUSPENSE EN ANGLETERRE : QU'EST DEVENUE LA PETITE KRISTEN ?

BROMLEY (Angleterre), (AP). — « Je ne peux plus pleuré, j'ai trop versé de larmes », a déclaré Shirley Bullen, 26 ans, au cours de la reconstitution de l'enlèvement de Kristen, sa fillette de six semaines.

Mme Bullen avait fait halte, lundi matin, dans un lavabo public laissant à la porte son bébé dans sa voiture. Lorsqu'elle ressortit, il n'y avait plus personne.

Kristen a eu des convulsions et était soignée au phénobarbitone. Mais mercredi matin, elle avait sauté six doses et les médecins craignaient qu'un manque prolongé du médicament ne provoque, chez l'enfant, de graves lésions cérébrales.

La police recherche une femme d'âge moyen, qui a été vue aux abords du lavabo à peu près au moment de la disparition de Kristen. On aurait vu cette femme, vêtue d'un manteau gris, se pencher sur la voiture du bébé.

Les recherches se poursuivent activement dans les espaces découverts des environs, avec la participation de plus de 100 policiers et inspecteurs.

Mme Bullen a lancé un appel à la radio, demandant qu'on lui rende Kristen.

«Si vous avez peur de remettre mon bébé à la police, à un hôpital ou à un médecin, abandonnez-le dans une église, a-t-elle dit. Epinglez sur son vêtement une note donnant son identité et demandant à la personne qui le trouvera de le conduire immédiatement dans un hôpital.»

Le commissaire Jones, de Scotland Yard, qui dirige l'enquête, a également lancé un appel, déclarant qu'il était prêt à rencontrer l'auteur de l'enlèvement n'importe où, pour qu'on lui remette l'enfant.

Effondrée, Mme Bullen n'a pu aller jusqu'au bout de la reconstitution. «Il ne m'est pas possible de pousser un landau vide », a-t-elle dit. Une femme agent a pris sa place.

D'AUTRES ENCORE

D'autre part, à Islington, dans le nord de Londres, deux jumelles ont été enlevées de chez elles et jetées dans un canal. L'un des bébés a pu être repêché vivant, l'autre est mort noyé. Une femme a été arrêtée, dont l'identité n'a pas été divulguée.

Cependant, selon les autorités, cette affaire n'a pas de lien avec la disparition de Kristen.

Kristen Bullen
(Téléphoto AP)

SPÉCIAL AUTO

(Pages 21 - 25)

L'hécatombe de Chicago

PALOS-HILLS (Illinois), (Reuter). — Un homme, soupçonné du meurtre de sept personnes, dont ses vieux parents, une femme enceinte de cinq mois et sa fillette de douze ans, a été arrêté à Palos-Hills, dans la banlieue de Chicago.

William Workman, s'est livré à la police, une canette de bière à la main, après avoir été délogé de son appartement par des grenades lacrymogènes.

Dans son appartement qui donne sur une rue d'un quartier résidentiel, la police a découvert les corps de ses vieux parents, Raymond Workman, âgé de 69 ans, et Diana, 59 ans. Elle a également récupéré une carabine 22 long rifle, qui semble avoir été l'arme utilisée pour les crimes.

De l'autre côté de la rue juste en face de l'appartement, gisaient les corps de Mme Henrietta Cliff, une mère de famille de 35 ans enceinte de cinq mois et de sa fillette Kimberly, âgée de 12 ans, toutes deux tuées par balles par le même tireur, selon la police.

Enfin, deux pâtés de maisons plus loin, trois autres corps ont été retrouvés dans un appartement, ceux de Paul Clesson, âgé de 72 ans, de sa femme Neta 78 ans et de leur fils Paul, 47 ans. Des douilles de balles de 22 long rifle ont été ramassées dans l'appartement.

Le rouge bat le blanc en Suisse dans le verre des consommateurs suisses !

BERNE (ATS). — Le Suisse « ne crache pas dans son verre ». Selon les dernières estimations, la consommation de vin par tête d'habitant dépasse 42 litres. La période 1971-72 a été caractérisée par un accroissement considérable de la consommation de 9,4 millions de litres par rapport à l'année précédente. Cette augmentation touche principalement les vins rouges (+ 12,1 millions de litres) dont plus de la moitié sont des vins rouges du pays. La consommation des vins blancs a, en revanche, diminué de 2,7 millions. Si l'on tient compte de l'importation de bouteilles, la consommation totale de la Suisse s'élève à plus de 280 millions de litres.

Dans son dernier rapport annuel, la Fédération suisse des négociants en vins qualifie de « toujours plus inquiétant » le rythme pris par l'évolution des prix des vins romands, « qui ne peuvent se justifier ni par l'accroissement des coûts de production, ni par les conditions de la récolte ». Le prix des vins a tendance à atteindre un niveau tel « qu'il faut se demander si les consommateurs seront encore disposés à payer si cher pour cette boisson ».

La dernière récolte, qui s'est chiffrée à 1.003.864 hl, a dépassé de 122.302 hl, celle de l'année précédente. Les conditions atmosphériques ont donné, suivant les régions, des résultats différents : la Suisse romande a réussi à augmenter, ses récoltes de 132.584 hl. En Suisse italienne, la récolte n'a dépassé que de 2517 hl celle de 1971, alors qu'en Suisse orientale, il a fallu prendre en compte une diminution de 12.800 hl.

(Lire la suite en page 15)

Avertissement sonore

L'explosion atomique expérimentale qui vient d'avoir lieu en Chine populaire ne se produit pas tout à fait par hasard. Mieux qu'un discours de Mao Tsé-toung, ou une déclaration de M. Tchou En-lai, elle est de nature à faire dresser l'oreille aux populations du globe, assoupies en cette saison estivale, et probablement chloroformées par l'euphorie Est-Ouest qui s'est installée au sommet, grâce à la diplomatie itinérante de M. Brejnev, premier secrétaire du parti communiste soviétique, à Washington et à Paris en ce moment.

La nouvelle bombe chinoise rappelle aux partenaires en affaires avec l'URSS que le Russe, s'il se donne des allures de commis voyageur dynamique, débordant d'initiatives et plein de ressources et de sagacité, n'est pas forcément l'unique et le premier interlocuteur valable des riches pays occidentaux.

Moins pressés que les Soviétiques, les Chinois savent admirablement exploiter la notion du temps. Du temps qu'il leur reste à gagner pour se hisser à un niveau industriel et militaire comparable à celui de deux ou trois autres « grands » de ce monde. Du temps plus éloigné, où un nouvel équilibre des forces s'établira sur la planète, différent de l'actuelle hégémonie bicéphale russo-américaine. Du temps qui, en Chine plus que n'importe où ailleurs, signifie longue, très longue patience, pour parvenir à un but qui n'en est pas moins précis : la Chine première puissance mondiale.

Cet objectif est certes encore très lointain. Mais la nouvelle explosion nucléaire chinoise n'en est pas moins un rappel aux réalités. C'est une sorte d'avertissement à tous les pays qui, cepuis quelque temps, négocient de façon si diligente avec l'URSS et ses satellites européens.

Par l'attention que la Chine attire sur elle sur le terrain précis de l'atome, elle dit au reste du monde : « Attention, n'oubliez pas que dans le domaine de la technique nous restons dans la course ! N'en donnez pas trop aux Russes ! Ne leur cédez pas tout ! Vous pourriez avoir à le regretter...

Par leur « explosive » prise de position, les Chinois rejoignent les préoccupations de beaucoup d'Occidentaux, qui se demandent, malgré les engagements déjà pris avec l'URSS, principalement par les Américains, s'il faut vraiment aider les Soviétiques autant qu'ils le réclament.

C'est la grande question, en effet : ces partenaires, si empressées et si gourmands, que feront-ils de leur nouveau pouvoir technologique lorsque, grâce au soutien occidental, ils seront parvenus au même niveau que l'Ouest, et qu'ils le dépasseront peut-être ?

R. A.

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 8 et 13

Informations suisses : page 15

Tous les sports : pages 17 et 19

Arts et lettres : page 27

Carnet du jour — Programmes radio-TV : — page 29

Dernière heure et bourses : page 31

Transjurane : demande de classement en route nationale à quatre pistes bientôt proposée aux Chambres

Libres opinions biennoises : ce que parler veut dire...

(Page 13)

Le feu dans les combles d'un immeuble de la Chaux-de-Fonds

(Page 6)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Nouveau conseiller communal à Bôle

(c) Le Conseil général de Bôle a siégé lundi, sous la présidence de Mme Ruth Ecklin et en présence de 25 membres pour procéder à la nomination du bureau. Ont été élus : président, M. André Decorvet, (soc) ; vice-présidente, Mme Sonja Csonka, (entente communale) ; secrétaire, M. André Vulliet, (lib) ; scrutateurs, MM. Serge Michaud, (soc), et Michel Humbert, (Entente). Sont élus à la commission du budget et des comptes, MM. Jean-Michel Graf et Jean-Claude Leroy, (Entente), Jean-Jacques Mayor et André Vulliet, (lib) et M. Roger Martinet, (soc).

A la suite de la démission du Conseil communal de M. Raymond Seiterlé, le groupement de l'Entente communale a présenté la candidature de M. Daniel Bugnon, membre du parti depuis 1968. Douze membres du Conseil général se sont abstenus de voter et c'est par treize voix que M. Bugnon a été élu.

M. Bernard Ledermann, président du Conseil communal a rendu hommage à M. Seiterlé pour les services rendus à la communauté. Ce n'est pas sans regret que l'autorité exécutive a pris acte de cette démission. M. Seiterlé, de son côté, remercia ses collaborateurs et releva la bonne entente qui a toujours régné au sein de l'exécutif.

M. Jean-Pierre Markwalder a été nommé membre du Conseil intercommunal du Cescole en remplacement de M. P.-E. Hofmann, démissionnaire. Le crédit de 55.000 francs pour l'aménagement de la rue des Chasselas, et la cession du terrain de la maison Pizzera S.A. ont été acceptés.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir à 20 h 30, à la Collégiale :

160 étudiants américains

Chœur et orchestre
Entrée libre

CROIX-ROUGE SUISSE
Section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz

Assemblée générale extraordinaire

JEUDI 28 JUIN 1973, à 20 h 30
au Grand auditoire du collège des Terreaux-Sud
ORDRE DU JOUR :
1. Adoption des nouveaux statuts
2. Nomination d'un président
3. Divers.

Le comité.

L'Office restera FERMÉ aujourd'hui jeudi 28 juin jusqu'à 12 heures pour transformations

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 25 juin. Engel, Nils, fils de Jean-Jacques, agriculteur, Saint-Blaise, et de Dora, née Bangerter ; Di Natale, Marco, fils d'Antonio, ouvrier de fabrique, la Neuveville, et de Lalla, née Ruggieri. Bernard, Valérie, fille de Daniel Armand, technicien, Le Landeron, et de Ruth, née Baumann. 26. Di Filippo, Mino, fils d'Antonio, ouvrier de fabrique, Corcelles, et d'Italia, née Recchia; Weber, Patricia, fille de Claude-Karl, ingénieur, la Neuveville, et d'Eveline-Marie, née Pête ; Wymann, Nathalie, fille de Pierre-Alain, fonctionnaire postal, Neuchâtel, et d'Hélène, née Guillod.

DÉCÈS. — 26 juin. Hirs, Bertrand-Charles, né en 1958, fils de Hirs, Rudolf-Kaspar et de Blanche-Alice, née Divernois, Noiraigue.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

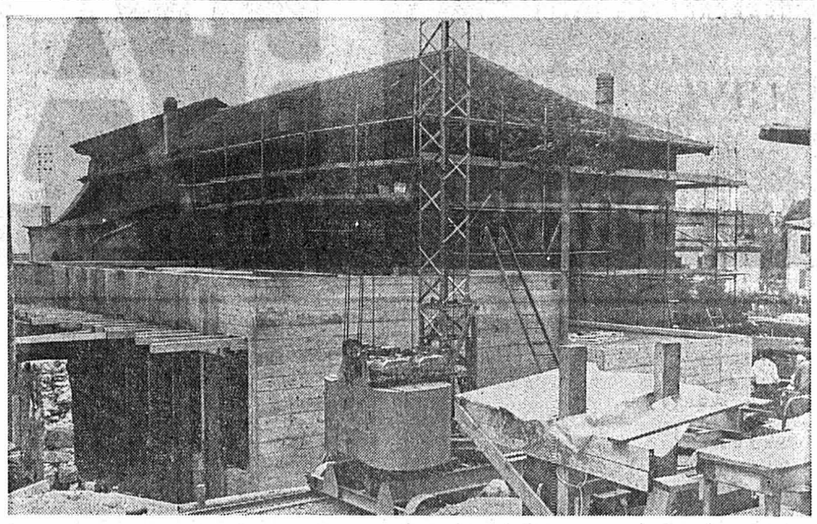

Vue du nord, voici, accolée contre la chapelle, la nouvelle construction en béton armé.

(Avipress - Baillod)

La paroisse de la Maladière aura bientôt sa salle de réunion

La paroisse de la Maladière était la seule de Neuchâtel à ne posséder aucun centre de réunion. C'est dans le hall de sa chapelle, qui est située à l'intersection des rues de Gibraltar et de la Maladière que se déroulaient toutes les activités des paroissiens : ventes, réunions du chœur, de la couture, etc.

UN CADEAU DE NOËL

C'est, estime-t-on, pour Noël que de nouveaux locaux pourront être disponibles. Des travaux ont en effet été entrepris dès 1972 pour les creusages et en mars pour le gros œuvre, pour créer une salle de paroisse à buts multiples, ceci après plus de dix années passées par les responsables pour trouver une solution à cet épineux problème, dans le calcul duquel entrait toujours le « roi dollar ». Grâce à la générosité des paroissiens, d'une part, à un emprunt qui sera souscrit auprès de l'Eglise neuchâteloise, d'autre part, les 500.000 fr. nécessaires ont pu être réunis. Il restera, bien sûr, à rembourser les dettes et des manifestations, des concerts sont prévus pour cet automne. Il conviendra donc d'ouvrir largement sa bourse pour subvenir aux frais de cette nouvelle salle.

LA NOUVELLE SALLE

La nouvelle construction s'érigera au nord-est de la chapelle de la Maladière, entre celle-ci et le café de Gibraltar. Elle permettra d'accueillir 120 à 130 personnes. Sa conception lui permet d'être scindée en deux parties par une paroi coulissante, ce qui sera très pratique lorsque deux activités s'y dérouleront simultanément.

Le sous-sol abritera les caves et les abris, ces derniers étant aménagés pour les jeunes qui trouveront là des locaux pratiques à leur disposition. La salle proprement dite sera encore complétée par un office, d'où la possibilité agréable de préparer des repas, par exemple, pour la soirée de paroisse.

Le crédit de 500.000 fr. sera également utilisé pour remettre en état la soufflerie de l'orgue, la réfection du chauffage de la chapelle et un nouvel aménagement du hall d'entrée de celle-ci.

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

La chapelle de la Maladière avait été construite sur les plans de l'architecte Frédéric de Morel et elle fut la première église catholique de Neuchâtel, en 1827-1828. Elle fut agrandie entre 1855 et 1861 et devint propriété de l'hôpital de Pourtalès en 1903, à l'époque où la grande église catholique, dite l'église rouge, fut inaugurée. C'était d'ailleurs l'hôpital de Pourtalès qui avait au moment de la construction de la chapelle cédé le terrain. En 1946, ce bâtiment devint alors propriété de la paroisse protestante de la Maladière.

Notons que la paroisse de la Maladière est dirigée par le pasteur Hotz et qu'elle compte environ 1250 foyers, qui vont être heureux de posséder plus d'espace.

J.-C. R.

Naissances

Monsieur et Madame Mauro TANI-GAFNER ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabian

27 juin 1973

Maternité de Pourtalès — Parcs 105 2000 Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 27 juin 1973. — Température : moyenne, 21,4 ; min. : 15,3 ; max. : 27,3. **Baromètre :** moyenne, 722,3. **Vent dominant :** direction, nord-est ; force : faible. **Etat du ciel :** légèrement nuageux à nuageux jusqu'à 12 h, ensuite très nuageux.

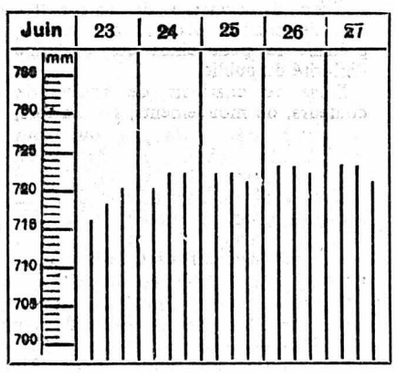

Température de l'eau 17 ½ °
Niveau du lac du 27 juin 1973, 429,81

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : A part quelques éclaircies, le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert, des averses ou orages se produiront. En plaine, la température sera voisine de 17 degrés en fin de nuit, de 20 à 25 degrés l'après-midi. Vent du secteur sud, modéré à fort en montagne, rafales en cas d'orages.

Evolutions pour vendredi et samedi. — Au début et dans toute la Suisse, très nuageux, averses et orages locaux. Samedi, généralement ensoleillé à l'ouest et au sud, à l'est lente amélioration et graduellement ensoleillé. Température d'abord en baisse puis en hausse samedi.

Après des années d'absence, la bondelle du lac revient

De 1955 à 1960 la pêche de la bondelle dans le lac de Neuchâtel fut délirante : on en sortit tant de l'eau, grâce à l'emploi de filets en fibres synthétiques, que la pêche fit des ravages.

Aussi de 62 à 65 la « récolte » fut à peu près nulle. On aurait dit que la bondelle, ce poisson appartenant à la prestigieuse famille du saumon, de la truite, de l'omble et de l'ombre, avait proprement disparu du lac. Et pourtant, fumée, en sauce au vin blanc et aux câpres, ou tout bonnement frite dans la poêle ou au four, elle figurait aux menus familiaux une fois par semaine au moins. Elle avait la même cote que la palée, mais avec plus de goût toutefois.

La voilà revenue ! On la trouve au marché et dans certains magasins de la ville. La pêche est encore moyenne et nous sommes loin, heureusement, des hécatombes d'antan ! Mais il faut réapprendre aux gens le goût pour ce poisson puisque les pêcheurs, qui se sont rués sur la perche, de pêche et de vente plus faciles, reprennent de l'intérêt pour la bondelle.

La belle bondelle portion pèse entre 150 et 200 g ; c'est le poisson idéal à manger en famille : à chaque personne sa bondelle. C'est en été, à partir de juillet que les pêches commencent vraiment, elles peuvent durer jusqu'à la mi-décembre. Ensuite, afin que les bondelles puissent se reproduire en paix la pêche est totalement interdite jusque vers la fin de janvier ou le début de février, selon les années. En février et mars des quantités assez importantes de bondelles peuvent être mises sur le marché ; pendant le printemps la pêche des bondelles est très faible.

Le moment est venu de revaloriser ce poisson du lac et lui redonner la place qu'il occupait dans les restaurants et sur les tables familiales.

Hier soir, l'inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse, M. Archibard-A. Quartier, avait organisé une dégustation commentée de bondelles, à l'hôtel-restaurant des Platanes, à Chez-le-Bart. Les journalistes de la presse écrite et parlée goûtèrent à trois manières d'apprêter la bondelle : fumée (éventuellement servie avec une vinaigrette bien relevée, mais il vaut mieux servir du beurre frais), en sauce neuchâteloise avec petits oignons et câpres (si vous êtes vraiment gourmet vous ferez une authentique sauce mousseline) ou rôtie à la poêle, à la mode grenobloise (sauce citron coupé en gros dés et câpres sautées au beurre).

Cette dégustation, à laquelle assistèrent notamment des pêcheurs professionnels de la Béroche, MM. Jean Arm et Junod, ainsi que le président des cafetiers-restaurateurs Victor Huguenin, nous permit de faire à nouveau la connaissance d'un poisson dont nous avions oublié la délicatesse de chair.

G. Mt.

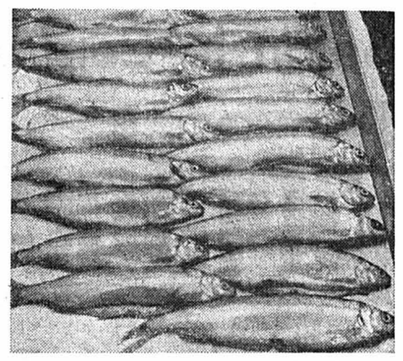

Le poisson idéal à manger en famille.

(Avipress - Baillod)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Comme un berger, il fera paître son troupeau, il recueillera les agneaux entre ses bras.
Es. 40 : 11.

Monsieur et Madame Gérard Fivaz-Boillod-Cerneux ;
Thierry, Martine et Vincent Fivaz ;
Madame Berthe Boillod-Cerneux, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Alexandre Fivaz,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de leur chère et inoubliable fille, sœur, petite-fille, nièce, filleule, cousine et amie.

Evelyne

que Dieu a reprise à Lui, mercredi, dans sa 13me année, à la suite d'une pénible maladie supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 27 juin 1973.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de la Sagne, vendredi 29 juin, à 15 h 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : 77, rue Numa-Droz.

Prière instante de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour.

Monsieur Edouard Thomet-Nydegger ;
Monsieur et Madame Fernand Duplain-Nydegger, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Anny Nydegger, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame André Thomet-Nydegger, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Louis Perrenoud-Thomet et sa fille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Edouard THOMET
née Suzanne NYDEGGER

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, survenu subitement, dans sa 77me année.

2072 Saint-Blaise, le 26 juin 1973.
(Maigroge 3)

Les souffrances du temps présent ne sauraient être comparées à la gloire à venir.
Rom. 8 : 18.

L'incinération aura lieu jeudi 28 juin.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

En hommage à sa mémoire, prière de penser au Dispensaire de Saint-Blaise, c.c.p. 20 - 5801

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Fondation Elisa Junier, à Saint-Blaise,** a le profond regret de faire part du décès de

Madame Edouard THOMET
née Suzanne NYDEGGER

épouse du caissier de la fondation.

Le Collège des anciens de la paroisse de Saint-Blaise a le chagrin de faire part du décès subit de

Madame Suzanne THOMET

épouse de Monsieur Edouard Thomet, ancien d'Eglise et caissier de la paroisse.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame A. Brun-Sautebin et leurs enfants, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle Clotilde SAUTEBIN

institutrice ménagère retraitée

qui s'est éteinte paisiblement le 21 juin 1973, dans sa 77me année, à l'hôpital de la Rosière, à Gimel.

Les obsèques ont eu lieu à Lausanne dans la plus stricte intimité.

Et voici, je suis toujours avec vous, jusqu'à la fin du monde.

Madame Maurice Wenger-Coquerel, à Hauterive ;
Madame et Monsieur Hervé Guggisberg-Wenger
et leur filles Nicole et Sylvie, à Hauterive ;
Monsieur et Madame Roland Wenger-Razine
et leur fille Fatima, à Bâle ;
Monsieur José Wenger, à Hauterive ;
Mademoiselle Gladys Wenger, à Hauterive,
et son fiancé Monsieur Pierre Cadsky, à Bolzano ;
Madame et Monsieur Michel Cormalis-Wenger, à Athènes ;
Madame Odette Cuche-Coquerel, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Gottfried Fahrni-Coquerel,
leurs enfants et petite-fille ;
Mademoiselle Simone Coquerel,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice WENGER

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur affection, dans sa 70me année.

2068 Hauterive, le 27 juin 1973.
(Chemin des Vignes 13)

Culte à la chapelle du crématoire, vendredi 29 juin, à 15 heures.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **SKI-CLUB NEUCHATEL** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Maurice WENGER

ancien président et président d'honneur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil d'administration, la Direction et le personnel de PETITPIERRE & GRISEL S. A. ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Maurice WENGER

Président du Conseil d'administration

dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'**Amicale des contemporains de 1903** a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Maurice WENGER

leur ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le **Conseil communal et les autorités d'Hauterive** ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Maurice WENGER

ancien membre du Conseil communal, ancien membre, président du Conseil général.

Nous conserverons de ce citoyen dévoué un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Hauterive, le 27 juin 1973.

Conseil communal d'Hauterive

La Noble compagnie des fusiliers a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Maurice WENGER

compagnon fidèle et membre du comité.

Le comité de la **Noble compagnie des mousquetaires** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur
Maurice WENGER

fidèle compagnon.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Direction de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel, a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Maurice WENGER

sous-directeur retraité et fidèle collaborateur de la Banque Dupasquier, Montmollin & Cie, à Neuchâtel.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin septembre 1973 pour Fr. 21.—**
* **jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 38.—**

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les familles parentes, alliées et amies de

Madame Alfred FRUND
née Rose DROZ

ont le chagrin de faire part de son décès, après une longue maladie.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le vendredi 29 juin 1973.

Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Paul ROBERT

28 JUIN 1969

Alice ROBERT

24 JUILLET 1968

Un soir il n'y eut plus de lumière, et dans nos cœurs naquit le souvenir.
Marcelle, Dady, Roger.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus,

Madame
André BUTIKOFER
et famille

en garderont un souvenir reconnaissant et remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur dure épreuve.

Le Locle, juin 1973.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Jules JEANNERET

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs dons, de leurs envois de fleurs et de leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Peseux, juin 1973.

L'épouse de

Monsieur René MATTHEY

et sa famille, profondément émues des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui les ont aidées par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs. Elles les prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

Dombresson, juin 1973.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈBRES Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Tour de Ville - Tour de Ville

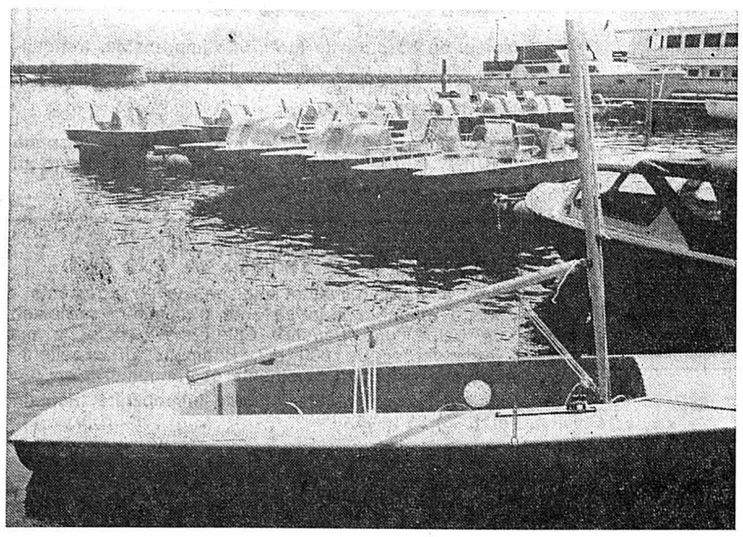

Les pédalos, les bateaux à rames, les canots à moteur et les voiliers animent à nouveau le port.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Du nouveau au port de la ville

● LA première étape de modernisation et de réaménagement du port, retardée par les travaux du Conseil général, est bientôt terminée. Mais déjà, à l'ancien emplacement de location de bateaux à rames, les dix nouveaux pédalos du dernier modèle, légers à faire avancer, jettent une note colorée sympathique que rehaussent encore les nouveaux bateaux à rames — une vingtaine avec les dix des anciens modèles rénovés — les sept voiliers de différents genre et les cinq canots à moteur (un diesel pour l'école de conduite et un pour le ski nautique, trois autres pouvant se piloter sans permis). Cette flotte multicolore, qui fait la joie des amateurs de balades lacustres et qui donne au port un visage qu'on ne lui connaissait pas avant, doit faire l'objet d'une mise en place définitive, d'ici une quinzaine de jours.

A fin août arrivera de Finlande le grand voilier à deux mâts, un ketsch, embarcation faite aussi bien pour le lac que pour la mer.

PROTECTION DE L'EAU

Le problème des eaux usées du « Vieux Vapeur » est en voie de solution définitive. En effet, cet automne il est prévu que toutes les eaux usées de l'ensemble du port n'iront plus au lac, mais qu'elles seront recueillies et conduites, par une pompe, dans le réseau d'égoûts menant à l'usine d'épuration de la Maladière. Ainsi disparaîtra la vidange de la fosse de récupération des eaux usées du restaurant flottant, opération qui n'était pas sans inconvénient pour les habitants du quartier.

Dans le cadre de cette réorganisation générale, l'école de voile a pris un nouveau départ, sous l'égide de l'école-club Migros.

Une fois la première étape achevée, les travaux de la seconde étape pourront commencer, après que l'autorité compétente ait accordé les indispensables autorisations.

Exposition des graveurs neuchâtelois au Musée des beaux-arts

Parallèlement à l'exposition Soulages, le Musée des beaux-arts a organisé cet été, dans les salles des « Amis des arts », une exposition consacrée aux graveurs neuchâtelois. Il y en a trente-trois. Aussi voudra-t-on bien nous excuser si nous passons rapidement sur certains d'entre eux qui ne sont pas moins intéressants que les autres. En fait, dans une exposition de ce genre, les préférences sont nécessairement affaire de goût personnel.

L'exposition débute avec Latour (Môtiers), dont les sérigraphies offrent à l'œil une belle matière colorée, un peu à la Soulages, puis des gravures de Bodenmann (Neuchâtel), avec leurs géométries en gris et noir, on passe aux reliefs imprimés de Reussner (Môtiers), et de là aux aquatintes très chargées, mais toujours remarquablement organisées de Diacon (les Hauts-Geneveys), « Zoo », « Le Stère », « Ferraille », où la matière se fait sujet. Les lithographies de Loewer (Montmollin), avec leurs habiles jeux de carrés mouvants, témoignent d'une grande virtuosité qui s'épanouit dans la douceur de teintes chaudes et délicates.

Des dessins lovés de Leuba (Paris), nous passons aux paysages figuratifs de Cornu (Paris), dont l'atmosphère, très noire et très stylisée, exerce une vive séduction, aux gracieuses aquatintes de Pellaton-Bertholet (les Ponts-de-Martel), aux gravures à la fois précises et fantaisistes de Froidevaux (Chenevez), puis aux aquatintes et pointes-sèches de Grisel (Hauterive), d'inspiration surréaliste.

D'Estang (Saint-Légier), nous admirons des gravures figuratives, « Val d'Anniviers, « Vercorin », « Chandolin » où le paysage est structuré avec tant de force qu'il revêt une apparence fantastique. Etienne (la Chaux-de-Fonds) se distingue par ses rythmes noirs particulièrement incisifs, et Lévy (Neuchâtel) cadence ses abstractions de déchirures significatives. Rompant avec la sagesse figurative qui lui était habituelle, Huguenin (la Chaux-de-Fonds) anime ses paysages d'un souffle de violence dantesque qui les dynamite dans l'espace.

Siron (Neuchâtel), à son habitude, se complaît dans ses grandes rêveries abstraites, jaunes ou bleuâtres, d'une facture un peu molle mais toujours séduisante. Avec ses « Légendes et racontars », Oswald (Saint-Aubin) explore le domaine de l'horrible, du fond duquel surgissent des têtes singulièrement expressives. Dans l'abstrait comme dans le figuratif, Suter (Lima) brille par un style très personnel, qui surprend autant qu'il séduit.

LE CHARME DE LA SPONTANÉITÉ

Frossard (Neuchâtel) expose une brillante suite de sérigraphies très pensées, mais si heureusement venues qu'elles ont le charme de la spontanéité. Ramseyer (Neuchâtel) organise un jeu de cercles mobiles qui s'adresse à l'intellect autant qu'à la sensibilité. Avec « Fusions » et « Le Fond des Ages », Condé (Paris) se livre à de brillantes effusions esthétiques, d'un effet très décoratif. Savantes et composites, les sérigraphies de Zaugg (Neuchâtel) agencent à leur manière des éléments divers dont chacun exigerait une interprétation particulière.

Les linogravures de Perregaux (Neuchâtel), centrées sur le thème de la jeune fille, se distinguent par la grâce, la pureté, la douceur, autant que par l'ordonnance et la clarté. Les gravures figuratives de Rutti (Peseux), « Arlequinade », « Loge jurassienne », « Les Carrousels », témoignent d'une spontanéité si gentille qu'elle nous ramène à un âge où l'art se permettait encore d'être frais et naïf.

Les xylographies de Roulin (Boudry) sont des compositions complexes, peut-être trop chargées, mais dont la puissance souffrante s'achève, comme dans « Couple », en un acte d'adoration. Perrenoud (Coffrane) expose un « Arlequin » qui fait penser à un Picasso adouci et une « Jeune fille » gracieuse et sans mièvrerie.

DE PETITS MONSTRES PITOYABLES

Des figures fantomatiques de Bobillier (Genève), « O Dulcinée », « Le Songe), (« Tauromachie », nous passons aux eaux-fortes de Montandon (Neuchâtel), où s'agitent de manière sauvage et grotesque de petits monstres pitoyables qui expriment la terreur qu'éprouvent devant la destinée aussi bien le primitif que l'homme du vingtième siècle. C'est encore le grotesque, mais sous une forme ample, ironique et saugrenue, que traduit Wehelinger (Neuchâtel) dans « Neptune », « Béton » et « Boa fourmi », où la séduction opère à l'aide d'ongles diaboliquement crochus et des fourrures dangereusement rutilantes.

L'humour délicat de Bodinier (Neuchâtel) se donne libre cours dans ses paysages habituels, d'une grâce poétique et langoureuse. Sahli (Neuchâtel) demeure fidèle à ses horizontales qui définissent de grands paysages embrumés immobilisés sous la glace. « Kali », « Escargot », « Bouche » et « Pull », les bois de Liegme (Paris) sont d'un pittoresque à la fois décoratif et grotesque, qui, par la qualité de leur stylisation, retient fortement l'attention. Enfin, des paysages très fins de Pellaton-Bertholet (les Ponts-de-Martel), nous aboutissons au fantastique surréaliste de Nussbaumer (Neuchâtel), qui, d'un poisson volant ou d'une fleur vénéneuse, tire des effets surprenants.

Au total, une fort belle exposition, qui fournit au visiteur l'occasion de mieux connaître et d'apprécier les talents divers et parfois singulièrement originaux de nos graveurs neuchâtelois.

P.L.B.

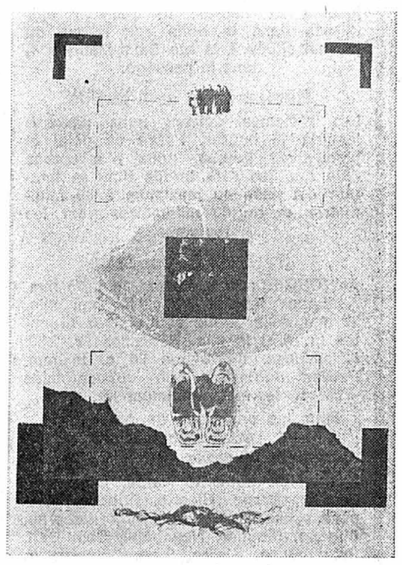

Une des œuvres exposées de J.-P. Zaugg.

(Avipress - J.-P. Baillod)

LA COUDRE

Le chœur mixte à l'hôpital

(c) Comme il le fait traditionnellement, le chœur mixte paroissial a terminé sa saison en donnant une sérénade aux malades de l'hôpital. Cette année, ce sont les patients de Pourtalès qui ont bénéficié de ce concert. Les chanteurs ont présenté des airs de F. Guibat et P. Kaelin sur des textes de E. Gardaz et un choral de Zachow.

Vers la fin d'un long exil

(c) On se souvient qu'un certain nombre de classes de la Coudre avaient dû quitter le quartier pour permettre la construction du nouveau collège du Crêt-du-Chêne. Trois classes avaient émigré à la Maladière, une classe était dans les locaux de paroisse et une dernière était logée dans l'ancien collège d'Hauterive. Les élèves de ces classes passent leur derniers jours d'émigration.

En effet, à la prochaine rentrée scolaire, elles pourront réintégrer leur quartier et prendre possession des nouveaux locaux. Une partie du nouveau bâtiments d'école sera mis en activité au mois d'août. Ceci va provoquer un grand branlebas entre les deux collèges. Douze classes iront au Crêt-du-Chêne alors que toutes les classes de Sainte-Hélène seront occupées par des primaires et trois classes de préprofessionnelles.

Mgr Pierre Mamie au Landeron

(sp) La paroisse catholique du Landeron a accueilli samedi et dimanche Mgr Pierre Mamie, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève, qui était accompagné de son vicaire épiscopal, Mgr Taillard. Samedi, après la célébration de la messe du soir, l'évêque rencontra de nombreux jeunes avec lesquels il s'est entretenu longuement sur sa fonction, les problèmes de l'Eglise et les questions personnelles qui les préoccupaient. Mgr Mamie répondit à toutes les questions avec une profondeur de vues et une franchise qui permirent à chacun de retirer beaucoup de cette discussion.

Le lendemain, Mgr Mamie célébra la messe à la chapelle des Dix mille martyrs puis à l'église paroissiale. A l'issue de la grande messe, un apéritif rassembla tous les paroissiens. Parmi l'assistance on notait la présence de l'abbé Vogt, curé du village, des pasteurs Monnin et Grimm et de MM. Schaller, président de commune et Maurice Girard, député. A l'issue du repas commun, Mgr Mamie se rendit au domicile des personnes âgées, malades ou infirmes, pour leur apporter le réconfort de sa présence.

Transports publics Fidélité au travail récompensée

La direction de la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs a fêté hier, lors d'un déjeuner, des employés fidèles : MM. Willy Sandoz (40 ans de service) ; Johann Pieren, René Fornachon, Maurice Quadri, André Rimaz et Marcel Vuilliomenet (25 ans de service) et MM. Robert Gaschen et René Stucki, qui prennent leur retraite.

Le Championnat d'athlétisme et de tir des polices du canton

Le championnat d'athlétisme et de tir des polices du canton s'est déroulé hier à la Chaux-de-Fonds. Favorisés par le soleil, ces concours ont vu une participation de près de soixante concurrents. Le matin, au parc des sports de la Cnarrière avaient lieu les sauts en longueur et en hauteur, le lancer du boulet et les courses du 100 et 1500 mètres. L'après-midi, chacun se retrouva au stand des Eplatures où le feu vert fut donné aux tirs.

Voici les principaux résultats :

Classement inter-clubs : 1. police locale de Neuchâtel (challenge Bourquin) avec Bernard Maurer, Michel Dubois et Jean-Rodolphe Kung ; 2. Police locale de la Chaux-de-Fonds, (Daniel Berger, Isidore Girardin et Paul Bouvier) ; 3. Police cantonale, (Jean-Bernard Huguenin, Jean-Pierre Paillard et Gérard Rumo) ; 4. Police locale du Locle, (Théodore Geiser, Gilbert Miche et Fernand Jeanjaquet).

— Champion cantonal catégorie élite : Daniel Berger, de la Chaux-de-Fonds, qui remporte le challenge René Dessibourg ; — Champion cantonal catégorie Landwehr : Jean-Bernard Huguenin, (police cantonale), qui a reçu le challenge Willy Blum ; — Champion cantonal catégorie Landstrum : Roland Rausis, du Locle, (challenge Kramer, médailleurs).

Les recrues ont également participé à ces joutes sportives. Le premier est Gérard Rumo, de la police cantonale.

Au tribunal de police de Boudry

Bien des circonstances atténuantes pour le courageux cheminot d'Auvernier

Le tribunal de police de Boudry siégeait hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Véréna Bottinelli qui assumait les fonctions de greffier.

Ce fut une audience très chargée, qui vit d'abord le tragique accident qui coûta la vie à deux habitants de Sauges trouver son épilogue. Dans ses considérants, le tribunal estime que, compte tenu des circonstances atmosphériques et de certains indices sur la route qui ne devraient pas échapper à un conducteur averti, l'automobiliste C.J., de Neuchâtel, aurait pu faire preuve d'un peu plus de prudence en circulant à une vitesse inférieure à 70 km/h. Ce simple fait aurait par exemple décalé de quelques mètres le point de dérapage sur le verglas, et aurait pu éviter l'accident.

Mais la fatalité a joué un tel rôle en cette circonstance que cette légère faute ne peut pas peser lourdement dans la sentence. Dès qu'il sentit son véhicule lui échapper, l'automobiliste C. J. fit l'impossible pour éviter le choc.

Après une longue étude des éléments en présence, le tribunal est arrivé à la conclusion qu'une amende de 2000 fr. est à la mesure de la faute commise ainsi que le paiement des frais se montant à 500 francs.

NE TIREZ PAS SUR LE CHEMINOT

Autre affaire, qui eût pu avoir de néfastes conséquences, est celle qui amène devant le prétoire M. J. H., employé des CFF à Auvernier, prévenu de ne pas avoir mis hors circuit une voie sur laquelle on procédait à des réparations. Par suite du changement d'un aiguillage, cette voie se trouvait momentanément coupée, les rails manquant même sur quelques mètres!

GRACE A L'ATTENTION DU MÉCANICIEN...

Un signal de ralentissement avait bien été placé plusieurs centaines de mètres avant et un disque d'arrêt complet planté entre les voies à 50 mètres de la coupure. Les trains devaient alors normalement circuler sur une autre voie, comme l'indique une circulaire de service. Ce jour là, l'express de Lausanne arrivant à 13 h à Neuchâtel s'engagea sur la voie fatidique, mais grâce à l'attention du mécanicien, le convoi put s'arrêter à une quinzaine de mètres de la coupure.

On peut aisément imaginer les conséquences qu'aurait pu avoir une distraction du conducteur du train à ce moment précis. J. H. est employé aux CFF depuis 1942. Direction et collègues sont unanimes à déclarer que le prévenu est un homme digne d'éloges. Un témoin déclare même que c'est grâce à lui qu'il eut la vie sauve dernièrement lors d'une fausse manœuvre, J. H. ayant rapidement vu le danger que courait son collègue. En outre l'état de santé de J. H. était très mauvais, voire même douloureux. Le jour de l'omission, il avait travaillé de 4 h à midi sans interruption et il s'est avéré que, vu l'intense trafic ce jour là, un second employé eût été nécessaire pour assurer le service. J. H., qui, vu son état de santé, a été mis prématurément à la retraite, saura dans huit jours quelle sera la sentence du tribunal.

A Peseux le 2 mai, les véhicules de C. R. et N. R. domiciliés à Neuchâtel, sont entrés en collision. Ce dernier a écopé de 80 fr. d'amende. C. R. a été acquittée.

Une priorité refusée, un pneu lisse, une collision, et deux automobilistes, I. R. de Bevaix et D. B. de Neuchâtel, s'en retournent dos à dos gratifiés chacun d'une amende de 90 fr. et de 50 fr. de frais. J.-C. ne s'est pas présenté à une convocation de l'Office des poursuites, pas plus qu'il n'est à l'audience. Il est condamné par défaut à 75 francs d'amende et 40 fr. de frais.

UN « LEASING » COUTEUX

J.-F. B., de Savagnier, a vendu à son profit une voiture qu'il détenait en vertu d'un contrat de «leasing », croyant en être le propriétaire légal selon l'argument publicitaire figurant sur le contrat. Opinion que ne partage cependant pas le tribunal en condamnant B. à trois mois de prison avec sursis et 320 fr. de frais. Sa femme, qui comparait à ses côtés et qui, au moment de la vente, toucha une somme de 500 fr. a été acquittée, car elle ignorait à ce moment là la vente de la voiture.

Mésentente et tôles froissées encore dans une affaire de parcage entre C. et G. de Villeret. Jugement à huitaine.

Enfin la voiture de C. C., de Boudry, fut tamponnée par un motocycliste, B. J. en quittant un « stop » à proximité de Rochefort. Jugement à huitaine également.

Wr.

Dans les coulisses du cirque Knie durant le spectacle, ce que le public ne voit jamais...

Le cirque Knie poursuit sa tournée triomphale à Neuchâtel. Hier soir encore, il ne restait pratiquement plus une place inoccupée sous le grand chapiteau et le public a réservé une formidable ovation aux artistes l'ayant distrait, amusé, ou fait frissonner trois heures durant. Ces gens de la balle, que les spectateurs ne voient que grimés, souriants, venir à eux en chemises parfaitement amidonnées, ou en costumes à paillettes, quelle est leur vie en coulisses ? Comment se préparent-ils à affronter les couleurs changeantes des projecteurs ? En un mot comment se détendent-ils suffisamment pour être parfaitement à leur aise dans le manège ? Il suffit pour le savoir, d'écarter la bâche sous l'orchestre...

Un, en tout cas, qui n'a pas besoin de se composer une attitude ou de relâcher ses nerfs avant d'entrer en scène, c'est Yvan, 11 ans, un des quatre enfants de Dimitri.

— La peur ? Je n'ai jamais la moindre appréhension. Avec mon papa, on s'amuse toujours. Il est tellement gentil...

Le visage entièrement enfariné, les lèvres recouvertes d'une épaisse couche de rouge vif, les grands yeux bruns d'Yvan, rieurs et espiègles sous leurs épais sourcils tracés au crayon noir, ne manquent pourtant pas une miette du spectacle. Car peut-être plus que sur la piste elle-même, c'est un véritable régal que de voir les artistes se préparer.

A même le sol recouvert de sciure, trois des six écuyères hongroises exécutent des sauts périlleux à côté de leurs chevaux. Erika, la blonde jeune femme qui présente en compagnie de Fredy Knie junior un numéro de dressage de chiens, les regarde bouche bée, serrant sur sa poitrine le petit chiot qui déchaîne l'hilarité du public.

Dans ce charivari de bruits, de couleurs, de mouvements, les Castors, ces trois frères français qui font tourbillonner objets et personnes, d'une soudaine détente des jambes, se lancent à plus d'un mètre et demi de hauteur pour retomber accroupis dans un nuage de paille et de poussière. Juste à l'écart, les frères et sœur d'Yvan, piaffant d'impatience d'entrer en scène, prennent place en se poussant dans la vieille guimbarde jaune et noire.

LES COULISSES : POINT DE RALLIEMENT

Et oui, c'est la règle au cirque national : un artiste doit être présent dans les coulisses deux numéros avant le sien. Mais les coulisses, c'est un peu le point de ralliement de la grande famille de voyageurs. Un artiste qui ne doit entrer en scène qu'à la fin du spectacle veut converser avec un palefrenier attendant d'introduire sur la piste le cheval qu'il tient en bride, encourager un collègue qui se sent particulièrement nerveux, embrasser tendrement une trapéziste, ou apprendre à compter jusqu'à dix en français à une jeune écuyère hongroise...

Mais s'il y a toujours foule derrière la bâche d'entrée des artistes, c'est également parce que c'est à cet endroit que se trouve le panneau d'affichage où se font, comme dans les écoles ou les grandes entreprises, toutes les communications importantes. Hier soir tout le monde avait le sourire : le panneau affichait en effet une grande feuille de papier jaune avertissant les comédiens qu'ils pourraient prochainement percevoir leurs gages !

PELÉ DANS LA TROUPE

Et juste à côté trônait une feuille invitant les éléments mâles de la troupe à se retrouver, à l'issue du spectacle sur les Jeunes rives pour y disputer un match de football. Kris Kremo, entre chapeaux et boules qu'ils faisaient rebondir sur le haut de son corps, demanda un crayon et écrivit sa participation à la rencontre en lettres majuscules : PELE. Les Castors qui sortaient de scène la cravate dénouée, des gouttes de sueur plein le visage et la chemise mouillée, s'esclaffèrent, dans le plus bel accent parisien :

— Non, mais t'as vu machin pour qui il se prend !

Puis assénant une violente tape dans le dos du jongleur, ils ajoutèrent malicieusement :

— On te mettra au but !

Le cirque c'est cela. C'est tout cela. Du sérieux dans la préparation, des rires, des cris, des bousculades pour laisser passer les animaux, une grande camaraderie qui se prolonge une fois le travail achevé. Durant toute la soirée les artistes se succèdent dans les coulisses, exécutant les mêmes gestes, lançant les mêmes plaisanteries ou encouragements. Puis, anxieusement ils écoutent les dernières mélodies de l'orchestre polonais leur enjoignant de courir sous le chapiteau.

Alors ils oublient tout.

Pour notre plus grand plaisir...

J. NUSSBAUM

De trois mois à 86 ans : la Tribu des Noyer au Soliat

Dimanche, environ 380 personnes, dont l'âge oscille entre trois mois et 86 ans, descendants de François-Louis Nussbaum, ancien président de commune à Montalchez, né en 1827, se retrouvèrent au chalet du Soliat.

Le temps maussade ne les rebuta pas. Ils émergeaient du brouillard, abrités sous leurs parapluies, ou vêtus de leurs cirés colorés et faisaient ou refaisaient connaissance en entrant dans l'écurie, pour l'occasion nettoyée et transformée en salle à manger.

Aux parois, l'arbre généalogique permettait à chacun de faire le point et de se situer par rapport à ses nombreux cousins.

Les premiers Nussbaum qui arrivèrent à la Béroche, peu après 1700, devinrent les sujets du roi de Prusse et s'appelèrent désormais Noyer. Le tenancier du Soliat est l'un des membres de cette belle lignée qui compte tant de visages dont les gens de la région se souviennent.

Jules-Tell Noyer et ses proches avaient préparé cette fête avec enthousiasme, montant les tables et les bancs, chauffant les salles, cuisant six fournées de pains et, à midi, tous purent se régaler de soupe aux pois, de jambon à l'os chaud, de thé et d'autres boissons. Un culte réunit tout le monde : grands et petits furent attentifs au message délivré par l'un des leurs, Robert Chevalley, un descendant de Marie Noyer.

Le temps s'étant levé au milieu de l'après-midi, le drapeau de la famille fut hissé au mât, et quelques participants s'en furent au Creux-de-Van, virent des bouquetins, revinrent enchantés de leur promenade qui, pour beaucoup, fut une découverte. Quelques-uns venaient d'assez loin, de la Suisse alémanique, du sud de la France, et même... d'Angleterre.

Sur le chemin du retour, plusieurs firent pèlerinage en des lieux évocateurs des ancêtres et de leur labeur, tels le Crozat-de-l'Eau, et la Baronne, dont le tenancier appartient aussi à cette nombreuse tribu, au sein de laquelle des liens furent noués ou resserrés, en cette mémorable journée, appelée certainement à se renouveler.

M. N.

Informations horlogères

Deux nouveaux systèmes de montres électroniques dans les tiroirs du CEH

L'assemblée générale du Centre électronique horloger a eu lieu mardi à Neuchâtel. L'exercice 1972 a été marqué par une profonde restructuration de l'administration du centre. L'ancien « CEH », fondé en 1962 avec un capital-actions de 565.000 fr. et comptant 31 actionnaires en 1971 a été dissous.

Le nouveau « CEH » qui a repris les actifs et passifs de l'ancien, a été constitué le 1er juin 1972 avec un capital-actions d'un million de francs, divisé en 1000 actions de 1000 fr. chacune, dont le 20 % était libéré à fin décembre 1972. Les actionnaires sont Bulova Watch Co, Inc. (New-York), par sa succursale de Bienne, Complications SA, Ebauches SA, la Fédération horlogère suisse, General Watch Co. Ltd., Rolex SA et la Société suisse pour l'industrie horlogère SA. (S.S.I.H.).

Les actionnaires ont conclu entre eux une convention fixant leurs droits et obligations respectifs et versent à la société des quotes-parts annuelles. A ce versement viennent encore s'ajouter d'autres ressources, grâce à divers travaux que le « CEH » exécute sous mandat ainsi qu'à ses ventes de masques photographiques à des clients externes.

ELECTRONIQUE : NOUVEAUX SYSTÈMES

La restructuration du «CEH » s'est accompagnée d'une modification de son programme de travail orienté dorénavant vers des projets à hauts risques, à l'exclusion du développement de produits horlogers. Cette orientation nouvelle d'une part, l'adaptation de ses moyens financiers d'autre part, ont conduit le « CEH » à abandonner les activités de micromécanique et de construction horlogère.

Dans les premiers mois de l'année, la fabrication des parties électroniques confiée au « CEH » dans le cadre de la série initiale de production de 6000 montres à quartz du type « Beta 2.1 » a été terminée. De nouvelles séries sont en cours de fabrication sous licence chez divers fabricants.

Le laboratoire de microphotographie a continué à approvisionner le « CEH » ainsi qu'un nombre important de clients extérieurs en masques photographiques. Des résultats importants ayant pour objet deux nouveaux systèmes de montres électroniques ont été présentés aux actionnaires. Il s'agit premièrement d'un système à affichage par électroluminescence. Ce système à affichage permanent ne contient plus aucune partie mobile et se distingue par une bonne lisibilité et une autonomie d'une année.

PERFORMANCES NOUVELLES

La seconde nouveauté concerne une montre utilisant, comme base de temps, un quartz non-ajusté en fréquence. Le réglage de la marche s'effectue alors en agissant sur le taux de division de fréquence par un signal électronique d'instruction. L'information constituant ce réglage est inscrite dans une mémoire électronique faisant partie du circuit intégré de la montre. Ce système permet un réglage complètement automatisé.

Plusieurs circuits intégrés ayant des performances nouvelles ont été développés pour une application dans de nouveaux systèmes de montres du « CEH » ainsi que dans ceux de plusieurs fabricants suisses d'horlogerie. La technique employée est celle des transistors complémentaires à effet de champ (CMOST) qui est actuellement la plus moderne. L'installation considérable nécessaire à cette technologie a pu être avantageusement complétée par l'achat d'un équipement d'implantation ionique, ceci en partie grâce à un subside de la commission pour l'encouragement des recherches scientifiques.

La fabrication des masques microphotographiques, outil important pour la réalisation de circuits intégrés ou la précision de l'ordre du millième de millimètre est la règle, a connu une évolution réjouissante. L'équipement technique répond aux exigences les plus poussées. A part ses livraisons pour les besoins internes du « CEH », ce laboratoire fournit des quantités importantes de masques à des clients externes, notamment en France et en Allemagne.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

CENTRE CANTONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DU BATIMENT 2013 COLOMBIER

Début des cours 20 août 1973

INSCRIPTION DES NOUVEAUX APPRENTIS:

à faire par le maître d'apprentissage, sur formules à disposition au secrétariat.

Délais d'inscription: 1er août 1973.

Tous renseignements sont donnés par le secrétariat du Centre, tél. (038) 41 35 73.

Le directeur:
G. Graber

VILLE DE NEUCHATEL

La Direction des Travaux publics engage:

HORTICULTEUR

titulaire du certificat de capacité pour son service des parcs et promenades;

OUVRIERS

pour son service de la voirie.

Activité intéressante et variée. Semaine de cinq jours. Caisse de retraite, assurances maladie et accidents. Salaire selon barème des traitements du personnel communal, allocations de ménage et pour enfants.

Faire offres ou se présenter à la Direction des Travaux publics, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 juillet 1973.

VILLE DE NEUCHATEL

La Bibliothèque de la Ville met au concours un poste de

COMPTABLE

Exigences: bonne santé, comptabilité simple, dactylographie.

Traitement: classe 9-7 selon aptitudes. Entrée: 1er septembre ou date à convenir.

Adresser les offres manuscrites, avec références et certificats, à la direction des Bibliothèque et Musées, hôtel communal, jusqu'au 23 juillet.

VILLE DE NEUCHATEL

La direction des Musées met au concours un poste de

HUISSIER-CONCIERGE

au Musée d'art et d'histoire.

La préférence sera donnée à couple intéressé à la vie du Musée, disponible, dont l'épouse peut assumer la réception des visiteurs.

Conditions de traitement: légales.

Entrée en fonction: à convenir.

Faire offres, avec références, à la direction des Musées, hôtel communal, jusqu'au 16 juillet.

IMMEUBLES

A vendre au Val-de-Ruz

maison locative

de construction neuve, comprenant 6 appartements et garage. Bon rendement locatif dans village en développement. Prix intéressant.

Adresser offres écrites à GF 1573 au bureau du journal.

A vendre à Hauterive

superbe villa-terrasse

comprenant 6 pièces dont un très grand living, 2 halls, 1 lingerie et 1 cuisine complètement aménagées, ainsi que 2 caves.

Surface habitable de 175 m2.

Une terrasse arborisée de 126 m2 et un sous-sol aménageable.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 170.000.—.

S'adresser à M. Jeanrenaud, Champréveyres 4a, 2068 Hauterive. Tél. (038) 33 35 17.

A vendre dans immeuble locatif, au sud-est de la ville,

APPARTEMENT

de 4 pièces, cuisine, salle de bains, tout confort, surface 93 m2, avec balcon d'environ 18 m2. Prix de vente: Fr. 120.000.—.

S'adresser à la Banque PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 Yverdon.

Tél. (024) 2 51 71, interne 48.

TERRAIN

A vendre en un seul bloc, à Montmollin-Montezillon, une superbe parcelle de 5200 m2, classée en zone de construction. Vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Ecrire sous chiffres P 17-302.291 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

A vendre, à Cortaillod,

VILLA

construction 1971, comprenant 5 chambres, cuisine, bain, W.-C.; studio indépendant; vastes dépendances, jardin de 1200 m2, garage; vue étendue, tranquillité.

S'adresser à FIDUCIM S.A., Grand-Rue 18, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 54 44.

OCCASION UNIQUE

NOIRAIGUE

A vendre au plus offrant:
locaux industriels - dépôts - habitation 2 appartements de 3 pièces confort - dépendances diverses.

Surface bâtie	965 m2
Surface totale	4200 m2

Location mensuelle Fr. 800.—.
Libre dès avril 1974.

Ecrire sous chiffres PF 902191 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

A vendre, à 7 km à l'ouest de Neuchâtel,

MAGNIFIQUE VILLA

Construction 1966, 7 pièces, cheminée de salon, 2 salles d'eau, 2 W.-C. séparés, garage pour 2 voitures; vaste dépendance. Terrain 1450 m2.

Adresser offres écrites à FL 1621 au bureau du journal.

A vendre en FRANCE

à 80 km de Neuchâtel,

BELLE PROPRIÉTÉ

avec 2 maisons. Total 9 pièces et 2 cuisines, 2 garages, piscine de 12 m 50 x 10 m 50 avec régénérateur. Parc de 9000 m2 environ, entouré. Vue magnifique sur la vallée de la Loue.

Prix: 237.000 fr.

Tél. (021) 24 61 47.

A vendre

ferme mitoyenne

à rénover.
Jardin, dégagement.

Faire offres sous chiffres 87-50251, Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

A vendre à Bevaix

villa de 5 pièces

+ dépendances.
Possibilité de choisir l'aménagement intérieur.
Jardin, jolie vue.
Faire offres sous chiffres 87-0051, Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Lac de Neuchâtel

A vendre, région d'Estavayer, à 100 m du lac très joli week-end: séjour, chambre douche, W.-C.; maçonnerie sur terrain privé; meublé 6 personnes; dans un cadre de verdure.
Pour traiter:
Fr. 55.000.—.
Tél. (024) 2 61 66.

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires à d'autres demandes.

A VENDRE
comme résidence secondaire,
en dessus de Fontanezier, altitude 1000 m,

ancienne maison mitoyenne

Isolée, en bordure de forêt, vue imprenable, tranquillité, terrain et bois de 6067 m2. Appartement de 1 cuisine, 5 chambres.
Prix de vente: 87.000 fr.

Pour visiter et traiter, s'adresser à la Banque PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71, interne 48.

MAISON FAMILIALE

A vendre, à Fontainemelon, maison de 2 logements de 3 chambres, 1 chambre indépendante, 1 chambre-carnotzet, une salle de bains, une douche. Chauffage général à mazout. Beau jardin-verger de 600 m2. Bâtiment en excellent état, bien entretenu. Situation dominante et tranquille.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

M. Bernard Jeannerat, antiquaire à Neuchâtel, fera vendre par voie d'enchères publiques, par le ministère du greffe du tribunal du district de Neuchâtel,

le SAMEDI 30 JUIN 1973
de 10 à 12 heures et dès 14 heures,

dans son local à **Cornaux,** rue du Bourg 12 (derrière l'hôtel du Soleil), les objets suivants provenant partiellement de successions:

1 salon Louis XV, noyer, 5 pièces; 1 table Louis XV, marquetée; 1 table à jeu, époque Louis XV, bernoise, 1 vitrine Louis XV, galbée; 1 fauteuil Louis-Philippe; 1 salon style Louis XVI, 4 pièces; 1 chambre à coucher en citronnier, avec marqueterie à fleurs; 1 vitrine-bibliothèque; 1 armoire Renaissance, 4 portes; 3 entourages de cheminée en marbre; 1 pendule de parquet, sonnerie Westminster; mouvements de morbiers; 1 salon moderne, composé de: 1 divan-lit avec entourage, 2 fauteuils, 1 banquette, 1 petite table; 1 salle à manger, composée de: 1 buffet avec vitrine, 1 table à rallonges, 6 chaises; 1 channe « Tir cantonal 1906, Neuchâtel »; statuettes en porcelaine; statuettes en bronze, dont une signée L. Tuaillon; meubles anciens et rustiques; outils et meubles de jardin; divers meubles de cuisine; tableaux; gravures; lustres; vaisselle; verrerie; bibelots, ainsi qu'une quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Conditions: paiement comptant.
Echutes réservées sur certaines pièces.
Place de stationnement à proximité.

Greffe du tribunal

(Lire la suite des annonces classées en douzième page)

Lotissement LA FOULAZ

Immeubles résidentiels à Chez-le-Bart

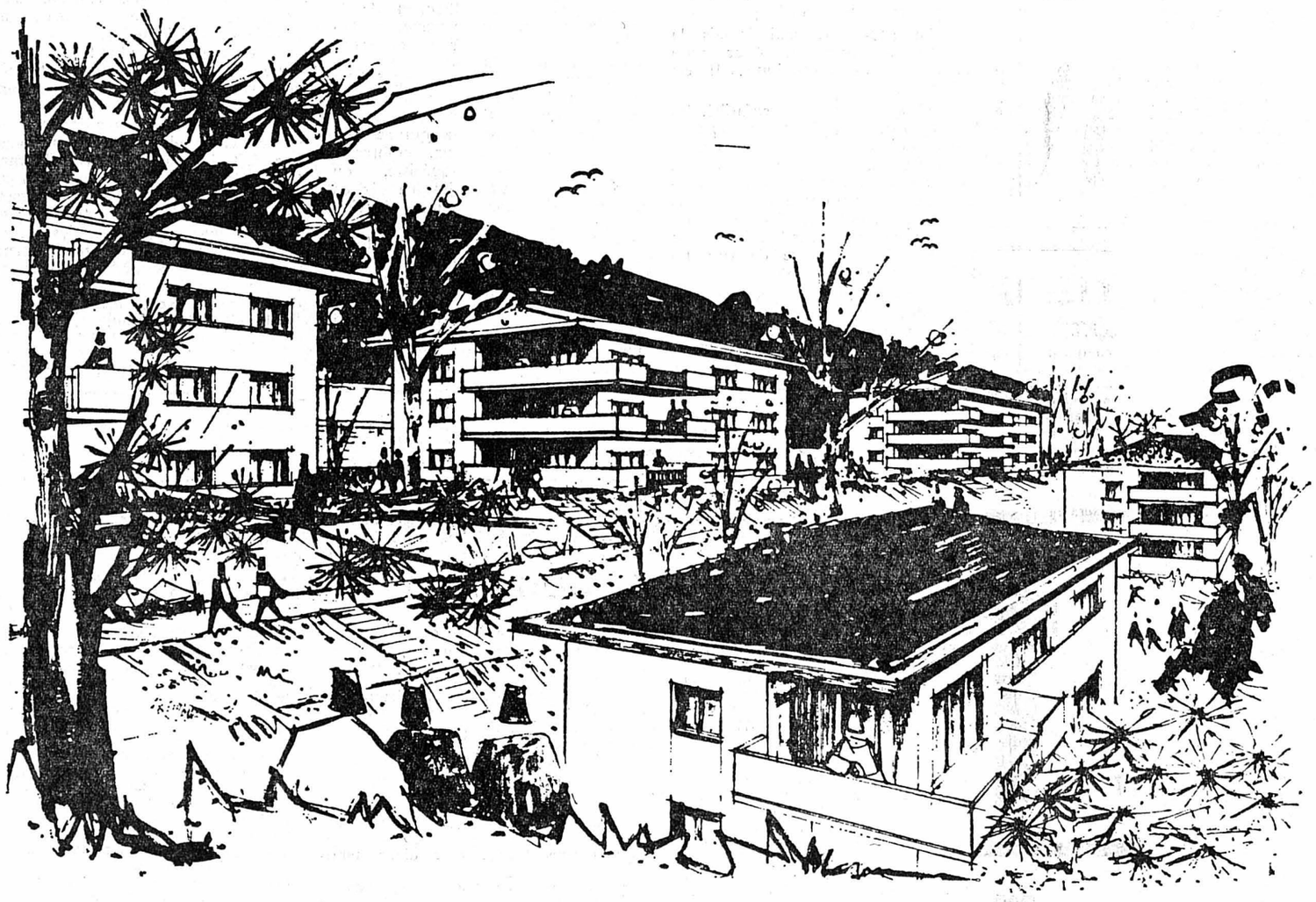

Exposition-vente d'appartements pilotes en propriété par étage

Horaires des visites:

Jeudi 28 juin 1973, de 14 à 20 heures
Vendredi 29 juin 1973, de 14 à 20 heures
Samedi 30 juin 1973, de 8 à 12 heures

VISITE LIBRE SANS ENGAGEMENT

Parking à disposition
au nord de l'hôtel du Cygne.

Vue splendide.
Situation tranquille à 200 mètres du port.
Appartement de 5½ pièces
formant un étage complet. Grand balcon, loggia, cuisine équipée, cheminée de salon.

Prix de Fr. 170.000.— à 195.000.—,
selon l'étage.
Hypothèque à disposition.
Box garage: **Fr. 12.000.—.**

Tous renseignements seront donnés sur place ou prière de s'adresser à:

PROMOTION IMMOBILIÈRE NEUCHATEL S.A.
Rue du Môle 4
2000 Neuchâtel - Tél. 247052

ou

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9
2000 Neuchâtel - Tél. 245959

DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES

TOUJOURS DES PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

3 journées de doubles timbres SENJ

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Jeudi 28 juin

Vendredi 29 juin

Samedi 30 juin

Profitez de nos animations de vente

Dans tous nos magasins

Au centre, Hôpital 10 - Rue Pourtalès 9-11 P à 100 m

Serrières, Battieux 2 P

DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES

Pourquoi payer plus cher ?

TAPIS

- en dalles 40 × 40 cm la pièce Fr. 1.60 — **10.—** le m²
- aiguilleté, largeur 200 cm — **14.—** le m²
- bouclé nylon, 400 cm — **21.50** le m²
- anglais à grands dessins en 400 cm — **33.—** le m²

Comparez nos prix de pose imbattables

GRATUITEMENT :

- Livraison
- Prise de mesure
- Présentation des collections à domicile

Benoit

Magasin : Maillefer 25, Neuchâtel - Tél. (038) 25 34 69
Facilités de paiement — Fermé le samedi

Mieux **VOIR** c'est VOIR **RABUS**

Rabus — Rabus Optician Diplômé — Prog. de l'Hôpital 3 (sous les Arcades) 2001 Neuchâtel Tel. (038) 25 11 35

Poissons frais
recommandés cette semaine

Palées et filets

Lehnherr frères
MARIN et NEUCHATEL — Tél. 25 30 92

---

coop Colombier

Demain vendredi 29 juin

?

coop

SERRURERIE A. BRAUEN
Rampes d'escalier - Grilles de fenêtres décoratives
Serrurerie générale
LES GENEVEYS s/ COFFRANE
038 / 57 14 33
NEUCHATEL SERBATEC 24 20 66

TISSUS
modernes en stock
Centre de couture BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

Quelle est la caractéristique spéciale de cette chaussure de marche *Henke* ?

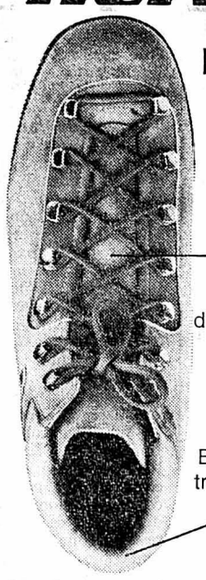

Bedretto
Le bestseller de Henke

Languette étanche d'une conception nouvelle.

Bordure double très confortable.

La chaussure de pointe, au modèle unique, pour promeneurs exigeants.
36/42 fr. 69.80 — fr. 79.80
40/47 fr. 74.80 — fr. 84.80

DESPLAND chaussures
Bevaix Tél. (038) 46 12 46

LAWN BOY
Un produit des fameux chantiers de moteurs nautiques Johnson.

Pour ceux qui aiment le confort

Avec démarrage du bout du doigt.

La mototondeuse américaine avec le Service de qualité suisse.
Le comble de la légèreté, et de la marche silencieuse. Pour de nombreuses années d'usage sûr — ne rouille pas. Du plus petit modèle jusqu'à la grande tondeuse à siège.
LAWN-BOY vente et service :

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

---

coop

Prix nets
Prix vedettes

Cœurs de France 6 pièces Fr. **1.20** net

Tartelettes aux abricots 4 pièces Fr. **2.20** net

Abricots le kg Fr. **1.80** net

Laitues le kg Fr. net **-.60**

Conférence des enseignants des écoles secondaires

Après le casse-tête des promotions et avant l'effervescence des joutes sportives, M. W. Lanz, directeur des Ecoles secondaires conviait mercredi ses collègues et adjoints à une conférence générale.

Avant d'entamer un ordre du jour administratif, M. W. Lanz a salué M. Raymond Spira, président de la commission scolaire qui avait tenu à s'adresser aux enseigants. Il fit un bref exposé après que le directeur ait fait quelques communications, en particulier celle de l'attribution des prix de l'Institut neuchâtelois, destinés à récompenser des travaux de valeur effectués par des classes ou élèves.

C'est ainsi que les Ecoles préprofessionnelles se voient féliciter et reçoivent la somme de 500 fr. pour la réalisation de l'« Opéra pour enfants » de Paul Hindemith ; une classe est récompensée pour son travail de documentation sur le Musée paysan et artisanal et une élève de classique attire l'intérêt pour son étude du développement du poussin.

La commission des courses, après consultation, annonce le statu quo dans l'organisation des courses scolairse, maintenues à raison de deux par années, une en juin avec date fixée, et une en automne, au choix.

M. W. Lanz devait encore donner quelques indications statistiques par rapport aux échecs lors des récentes promotions. Le taux avec 15,7 % est très proche de celui de l'année dernière qui était de 15,2. Les taux donnés par classes varient passablement et les échecs nombreux sont souvent dû principalement à un esprit régnant dans la classe telle dans celle qui enregistre 23,8 %.

Pour M. Raymond Spira, il y avait deux bonnes raisons de s'exprimer lors de cette conférence ; tout d'abord saluer les enseignants en temps que représentant de l'autorité communale et ensuite ouvrir un débat avec les hommes et les femmes qui chaque jour remplissent dans les écoles la tâche qui leur a été confiée par le canton de Neuchâtel. De plus, après une année de présidence, il tenait à exprimer quelques-unes de ses préoccupations, surtout à l'heure où une réorganisation fondamentale de l'école est à faire.

Il rappela en outre que la commission scolaire est l'organe issu du Conseil général qui a le pouvoir d'organiser et d'administrer l'école. Quand elle s'occupe d'horaires, de congés, de semaine de cinq jours, de noms de collèges, elle se mêle de ce qui la regarde. Dans une démocratie telle que la nôtre, l'école est soumise au pouvoirs politiques, et les 15 citoyens de cette ville qui ont reçu mission de diriger l'école, doivent trouver en face d'eux des interlocuteurs valables. Le conseil des maîtres, dont M. R. Spira salue la création, n'est pas à son avis une représentation valable ; seule une conférence générale des enseignants, ou un conseil issu de cette conférence, aura la confiance de la commission scolaire. Reprochant au « Bulletin d'information » du Conseil des maîtres d'afficher des attitudes partisanes face à la commission et aux directions, il exprime encore le désir de chercher ensemble le bonheur des enfants et l'avenir de cette école. Alors en parlant d'une information qui devrait être plus générale, il se fait sans nul doute le porte-parole d'un large public, et son initiative de demander des journées de portes ouvertes est fort intéressante.

De plus, pour lui la commission scolaire est un relais avec le public en général et elle doit être tenue au courant des expériences entreprises dans les classes, et des nouvelles méthodes d'enseignement en application.

La réorganisation qui doit se faire jusqu'en 1975 sortira d'une large consultation faite parmi les enseignants. Elle conduira peut-être à une participation effective à la gestion, tant par les maîtres que par les élèves, mais la décision finale sera du ressort commmunal.

UN CERTAIN MALAISE

Le débat souhaité ne s'amorça pas, faute de réflexe défensif peut-être ou par volonté délibérée de refuser le dialogue.

Si l'on ignore les problèmes entre enseignants et commission scolaire, qui restent internes, on ressent, par contre, dans le public, en général, un malaise face à l'école et son organisation, malaise mêlé d'ignorance et de sentiment d'inefficacité face à une chose qui reste le domaine réservé des maîtres.

Cette attitude faussée à la base rejoint les préoccupations de M. R. Spira et il est heureux de voir une lance jetée dans cette direction. L'école n'est pas que l'affaire des maîtres, elle est aussi celle de la société et ne doit plus rester une chasse-gardée, enfermée sur elle-même, alors que dans tous les autres domaines de larges ouvertures se font.

If

VAL-DE-RUZ

Les musiciens américains sont arrivés à Tête-de-Ran

Arrivés de Paris par le train, les musiciens de l'ensemble « The American Musicians Abroad » qui se sont produits hier soir à la Collégiale et joueront demain à la Chaux-de-Fonds, ont pris leurs quartiers à Tête-de-Ran, pour trois jours. On les voit ici répétant avec l'un de leurs directeurs, en plein nature jurassienne.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Première communion à Cernier

C'est dans une église catholique comble que le curé Vial a célébré dimanche à Cernier une messe de première communion à laquelle participaient 47 enfants, 24 filles et 23 garçons. Comme à l'accoutumée, c'est sur présentation d'une carte qui leur avait été remise que les parents et amis des communiants ont eu accès à l'église toujours trop petite en ces occasions. Cette première communion a été précédée d'une retraite prêchée par le père Fleury, missionnaire. Les communiants ont chanté eux-mêmes la plus grande partie de la messe. Lundi, ils ont visité Notre-Dame des Marches, près de Broc, sous la conduite du curé Vial.

(Avipress G. C.)

VALANGIN

A l'île de Saint-Pierre

(c) Mardi, par une journée splendide, les classes de Valangin accompagnées de quelques parents et membres de la commission scolaire, se sont rendus à l'île de Saint-Pierre. Jeux et baignades ont été le menu principal du jour, tandis que le retour s'est fait en bateau.

Invraisemblable imbroglio

(c) L'an dernier à pareille époque, la société de tir de Valangin-Boudevilliers avait passablement fait parler d'elle : le comité avait démissionné en bloc, car les tireurs du coin manquaient d'intérêt pour ce sport. Grâce aux décisions rapides prises par l'exécutif communal des deux localités, les tirs obligatoires avaient eu lieu évitant ainsi à 70 hommes de se déplacer à Colombier pour les deux journées imposées aux retardataires.

Depuis, la situation n'a pas beaucoup évolué. Le nouveau comité n'est pas en place et la société reste en veilleuse. Le problème délicat des tirs obligatoires est résolu cette année encore puisque la gym-hommes de Valangin s'est chargée de leur organisation !

Ceux-ci ont pu être faits samedi et le bénéfice réalisé (tirs, débit de boissons, restauration) sera versé à la caisse des pupilles et pupillettes... Imbroglio assez invraisemblable dont les heureux bénéficiaires sont en définitive les enfants de Valangin !

Quoi de neuf à Coffrane ?

(c) Comme l'an passé, la Jeune Eglise a organisé samedi un après-midi de délassement pour les aînés de la paroisse.

Un culte, une projection de films et de diapositives, des jeux de société, une collation et surtout beaucoup d'amabilité, laisseront un souvenir durable à ceux qui en ont été les bénéficiaires. Dimanche, avant de partir pour la fête romande des jodleurs à Cernier, le groupe du village participant au cortège qui représentait les fenaisons hier et aujourd'hui, a parcouru les rues du village au son de l'accordéon. Lundi soir, dans le cadre d'un exercice de défense contre l'incendie, contrôlé par le capitaine Niederhauser de Couvet, les premiers secours de Fontainemelon ont été alertés. Bien qu'étant en course d'auto-école à la Dame au moment de l'alarme, le tonne-pompe est arrivé sur les lieux une demi-heure après l'appel téléphonique !

Lundi soir également, la commission scolaire s'est réunie pour examiner les résultats des examens et procéder aux promotions. Neuf élèves de cinquième année quitteront définitivement le collège du village, trois continueront leur écolage à la Chaux-de-Fonds et six en moderne préprofessionelle aux Geneveys-sur-Coffrane. Avant la Fête des promotions et les grandes vacances qui sont à la porte, les élèves donneront encore une soirée scolaire vendredi et procèderont lundi au ramassage de papier au profit des courses scolaires. Le lendemain, si le temps est favorable, ils partiront en course en autocar pour visiter le zoo de Crémines avant de monter à pied au sommet du Weissenstein.

LE LOCLE

Grande tournée d'été du TPR

(c) Le Théâtre populaire romand a inauguré sa grande tournée d'été en plein air, avec « Les Folles affaires d'Ivar Kreuger ». La première représentation a été donnée le 23 juin à Neuchâtel et nous en avons donné le compte rendu dans notre édition du 26 juin. Après Boudry, Saint-Aubin, Fleurier, la troupe s'arrête aujourd'hui dans la cour du collège des Jeanneret, (en cas de pluie, les comédiens se rendront à la salle du même collège). Puis samedi, ils seront à la place du Marché à la Chaux-de-fonds (ou en cas de mauvais temps, l'Aula des Forges). Le périple dans le Jura neuchâtelois se terminera le 5 juillet aux Ponts-de-Martel.

LES PETITS-PONTS

Décès de la doyenne

(c) Lundi est décédé Mme veuve Fernand Maire-Haldimann qui aurait fêté son 85me anniversaire le lendemain ! Mme Maire domiciliée aux Petits-Ponts, était la doyenne de la commune ; elle jouissait d'une lucidité remarquable et s'adonnait à chaque occasion offerte à son hobby préféré : le jass ! Mme Maire était veuve depuis 1968.

La nouvelle doyenne, qui fêtera son 85me anniversaire le 17 août est Mme Rose Robert-Jeanneret, également veuve, habitant Brot-Dessus.

DOMBRESSON

Les autorités visitent le domaine communal

(c) Samedi, les autorités de Dombresson et le personnel ont visité une partie du domaine communal, la station de pompage des Prés-Royers et celle de Sous-le-Mont. A la métairie de Freinisberg, les participants ont mangé le saucisson cuit sous la cendre et l'après-midi ils ont visité le chantier du collège de la Joux-du-Plâne, le chemin Ducommun, et le collège des Vieux-Prés. Une collation servie au chalet des Planches a mis un terme à cette journée.

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général siégera le 3 juillet au collège. A l'ordre du jour de cette séance : la nomination d'un membre au comité du home « Mon Foyer » et une demande de crédit pour le surfaçage des routes du Rin, des Vieux-Prés et de la cour du collège.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Le tournoi de football de la Sagne

Le cinquième tournoi de football de la Sagne s'est déroulé dans des conditions atmosphériques déplorables mais la bonne humeur fut de la partie tout au long de ces deux journées. Le samedi après-midi, huit équipes de 4me ligue s'affrontaient sous les ordres des arbitres, MM. Lebet et J. Barras. C'est le Hockey-club de la Métropole horlogère qui sortit vainqueur en battant en finale SBS-la Chaux-de-Fonds par 1 à 0. Voici le classement : 1. HC-la Chaux-de-Fonds ; 2. SBS-la Chaux-de-Fonds ; 3. Cressier-sur-Morat ; 4. Les Brenets I ; 5. la Chaux-de-Fonds II ; 6. Tesserete ; 7. les Brenets II ; 8. Gorgier.

Le dimanche, neuf équipes s'alignaient pour le tournoi de 3me ligue sur un terrain quasi impraticable, sous l'arbitrage de MM. Giger, Prince, Beck et Douillot. En finale, Bôle et la Sagne firent match nul 1-1 et c'est aux penalties que Bôle l'emporta. Le classement a donné les résultats suivants : 1. Bôle ; 2. La Sagne ; 3. Paci ; 4. Combetta-Marly ; 5. Union sportive de ,Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle) ; 6. la Brévine ; 7. les Breuleux ; 8. le Cerneux-Péquignot ; 9. S.G.T.

L'équipe de la Brévine s'adjugea le trophée du fair-play, tandis que la Sagne gagnait le challenge des meilleurs buteurs. Le président du club de football, M. Jean-Louis Kehrli remercia toutes les équipes de leur sportivité et remit des prix à chaque équipe participante. Puis M. Julien Junod, conseiller communal, apporta le message des autorités et releva le bel esprit que revêtait une telle manifestation en souhaitant que l'an prochain, le soleil soit de la partie... pour s'implifier le travail des organisateurs ! Des repas chauds furent servis durant la journée à la cantine du terrain.

Grâce à Musica-théâtre et à l'ADC

Soleil, musique et sport distrairont les Chaux-de-Fonniers restés au bercail

De notre correspondant :

Les vacances d'été ne sont plus celles d'autrefois. Du moins pour ceux qui restaient dans la Métropole horlogère. Car une tradition a aujourd'hui presque disparu : celle d'une ville aux rues désertes, aux magasins hermétiquement fermés, aux parcs abandonnés. Seule, peut-être, la piscine continuait à vivre tandis que derrière les persiennes closes des appartements, l'ombre s'installait pour plusieurs semaines.

Les vacanciers, disposant parfois du libre choix, partent en juin, voire en automne découvrir d'autres horizons. Beaucoup préfèrent rester chez eux, estimant que l'été reste l'une des plus belles saisons de la montagne. Ils sont rejoints en cela par tous les amoureux de la nature qui retrouvent ici le calme et la tranquillité, le charme d'une promenade sur les côtes sauvages du Doubs. De ville « morte », la Chaux-de-Fonds est devenue une cité ou l'animation sans être débordante, n'en reste pas moins sympathique.

Tout naturellement, on s'est tourné vers les divertissements. Une expérience avait été tentée, l'année dernière, avec la venue de jeunes musiciens étudiants américains. Un seul concert avait réuni plus de 700 auditeurs. C'est pourquoi, décidant de récidiver, Musica-théâtre et son directeur, M. Jean Huguenin, en collaboration avec l'ADC - Office du tourisme a mis sur pied une série de cinq concerts gratuits à la salle de musique ces deux prochains mois. La première représentation aura lieu vendredi, les autres les 9, 14 et 21 juillet et le lundi 13 août.

TOURNÉE EN EUROPE

Ces concerts seront donnés par de jeunes instrumentistes et chanteurs de diverses universités américaines qui, à leurs frais, participent à cette tournée en Europe sous la désignation générale de « The Young America Musicians Abroad ». Ils ont été sélectionnés pour leurs qualités musicales et l'intérêt qu'ils portent aux échanges entre les peuples. Cinq concerts, cinq surprises aussi, puisque les formations compteront jusqu'à 180 participants, comme celle qui se produira vendredi. « L'American Youth Symphonic Band and Chorus », dirigé, pour l'orchestre, par Clifton Williams, et pour le chœur, par Richard Bullman. Que dire des programmes offerts cet été : les œuvres sacrées et profanes, compositeurs classiques et auteurs de musique populaire, jazz, Beethoven et Mozart y feront bon ménage.

Et pour ces jeunes Américains, ce sera la possibilité de découvrir une région où la nature se marie à l'art. C'est ainsi que l'ADC organisera après chaque concert, une petite réception au foyer du théâtre au cours de laquelle chaque musicien recevra un livre-souvenir de la ville. Là ne s'arrêtera pas l'activité estivale car on annonce, dans un secteur différent, cinq rencontres internationales de hockey aux Mélèzes.

Joutes sportives et Fête de la jeunesse pour terminer l'année scolaire en beauté

Depuis mardi, l'Ecole secondaire est à l'heure du sport pour les premières éliminatoires des Joutes sportives. Avec un bref repos pour célébrer la fête de la jeunesse, les finales sont fixées à la semaine prochaine. Samedi, le cortège habituel verra défiler les classes enfantines dans leurs atours originaux et envoyer leurs gracieux et timides sourires aux parents, amis et curieux rassemblés le long de l'Avenue : elles défileront au son de plusieurs fanfares, celle des Cadets, des Armes-Réunies, de la Lyre, de la Persévérante, de la Croix-Bleue et du Noirmont.

Un autre plaisir, plus profondément vécu par les élèves, mais auquel le public est également convié, occupera tous les sportifs la semaine prochaine.

Animation, émulation et même plus si l'on sait que les responsables ont reçu 4830 inscriptions pour 2000 élèves, ce qui fait que chaque élève participe à plusieurs catégories qui sont aussi nombreuses : saut, lancé, relais, natation, tous les sports collectifs, tels football, basketball, handball, et demi-fond. Cette dernière discipline est introduite pour la première fois et comporte une course de 600 m pour les flles et de 1500 m pour les garçons.

Pour leur neuvième édition, les Joutes sportives bénéficient d'une expérience menant à une organisation de plus en plus parfaite, non seulement en ce qui concerne les horaires, la coordination des diverses disciplines sur le terrain, le placement et l'évacuation des participants, et d'autres points purement pratiques. Les responsables veulent aussi qu'en plus d'un déroulement ad-hoc, ce soit la fête. Fermeté dans les règles, pas de tricheries, mais aussi compréhension et partage moral des succès et échecs des élèves.

On s'attend spécialement à ce que les derniers arrivés du demi-fond, franchissent la ligne dans un état où le physique supplantera encore un moral des plus noirs et un consolateur, désigné officiellement, aura la tâche de remettre dans l'ambiance, de rigueur en de telles journées, ces malchanceux, ou ces sportifs sans entraînement.

Au vu de l'affluence escomptée, le public est aussi l'objet de recommandation en matière de discipline afin de ne pas entraver le déroulement des jeux. N'oublions pas que pour les élèves c'est une affaire sérieuse où chaque point compte et l'esprit d'équipe brillera tout particulièrement puisque les résultats sont comptabilisés par classe.

if

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, La Guerre des boutons, (enfants admis).
Eden : 20 h 30, Le Mur de l'Atlantique, (dès 12 ans).
Plaza : 20 h 30, Une saison en enfet, (16 ans).
Scala : 19 h, Le Survivant, (16 ans) ; 21 h, Le Rempart des béguines, (16 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-Club bar 72 : 21 h à 4 h.
Le Scotch : 21 h à 2 h.
La Boule d'Or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Domino : 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour cause de transformations.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée des beaux-arts : acquisitions récentes et les collections.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end).
Musée des beaux-arts : les maîtres et les œuvres de l'école d'arts appliqués de la ville.
Collège de Bellevue : dessins d'enfants « Paysages imaginaires ».
Galerie du Club 44 : peintres naïfs suisses.
Galerie du Manoir : peintures et sculptures de Raymond Dauphin.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Robert, Léopold-Robert 66, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATION. — **Club 44 :** 20 h 30, forum sur les perspectives d'aménagement du Crêt-du-Locle.

Le Locle

CINÉMA
Casino, 20 h 30 : Le journal intime d'une femme mariée (18 ans).
EXPOSITION
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Reinhoud, sculptures Brihat, photographies.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Le feu dans les combles d'un immeuble

De notre correspondant :

Un incendie s'est décaré, hier vers 15 h 20, vraisemblablement dans un appartement situé sous les combles de l'immeuble Temple-Allemand 83. Les premiers secours ont été alertés mais, devant la gravité du sinistre, deux groupes du bataillon des sapeurs-pompiers furent également appelés. Au total, près de 30 hommes ont participé à l'intervention et quatre lances ont été mises en batterie.

Le feu, après avoir ravagé les combles du 83, passa à l'immeuble 85. Mais après une heure d'efforts, tout danger était écarté.

Les dégâts sont assez importants, non seulement dans les combles où tout le faite du toit a dû être démonté, mais aussi dans les étages supérieusr de l'immeuble No 83 dont les appartements ont souffert à la suite d'infiltration d'eau.

Il est cependant difficile d'articuler un chiffre quant au montant des dommages. On signalera en outre que c'est là l'une des premières alarmes « sérieuses » à être lancées par le nouveau central récemment mis en service et dont l'efficacité a pu être appréciée. Pendant l'intervention, une autre alerte au feu était signalée avenue Charles-Naine 28. Des hommes se rendirent sur place pour constater... qu'il n'y avait rien. S'il s'agit d'une farce, comme d'aucuns le pensent, elle est du plus mauvais goût.

Les causes du sinistre de la rue du Temple-Allemand n'ont pu encore être élucidées. Il semblerait qu'un matelas en feu soit à l'origine de cet incendie.

« Etiquetage » au Musée des beaux-arts

Depuis samedi, le Musée des beaux-arts arbore... de nouvelles étiquettes ! Et ce seul fait imposait un vernissage et justifie une visite, puisqu'il s'agit plus exactement d'un étiquetage complémentaire destiné à marquer des œuvres d'artistes ayant appartenu à l'Ecole d'art appliqué qui fête son centenaire.

On reprend donc avec curiosité l'itinéraire pictural et sculptural du Musée, pour une découverte ou une redécouverte des artistes qui, pendant un siècle, se sont succédés à l'Ecole d'art appliqué et y ont aiguisé leur talent. Sous chacune de leurs œuvres, l'étiquette mentionne leur appartenance spécifique à l'école : enseignant, élèves bijoutier ou graveurs, élèves des cours libres, élèves du cours supérieur. L'itinéraire, jalonné de noms obscurs ou de noms cotés, passe notamment par la virulence de L. R. Nicoïdski, par les portraits étrangement sévères et froids de Ph. Humbert, par la maîtrise de Georges Dessouslavy, de Ch. L'Eplattenier, d'Hubert Queloz et par bien d'autres, pour aboutir tout naturellement à Le Corbusier, à ses brillants « musiciennes » et à sa belle « Femme au peignoir ».

On peut encore admirer par la même occasion les deux Erni et le fier guerrier de Marignan, de F. Hodler, qui ornent la salle V. Ce petit crochet à l'itinéraire que propose l'école des arts appliqués vaut son pesant de beauté.

B.

(Avipress - M.-A. Robert)

Informations horlogères

Un «trou» de 18 millions de francs, des anglais «Philanthropes»: va-t-on vers le naufrage corps et biens ?

De notre correspondant :

C'est demain vendredi que le tribunal de commerce de Besançon statuera sur le sort de Lip faisant ainsi suite à la décision prise le 22 juin par les administrateurs provisoires de déposer le bilan. Décision attendue avec anxiété par les 1300 ouvriers qui depuis 73 jours luttent pour obtenir que la première usine d'horlogerie française ne disparaisse pas corps et biens dans la liquidation d'un lourd passif.

Le tribunal, qui jugera sur pièces, n'a en effet que deux possibilités. La première consiste, bien sûr, après avoir considéré l'inanité des possibilités de redressement, de déclarer toutes solutions éventuelles non satisfaisantes et de mettre l'affaire en faillite. Est-ce possible ? Le passif est actuellement de 18 millions de francs. Depuis 70 jours, l'usine ne tourne pas ou presque pas, mais le climat passionnel qui est désormais celui dans lequel évolue cette affaire est tel que la chose paraît psychologiquement impensable.

A Besançon où Lip fut longtemps le chef de file d'une industrie prospère, les positions en faveur des ouvriers de Palente se durcissent de jour en jour. Aux compteurs Schlumberger, les deux syndicats CGT-CFDT ont lancé un ordre de grève générale si le tribunal néglige de quelque façon que ce soit les intérêts des travailleurs. Même réaction à l'usine Rhodiacéta dont les syndicats demeurent vigilants, et dans bien d'autres entreprises encore.

Reste la possibilité à laquelle tout le monde aspire qui consisterait à trouver des partenaires désireux d'assumer le moratoire d'une nouvelle société supervisée par un syndic.

L'IDI PROMOTEUR DE BOUÉES DE SAUVETAGE ?

Mais quels seront ces partenaires et existent-ils ? La société suisse Ebauches S.A. qui détient 43 % des actions s'est déclarée prête à s'associer avec tout partenaire présentant des garanties suffisantes. L'Institut de développement industriel (... que les banques viennent de renflouer) peut-il tenter cette aventure ? On le prétend. Encore qu'on ne sache pas officiellement si son rôle consiste à aider les sociétés à promouvoir leur expansion ce pourquoi il semble avoir été créé ou à lancer une bouée de sauvetage à celles qui sont contraintes à boire le bouillon...

LES ANGLAIS : MYSTÈRE...

Et puis après tous ces noms de maisons multinationales avancés prudemment, la démarche de représentants des deux sociétés Tesbourne (anglaise) et Golschneider (américaine) a ranimé mardi d'autres espoirs. Mais M. Marshall, qui parla aux noms des deux trusts, a-t-il emporté dans sa serviette suffisamment de preuves de la viabilité et de la rentabilité de Lip après la journée qu'il a passé à Besançon ? N'était-ce pas un excès de fair-play pour un futur patron que d'assurer les ouvriers de sa considération et de son estime pour la lutte engagée et même pour la vente des montres qui à ses yeux ne représente pas un vol ? Tout cela ressemble trop à un conte de fée pour que l'on puisse y croire vraiment.

Alors, aujourd'hui, chez Lip, on s'interroge.

LE TRÉSOR DE GUERRE

Hier après-midi, d'ailleurs, les syndicats répondant à une invitation du président du tribunal de commerce, M. Picard, ont eu avec ceux-ci une longue discussion. Le président Picard leur a proposé d'échanger les salaires de juin et les congés payés contre le stock de montres « gelé » évalué à un milliard d'anciens francs que les ouvriers détiennent depuis le début du conflit. Cela représentait leur trésor de guerre qu'ils escomptaient échanger au moment de la solution finale, à condition que celle-ci bien sûr leur donnât satisfaction.

TROC... ET P.C. !

Mais les syndicats, qui n'ont pas apprécié cette proposition, en ont formulé une autre : échanger les 140 millions de fr. obtenus par la « vente sauvage » des montres contre la paye de juin et les congés payés. Un nouveau rendez-vous a été fixé à vendredi matin au cours duquel une décision devrait être prise à propos de cette transaction.

Par ailleurs, à Besançon, aujourd'hui, les ouvriers Lip qui ne cessent de recevoir de toutes parts des encouragements pour continuer leur lutte, ont reçu la visite de Mme Jacqueline Chonavel, députée de la Seine-Saint-Denis et maire de Bagnolet qui était accompagnée de M. René Rieubon, député des Bouches-du-Rhône, maire de Port-Bou, tous deux élus communistes. Ils ont également reçu la visite de M. Garry Davis, le fameux citoyen du monde...

Exportations horlogères : reprise « encourageante »

En mai 1973, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 278,1 millions de fr. contre 228,3 millions de fr. en avril 1973 et 218,7 millions en mai 1972. Durant le mois en question, 6,8 millions de montres et de mouvements, valant 243,7 millions de fr., ont été livrés à l'étranger, contre 5,8 millions de pièces représentant 200,3 millions de fr. en avril 1973 et 5,9 millions de pièces d'une valeur de 193,9 millions de fr. en mai 1972.

De janvier à mai 1973, les exportations horlogères ont atteint le total de 1194,1 millions de francs. Elles ont ainsi augmenté de 187,6 millions de francs, soit de 18,6 % par rapport au niveau de l'année précédente. Quant aux ventes de montres et de mouvements à l'étranger, elles ont porté sur 30,8 millions de pièces, valant 1043,7 millions de francs. Le nombre des pièces exportées s'est accru de 13,6 % par rapport au résultat de la période correspondante de 1972.

La Chambre suisse de l'horlogerie souligne cependant que cette évolution doit être appréciée de manière nuancée et prudente. D'une part, la période de référence (janvier-mai 1972) ayant été caractérisée par une stagnation des exportations horlogères, le taux d'expansion relevé cidesssus n'a qu'une valeur indicative. En fait, l'amélioration moyenne — calculée sur les deux périodes correspondantes — s'est situé au niveau de 7 %. D'autre part, de lourdes incertitudes pèsent encore sur l'avenir du commerce mondial, dont l'industrie horlogère est étroitement dépendante. La reprise que reflètent les chiffres précités est néanmoins encourageante, même si elle s'explique partiellement par la reconstitution des stocks.

Usego – plus avantageux qu'un discount!

	Prix indicatif	Prix discount	Prix net Usego
Ambre solaire, mousse atomiseur	~~6.80~~	~~4.60~~	**4.45**
Ambre solaire, huile flacon	~~4.80~~	~~3.25~~	**3.15**
Nivea boîte familiale	~~3.80~~	~~2.45~~	**2.20**
Fenjal Classic Cologne flacon	~~7.80~~	~~5.40~~	**5.25**
Tampax Super paquet	~~2.25~~	~~1.45~~	**1.40**
Rexona sec Antitranspirant atomiseur	~~5.30~~	~~3.40~~	**2.95**
Bac spray for men atomiseur	~~6.90~~	~~4.45~~	**3.95**
Kleenex, serviettes de papier carton	~~1.90~~	~~1.20~~	**1.10**

Les prix les plus bas et ce à proximité immédiate – chez votre détaillant Usego!

Usego

tout près de chez vous

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil général de Couvet acceptera, peut-être, la fin des « ruines romaines »

De notre correspondant:

Le Conseil général de Couvet tiendra une séance extraordinaire, le 6 juillet sous la présidence de M. Gilbert Bourquin. L'ordre du jour ne comprend pas moins de quinze points : appel ; procès-verbal de la séance du 4 mai; communication du Conseil communal; réfection définitive du chemin du Mont-de-Couvet (demande d'un crédit de 161.760 fr. 55); achat d'un véhicule automobile pour les travaux publics (crédit de 29.600 fr.); réfection de la toiture et des façades de l'immeuble Louis Pernod 6 (crédit de 66.000 fr.); extension du chauffage et aménagement d'un local dans l'immeuble des anciens abattoirs (crédit de 45.000 fr); achat de terrain pour l'aménagement d'un chemin au Rossier; vente d'une parcelle à M. Alfred Kipfer ; achat d'une parcelle de terrain à M. André Adam ; pose d'un câble pour l'alimentation de l'Ecole technique (49,635 fr.) ; achat et pose d'un transformateur destiné à alimenter l'usine A. Bourquin et Cie (crédit de 16.200 fr.) ; réaménagement de la station transformatrice de la Rochetta (crédit de 15.072 fr.) ; pose de nouvelles conduites d'eau (31.281 fr.) ; divers. Le Conseil général est informé officiellement que la vice-présidence du Conseil communal est assurée jusqu'au 31 mai 1974 par M. Pierre Jeanneret.

VERS LA FIN DES « RUINES ROMAINES »

Le 11 septembre 1965, le talus de la gravière située au nord de la rue de la Gare (CFF), s'effondrait et un mur de soutènement cédait. Le glissement s'étendit au nord de ce mur mettant la route du Mont-de-Couvet en mouvement. Des mesures provisoires de sécurité furent prises dans cette région. L'état des lieux est pourtant resté le même jusqu'à ce jour ! « Les ruines romaines» comme elles sont appelées à Couvet, ont donné lieu à de longues discussions entre les parties intéressées. La gravière appartenait alors à l'Etat qui avait donné la permission à la commune re prélever des matériaux. La détermination des causes et des responsabilités de cet éboulement fut fort longue et de nombreuses interpellations à ce sujet furent débattues devant le Conseil général et une pétition fut même lancée. Finalement une convention a été établie et a pu être signée. Elle détermine les dommages subis, la façon dont les travaux de remise en état auront lieu, le coût des dépenses initiales (expertises, travaux provisoires, etc.) et la clé de répartition des frais. Précisons que les frais initiaux se montent à 32.510 fr. 55 et que l'Etat en supportera 60 %, la commune 40 %. Le projet de réfection qui va être entrepris porte sur les points suivants : assurer la stabilité de la route communale du Mont-de-Couvet et aménager les remblais inférieurs. Les travaux projetés sont : construction de murs de protection contre les façades nord et ouest de la maison de l'hoirie Bourquin ; drainage longitudinal au pied du remblai actuel avec pose de drains complémentaires à l'intérieur même du remblai ; mise en place par étape d'un nouveau remblai à pente minimale avec évacuation des matériaux de mauvaise qualité remplacés par des matériaux provenant de l'excavation du tunnel de la Clusette ; reconstruction de la route communale. Le devis qui sera soumis au législatif se monte à 129.250 fr., y compris un poste « divers et imprévus » de 15 %, l'exécution comportant des risques en raison des venues d'eau.

Signalons qu'aucun honoraire n'a été prévu ni pour l'élaboration du projet ni pour la direction des travaux. L'inspection cantonale des forêts a été désignée comme maître de l'ouvrage. Le projet a été réalisé par le service des ponts et chaussées. La couverture éventuelle de terre végétale et le reboisement du talus ne sont pas pris en compte dans le devis.

UNE NOUVELLE JEEP

La jeep des travaux publics date de 1960; son compteur marque 80.000 kilomètres. Ce véhicule ne peut plus être utilisé avec les sécurités voulues; il ne pourrait pas passer l'expertise sans de gros frais. Comme les travaux publics assument depuis peu le transport des élèves à la Nouvelle-Censière, il est urgent d'avoir une jeep parfaitement en ordre. Le crédit se monte à 32.103 fr., moins la reprise de l'ancienne jeep pour un montant de 2503 fr., soit 29.600 francs.

RÉFECTION D'UN IMMEUBLE

Une somme de 66.000 fr. est nécessaire pour la réfection extérieure de l'immeuble Louis Pernod 6. Le devis se compose de six postes, à savoir : charpente-couverture : 14.200 fr.; ferblanterie : 8350 fr. ; menuiseries extérieures : 7950 fr. ; échafaudages et peinture : 23.800 fr. ; imprévus divers, travaux de maçonnerie : 5500 fr. ; frais et honoraires : 6200 francs. Nous reviendrons sur les autres points de l'ordre du jour.

F. Jt

A l'usine d'incinération

(c) Une équipe de cantonniers a procédé dernièrement à la remise en état des lieux situés autour de l'usine d'incinération de la Rochetta. Cent vingts fûts d'huile (pleins) ont été triés, regroupés et alignés. Toutes sortes d'objets ont par ailleurs été rassemblés, eux qui traînaient un peu partout !

Noces d'or

(c) Samedi, M. et Mme Hermann Perrinjaquet ont fêté l'anniversaire de leurs 50 ans de mariage. C'est le 23 juin 1923 que leur union avait été bénie au temple de Couvet. Ces noces d'or ont été célébrées en famille.

Après une course

(sp) Nous avons relaté la semaine dernière que les retraités de l'usine Dubied avaient participé à une course à la Petite-Scheidegg. Relevons à ce propos que l'entreprise a participé pour un montant de 20 fr. par personne aux dépenses, mais que le solde a été pris en charge par les retraités eux-mêmes !

Deux démissions à la commission de l'ETC

(c) Faisant partie de la commission de l'ETC depuis plusieurs législatures, président depuis juin 1972, M. Robert Jeanneret a donné sa démission. Il en est de même pour M. Heinz Heiniger qui occupait le poste de vice-président de ladite commission depuis juin 1972.

Réception des pupilles

(c) La section des pupilles de la SFG de Couvet dont la nouvelle bannière a flotté pour la première fois hors du village, a participé à la fête cantonale des Ponts-de-Martel. A son retour, un cortège emmené par deux tambours a parcouru, en début de soirée, la Grand-Rue et la réception officielle a eu lieu au local de la SFG, l'hôtel Central. Le président, René Winteregg a félicité le moniteur Willy Robert et les 34 participants à la fête. Le moniteur a expliqué que la section s'était fort bien classée en catégorie I (section de 24 pupilles et plus). En concours individuels, voici les résultats : artistique, jeunesse II : 6me, Luc-André Thiébaud ; 8me, Eric Fivaz ; jeunesse I : 27me, Denis Cand ; 28me, Jean-Paul Jeanneret ; 29me, Francis Renaud ; athlétisme A : 3me, Francis Thiébaud, sélectionné pour la finale romande des pupilles à Genève ; catégorie B : 15me, Tony Bouquet ; 18me, Sandro Monterastelli ; 49me, Didier Schmid ; catégorie C : 5me. Dominique Fivaz ; 6me, Didier Heyer ; 12me, Thierry Jeanneret, sur 146 concurrents...

Après avoir remercié le sous-moniteur Denis Perrin, M. Willy Robert a remis la cuillère d'assiduité aux pupilles méritants ; pour zéro absence à Didier Schmid, Luc-André Thiébaud, Christian Rosetti, ualberto TQERZIANI, Thierry Jeanneret, Laurent Arnold et Patrice Renaud ; pour une absence à Didier Barraud, Pascal Simonin, Alain Hofmann, Jean-Luc Robert, Christian Heiniger, François Renaud.

Place de sport aménagée à l'entrée ouest du village

(c) Les abords immédiats de la patinoire de Couvet et la place située au lieu dit « Les Champs-Saint-Pierre » à l'entrée ouest du village ont été nettoyés par les employés du service des travaux publics. Cela en avait bien besoin. Cette place a été entourée par quelque 200 mètres de chabouris. Des buts de football sont en train d'être posés et la patinoire servira de terrain de basketball. Des caisses à sable sont également prévues.

Toute cette région deviendra donc une place de jeu et de sports ouverte aux enfants et spécialement à ceux habitant les nouveaux quartiers. M. Jean-Louis Gehret, chef cantonnier, a aussi l'intention de poser quelques bancs aux Champs-Saint-Pierre.

Le tournoi à six du F.-C. Couvet

Plusieurs erreurs ont malheureusement été commises lors de la correction du papier intitulé : « Le tournoi à six du F.-C. Couvet » qui a paru dans notre édition de mercredi. Notre correspondant avait écrit ceci au sujet des demi-finales : « Les demi-finales ont été passionnantes. Elles ont vu la victoire de Cossonay qui a battu Les Louis (Neuchâtel) par 1 à 0 et de Pic Double (Couvet) qui a battu l'Université de Neuchâtel par le même score ». Et plus loin, concernant la remise des challenges, Pic Double a non seulement gagné le challenge « Yves Münger » attribué à la meilleure équipe du tournoi mais également le challenge « Willy Perrin » attribué à la meilleure équipe de Couvet.

Délégation communale au château de Môtiers

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal a désigné la délégation qui représentera Couvet à la fondation du château de Môtiers : MM. Claude Emery, président de commune (suppléant : M. Michel Barraud) et René Krebs, conseiller général. Par ailleurs, M. Pierre Jeanneret, vice-président du Conseil communal, représentera Couvet au conseil d'administration de la société coopérative de la piscine du Val-de-Travers.

Médaille Henri Dunant pour deux Covassons

(c) Dernièrement à Lucerne, MM. Philippe Roy et Maurice Rochat ont reçu la médaille Henri Dunant, pour quinze ans d'activité au sein du comité de la section de Couvet de l'Alliance suisse des samaritains. M. Roy a fait partie du comité pendant ces 15 dernières années et M. Rochat est le moniteur de la section.

Vol de géraniums au cimetière !

(c) Depuis quelque temps, on signale des vols de géraniums au cimetière de Couvet. Non seulement des tombes ont vu plusieurs de ces plantes disparaître, mais également des géraniums placés dans des vases à fleurs aménagés par les employés de la commune.

Le sans-gêne, l'impolitesse et la grossièreté n'ont vraiment plus de limite.

Tournoi « Jeunesse » de basketball : deux challenges FAN attribués

Le tournoi « Jeunesse » de basketball 1973 s'est pousuivi samedi à Fleurier. En catégories D et E (apprenties et jeunes filles), l'équipe du collège régional de Fleurier (EPNI) a battu « Les Brindacïers » (gymnase) par 26 à 24 et « Fines Fleurs » (collège P. de Couvet) par 40 à 24. L'EPNI a gagné le challenge « Basketball-club de Fleurier » et l'équipe des Brindaciers, celui offert par M. François Gubler.

En catégorie F (filles nées en 1958, 1959 et 1960), « Les Dolly Pops » (collège régional de Fleurier) ont battu deux fois « Les Gybs » (collège préprofessionnel de Couvet) par 54 à 20 et 78 à 18. L'équipe des Dolly Pops a gagné le challenge « François Gubler ».

MINI-BASKET

En mini-basket, chez les garçons trois équipes étaient inscrites ; Fédérale Lugano (Fleurier) a battu successivement Les Vers luisants (les Verrières) par 86 à 6 et Apollo VIII (Fleurier) par 41 à 12. Fédérale Lugano a gagné le challenge de la FAN et Apollo VIII, celui de l'ACNBA. Chez les filles, les Stromphettes (Fleurier) ont dominé, battant Les Sept Nains et Les pique-niqueuses. Ces fillettes ont gagné le challenge « François Gubler » et les Sept Nains, celui de la FAN.

Le responsable de ces tournois, M. François Gubler, regrette qu'il n'y ait pas plus d'équipes inscrites en mini-basket. Sur les six formations, trois venaient des Bayards et des Verrières, ce qui est fort réjouissant. Dans la catégorie garçons (mini-basket), la finale entre Apollo VIII et Fédérale Lugano a été passionnante et d'un très bon niveau. Par rapport à l'année passée, les tournois « Jeunesse » sont en régression en ce qui concerne la participation, mais en progression quant à la qualité du basket. C'est un point positif.

Fyj

Réduction de 5 % sur les impôts ?

L'exécutif de Noiraigue dira bientôt ce qu'il en pense

De notre correspondant :

Le Conseil général de Noiraigue siégera le 5 juillet. Le Conseil communal demandera tout d'abord la nomination d'une commission de cinq membres pour l'étude du problème des archives. On se souvient qu'à deux reprises, le Conseil général a refusé les crédits qui lui étaient demandés le premier de 14.000 fr. destiné à l'aménagement et à l'équipement d'un local, le second de 3100 fr. qui aurait permis d'équiper le bureau communal d'une méthode et d'un matériel de classement moderne et pratique, cette réalisation constituant une première étape. Le Conseil communal estimant que le problème ne peut plus être différé demandera à une commission de l'examiner et de trouver une solution.

Lors de la séance du 25 mai, une motion avait été déposée par MM. Hervé Joly, Laurent Démarchi, Fernand Droux et Walther Thomi demandant une réduction de 5 % sur les impôts de 1973. Acceptée, elle fut renvoyée au Conseil communal qui y répondra jeudi et qui demandera un crédit de 35.000 fr. pour la réfection du toit de la ferme des Oeillons. Le chef du service des bâtiments avait annoncé déjà qu'une étude était en cours. Toutes les possiblités techniques et financières pour résoudre la question ont été examinées. La couverture du toit devra être entièrement refaite. La poutraison, le lambrissage et le lattage actuels pouvant être pratiquement sauvés, il s'agira de poser une sous-couverture sur laquelle viendra un nouveau lattage permettant de recevoir une couverture en tuiles béton du genre flamand offrant toute garantie. Il y aura lieu également de modifier les plafonds d'avant toit, des virements des tablettes de chéneaux et des chéneaux.

UN IMPÉRATIF : L'AMÉNAGEMENT

Un deuxième crédit de 8000 fr. sera sollicité pour financer l'étude du plan d'aménagement et du plan d'alignement. Ce crédit complétera ceux déjà accordés d'un montant de 15.600 francs. Le Conseil communal rappelle que le travail entrepris n'est pas terminé en raison des nombreuses modifications apportées tant au plan d'aménagement qu'au plan d'alignement par la commission de développement, le Conseil communal et les différents services de l'Etat. Une somme de 3000 fr. est nécessaire pour payer le solde de la facture de l'architecte-aménagiste tandis que 5000 fr. serviront à rétribuer les travaux qui ont été demandés entre temps et qui sont en partie exécutés. Il s'agit de différentes modifications ayant trait à plusieurs oppositions qui ont été acceptées à la suite de la mise à l'enquête du plan d'alignement. Il n'est pas exclu, déclare le Consil communal qu'une ou plusieurs demandes complémentaires doivent être présentées, ceci dépendant des répercussions qu'entraîneront une nouvelle mise à l'enquête publique.

Le Consil général se prononcera ensuite sur un troisième crédit de 14.000 fr. pour la réfection du chemin des Oeillons, dont l'état laisse à désirer. Proposition est faite de procéder à un reprofilage complet, de remettre le chemin en forme bombée et après un apport de matériaux, de le cylindrer.

TAXE D'ÉPURATION

Au point 6 de l'ordre du jour, le Conseil général reviendra à la perception d'une taxe d'épuration. Un arrêté a déjà été adopté dans ce but le 25 mai, mais le Conseil communal rappelle qu'en cours de séance, il avait retiré son projet au profit de celui de la commission financière. Il en est résulté une certaine confusion aggravée en partie par une omission du président du conseil général et par un ordre du jour assez chargé.

Etant donné l'inéquité certaine faite aux agriculteurs par rapport aux autres couches sociales, le Conseil communal ne pouvait appliquer cet arrêté sans autre, **la pollution des entreprises agricoles étant nettement moins importante que celle des industries.** Contact a en conséquence été pris avec le Contrôle des communes qui a préconisé de réunir le bureau du Conseil général — ce qui a été fait —, d'inscrire à nouveau ce point à l'ordre du jour d'une séance, de demander au Conseil général s'il désire ou non réétudier la question et, en cas d'acceptation, de remettre en discussion le projet d'arrêté de la Commission financière. Si le Conseil général se prononçait négativement, l'arrêté du 25 mai 1973 serait soumis à la sanction du Conseil d'Etat et mis en application. Les divers mettront fin à la séance.

A la découverte des charmes du Creux-du-Van

(sp) Les cours de connaissance de l'environnement neuchâtelois organisés par le département de l'instruction publique dans le cadre des six districts ont pris fin récemment lors d'une réunion centrale organisée à la Ferme-Robert. Par un temps épouvantable, mais grâce à l'organisation due à M. Adolphe Ischer et à ses collaborateurs, les nombreux participants ont tout de même pu apprécier les charmes nombreux de la région du Creux-du-Van.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Le Messager » (16 ans).
Môtiers, château : exposition de tir.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
Fleurier, Le Rancho : bar-dancing.
Couvet, bar-dancing du Pont : Pepe de Cordoba et son guitariste Vicente.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00, ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare tél. 61 10 37 ; les Verrières, banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04, ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

A donner contre bons soins une chienne

CANICHE

croisée, noire, bavette blanche, trois ans, ainsi qu'une petite chienne

APPENZELLOISE

trois mois ;

1 CHATON

noir, six semaines.

Amis des bêtes, tél. 61 19 05.

ROLLEI SL 81
Caméra Super 8
Petite et élégante
Zoom Schneider 1 : 1,8
10,5 - 32 mm
Grand viseur clair
Seulement
Fr. 298.—
Schelling
photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier
N'OUBLIEZ PAS D'ACHETER VOS FILMS AVANT DE PARTIR EN VACANCES

TRAVERS

Le centenaire de la Neuchâtel Asphalte Co

(sp) La Neuchâtel Asphalte Co, qui exploite la mine de la Presta à Travers, fête cette année son 100me anniversaire, puisqu'au bénéfice de la concession accordée par l'Etat depuis 1873. Les manifestations de ce jubilé ont débuté vendredi par une réunion suivie d'un banquet offert à une quinzaine de retraités, dont le plus âgé a 82 ans. Le lendemain, une centaine de collaborateurs actifs et leurs femmes se sont rendus à Estavayer-le-Lac où un déjeuner leur fut servi. A Auvernier, les passagers du bateau, en raison de la pluie, se rendirent en car à la gare pour prendre le chemin de Travers où un nouveau repas avait été préparé. Ensuite se déroula une soirée familière. Les manifestations officielles du centenaire auront lieu en septembre en présence des délégués de l'Etat, des communes et de la direction de Londres.

BUTTES

Réparations en vue à la maison de ville

(c) Le Conseil communal de Buttes se propose de refaire deux chambres et toutes les fenêtres dans le logement du rez-de-chaussée de la maison de ville. C'est pourquoi il sollicite un crédit de 16.000 fr. au Conseil général.

VAUD - VAUD - VAUD

TROIS MAISONS EN FLAMMES À CORCELLES-PRÈS-PAYERNE : LES DÉGÂTS DÉPASSERAIENT LE DEMI-MILLION DE FRANCS

De notre correspondant:

La population de Corcelles-près-Payerne a vécu, de mardi à mercredi, une nuit mouvementée. En effet, si l'incendie s'était déclaré une ou deux heures plus tard seulement, c'eût été une catastrophe. Les bâtiments contigus appartenant à M. Edouard Pradervand, Mme Jeanne Rapin et M. Henri Rapin-Jan, qui ont été la proie des flammes, étaient parmi les plus anciens du village, certaines parties remontant à l'époque de la domination bernoise, d'autres peut-être au Moyen âge. D'autre part, plusieurs maisons d'habitation se trouvant à proximité immédiate, le risque étant grand de voir s'embraser tout un quartier de la localité, situé entre la poste, la cure et l'église paroissiale.

Parmi les immeubles incendiés, seul celui de M. Pradervand était habité par le propriétaire, tandis que le logement du bâtiment de M. Rapin-Jan était occupé par une famille de ressortissant italiens, père, mère et deux enfants en bas âge. Cette famille a pu être hébergée ailleurs, alors que M. et Mme Pradervand trouvaient un refuge chez des parents. Toutefois, une partie du mobilier et des effets personnels est restée dans les flammes.

TACHE DIFFICILE

Dirigés par le capitaine Raymond Rufenacht, les pompiers du village, secondés par le C.S.I. de Payerne et par un détachement de pompiers de cette ville, se sont efforcés de circonscrire l'immense brasier, ce qui ne fut pas chose facile. Ils mirent également tout en œuvre afin de protéger efficacement les trois maisons d'habitation les plus menacées, que quelques mètres à peine séparaient des flammes.

Fort heureusement, la bise était tombée, ce qui a permis d'enrayer plus facilement le sinistre. Les bâtiments abritaient une certaine quantité de fourrage, quelques machines agricoles, des chars, etc., mais pas de bétail bovin. Hier matin, le foin brûlait encore et tout danger n'était pas entièrement écarté. Les pompiers ont été à la brèche durant toute la nuit et la journée d'hier.

PLUS DE 500.000 FR. DE DÉGÂTS

Les causes de cet important sinistre ne sont pas encore connues. Le juge informateur du for, en collaboration avec la gendarmerie et la police de sûreté, mène l'enquête. Les dégâts sont importants et dépasseront probablement le demi-million de francs.

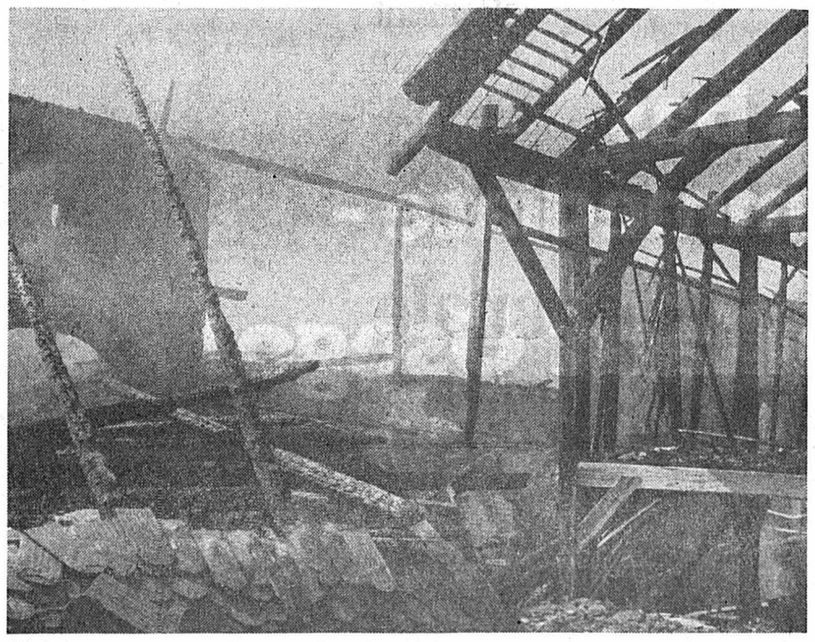

Des ruines qui ont encore fumé une bonne partie de la journée d'hier. (Avipress - Pache)

Seulement 35 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

MEUBLES D'OCCASION
Grand choix - Prix modérés
GRIZE Crêt-de-l'Eau COUVET

Cantine chauffée de Longereuse — Fleurier
Vendredi 29 juin 1973, à 20 h 30
GRAND LOTO
organisé par la fanfare « L'Ouvrière », de Fleurier, en faveur du renouvellement de ses équipements.
SUPERBES QUINES
Télévision, vélomoteur, congélateur, etc.
Abonnement obligatoire à l'entrée : 18 francs.
Pour 2 abonnements : 1 gratuit.
Se recommande : la société.

critique TV — André Gillois

Interrogé par Pierre Bellemare, André Gillois raconte ses souvenirs du temps de guerre, la débâcle, la vie en zone libre, puis Londres et le général de Gaulle. L'homme est vif, sans préjugés, sans parti-pris ; il s'attache à analyser tous les aspects d'une personnalité ou d'une question. En ce sens, ce serait un démolisseur de mythes, s'il n'avait, très ancré en lui, le sens profond du respect humain. André Gillois aime de Gaulle comme il aime Molière. Un véritable culte, mais sans illusion.

Vu à distance, l'appel du 18 juin 1940 semble avoir galvanisé le cœur de tous les vrais Français. En réalité, ses échos furent très limités. Pourtant la presse l'avait publié et chacun l'avait lu, le texte du message comme le texte de l'affiche. Seul, à Londres, dans son bureau, de Gaulle vit arriver un ancien chauffeur au service des Anglais. Je me mets à votre disposition, dit-il au général, après quoi il disparut et on ne le revit plus. Tel fut le premier gaulliste.

Il en vint alors un autre, puis quelques-uns. A fin juin, cent personnes s'étaient inscrites, ce qui était bien peu si l'on songe qu'il y avait alors en Angleterre 10.000 familles et 100.000 combattants français. Chose bizarre, de Gaulle ne tenait guère à rallier tous ces soldats qui peu à peu repartirent pour la France, leurs familles courant le risque de représailles. Quant aux Anglais, ils redoutaient d'avoir une armée qui ne soit pas à leur dévotion.

Si de Gaulle était magnifiquement intransigeant, il était loin encore de s'imposer. Un jour qu'il disait à l'un de ses lieutenants : « En envoyant quelqu'un en France sans m'en parler, vous vous êtes permis de porter atteinte à ma souveraineté », l'autre sourit, quelque peu effaré. « Vous souriez, lui dit de Gaulle, mais vous verrez que j'avais raison ». Le chef de la France libre disait : « J'ai l'habitude de travailler avec des râclures ». Et comme un jour il refusait de répondre à une convocation de Churchill, estimant que c'était au tour du Premier britannique de venir chez lui, il justifia son attitude en disant : « Je suis trop faible pour courber la tête ».

Ce qu'il y a d'assez curieux dans ce portrait du général de Gaulle tracé par André Gillois, c'est qu'il reste en somme énigmatique. Il n'est ni sympathique, ni antipathique ; il est le chef. On comprend dès lors très bien que Churchill ait commencé par l'approuver avec enthousiasme en lui disant : « Puisque vous êtes tout seul, je vous reconnais tout seul », et qu'ensuite il l'ait jugé extraordinairement irritant. Il est tout de même comique de penser qu'à la veille du débarquement, après avoir fait venir de Gaulle d'Afrique du Nord à Londres, Churchill atteignit à son égard un tel degré d'exaspération qu'il ordonna de le renvoyer en Algérie « enchaîné, si nécessaire », si bien qu'il fallut toute la diplomatie d'Eden pour annuler cet ordre.

Autre chapitre très intéressant : l'attitude des Anglais durant la guerre. Sous les bombardements, le peuple anglais garda une discipline admirable. Les taxis s'arrêtaient aux feux rouges ; les gens continuaient à faire la queue en attendant le trolleybus. Si le ravitaillement avait été instauré, dans les restaurants on invitait les clients à ne pas manger pour plus de cinq shillings. L'Anglais obéissait, alors que le Français né malin commençait son repas dans un restaurant et le terminait dans un autre.

A ces renseignements, toujours très objectifs, André Gillois en a ajouté encore beaucoup d'autres qui nous aident à mieux comprendre ce que fut cette époque où l'héroïsme était pain quotidien, si bien qu'on le pratiquait tout naturellement. C'est pour cela, conclut André Gillois, que les Anglais ont gagné la guerre.

P.L.B.

La BCN participe au développement de votre canton...

Votre profit
c'est aussi le profit
de la collectivité

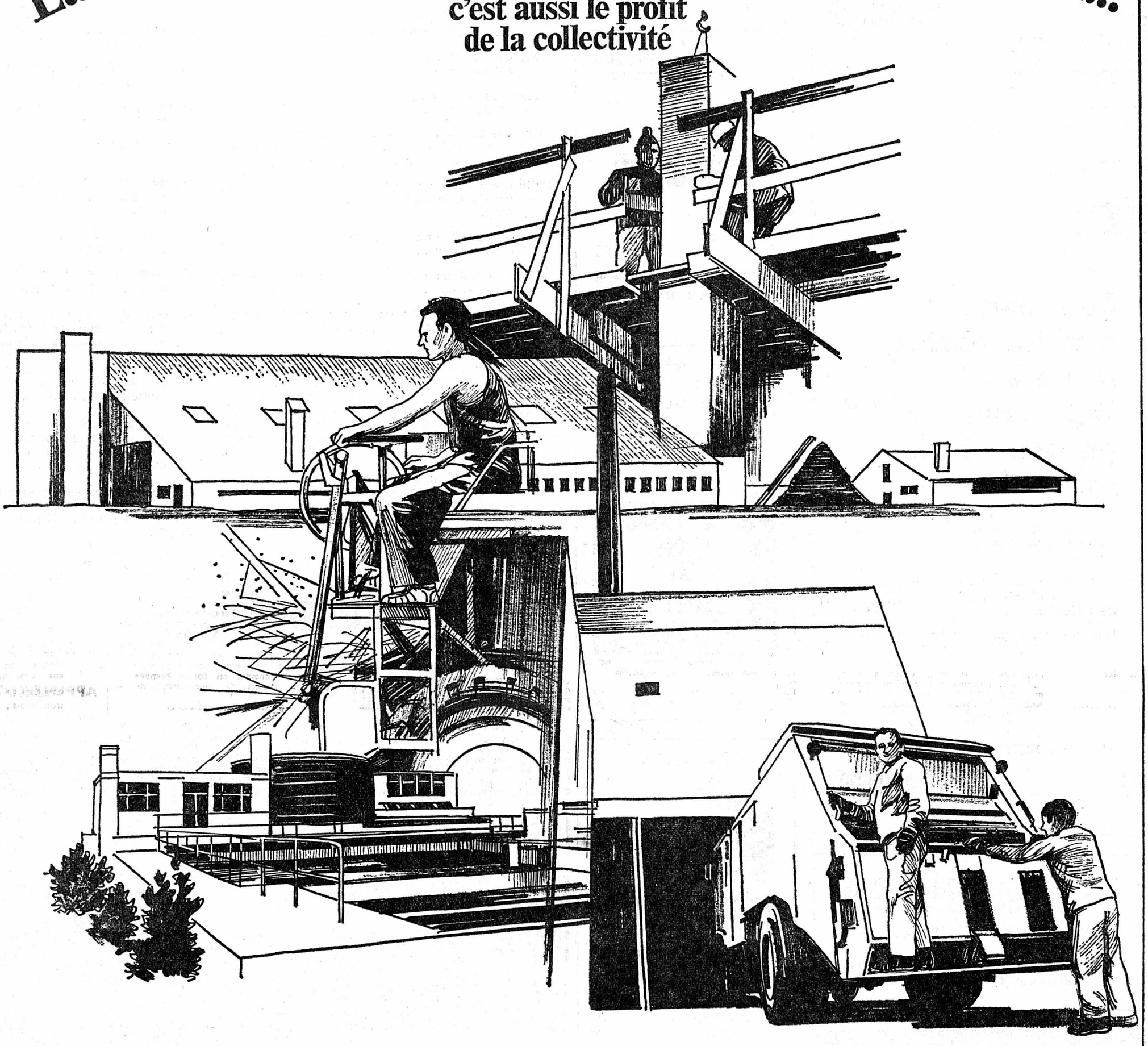

En confiant vos liquidités à la BCN,
vous leur assurez une place privilégiée dans le circuit économique
d'un canton qui est le vôtre.

La BCN joue un rôle de premier plan dans le développement
du canton de Neuchâtel. N'en prenons pour preuves
que les diverses réalisations rurales ou urbaines,
les réseaux routiers, les stations d'épuration des eaux,
l'édification de centres scolaires et hospitaliers.

Il est donc matériellement établi qu'en faisant
confiance à la BCN, vous contribuez non seulement
à votre propre bien-être, mais encore au mieux-être de tous.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Un service personnalisé.

Accidents
Helvetia-Unfall
Infortuni

ACCIDENTS
MALADIE
RESPONSABILITÉ CIVILE
VÉHICULES A MOTEUR
AGRICOLE
INCENDIE
VIE

Agence générale
FRANZ SIDLER
Seyon 10 - Tél. 25 72 72
2000 Neuchâtel

**Un mot à temps,
notre soutien en tout temps**

Tir cantonal neuchâtelois 1973

**Halle de fête
de Pierre-à-Bot**

Souper en musique avec l'orchestre « Trois Etoiles »
de 18 à 21 heures

■

Vendredi : côtelette forestière
Samedi : jambon à l'os - rösti
Dimanche : poulet provençal

NOVOTEL Neuchâtel-Est

2075 THIELLE

Tél. (038) 33 57 57 — Télex 34 502

GRILL ouvert jusqu'à minuit — Ambiance — Salles de conférences
Toutes les chambres avec salles de bains
Cadre de verdure — Piscine — Parking

CHAUFFAGES CENTRAUX
BRULEURS A MAZOUT

CHAUFFAGE

**Prébandier
S. a.**

NEUCHATEL — Moulins 37
Tél. 24 27 22

coditel

**Le monde
à votre portée
grâce à
8 programmes TV
en noir et blanc
ou couleur**

Une technique de distribution
d'images parfaitement
au point

Permanence technique pendant toutes
les heures d'émissions
de télévision

Une entreprise qui participe
activement à l'équipement régional

Réalisations : LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
TRAMELAN
GENÈVE

Abonnés CODITEL :

Suisse : **15.000** Europe occidentale : **150.000**

Sur la place de tir
Faites « mouche »
en buvant une

**Bière
Muller**

VISEZ JUSTE...
VISEZ

**CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS**

Pour toutes vos opérations bancaires

Siège :
NEUCHATEL - Rue du Môle 6

Agences :
NEUCHATEL - Hôpital 5
LA CHAUX-DE-FONDS :
Léopold-Robert 72
FONTAINEMELON - Centre 4
LE LOCLE - Grand-Rue 16
LE LANDERON :
Route de Soleure 33

+ 24 bureaux - correspondants dans le canton

Carrosserie Droz
VAUSEYON - NEUCHÂTEL

Nouveau No tél. (038) 25 25 55

Votre publicité dans la

FAN

Feuille d'avis de Neuchâtel-L'Express

Une équipe dynamique de spécialistes en publicité-presse saura vous conseiller judicieusement. Un coup de téléphone suffit !

**Service des annonces
Tél. (038) 25 65 01**

**Faire mouche
en achetant**

CITROËN GS

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Programme et plan de tir

Les tirs auront lieu les 29, 30 juin, 1, 2, 3, 7, 8 et 9 juillet et se diviseront ainsi:

Cible à 300 m

Exercice 300 m: pour toutes armes, 5 coups par passe.

Maîtrise à 300 m: pour toutes les armes, sauf fusil d'assaut, 60 coups en 6 passes de 10 coups.

Maîtrise B 300 m: seulement pour fusil d'assaut, 60 coups en 6 passes de 10 coups.

Art-Groupe 300 m: pour toutes les armes, 5 coups, coup par coup.

Pierre-à-Bot 300 m: pour toutes les armes, 4 coups, coup par coup.

Militaire 300 m: seulement pour fusils d'assaut, 8 coups, tir rapide, 2 séries de 4 coups en 40 secondes chacune à partir du premier coup.

Chaumont 300 m: pour toutes les armes, 6 coups, feu de série en 2 minutes, à partir du premier coup.

Jubilé 125me 300 m: pour toutes les armes, 6 coups, coup par coup.

Vétérans 300 m: pour toutes les armes, 5 coups, coup par coup.

Neuchâtel-rachats 300 m: pour toutes les armes, 2 coups par passe, coup par coup.

Concours de groupes 300 m: pour toutes les armes, 5 coups, coup par coup. Les groupes sont formés de cinq tireurs de la même société.

Concours de section 300 m: pour toutes les armes, 8 coups, soit 5 coups, coup par coup, 3 coups feu de série en 60 secondes à partir du premier coup.

Cantonale 300 m: pour toutes les armes, réservée aux tireurs d'origine neuchâteloise et aux tireurs domiciliés dans le canton, 8 coups, soit 5 coups, coup par coup, 3 feu de série en 60 secondes à partir du premier coup.

Cible à 50 m

Exercice 50 m: pour toutes les armes, 5 coups par passe.

Maîtrise à 50 m: pour toutes les armes, 60 coups, en 6 passes de 10 coups, coup par coup.

Maîtrise B 50 m: arme d'ordonnance seulement, 60 coups divisés en deux parties de 30 coups en 6 séries de 5 coups.

Art-groupe 50 m: pour toutes les armes, 5 coups, coup par coup.

Pierre-à-Bot 50 m: pour toutes les armes, 6 coups, coup par coup.

Militaire 50 m: armes d'ordonnance seulement, 4 coups, coup par coup.

Chaumont 50 m: pour toutes les armes, 6 coups, coup par coup.

Infanterie 50 m: armes d'ordonnance seulement, 6 coups à tirer en 60 secondes, à partir du premier coup.

Vétérans 50 m: pour toutes les armes, 5 coups, coup par coup.

Neuchâtel-rachats 50 m: pour toutes les armes, 2 coups par passe, coup par coup.

Concours de groupes 50 m: pour toutes les armes, 5 coups, coup par coup. Les groupes sont formés de cinq tireurs de la même société.

Concours de sections 50 m: pour toutes les armes, combiné avec le concours de sections décentralisé FSTRP, 10 coups, coup par coup.

Cible cantonale 50 m: pour toutes les armes, réservée aux tireurs d'origine neuchâteloise et aux tireurs domiciliés dans le canton, 10 coups, coup par coup.

La proclamation des résultats ainsi que la distribution des dons d'honneur est fixée au samedi 11 août. Quant à la journée officielle, elle aura lieu samedi 30 juin.

Le tir cantonal, un certain mois de juillet 1906...

L'organisation du Tir cantonal de 1906 avait été confiée à la corporation des tireurs de la ville de Neuchâtel... Voici, ainsi que le rapporte l'auteur d'une brochure éditée à l'occasion du cinquantenaire de ce groupement, comment se déroulèrent ces manifestations, en une époque bien différente de la nôtre.

On décida, à cette occasion, la construction, à l'est du stand (situé alors au Mail), d'une halle couverte comprenant 15 stalles pour le tir de campagne, ainsi que la construction d'un stand avec ciblerie pour le tir au revolver. N'oublions pas que jusqu'à cette époque, les sociétés de tir de campagne effectuaient leurs exercices à ciel ouvert, tandis que les mousquetaires et les fusiliers tiraient dans le stand couvert.

Le comité d'organisation du tir cantonal et ses sous-comités eurent une grosse somme de travail et s'appliquèrent à être à la hauteur de leur tâche.

Le tir eut lieu dans d'exceptionnelles conditions de bonheur et de succès ! Favorisée par un temps idéal, par la cordiale entente qui animait tous les comités et la population du chef-lieu et enfin grâce à une réjouissante participation de tireurs venus en grand nombre, cette manifestation nationale du peuple neuchâtelois fut une de ces fêtes patriotiques qui laissent derrière elles un impérissable souvenir.

Ces journées vécues au Mail en 1906 sont, en effet, de celles qu'on n'oublie pas. Nous tenons à rappeler que le matin de la journée officielle, les délégués des villes de Berne et de Neuchâtel, réunis à l'Hôtel Du Peyrou, signèrent dans un esprit de cordiale entente le procès-verbal ci-après :

« Aujourd'hui jeudi dix-neuf juillet mil neuf cent six, à Neuchâtel, les délégués des Conseils des deux villes de Berne et de Neuchâtel, se sont réunis à l'occasion du tir cantonal pour solenniser le cinq centième anniversaire du traité de perpétuelle combourgeoisie juré en l'an 1406 par leurs prédécesseurs. »

Au point de vue technique, l'organisation de cette fête fut impeccable. Ce sont 52 cibles au fusil et 8 cibles au pistolet qui furent mises à la disposition des tireurs. La munition vendue représente 271.810 cartouches à 300 m et 42.940 à 50 m, soit au total 314.750 coups de feu en huit jours et demi (moyenne 37.000 cartouches par jour). Les dons d'honneur dépassèrent la somme de 40.000 francs. Un modeste bénéfice fut le couronnement des efforts accomplis. Tout cela fait ressortir une fois de plus ce que peut une association dévouée à une tâche dont elle assume consciencieusement et joyeusement la responsabilité.

Comme épilogue humoristique, le facétieux propriétaire de l'immeuble sis au-dessous des cibleries, se plaignit auprès du Conseil d'avoir trouvé, après le tir, du plomb dont il put remplir des paniers !

Tout a été mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation

Durant ces prochains jours, on attend plus de 4000 tireurs à Pierre-à-Bot !

Nous voici donc à la veille de ce tir cantonal neuchâtelois 1973. On imagine bien qu'une manifestation de cette importance ne s'improvise pas et que nombreux sont ceux et celles qui, depuis de nombreux mois déjà, travaillent à ce que ces journées tout entières consacrées au tir et à l'amitié se déroulent, pour chaque participant, de la meilleure manière. Il faut, bien sûr, qu'on puisse dire longtemps qu'à Neuchâtel en 1973, on y était ! Et que la réussite y fut parfaite !

Que cette manifestation se déroule dans d'excellentes conditions, c'est précisément ce qu'a recherché un comité d'organisation particulièrement actif, présidé par M. Yann Richter, conseiller national, le comité de tir, présidé par M. Edgar Rochat, ainsi que le comité administratif, présidé par M. François Habersaat. Ce n'est pas, on le conçoit, petite affaire que d'accueillir, comme c'est le cas cette année, plus de 4000 tireurs (environ 1000 personnes sur les cibles à 50 mètres et 3000 sur les cibles à 300 mètres) et presque autant de visiiteurs.

UN EXCELLENT ÉQUIPEMENT

A seule fin de faciliter au mieux la tâche des tireurs et de leur assurer, ainsi qu'à leurs familles, les moments de détente qu'on peut souhaiter à pareille occasion, les organisateurs ont ainsi édifié, sur un terrain proche du stand et préalablement aplani, une grande cantine qui peut accueillir de 500 à 600 personnes. Non loin de là, un vaste parking de 4000 mètres carrés devrait suffire à recevoir les quelques centaines de voitures qu'on attend chaque jour et qu'une signalisation adéquate aura auparavant dirigées jusqu'ici.

Il faut encore signaler la mise sur pied d'installations sanitaires supplémentaires, des baraques des armuriers qui disposeront de 16 guichets, des trois téléphones publiques, dont deux se trouvent à l'extérieur des bâtiments, d'un poste permanent de police et d'un bureau de renseignements et des objets trouvés. On le voit, Pierre-à-Bot s'est donc largement équipé pour la circonstance. Et l'on a même fraîchement repeint les murs des bâtiments !

Pour ce qui est des munitions et des cibles, là aussi, on a fait bonne mesure. Les tireurs disposeront ainsi de 40 cibles à 300 m et de 20 cibles à 50 m auxquels il convient d'ajouter les 52 cibles (300 m) du stand de dégagement de Boudry qui fonctionnera le samedi et le dimanche.

Le succès de ce tir cantonal neuchâtelois 1973, organisé par la Fédération de tir du district de Neuchâtel est d'ores et déjà assuré puisque durant ces prochains jours, ce n'est pas moins de 120 sections et 150 groupes qui se présenteront au tir à 300 m et 44 sections et 100 groupes qui se sont annoncés pour le tir à 50 mètres.

Et ce n'est pas moins de 200.000 cartouches qui seront tirées à cette occasion...

Sch.

Bienvenue à nos hôtes suisses et étrangers

Le message du président du comité d'organisation

A leurs hôtes de Suisse et de l'étranger, les tireurs neuchâtelois sont heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue au Tir cantonal neuchâtelois de 1973.

Inscrite dans le cadre des manifestations qui célébreront cette année le 125me anniversaire de la République et canton de Neuchâtel, ces joutes revêtiront un éclat exceptionnel. C'est du moins ce que désirent les organisateurs issus de la Fédération de tir du district de Neuchâtel, qui s'emploient depuis des mois à préparer les tirs et à assurer un séjour agréable aux tireurs et à leurs familles.

Puissent chaque participant et chaque accompagnant trouver à cette occasion repos et... bonne détente en terre neuchâteloise! C'est ce que souhaitent les responsables du Tir cantonal neuchâtelois 1973!

Le président du comité d'organisation:
YANN RICHTER, conseiller national

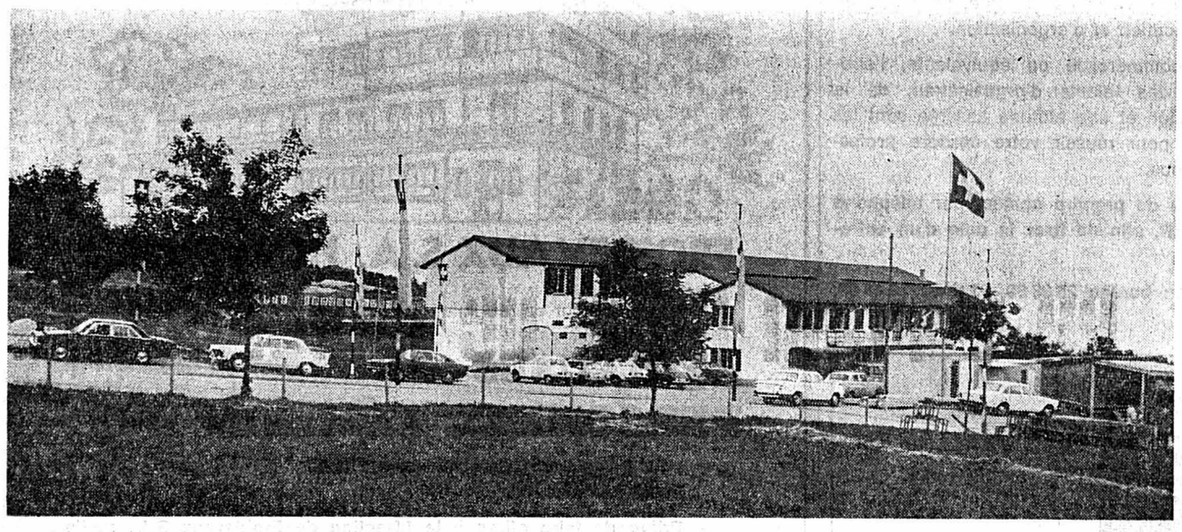

Depuis quelques jours déjà, drapeaux et oriflammes flottent sur la place de Pierre-à-Bot qui accueillera dès demain plus de 4000 tireurs. (Avipress-J.-P. Baillod)

Deux tirs cantonaux, deux époques !

1926. Les membres du comité d'honneur parmi lesquels on distingue les conseillers d'Etat d'alors A. Renaud, G. Clottu, E. Béguin, et A. Borel ainsi que les personnalités présentes à la journée d'ouverture du tir cantonal de 1926.

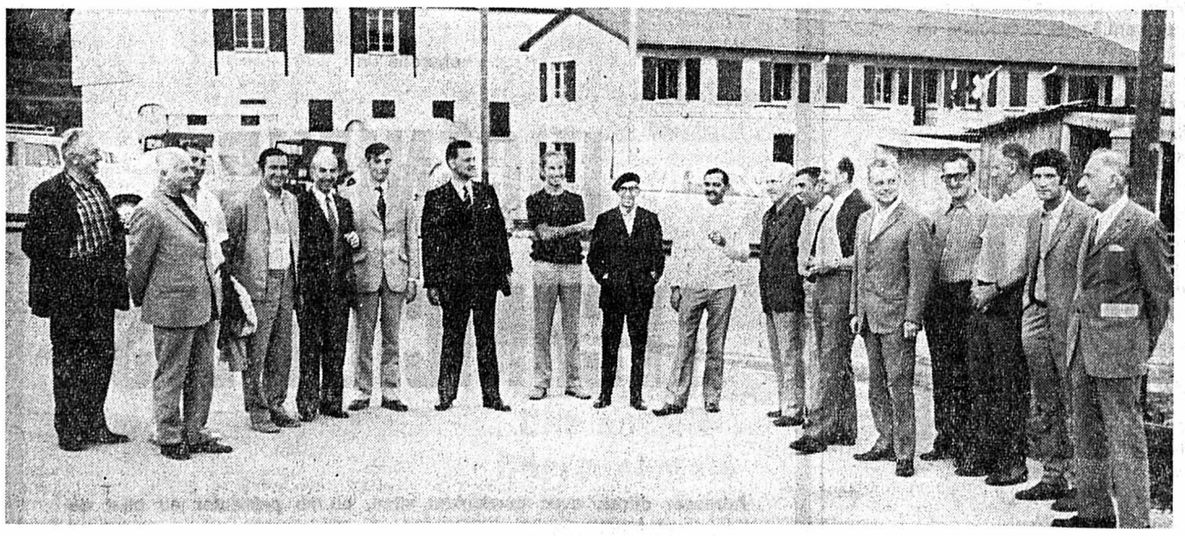

1973, les membres des diverses commissions préparatoires de l'actuel tir cantonal en séance à Pierre-à-Bot. Au centre, le président Yann Richter, conseiller national. (Avipress-J.-P. Baillod)

ARMESCO A. Erba
Armes et munitions
Neuchâtel - Seyon 18

Pour bien viser
VISEZ COMMINOT
maître opticien
ne pas le perdre de vue
Neuchâtel Hôpital 17

BOSCH
LE FRIGO DE QUALITÉ

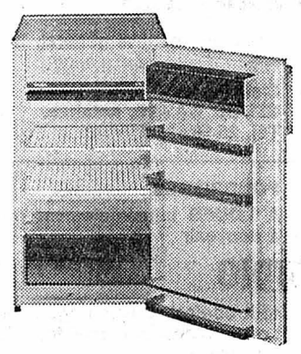

En vente au magasin
Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4. Tél. 25 17 12.

Si vous êtes
micromécanicien outilleur
ou
mécanicien de précision
et que vous cherchez un emploi justifiant le titre et les connaissances que vous avez acquises,
nous vous offrons :
— un parc de machines ultra-modernes
— un travail intéressant et varié (jamais de série)
— des prestations sociales d'avant-garde.
N'hésitez pas à prendre contact avec notre bureau du personnel pour de plus amples renseignements, à Ebauches électroniques S. A., 2074 Marin-Neuchâtel.
EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international
DERBY SWISSONIC

PHARMACIE DE L'ORANGERIE
Dr M.-A. Wildhaber, pharmacien
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 12 04
TOUT SERVICE DE PHARMACIE

Maître opticien
Sandoz
Gd rue 29 PESEUX
bien conseillé bien servi
EN LUNETTERIE, toujours les dernières nouveautés
Installations spéciales pour le contrôle des lunettes de tir

MARC SIMONIN
SAINT-AUBIN - Tél. (038) 55 13 29
Installations sanitaires
Ferblanterie - Appareillage
Chauffages centraux
Citernes à mazout
Brûleurs

Génie civil
Travaux publics
Bâtiment
Carrières
S. FACCHINETTI S.A.
NEUCHÂTEL Bienne Fribourg Lausanne

A LOUER

A LOUER
à proximité du centre, quartier tranquille, un appartement confortable de

6 CHAMBRES

et dépendances. Jardin à disposition. Libre dès le 1er août 1973.

S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

RUE DE LA COTE
A LOUER immédiatement, ou pour date à convenir, appartement de

4 CHAMBRES

chauffage central général, bains et vue.

S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

POUDRIÈRES
A LOUER immédiatement ou date à convenir

STUDIO

tout confort. Cuisine agencée.
Loyer mensuel : 350 fr., charges comprises.

S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

A louer à Colombier

belle villa, tout confort, 7 pièces, 2 W.-C.-lavabos, salle de bains, cave, garage, buanderie, grand jardin, vue magnifique, quartier résidentiel, date à convenir.

Prix : Fr. 1600.— par mois, plus charges.

Adresser offres sous chiffres 28-21128 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.
A LOUER pour le 1er juillet
A BOUDRY

appartement de 2 pièces

avec tout confort. Situation tranquille, jardin.
Loyer mensuel : 350 fr. + 30 fr. charges.

A louer à Saint-Blaise

appartement de 4 pièces

vue imprenable, tout confort, cheminée de salon. Loyer mensuel 700 fr., charges comprises.
Libre tout de suite.

Fiducaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cortaillod,

APPARTEMENT

de 4 pièces dans immeuble neuf, 430 fr. + charges 60 fr.
Libre tout de suite.

S'adresser à André Haas, Grassilière 14, Cortaillod.
Tél. 42 28 73.

LE LANDERON
A louer pour le 24 septembre ou le 24 octobre 1973, bel appartement de

4 chambres

cuisine agencée. Tout confort.
Loyer mensuel : Fr. 490.—, charges comprises.
Eventuellement avec garage, loyer mensuel : Fr. 50.—.
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer à Neuchâtel,
Gouttes-d'Or 70,

STUDIOS

dès Fr. 370.— (non meublés) ;
2 ½ pièces Fr. 500.—
1 ½ pièce Fr. 450.—
charges non comprises.
Libres dès fin juillet 1973.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Boudry, pour le 24 août 1973,

appartement tout confort

3 pièces.
Loyer mensuel 382 fr., charges comprises.

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

A louer à Bevaix très

joli appartement

de 3 ½ pièces, cuisine agencée, balcon, loggia, ascenseur.
Téléphoner au (038) 24 70 52.

A louer à

BEVAIX

pour le 24 septembre 1973, à deux personnes, 3 pièces, cuisine, salle de bains.
Loyer mensuel 290 fr., charges comprises.

Tél. 24 42 40.

BOUDRY

A louer pour le 31 août, au quartier des Addoz,

appartement de 2 pièces

avec tout confort.
Loyer, charges comprises, 290 fr.
Pour visiter, s'adresser après 19 heures à M. Palazon, Addoz 36.

Ensuite de faillite, **à louer immédiatement le**

Tea-Room «Café Snack Libresso»

rue Centrale 43, à Bienne

avec reprise des installations et du mobilier.

Faire parvenir offres à l'Office des faillites de Bienne, tél. (032) 2 21 91, qui fournira également tous renseignements complémentaires.

A louer

appartement de 3 pièces

à l'avenue de la Gare, Neuchâtel. Libre tout de suite.

Faire offres à case postale 408, Neuchâtel.

Appartement meublé

2 pièces, cuisine, douche ; situation tranquille, à Neuchâtel, convient pour 1 ou 2 personnes.

Faire offres sous chiffres 28-300375 à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

A louer à Cortaillod-village

appartements tout confort

pour le 24 juillet 1973.
4 ½ pièces : 540 fr., charges comprises.
Pour le 24 août 1973 :
2 ½ pièces : 338 fr., charges comprises.
2 pièces : 312 fr., charges comprises.

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A LOUER

COSTA-BRAVA

villa de 4 pièces, 7 lits, terrasse, jardin, garage.

Tél. (038) 33 22 12, aux heures des repas.

A louer

chalet de vacances

pour 8 personnes, alt. 1500 m, centre du Valais.
Libre tout de suite et jusqu'à fin octobre.
Tél. (027) 8 11 16 - 8 11 62, de 12 h 30 à 13 heures.

ÉTÉ
Chalets - appartements

2 à 20 personnes.
Tél. (025) 2 18 92.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

Dem. à louer

Etudiante suisse allemande cherche

CHAMBRE

Contact familial désiré, août-octobre.
S'adresser à Mlle Doris Dengler, Gartenhöfe 10, 4153 Reinach.

Musicien professionnel et sa famille cherchent à louer

appartement

ou

petite maison

permettant de travailler sans déranger les voisins.
Téléphoner au (038) 24 75 73.

Entreprise de fabrication et de distribution en ville **cherche**

pour date à convenir

ENTREPÔT ou LOCAUX INDUSTRIELS

d'environ 1000 m2, à Neuchâtel ou dans le Littoral.

Prière de faire offres sous chiffres IN 1395 au bureau du journal.

CHAMBRES

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.
A LOUER pour le 1er juillet **à la rue des Parcs**

chambres indépendantes meublées

avec cabinet de douches.
Chauffage général au mazout.

PENSIONS

Ecole cherche

FAMILLES

pour placer étudiants, du 7 juillet au 5 août.
Bonne rétribution.

Tél. 24 77 60.

Maculature

au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANT - BAR - DANCING

AU VIEUX VAPEUR

Port de Neuchâtel
Tél. (038) 24 34 00

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

SERVEUSE ou AIDE-BARMAID

Débutante acceptée, formée par nos soins.
Salaire minimum garanti.
Horaire de 17 heures à la fermeture (éventuellement que 3-4 jours par semaine).
Prière de faire offres au restaurant Vieux Vapeur, port de Neuchâtel. Tél. (038) 24 34 00.

MARC FAVRE

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
BIENNE TEL. 032/22832

engage pour le développement de ses départements d'ASSEMBLAGE et VÉRIFICATION

HORLOGERS COMPLETS

pour encadrer ses équipes de production et travaux de retouche et décottage de petites pièces soignées. Places intéressantes pour candidats valables. Emplois stables et rémunérés aux conditions actuelles. Horaire libre. — Cantine à disposition.

Prière de se présenter ou d'écrire au Service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2503 Bienne.

MEMBRE DE LA SOCIETE SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGERE S.A.

En tant que team dynamique, conduit selon les principes modernes de direction d'une entreprise de niveau international, nous avons une règle d'or : compétence et responsabilité doivent correspondre à la hauteur de la tâche demandée. Pour compléter l'effectif de nos collaborateurs, nous cherchons un

SALES REPRESENTATIVE

capable d'initiative et d'autonomie, qui collaborera de façon active à développer notre organisation de vente et à découvrir de nouveaux débouchés. Il sera ainsi chargé du conseil et de la vente, ainsi que de travaux de planification et d'organisation.

Une formation commerciale ou équivalente, l'aptitude à diriger, des talents d'organisateur, de la force de persuasion et une attitude assurée sont les meilleurs atouts pour réussir votre carrière professionnelle chez nous.

Nous vous prions de prendre contact par téléphone avec M. ESCHLER, afin de fixer la date d'un entretien.

No de téléphone : bureau 25 39 89 - privé : 33 45 89.

FAEL

engagerait

SERRURIERS-CONSTRUCTEURS

pour la fabrication de diverses pièces à son département de tôlerie industrielle.

NOUS OFFRONS :
- emploi stable
- ambiance agréable
- machines modernes
- salaire adapté au coût de la vie
- avantages sociaux modernes.

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S.A.
Musinière 17
2072 Saint-Blaise - Tél. (038) 33 23 23

CIR

Nous sommes une entreprise jeune et dynamique, spécialisée dans le domaine de l'électronique et analogique, recherche spatiale. Pour nos laboratoires de développement, nous cherchons un

ingénieur-technicien ETS en électronique

Pratique de 1 à 2 ans souhaitée.

Les intéressés sont priés de s'adresser au directeur technique, Compagnie Industrielle Radioélectrique, 2076 Gals. Tél. (032) 83 13 33.

Bieri Pumpen

Notre entreprise occupe une situation de premier plan dans le secteur des pompes. Depuis que, nous travaillons dans un immeuble neuf. Nous fabriquons des produits d'une qualité exceptionnelle qui se vendent tant en Suisse qu'à l'étranger. Pour de nouveaux travaux, nous cherchons un

tourneur-mécanicien

consciencieux.

Dans nos ateliers neufs, nous avons préparé à votre intention une place de travail agréable, munie des installations les plus récentes. Ainsi, vous disposerez d'un tour à plateau horizontal (plateau 1000 mm de diamètre).

Au surplus, vous trouverez chez nous un bon salaire, des prestations sociales exemplaires et un excellent climat de travail. Et si vous le désirez, nous vous aiderons volontiers à trouver un appartement.

Veuillez téléphoner à M. Zehnder. Il se fera un plaisir de vous donner tout renseignement complémentaire et de fixer avec vous la date d'une entrevue personnelle.

BIERI construction de pompes S.A., 3110 Münsingen.
Tél. (031) 92 21 21.

Bieri Pumpen

FROIDEVAUX S. A. HORLOGERIE

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

RÉGLEUSES
PERSONNEL FÉMININ

pour travaux soignés et faciles en atelier.
Formation assurée.

Prière de faire offres à la Direction de Froidevaux S.A., ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 70 21.

Pressing jacques desaules

engage

repasseuse de pantalons

Nettoyage à sec — service rapide
NEUCHATEL — Moulins 15 — ✆ 25 83 81

Eventuellement étrangère avec permis sera mise au courant.

Se présenter le matin.

Caractères s.a.

NEUCHATEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision

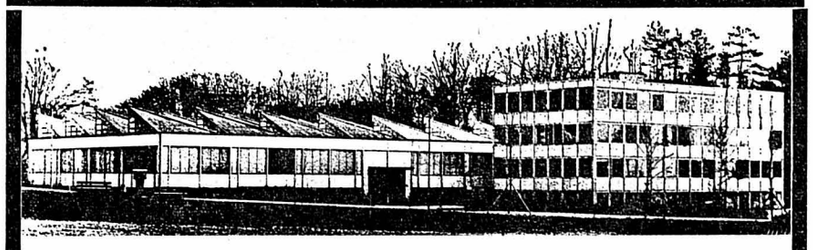

cherche un

INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS

Adresser offres, avec curriculum vitae, ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

LIBRES OPINIONS

Ce que parler veut dire...

Quand le régime parlementaire en était à ses débuts, les choses se passaient sans doute assez simplement. Du sein de l'assemblée, un brave homme déclarait : « Faudrait faire mettre une serrure au local des pompes. » L'exécutif répondait aussitôt : « Nous, on veut bien. Vous êtes tous d'accord ? Non ! » C'était ce qu'on appelle aujourd'hui une motion. Un peu plus tard, un autre citoyen demandait : « Pourquoi qu'on l'a pas encore mise, cette serrure ? » Le maire répondait : « Faut nous laisser le temps. Le charron paye ses galons de sergent major. »

Aujourd'hui, ces interventions sont singulièrement plus compliquées : on les présente d'abord par écrit, puis on les développe oralement, le gouvernement répond et, s'il s'agit d'une motion, on la discute, puis enfin on vote.

(Certains naïfs s'imaginent encore qu'une motion acceptée sera nécessairement suivie de sa réalisation. Mais souvent, on se contente de faire semblant ; puis, bientôt, on laisse tomber, supposant que, dans quelques années, le motionnaire aura oublié, ou ne fera plus partie du parlement, ou aura quitté cette vallée de larmes).

L'ORATEUR, QUANTITÉ NÉGLIGEABLE

Pour simplifier et accélérer la procédure, on a introduit, au Grand conseil bernois, le système de la réponse écrite aux interpellations (si l'interpellateur est d'accord). Dans ce cas, la réponse est rédigée avant que la question ait été posée oralement. A quoi bon, dans ce cas, prendre encore la parole ?

En bonne logique, un membre de l'exécutif devrait non seulement lire le texte d'une intervention, mais surtout écouter le développement oral de celle-ci, développement qui peut introduire des points de vue nouveaux. Le parlement est un endroit où l'on parle, et non une centrale d'échanges de correspondance. Si l'on poursuit sur cette voie, les députés pourront tout aussi bien rester à la maison.

Le système biennois admet qu'en règle générale, on ne réponde à une intervention qu'une fois celle-ci développée, ce qui me paraît opportun. On accorde ainsi à la parole l'importance qu'elle doit avoir. Du moins, c'est ainsi que cela se pratiquait jusqu'ici.

Mais à la dernière séance du Conseil de ville, on a pu constater que la réponse à une motion avait été rédigée huit jours avant que la motionnaire, Mme Marlise Etienne, eût pu en préciser le contenu de vive voix. Dans cette motion, Mme Etienne (Entente biennoise) demandait que l'on n'accordât plus de permis de bâtir pour des immeubles locatifs ne prévoyant pas des espaces suffisants destinés aux jeux d'enfants. Certes, il existe un règlement, mais, en l'appliquant à la lettre, on en arrive à réduire à néant les bonnes intentions qui l'ont inspiré.

LA LOI ET LES PROPHÈTES

Mme Etienne relevait notamment un projet de construction, rue des Champs, prévoyant, certes, le nombre réglementaire de mètres carrés d'emplacements de jeu. Mais il s'agit en fait d'une bande gazonnée de 7 m 50, longeant les salles de séjour, encore amputée de quelques mètres pour les sièges destinés aux locataires du rez-de-chaussée. Quel plaisir en perspective pour les amateurs de calme ! Seize appartements à deux enfants en moyenne : quelle volupté pendant les longues soirées d'été !

Paradoxalement, le Conseil municipal avait accepté la motion, mais, peu après, le permis de bâtir était octroyé pour le projet qui constituait en fait le point de départ de la motion.

L'opération a réussi, mais le malade est mort !

On conçoit que, dans ces circonstances, la motionnaire n'ait pu se satisfaire de cette acceptation toute théorique. Elle demanda même à ses collègues de la rejeter pour marquer ainsi leur désapprobation. On conçoit qu'une situation aussi inhabituelle ait provoqué au sein du parlement municipal une certaine confusion, qui explique le curieux résultat du vote : par six voix contre quatre, la motion fut acceptée contre l'avis de son auteur !

Si le Conseil municipal ne pouvait réaliser la motion dans le sens demandé, il devait la rejeter. Mais une réponse nègre-blanc qui donne raison en apparence à la motionnaire tout en permettant d'agir contrairement à ses intentions n'est pas de nature à rehausser le prestige de nos institutions.

Il est vrai que, pour la plupart de nos concitoyens, ce sont là des subtilités sans intérêt aucun, puisque voici la Braderie, et qu'on va bien s'amuser !

R. WALTER

Le week-end sous le signe de la Braderie

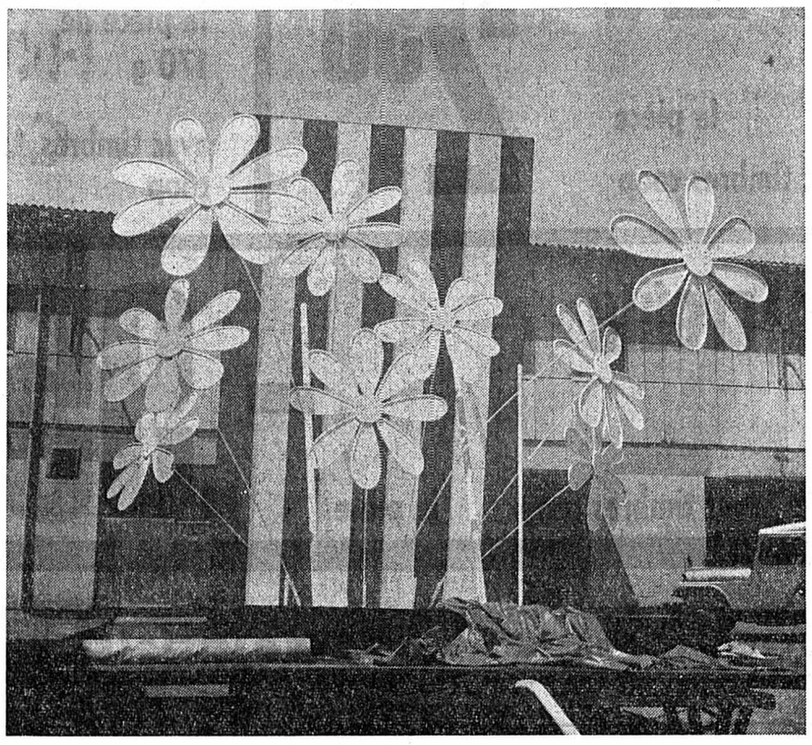

Vous les verrez au Corso fleuri de la Braderie.

(Avipress - Ad. G.)

De notre rédaction biennoise :

Il y a 40 ans, les Biennois, qui n'avaient pas encore leur fête d'été, en désiraient une, les commerçants surtout. On pensa leur offrir une Braderie et sans tarder, un comité se forma. Comme il était composé d'hommes entreprenants et dévoués, les choses ne traînèrent pas.

La première Braderie fut un succès. Les suivantes furent plus populaires encore. Aujourd'hui, Bienne ne pourrait plus se passer de « sa Braderie », comme il serait inconcevable de supprimer le Carnaval et la kermesse de la Vieille-ville par exemple, ces trois manifestations étant entrées dans les mœurs.

La Braderie biennoise, il faut l'avoir vue et l'avoir vécue. D'abord ce sont des bancs où l'on peut acheter tout ce que l'on veut en pareille circonstance : étoffes, robes, blouses, souliers, chapeaux, parfums, livres ou jouets et tout le bric-à-brac des bazars. Ce sont aussi les saucisses grillées sur la braise, dont l'odeur se mêle à celle des pains d'épice, les poulets qui rôtissent sur la broche au coin des rues, les jambons que vous pouvez gagner à la roue de la fortune, toutes les friandises qu'offrent pâtissiers et confiseurs.

Il y a aussi les bradeurs qui vantent leurs marchandises, interpellent les passants et font le boniment avec esprit. La Braderie, c'est encore le corso fleuri confectionné avec goût et un soin extrême, ce cortège qui parcourra dimanche les principales rues de la cité et ne manquera certainement pas de soulever au passage les applaudissements enthousiastes d'un nombreux public.

Dans le cortège, il y a les majorettes, les fanfares, les cliques de tambours, les clubs d'accordéonistes dont les marches n'arrivent pas toujours à couvrir les chansons tonitruantes répandues par les hauts-parleurs. La Braderie, c'est aussi tout ce mélange de clameurs, d'appels, de rires, de chants, de boniments, de bruits, de fanfares et de tambours.

La Braderie, c'est la jovialité, l'exubérance, toute la joie du Biennois, bon enfant, frondeur, rieur, toute la bonne humeur d'une population qui, après avoir bien travaillé, tient à s'accorder quelques heures de liesse et de délassement avant les grandes vacances.

LE PROGRAMME

Le comité d'organisation a préparé pour ces trois jours de détente un riche programme dont voici l'essentiel:

Vendredi 29 juin : De 20 h à 24 h., danse sur les ponts installés place Guisan, rues Neuhaus et du Marché. Des orchestres et un « disque-jockey », feront tourner jeunes et moins jeunes.

Samedi 30 juin : Dès 8 h, on brade à même les trottoirs. De 11 h à midi, concert des accordéonistes. Dès 18 h., grande bataille de confetti et reprise de la danse comme vendredi, mais jusqu'à 3 h du matin.

Dimanche 1er juillet : De 11 h à midi, concert sur les différents ponts de danse, et dès 14 h 15, grand corso fleuri. A 18 h, bataille de confetti et, bien sûr, réception des invités au Palais des congrès à midi et le traditionnel coup de l'étrier à 16 h au foyer du Théâtre.

M.G.

Du neuf aux téléphones

Hier, une conférence de presse s'est tenue à Bienne, au cours de laquelle M. Werner Keller, directeur de l'arrondissement, salua ses invités et présenta les deux nouveautés qui seront introduites prochainement dans le réseau 032. M. Max Hiller donna les renseignements techniques alors que M. Marcel Sauteur présenta l'introduction du numéro à six chiffres. La conférence fut suivie d'une visite des installations. En effet, dès le 2 juillet, une installation de réveil entièrement automatique (No 166) sera mise en service dans le groupe de réseaux 032 (Bienne-Seeland - Jura-Sud). Cet automate de réveil permet de considérables économies de personnel, puisqu'il supprime toute intervention de l'opératrice pour les ordres isolés. Quant aux numéros à six chiffres, ils seront introduits progressivement sur le réseau 032 conjointement à la parution du nouvel annuaire téléphonique volume 3.

En bref

Le pique-nique de la Guilde de la Vieille-ville a eu lieu hier sur les hauteurs de Macolin — Le chef du service de l'éducation routière de la police locale, le sergent René Murner a quitté le corps où il était entré en 1948.

Billet biennois

La petite bouffe

S'il y a une affaire dont on parle beaucoup en ce moment, c'es l'achat du Capitole, salle de cinéma qui devrait être transformée en théâtre.

Excellent projet, tout beau, tout neuf !... On a demandé l'avis de nombreuses personnes fort compétentes dans leur domaine : un directeur de spectacles, un architecte, un professeur d'acoustique, un juriste, etc. D'un commun accord, ils sont pour. L'avis du bon peuple suivra.

On aurait pu demander également l'avis d'un comédien, d'un machiniste. D'un ouvrier du spectacle.

Personne n'y a songé. Bah !... quelle importance ! Ces gens-là existent pour nous faire rire, parfois pour nous émouvoir... si possible pas trop.

J'ai donc imaginé un moment que j'étais cet « oublié », et qu'à ce titre, je devait donner un avis que persone n'a jamais demandé :

— Nous, les comédiens, nous jouons n'importe où, c'est-à-dire partout, où notre patron nous demande de jouer et où les techniciens ont planté notre lieu scénique, notre atelier. Et que ce lieu soit vétuste ou modernisé, peu nous importe ! Ce que nous aimerions, après le spectacle, c'est de pouvoir casser la croûte !... Oh pas grand-chose, la « petite bouffe », la vôtre, celle de tout le monde, celle des mille spectateurs bien repus qui ne pensent pas un seul instant qu'après le baisser du rideau, nous irons vainement en quête d'un morceau à se mettre sous la dent !...

Oui, j'ai discuté avec beaucoup de comédiens de passage !... S'il leur fallait choisir entre la transformation du Capitole ou la réouverture de la Cave valaisanne, des deux solutions, ils choisiraient tous la seconde !...

GASTON

MEURTRIER RECHERCHÉ

Le commandement de la police du canton de Berne signale qu'au cours de la période allant du 27 mai au 25 juin 1973, la police cantonale bernoise s'est occupée de : 513 délits commis contre le patrimoine, représentant un montant total de 433.027 fr.; 546 véhicules volés, dont 294 ont été retrouvés et restitués.

Une fois de plus, des maisons familiales et villas, situées dans les banlieues, ont été cambriolées soit en pénétrant par les fenêtres laissées ouvertes, soit par les portes non fermées à clé. Il a été emporté de l'argent, des bijoux, peintures, appareils divers, etc. Dans deux cas, les ménagères étaient occupées soit à la buanderie, soit à la salle de bains et n'entendirent rien. Les logements de travailleurs étrangers ne furent pas épargnés.

Vingt-cinq délits concernant les stupéfiants et 32 cas de décès extraordinaires (le meurtre de Beat Gyger, 14 ans, domicilié à Gwatt-Thoune, malheureusement non éclairci, est également compris) ont été enregistrés. Nous recherchons d'urgence un inconnu dont le signalement est le suivant: âge approximatif 19 ans, taille environ 170 cm, corpulence moyenne, cheveux foncés, éventuellement noirs, tombants sur les épaules, extrémités ondulées, porte un pantalon jeans et un veston (pas de même couleur) éventuellement bleu, manches de veston retroussées assez haut, tatouage vert-bleu à un avant-bras côté extérieur, pull-chemise orange à lacets, parle le dialecte suisse-allemand, éventuellement le dialecte bâlois.

Une récompense de 10.000 fr. sera attribuée à la personne donnant des indications permettant l'identification de l'auteur de ce meurtre. La discrétion est assurée. Tout renseignement est à communiquer à la police de sûreté à Thoune, (033) 3 13 33, ou au poste de police le plus proche.

Petit déficit pour le 75me anniversaire du funiculaire Bienne-Evilard, mais...

Pour son 75me exercice, le funiculaire Bienne-Evilard boucle avec un déficit de 2130 fr. 20. D'année en année, la situation financière se détériore à telle enseigne que l'avenir ne se présente pas sous les jours les plus gais. L'inflation grandissante et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur le travail fait dans les entreprises des transports publics assurant au personnel des prestations sociales, vont obliger le conseil d'administration de prendre de nouvelles mesures de rationalisations, notamment une limitation de l'horaire et la conduite avec un seul agent. On envisage même d'avoir recours à une aide publique, ce qui serait normal.

Durant l'exercice écoulé, le nombre des voyageurs a de nouveau baissé : moins de 18.167 ! Le total des personnes transportées a été en 1972 de 656.672. Grâce à l'augmentation des tarifs, les recettes d'exploitation s'élèvent à 374.841 fr. 70 contre 351.561 fr. 55 pour l'exercice précédent.

Dans les dépenses d'exploitation se montant à 404.601 fr. 10 contre 374.787 fr. 45 pour l'année précédente, les frais de personnel figurent sous la rubrique « prestations de service ». La Bisetra a mis à la disposition du funiculaire le personnel pour l'entretien, ce qui a coûté 206.470 fr. 40. Les frais de personnel, l'année précédente, s'élevaient à 244.906 fr. 40. Le compte d'exploitation a été chargé de 42.383 fr. 35 pour l'entretien et la révision des installations, y inclus 20.000 fr. au compte « frais de construction et de renouvellement ne pouvant être portés à l'actif ».

L'excédent des produits d'exploitation de 16.645 fr. 95 est justifié par l'augmentation, faite pour la première fois, de l'indemnité pour prestations en faveur de l'économie générale pour la Confédération (24.248 francs). Le compte de pertes et profits boucle avec un solde actif de 205 fr. 05, y compris le solde de l'année précédente de 2.381 fr. 25.

Au tribunal correctionnel

Le diable au corps...

Hier, le tribunal correctionnel de Bienne, présidé par M. R., Haenssler, a comdamné F. F., accusé de vols et tentatives de vols d'automobiles qu'il conduisait sans plaques, sans permis et sans assurances, à 10 mois de prison ferme. Il devra aussi payer 1500 fr. de frais et amendes.

F. B., une jeune fille de 20 ans, était accusée d'attentat à la pudeur d'un jeune homme mineur avec lequel elle a entretenu des relations sexuelles. L'accusée ayant déclaré ne pas avoir eu connaissance de l'âge de sa victime, le tribunal l'a acquittée. J.-G., 33 ans, qui a commis des attentats à la pudeur des enfants, a écopé de huit mois de prison avec sursis durant trois ans et devra se soumettre à un traitement.

Promotions à la police municipale

Le 1er juillet prochain seront promus dans le corps de la police municipale : le caporal Michel Walter au grade de sergent, les appointés Franz Devaux et Fritz Fiechter au grade de caporaux et l'agent Kuno Bangerter au grade d'appointé.

FRIBOURG

Au tribunal criminel de la Veveyse

Deux ans d'emprisonnement ferme à un gérant trop faible et trop bon...

De notre correspondant :

Atmosphère dramatique, hier, au tribunal criminel de la Veveyse qui jugeait l'ex-gérant de la caisse d'épargne de la paroisse d'Attalens, A.D., 35 ans, reconnu coupable d'abus de confiance, de gestion déloyale et de faux dans les titres. De 1963 au début de 1970, les malversations de D. s'élèvent à quelque 55.000 francs, sa mauvaise gestion ayant entraîné des pertes estimées à environ 330.000 francs. Le substitut du procureur général, M. Pierre Zappelli, a requis deux ans et demi d'emprisonnement. Le défenseur plaida le sursis, mais ne fut pas suivi, puisque le tribunal condamna D. à une peine ferme de deux ans d'emprisonnement.

La responsabilité de la caisse d'épargne reposait sur un comité formé de personnes des trois villages de la paroisse : Attalens, Bossonnens et Granges-sur-Veveyse. Ce comité devait décider des placements et des prêts. Mais D., peu à peu, s'était arrogé le droit d'agir à sa guise. Il avait été engagé en 1962 et, bien que n'ayant pas suivi de formation bancaire, il fut seul après une quinzaine de jours. Son prédécesseur, déjà, réclamait de l'aide ! Jamais ce vœu ne fut exaucé, afin de ne pas... entamer les bénéfices de l'établissement. Pourtant, de 1962 à 1970, le bilan doubla, passant de 3,5 à près de 7 millions. D. avait la confiance du comité et ses contacts avec la clientèle étaient excellents.

UNE VOITURE A LA CLÉ

Tout commença par un prélèvement pour acheter une voiture et de nombreuses malversations suivirent. D. les masquait par de fausses écritures. Outrepassant ses compétences, D. accorda de nombreux prêts à des personnes, ou à des entreprises qui n'offraient parfois, comme garanties, que des promesses. Autre fait qui illustre la faiblesse du gérant : une personnalité de la région avait, sur son conseil, placé 30.000 fr. dans une affaire étrangère qui fit faillite. Craignant la colère de l'investisseur, le gérant n'osa jamais lui annoncer la nouvelle de la faillite. Il continua à verser des dividendes...

IL AVOUE

C'est en 1967 qu'on découvrit des comptes dont les débiteurs n'offraient pas de garanties suffisantes. Le gérant fut blâmé. Mais en avril 1970, D. déclara au comité qu'il s'était rendu coupable de détournements. L'établissement fut alors repris par la Banque de l'Etat. L'ex-gérant collabora à la reconstitution de la comptabilité. Après un mois de prison préventive, il fut libéré. Depuis, il a remboursé la plus grande part de ses détournements. Ses employeurs sont fort satisfaits de son travail.

Ecuvillens : 20 ans

Le 25 juillet seront célébrés les 20 ans de l'aérodrome de Fribourg - Ecuvillens. A cette occasion , quelque 200 enfants handicapés pourront effectuer un vol et assisteront à des démonstrations. Le public pourra, par ailleurs, visiter les installations au sol.

Fusion de communes : à cause du Mouret...

Le Conseil d'Etat a fixé du 7 juillet au 4 octobre la période de récolte des signatures appuyant la demande de référendum concernant la loi sur les fusions de communes. La majorité des 66 signataires de la demande de référendum provient des communes de Zenauva et d'Oberried qui devaient faire partie du regroupement du Mouret, lequel a échoué peu avant que la loi ne soit discutée au Grand conseil.

Véhicules usagés : Une société intercantonale

Le canton de Fribourg participera à la future société du centre intercantonal pour le « traitement » des véhicules hors d'usage et autres objets métalliques. Une commission d'étude a été constituée par les cantons du Valais, de Vaud, de Berne et de Fribourg.

JURA

PORRENTRUY

A la piscine par le plus court chemin...

(c) Mardi vers 21 h, la voiture d'un automobiliste qui entrait à Porrentruy, arrivant de Courgenay, est montée sur le bord de la route qu'elle a suivi sur une trentaine de mètres, puis elle a dévalé le talus très abrupte et très profond à cet endroit. Par chance, le conducteur n'a pas été blessé. Mais sa voiture, qui s'est arrêtée devant la porte de la piscine, est hors d'usage.

BONFOL

Motocycliste condamné après un accident mortel

(c) En août 1972, un accident de moto s'était produit à l'entrée de Bonfol. Le conducteur ayant perdu la maîtrise de sa machine, le passager assis sur le siège arrière, M. Walter Leuenberger, de Porrentruy, âgé de 20 ans, avait été tué. Le tribunal de Porrentruy a condamné le conducteur à trois mois de prison avec sursis.

DELÉMONT

Cyclomotoriste imprudente

Hier à 7 h 20, une jeune fille de Develier qui se rendait au travail à vélomoteur à Delémont, a traversé imprudemment la route à l'entrée de la ville et a été renversée par une voiture qui la suivait. La jeune ouvrière, Jeannette Wirz, 17 ans, a été hospitalisée. Elle souffre de douleurs dans le dos.

Transjurane: la demande de classement en route nationale à quatre pistes serait bientôt proposée aux Chambres

Une séance de travail réunissant le président de la Chambre de commerce de Belfort, le maire de Delle et le préfet du Territoire de Belfort, du côté français, deux conseillers d'Etat bernois, le directeur des routes nationales suisses et celui de l'Office fédéral des transports, du côté suisse, s'est tenue mardi à Belfort, pour discuter de l'avenir du port de Bourogne, de son importance future et des importantes incidences y relatives en matière ferroviaire et routière.

C'est en substance ce que révèle «Le Pays », de Porrentruy qui écrit : « ... Il semble que sur l'impulsion prépondérante du président Bonvin — qui s'est rendu récemment à Belfort avec le conseiller national Simon Kohler — et du conseiller fédéral Tschudi, l'on s'achemine heureusement vers l'élaboration d'un message spécial aux Chambres fédérales demandant que le tronçon Boncourt — Oesingen soit classé comme route nationale à quatre pistes, ce qui assurerait ainsi la liaison entre les réseaux d'autoroutes suisses et français et permettrait aussi la liaison la plus directe par routes des capitales Paris et Berne. »

La semaine dernière, le conseiller national Simon Kohler (rad.), conseiller d'Etat, déposait pour sa part une motion au Conseil national ayant la teneur suivante : « Ma motion du 12 décembre 1968 demandant la prochaine construction d'une Transjurane, quand bien même elle a été adoptée par les deux conseils n'a abouti pour l'instant à aucun résultat concret. Les raisons qui militent en faveur de ce projet sont devenues depuis lors contraignantes. Cet état de chose provoque l'impatience de l'opinion jurassienne, d'autant plus que le Conseil exécutif du canton de Berne est entièrement favorable au projet. Dès lors, et dans l'intérêt bien compris de la région jurassienne qui réclame l'aménagement rapide de son réseau de base, le Conseil fédéral est chargé :

a) d'incorporer dans les routes d'importance nationale le tracé Boncourt les Rangiers (tunnel - Delémont - Moutier avec, de là, des liaisons sur Bienne et Oensingen, sa vocation de route nationale devant finalement être reconnue.

b) de réaliser cette importante voie de communication, par étapes prioritaires et accélérées, dans les plus courts délais. »

Le logement, préoccupation majeure des Prévôtois

(c) La section Raimeux du MPF a organisé uen enquête populaire aux fins de connaître l'opinion de ses membres au sujet de différents problèmes d'actualité à Moutier. Les résultats de ce sondage sont les suivants : 34 points pour les problèmes du logement, 22 pour le budget familial, 21 pour le problème des devoirs scolaires et la statistique des rentrées fiscales, 17 pour le budget communal, 15 pour l'entraide familiale, 10 pour l'école de musique, 3 pour l'échange de vêtements, et seulement un point pour la bibliothèque.

L'assemblée municipale de Courtelary se préoccupe de l'aménagement régional

(sp) Les citoyennes et citoyens de Courtelary ont accepté les comptes qui se soldent par un reliquat actif de 10.000 fr. environ (montant qui correspond à deux postes de dépenses en suspens) sur un total de recettes de 1.130.000 fr. environ. Les comptes de l'école secondaire de la communauté (Courtelary, Cormoret, Villeret), avec 123.900 fr. à charge de Courtelary, sur un total de 227.000 fr. ont été également approuvés. Les citoyens ont donné feu vert à l'étude du plan d'aménagement communal, accordant un crédit de 50.970 fr. à cet effet et pour lequel la Confédération et le canton participent à 60 %.

La régionalisation s'organise, en particulier dans les grands centres ; la région est prétéritée et cherche une solution. L'assemblée a donné mandat aux autorités de poursuivre l'étude d'une adhésion du plan d'aménagement régional. L'élargissement de la route principale Courtelary-Cortébert nécessite l'acquisition par la commune de 2910 m2 de terrain ; 2600 mètres appartiennent à la Bourgeoisie, qui le cède à 6 fr. le m, le solde appartenant à l'Aéroclub et à deux propriétaires privés, les uns exigeant davantage et l'autre étant opposé à la vente. A une faible majorité, l'assemblée a décidé l'achat de l'ensemble du terrain à un prix uniforme de 6 fr. le mètre carré, le Conseil municipal étant habilité à procéder aux expropriations nécessaires.

L'ALLAINE « TRUFFÉE » DE MAZOUT :

Tout danger semble écarté du moins pour le moment

Nous avons relevé avant-hier les craintes soulevées dans la région de Courtemaîche et de la Haute-Ajoie en raison du danger de pollution de la nappe phréatique qui alimente quinze localités en eau potable.

L'Allaine, chargée de quelque... 20.000 litres de mazout, traverse en effet la région et risquait, par infiltration, de polluer la nappe souterraine. Une vaste opération a été entreprise et, semble-t-il, menée à bien par les pompiers de Porrentruy, de Courtemaîche et de Bure. Il s'agissait de répandre à la surface des eaux une poudre spéciale destinée à absorber et à neutraliser le mazout.

Les pompiers ont récupéré tous les reliefs dangereux et fauché les herbes qui ont été en contact avec le mazout. Les géologues cantonaux considèrent que tout danger imminent de pollution est écarté.

coop NEUCHÂTEL

Saucisse sèche du Jura
la pièce
avec timbres coop
2.90

Mettwurst
la pièce de 170 g
avec timbres coop
-.90

Gendarmes
les deux paires
avec timbres coop
2.10

NEUCHÂTEL coop

Petit pâté en croûte à la gelée
avec timbres coop la pièce
-.95

Gamay de Hongrie Martinsberger
la bouteille de 7 dl avec timbres coop
3.35

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons :

UN FRAISEUR
UN TOURNEUR

pour notre département mécanique.
Appartement à disposition.

KYBURZ & Cie S. A.
Rue des Indiennes 9
2074 Marin - Tél. (038) 33 33 61

VILLE D'ESTAVAYER-LE-LAC
1470 ESTAVAYER-LE-LAC

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

1 employé (e) de bureau qualifié (e)

Il s'agit d'un poste d'avenir pour une personne dynamique, apte à travailler de manière indépendante.

Nous demandons : une très bonne connaissance de la langue française et, si possible, des notions suffisantes en langue allemande.
Aptitudes pour la rédaction de procès-verbaux.

Après une période d'adaptation, des responsabilités pourront lui être confiées dans divers secteurs de l'administration communale.
Travail intéressant au sein d'une commune en pleine expansion.
Place stable et avantages sociaux selon statut de l'administration communale.

Traitement en rapport avec les capacités.

Adresser les offres à M. le Dr Jacques Bullet, syndic d'Estavayer-le-Lac, accompagnées d'un curriculum vitae, des certificats et prétentions de salaire.
Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale, tél. (037) 63 10 40.

Bieri Pumpen

Notre entreprise occupe une situation de premier plan dans le secteur des pompes. Nous fabriquons des produits d'une qualité exceptionnelle qui se vendent tant en Suisse qu'à l'étranger. Pour des tâches nouvelles, nous cherchons un

DESSINATEUR DE MACHINES CONSCIENCIEUX
DE LA BRANCHE CONSTRUCTION MÉCANIQUE A

Nous vous confierons l'étude de nos projets de piscines. Pour une date ultérieure, nous prévoyons, en outre, votre collaboration au service des devis. Vous travaillerez chez nous de manière indépendante et disposerez d'une place de travail agréable. La rétribution est bonne et nos prestations sociales sont exemplaires. Si vous le désirez, nous vous aiderons volontiers à trouver un logement.

Veuillez téléphoner à M. Zehnder. Il se fera un plaisir de vous donner tout renseignement complémentaire et de convenir avec vous la date d'une entrevue personnelle.

BIERI Construction de Pompes S.A., 3110 Münsingen.
Tél. (031) 92 21 21.

Bieri Pumpen

Nous cherchons :

1 ouvrier de confiance comme **OPÉRATEUR**
sur une importante installation moderne. Poste à responsabilités ;

UNE AIDE DE BUREAU
pour notre bureau de préparation du travail au département tubes. La candidate que nous formerons devra avoir une bonne écriture manuscrite et pouvoir taper à la machine à écrire ;

COLLABORATEURS - COLLABORATRICES
pour nos départements de production.

Nous offrons formation assurée, conditions sociales et salaires très intéressants, avancement à personnes compétentes.
Notre service du personnel se tient à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.
Faire offres ou se présenter.

LN industries
La Nationale SA
Champagne p. Grandson
Tél. (024) 3 12 22

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. cherche, pour son département des apprêts,

PERSONNEL FÉMININ

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour 1 à 2 mois environ.

Prière de se présenter à la réception de l'Imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou de téléphoner au No 25 65 01, interne 254.

Le Garage du 1er-Mars S.A. à Neuchâtel

face au gymnase, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

manœuvre de garage

pour divers travaux.

Faire offres ou se présenter au
Garage du 1er-Mars S.A.,
Toyota - BMW, Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 44 24.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

un monteur sanitaire qualifié

Faire offres à Scheidegger, Vuillemin successeur, chauffage sanitaire - ferblanterie, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 28 50.

Les restaurants BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

engagent tout de suite

fille ou garçon de buffet
(débutant (e) serait formé (e) ;

fille ou garçon d'office

Pour l'automne :
2 apprentis (es) sommeliers (ères)
Apprentissage complet d'une durée de 2 ans avec certificat fédéral de capacité.

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod-Hom.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Fabrique industrielle d'articles décoratifs à Neuchâtel, désire engager

un ou une SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour assister le directeur, capable de prendre des responsabilités et désirant se créer une situation d'avenir.

On demande :

Formation commerciale complète. Age idéal 25-35 ans.

Veuillez adresser vos offres sous chiffres LA 1479 au bureau du journal.

Entreprise de Colombier cherche

une (e) employé (e) de bureau

à mi-temps.
Travail indépendant et varié.
Conviendrait à retraité.

Adresser offres écrites à AE-1611 au bureau du journal.

Hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane,
cherche :

1 sommelière (débutante acceptée)
1 femme de chambre
1 employé (e) de maison
(éventuellement demi-journée).
Entrée 1er août.

Faire offres à A. Welti, tél. (038) 57 13 20.

Je cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

FILLE OU GARÇON
de cuisine, ainsi qu'une employée de maison.

Tél. (038) 33 30 31.

On cherche

garçons de cuisine
Nourris, logés, blanchis.
Entrée immédiate.

Hôtel du Lac, Auvernier.
Tél. 31 21 94.

Ω OMEGA

Nous cherchons, pour notre secteur TECHNIQUE HABILLAGE

UN LABORANT

qui se verra confier des tâches intéressantes et variées, en particulier :
— la tenue à jour des cahiers de spécification de l'habillage
— la mise au point de tests et le développement des appareils ou installations qui s'y rapportent
— la pratique de tests sur de nouveaux produits.
Cette activité conviendrait à un **mécanicien** ou **micromécanicien** ayant quelques années de pratique et désirant s'adonner à des tâches plus techniques.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à OMEGA, département du Personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

CIR

Nous cherchons un

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR

possédant un certificat de capacité de dessinateur en machines. Nous souhaiterions trouver une personne ayant quelques années de pratique dans la branche micro-technique, en particulier dans le dessin d'appareils électroniques et de schémas.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, à la Direction de la Compagnie Industrielle Radioélectrique, 2076 Gals.

DUBIED

Afin de renforcer notre service à la clientèle et d'en améliorer encore les prestations, nous mettons au concours la place de

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste à responsabilités exige des connaissances d'anglais et l'entregent nécessaire pour un travail quotidien et direct avec nos clients.

Les conditions intéressantes de ce poste seront discutées lors d'un entretien sans engagement avec notre service du personnel.

Une discrétion absolue est garantie.

Adresser offres au service du personnel
Ed. DUBIED & Cie S.A., 2074 Marin.
Tél. (038) 33 12 21.

USINE DE MARIN

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Réforme du ministère public et écoutes téléphoniques: deux initiatives socialistes

BERNE (ATS). — Le parti socialiste suisse souhaite une réforme du ministère public fédéral qui devrait être entièrement réorganisé et l'adoption d'une nouvelle législation sur l'écoute téléphonique et l'emploi de « mini-espions » qui offre de meilleures garanties démocratiques. Deux initiatives personnelles ont été déposées à cet effet, l'une par le conseiller national Rolf Weber, d'Arbon (Thurgovie) — sur la réforme du ministère public fédéral — et l'autre par le conseiller national Andreas Gerwig, de Bâle-Ville — sur l'écoute téléphonique et l'emploi de mini-espions.

C'est une commission instituée par le PSS nommée « groupe de travail état de droit » qui a élaboré ces deux projets de réforme dont le texte a été remis à la presse, mercredi, au Palais fédéral, au cours d'une conférence de presse dirigée par le président central du parti, le conseiller national Arthur Schmid. Le professeur Richard Baumlin, de Berne, et le conseiller national Gilbert Baechtold, de Lausanne, respectivement président et membre de la commission, ont participé à la séance d'information.

RÉORGANISATION DU MINISTÈRE PUBLIC FÉDÉRAL

Le procureur de la Confédération soutiendrait l'accusation devant les tribunaux de la Confédération, mais il ne dirigerait plus les recherches de la police judiciaire. Telle est la principale innovation demandée par le PSS qui souhaite donc, ainsi que l'a expliqué au cours de la conférence de presse le conseiller national Baechtold, dissocier ces deux fonctions. La partie « instruction » dont la police judiciaire est l'exécutant serait placée désormais sous la responsabilité d'un juge d'instruction fédéral. Il n'est en effet pas normal, a précisé M. Baechtold, d'assimiler la direction de la police à la fonction de procureur général, car « celui qui représente la société ne peut s'identifier à l'Etat policier ». Ce cumul de fonctions a d'ailleurs parfois conduit les procureurs de la Confédération à des situations pénibles (l'affaire Dubois, par ex.). Débarrassé ee ses responsabilités policières, le procureur pourra intervenir plus librement pendant les procès.

Une autre modification proposée vise à permettre aux parties de prendre connaissance plus rapidement du dossier. Actuellement, le procureur de la Confédération peut garder secret un dossier pendant des mois.

Cette question, a ajouté M. Baechtold, est devenue subitement actuelle. Mais il y a des mois que la commission du PSS l'étudie. La solution du parti n'est nullement d'avant-garde. Il s'agit d'une solution classique qui s'intègre dans les principes du droit et devrait pouvoir être acceptée par le parlement.

NOUVELLE LÉGISLATION SUR L'ÉCOUTE CLANDESTINE

Actuellement, l'écoute téléphonique et l'emploi de mini-espions ne reposent pas sur des bases légales suffisantes. Il faut réviser dans ce sens la procédure pénale fédérale, estime le PSS. Le texte de l'initiative propose une nouvelle rédaction qui vise à une plus grande précision. L'écoute clandestine y est définie. Il est nettement précisé qu'on ne pourra recourir à l'écoute téléphonique ou au mini-espion qu'à la condition expresse que tout autre moyen soit inefficace. Sont en outre énumérés les délits pour lesquels cette mesure extrême doit pouvoir être ordonnée : ce sont la haute trahison, l'atteinte de l'indépendance de la Confédération, la trahison diplomatique, le service de renseignements politiques, économiques et militaires et l'emploi avec dessein délictueux d'explosifs, ainsi que les cas de terrorisme où la prévention de l'acte peut sauver des vies humaines.

Les mesures d'écoute doivent être autorisées par la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral. La personne écoutée doit être avisée après coup afin de pouvoir se défendre ou recourir. Elle pourra exiger la destruction des enregistrements si elle a été acquittée ou si la procédure a été interrompue. Devront également faire l'objet d'une révision dans le même sens la procédure pénale militaire et la loi fédérale sur les télégraphes et téléphones. Enfin, ultime précaution, une commission parlementaire désignée à cet effet devra être renseignée tous les six mois sur les écoutes effectuées.

ARRÊTÉS SUR LA PROPAGANDE SUBVERSIVE ET LES DISCOURS POLITIQUES D'ÉTRANGERS

La commission « état de droit » du PSS s'est également penchée sur notre législation concernant la propagande subversive et les discours politiques d'étrangers. Le texte concernant ces questions sera soumis aux départements concernés. Le PSS propose d'abroger l'arrêté du Conseil fédéral visant la propagande subversive (du 29 décembre 1948) et l'arrêté du Conseil fédéral concernant les discours politiques d'étrangers (du 24 février 1948). Des dispositions si importantes ne sauraient de nos jours être contenues dans des arrêtés du Conseil fédéral. Le PSS estime que la protection offerte par le code pénal est suffisante. On peut parer au danger créé par des situations d'urgence en édictant des ordonnances ou des arrêtés urgents dont la durée de validité ne doit pas excéder celle de la situation qui a nécessité leur application. Et s'il s'avère qu'une législation d'urgence doive devenir permanente, on pourra insérer un nouvel article dans le code pénal ou toute autre législation ordinaire.

Dernière séance au National: du compte d'Etat 1972 aux insignes militaires

De notre correspondant de Berne :

La session d'été des Chambres fédérales s'est achevée hier matin. Il n'était en effet pas 10 heures au Conseil national quand le président Franzoni déclarait close la session commencée le 5 juin.

Alors lentement la salle s'est vidée tandis que continuaient des conciliabules entre groupes et que chacun se donnait rendez-vous au moins pour l'ouverture de la prochaine session le 17 septembre.

Vu l'abondance de la matière à traiter il est d'ores et déjà prévu qu'une session supplémentaire se tiendra, cas échéant, du 29 octobre au 2 novembre si l'ordre du jour de la session d'automne n'est pas épuisé à temps.

Abordé mardi soir, l'examen du compte d'Etat 1972 a fait notamment l'objet d'un exposé de M. Debetaz, rapporteur, qui releva un excédent de dépenses de 247 millions, ce qui l'incite à penser que la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) devra être introduite également dans notre pays, peut-être dès 1977.

Reprenant le débat sur cette question hier matin, M. Ohen (act. na) prêcha l'économie. M. Wyer (PDC-VS) constata que les résultats ne peuvent être qualifiés d'alarmants mais la nécessité de priorités soulève certes de grandes difficultés. Le groupe démocrate-chrétien approuve les comptes d'Etat. Le groupe socialiste par la voix de M. Stich (soc-SO) accepta également d'entrer en matière. M. Brosi (udc-ZH) déplora, il n'est pas le seul, que l'objet soit inscrit comme à la sauvette à la dernière séance de la session alors que chacun songe à s'en aller...

Evoquant les doléances faites sur les restrictions financières imposées, M. Celio, en conseiller fédéral répondant aux interpellateurs constate avoir réussi à mécontenter tout le monde. « Cela signifie bien que nous vons mené une bonne politique » devait alors relever le chef du département des finances reprenant un mot de son prédécesseur M. Schaffner.

AIDE HUMANITAIRE

L'arrêté sur le compte d'Etat 1972 a été finalement adopté par 120 voix sans opposition. Auparavant dans l'examen de détail on entendit M. Ziegler (soc-GE) demander que certains crédits d'aide humanitaire, qui ont été coupés, soient rétablis compte tenu notamment de la famine qui sévit au sud du Sahara de même que dans certaines régions de l'Inde.

Enfin pour clore la session, on en vient à parler des insignes militaires. M. Duerr (PDC-SG) présenta une motion critiquant la décision du Conseil fédéral de changer les insignes militaires dans un but de rationalisation. Malgré l'assurance du chef du département qu'une solution de compromis serait recherchée, le motionnaire a refusé de transformer sa motion en postulat, comme le demandait le Conseil fédéral. Au vote le député saint-gallois obtient gain de cause par 60 voix contre 26 et sa motion a donc été transmise sans modification au Conseil fédéral.

En votations finales, le Conseil national a approuvé de surcroît par 120 voix sans opposition la convention avec l'Italie sur la correction de la Breggia. La loi sur les statistiques scolaires a été votée par 107 voix, celle sur les droits de timbre par 121 voix et la modification de l'assurance chômage par 130 voix.

J.-P. G.

Fin de session au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — Mercredi, le Conseil des Etats a clos la session d'été en procédant à cinq votations finales. Il a accepté par 37 voix la convention avec l'Italie concernant la correction de la Breggia et la rectification de la frontière, par 36 voix la loi relative à la statistique sur les écoles, par 36 voix également la loi sur les droits de timbre, par 35 voix la loi revisée sur l'assurance chômage et par 33 voix l'article constitutionnel sur la protection des animaux.

Le chancelier a lu une lettre du conseiller aux Etats Muheim (PDC-UR) adressée au président Lampert dans laquelle le parlementaire uranais déclare que le Conseil des Etats est opposé à l'idée de la création d'un parlement professionnel et demeure fidèle à « l'assemblée de milice » qui a fait ses preuves dans notre pays. Cependant, M. Muheim estime souhaitable une réforme de l'actuel parlement en ce qui concerne les conditions et les méthodes de travail notamment. A cet effet, une commission commune aux deux Chambres devrait être constituée pour étudier la question et présenter des propositions.

Enfin, il a été rappelé que la prochaine session aura lieu du 17 septembre au 5 octobre et qu'une session extraordinaire avait été prévue du 29 octobre au 2 novembre vraisemblablement.

SUITE Consommation de vin

Sur l'ensemble de la Suisse, la proportion des vins rouges a diminué de 0,8 %. Les cantons romands ont produit 68 % de vins rouges, alors que la Suisse alémanique en a produit 19 % et la Suisse méridionale 13 %. En ce qui concerne les vins blancs, la Suisse romande a dominé le marché avec 97 %. Le rendement par hectare s'est établi à 81 hl, contre 73 hl en 1971. La région lémanique vient en tête, alors que c'est Saint-Gall qui a présenté les rendements les plus faibles.

L'aire viticole suisse s'étendait à fin 1972 à 12.403,20 ha. Comparés à l'année précédente, ces chiffres accusent un accroissement de plus de 226 ha. C'est le vignoble vaudois qui s'est étendu le plus (122 ha). Genève accuse une augmentation de 3,5 ha, Fribourg de 10 ha, alors que le vignoble du lac de Bienne a reculé de 2,5 ha.

Les importations de vins en fûts ont augmenté en 1972 de 38.570 hl. Cet accroissement provient de la modicité relative de la récolte indigène, de l'accroissement général de la consommation et de la demande spécifique de nombreux travailleurs étrangers qui recherchent des variétés de leur pays d'origine. L'accroissement n'a concerné que des vins rouges jusqu'à 13 degrés, ainsi que des vins doux et des spécialités. Les importations de vins blancs ne se sont élevées qu'à 4 % du total.

ITALIE EN TÊTE

En ce qui concerne l'importance des quantités importées des différents pays, c'est l'Italie qui a pris la tête, avec 549.500 hl (+58.000 hl). Suivent l'Espagne (471.400 hl, —26.000 hl), la France (286.000 hl, + 11.00 hl), le Portugal (139.400 hl. —19.400 hl), l'Algérie (86.000 hl, —5000 hl).

Les importations en bouteilles ont dépassé le volume de 1971 de 10 millions de kilos, pour atteindre 183.819 hl. Cette évolution montre que le commerce a cherché d'autres voies d'importations en raison de contingents trop faibles pour les vins ouverts, commente la Fédération suisse des négociants en vins.

L'exportation de vins en fûts a diminué de 12.682 litres pour se fixer à 231.676 litres. Cette évolution a été conditionnée par les maigres récoltes et le peu de stocks. Les exportations en bouteilles se sont accrues de 146.181 kilos pour atteindre 1.198.368 kilos. La vlaeur totale des exportations de vins a atteint 5.653.611 francs, ce qui correspond à un accroissement de 1,2 million par rapport à 1971.

Contre la publicité télévisée le dimanche

AARAU (ATS). — Le synode argovien a chargé le conseil synodal d'intervenir auprès de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR) contre le prétendu projet d'introduire la publicité dans le programme télévisé du dimanche. Selon une nouvelle du service de presse protestant alémanique, les préparatifs pour les émissions publicitaires le dimanche sont très avancés. « Le public ne doit rien apprendre, jusqu'à ce que la chose soit accomplie. On n'a pas non plus demandé l'avis des Eglises. »

Il y a trois ans, la SSR avait déjà voulu étendre la publicité télévisée au dimanche, mais avait abandonné ce plan après un mouvement de protestation massif. Le conseil synodal argovien va maintenant examiner les faits et rendre attentif la SSR « à sa grande responsabilité dans la conception du programme dominical de la télévision ».

Pas d'augmentation de salaire pour le personnel de la Confédération

ZURICH, (ATS). — Le personnel de la Confédération ne bénéficiera, en 1973, d'aucune augmentation des salaires réels et il en sera probablement de même en 1974.

Le chef du département fédéral des finances et des douanes, le conseiller fédéral Nello Celio, a fait connaître cette décision, prise par le département des finances dans le cadre des mesures de lutte contre l'inflation, devant l'assemblée des délégués de l'Union centrale des associations patronales suisses, à Zurich.

La décision pour 1974 dépend encore de l'évolution générale dans le secteur des salaires, a-t-il relevé. Il a indiqué que le fait de ne pas verser d'allocation de renchérissement à ceux qui perçoivent les salaires les plus élevés — 50.000 à 60.000 francs — ne constituait pas une mesure assez efficace. Une enquête a en effet révélé que seules 500 personnes seraient touchées par une telle mesure.

Dans sa courte allocution, le conseiller fédéral Celio s'est prononcé en faveur du retour à un cours fixe des changes, à la convertibilité des monnaies et à un marché financier international bien réglé. Les conséquences négatives d'un flottement apparaissent justement aujourd'hui. Il s'est par ailleurs montré sceptique quant aux droits de tirage spéciaux du fonds monétaire international. Quelque chose de plus concret, semblable à l'or serait souhaitable.

Le chef du département des finances et des douanes s'est fait le défenseur d'une lutte contre l'inflation menée au niveau international. L'Etat et le gouvernement ne sont plus à même aujourd'hui d'assurer à eux seuls une expansion harmonieuse de l'économie. ne limitation à la Suisse des mesures de lutte contre l'inflation n'est à long terme pas efficace. Car, même si la Suisse atteint, quant au renchérissement, le point zéro, cela signifie que la demande étrangère en biens suisses va à nouveau se renforcer, ce qui relancerait l'inflation.

La tendance vers les grands appartements s'accentue

ZURICH (ATS). — Sur les 73.612 appartements construits en Suisse dans le courant de l'année passée, près de la moitié — soit 48,6 % sont des logements de quatre pièces et plus. L'année précédente, c'est-à-dire en 1971, cette proportion était de 47,4 %. En 1970, cette catégorie d'appartements ne représentait que 46,6 % des constructions réalisées, 45,7 % en 1969 et seulement 44,9 % en 1968. Selon les brèves informations publiées par la Société pour le développement de l'économie suisse à Zurich, la plupart de ces grands appartements ont été construits dans de petites communes.

Championnats suisses de parachutisme

BEROMUNSTER (ATS). — Les championnats suisses de parachutisme organisés par l'Aero-Club de Sulsse auront lieu vendredi, samedi et dimanche prochains sur l'aérodrome de Beromunster.

Vendredi aura lieu l'épreuve des figures. Chaque participant doit effectuer trois sauts d'une altitude de 2000 mètres. Samedi et dimanche verront se dérouler les sauts de précision individuels et par équipes. Outre l'équipe nationale forte de 24 sauteurs, 18 équipes se sont inscrites à ces championnats suisses.

La sauvegarde des populations de montagne s'organise

BERNE (ATS). — Le comité de l'Association suisse pour la sauvegarde et la promotion des régions de montage (ASM) a décidé de commencer son activité au sein de la politique suisse. Six groupes de travail ont été constitués qui étudieront les thèmes suivants du point de vue des populations de montage : modèle suisse, la politique en matière de main-d'œuvre étrangère, la « lex Furgler » et son application, les arrêtés fédéraux urgents contre la surchauffe, la participation, la construction de logements dans les villes et les villages des régions de montage. Un accent particulier sera mis sur le thème « modèle suisse » et ses conséquences pour l'aménagement du territoire. Une étroite collaboration avec d'autres organisations et les gouvernements cantonaux est prévue.

L'ASM, créée au début de l'année, a pour but de défendre, en collaboration étroite avec le groupement suisse des paysans montagnards, les intérêts des régions de montagne, de coordonner les efforts et de renseigner le public. Son comité est présidé par M. Ulrich Gadient (Coire). Un comité de patronage, présidé par M. Raymond Broger, comprend 75 parlementaires fédéraux et conseillers d'Etat qui se sont déclarés prêts à soutenir les efforts de l'association.

La Suisse à la conférence d'Helsinki

BERNE, (ATS). — Le conseiller fédéral Pierre Graber représentera la Suisse à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui s'ouvre mardi prochain 3 juillet à Helsinki. Il sera accompagné d'une délégation de sept personnes comprenant le secrétaire général du département politique, M. E. Thalmann, M. Bindscheldler, jurisconsulte du département, M. Charles Mueller, directeur suppléant à la direction politique, l'ambassadeur de Suisse en Finlande, M. S. Campiche, M. Edouard Brunner, suppléant du chef du secrétariat politique, et deux hauts fonctionnaires, MM. Schenk et Renk.

Comme l'a relevé M. Thalmann au cours d'une conférence de presse à Berne, il est peu probable que les ministres des affaires étrangères s'écartent, dans cette première phase de la conférence, des principes laborieusement élaborés par les ambassadeurs au cours des consultations préparatoires d'Helsinki.

Il s'agira tout au plus de poser quelques accents, et la Suisse plaidera une fois de plus (en dépit de l'accueil peu encourageant de l'URSS) pour son projet de règlement pacifique des différends. Elle insistera aussi pour que la conférence ait pour effet d'améliorer non seulement les rapports entre Etats en Europé, mais aussi les rapports entre humains.

La conférence d'Helsinki durera probablement une semaine, et donnera le « coup d'envoi » aux véritables travaux, qui doivent commencer cet automne à Genève. On sait que c'est la conférence de Tripoli qui, à l'unanimité, a porté son choix sur Genève pour la deuxième phase. La Suisse n'avait pas sollicité cet honneur mais, toujours disponible, elle l'a accepté.

Sous réserve des participants, c'est M. André Dominice, le nouveau chef de la mission suisse auprès des organisations internationales à Genève, qui sera le secrétaire exécutif de cette seconde phase. Il sera secondé par M. Paul Gottret, chef de l'information à la direction des organisations internationales. Les travaux se dérouleront dans les locaux du centre international de conférences, qui viennent d'être inaugurés et qui prouvent ainsi rapidement leur utilité. On prévoit environ 350 à 400 participants, sans compter le personnel technique et les journalistes, qui seront renseignés par un ancien chef de presse du département politique, M. Sieber.

Pour une aide accrue aux handicapés âgés

FRAUENFELD (ATS). — Réunie en assemblée générale à Frauenfeld, l'Association suisse des paralysés a voté une résolution constatant « que si, grâce aux méthodes modernes de rééducation et à la qualité des soins, l'espérance de vie des handicapés moteurs s'est allongée, leur vieillissement est plus précoce que celui de la moyenne de la population. Une aide et des soins appropriés, un logement spécialement aménagé, constituent pour l'invalide devenu vieux une nécessité plus impérieuse que pour les autres personnes âgées ».

L'Association suisse des paralysés demande instamment aux autorités fédérales :

« De tenir compte de la situation particulière et souvent très difficile de cette catégorie de citoyens ;

d'envisager rapidement des mesures pour résoudre les problèmes les plus urgents, en favorisant notamment la création de foyers sans barrières architecturales, capables d'offrir aide, soins et réconfort, largement ouverts sur la vie active ;

de prévoir des dispositions légales permettant à la Confédération d'apporter une aide spéciale aux handicapés moteurs ayant dépassé l'âge de l'assurance-invalidité, ainsi qu'aux institutions créées pour eux. »

L'affaire Hoffmann - La Roche en Grande-Bretagne

(ATS). — « La filiale britannique de la maison Hoffmann - La Roche a informé par écrit le département du commerce et de l'industrie que deux de ses produits, le valium et le librium, seraient à nouveau vendus, dans le courant de la semaine, aux mêmes prix que ceux qui étaient en vigueur avant le mois d'avril. A cette date, le gouvernement britannique — se fondant sur le rapport de la commission des monopoles — avait décidé de baisser les prix de ces tranquillisants, de 40 % pour le librium et de 25 % pour le valium.

La maison propose dans sa lettre que la différence entre le prix imposé par le gouvernement et celui fixé par Hoffmann - La Roche soit comptabilisée sur un compte spécial jusqu'à ce qu'une décision soit prise dans le cadre de la procédure judiciaire engagée.

Au début de la semaine, la filiale britannique d'Hoffmann - La Roche a déclaré son intention de porter plainte contre le ministre britannique du commerce et de l'industrie pour la perte de gain que lui a causé la décision gouvernementale. Le ministre n'avait pas seulement baissé le prix de vente des tranquillisants mais avait encore réclamé un million de livres à la société pharmaceutique, pour compenser le « bénéfice démesuré » qu'elle obtenait par la vente de ces deux médicaments.

SUISSE ALEMANIQUE

La coopération régionale entre les deux Bâles

BALE (ATS). — Les gouvernements de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont décidé dans leurs dernières séances de soumettre à leur parlement respectif et au peuple un projet identique de disposition constitutionnelle sur la coopération régionale. Cette disposition fera l'objet d'un paragraphe 17a dans la Constitution de Bâle-Ville et d'un paragraphe 57 dans celle de Bâle-Campagne. Le projet « campagnard » prévoit en outre la suppression des dispositions constitutionnelles sur la réunification. A Bâle-Ville en revanche, conformément au résultat de la votation de 1969, ces dispositions seront maintenues.

Ces projets de disposition constitutionnelle sur la coopération régionale sont le fruit de longues discussions entre les deux Conseils d'Etat, qui ont été engagées à la suite d'initiatives et d'interventions parlementaires dans les deux cantons. Leur élévation au rang constitutionnel serait une innovation dans la vie constitutionnelle suisse, écrit le gouvernement bâlois.

Les nouvelles dispositions donnent aux autorités la compétence de rechercher un rapprochement législatif, de conclure des accords, de créer des institutions communes et d'établir des règles pour la collaboration entre autorités et pour la répartition des charges. Selon le texte, la collaboration ne doit pas se limiter aux deux demi-cantons mais doit aussi s'étendre à la région. Ces dispositions soutiennent ainsi expressément les efforts de coopération entrepris dans le cadre de la conférence des gouvernements cantonaux du nord-ouest.

Curieuses méthodes d'un entrepreneur de Bâle

BALE (ATS). — Une plainte pénale pour violation de domicile, coups et blessures, injures et tentative de contrainte a été déposée contre dix ouvriers un contremaître et le directeur d'une entreprise bâloise de construction. Ils avaient pénétré lundi dans un immeuble habité par une communauté, avaient arraché des calicots suspendus aux façades et un journal mural fixé à une barrière et avaient brutalement frappé un habitant qui leur avait demandé des explications.

Les membres d'une communauté habitant un logement de la Therweilerstrasse à Bâle, ont reçu leur congé pour la fin du mois. Avant de partir, ils ont cependant tenu à informer le public des pratiques du nouveau propriétaire de l'immeuble, une grande entreprise de construction de la place. Ils avaient constaté le mois passé que dans l'immeuble voisin, qui appartient au même propriétaire, il y avait jusqu'à 8 ouvriers étrangers qui habitaient dans la même chambre et qui devaient payer 100 francs par lit et par mois. L'immeuble hébergeait 57 personnes en tout.

A peine les calicots et le journal mural avec les indications correspondantes avaient-ils été mis en place, qu'une camionnette de l'entreprise apparut. Il en descendit dix ouvriers, un contremaître et le directeur de l'entreprise. Les hommes pénétrèrent dans la maison, firent sauter des portes, arrachèrent les inscriptions et fouillèrent les chambres. Un habitant qui avait demandé des explications fut si brutalement « arrangé » que la policlinique de l'hôpital cantonal constata une commotion cérébrale, prescrivant trois jours de repos. Des habitants qui déclarèrent qu'ils se plaindraient à la police furent menacés de mort.

VAUD

Une «branche» au tribunal...

De notre correspondant :

Le 10 juillet de l'an dernier, vers 4 h 50, lors d'un violent orage, une grosse branche d'un marronnier de la petite promenade « Ouchy-La Verte », propriété de la ville de Lausanne, s'abattait sur la ligne électrique aérienne des transports publics de la région lausannoise et sur deux voitures en stationnement régulier avenue d'Ouchy.

L'une des deux voitures, touchée par cette branche intempestive, très endommagée, fut reconnue hors d'usage, occasionnant à son propriétaire une perte sèche de 4175 fr. Selon les observatoires météorologiques, lors de cet orage, la vitesse du vent n'a jamais atteint 75 km/h, minimum admis pour considérer le phénomène naturel comme un ouragan.

Fort de cet argument, l'assureur en casco partiel, refusa au propriétaire du véhicule toute indemnité au titre de « dommages dus aux forces de la nature ». La ville de Lausanne refusa à son tour toute indemnité, en se fondant sur une jurisprudence constante confirmée le 13 février 1970, en la Cour de justice civile de Genève. Les tribunaux ont en effet admis jusqu'ici qu'un propriétaire d'arbres ne pouvait être recherché en responsabilité civile pour des dégâts provoqués par une plante ne présentant aucun signe extérieur d'état déficient.

C'est, en l'occurrence, le cas de la ville de Lausanne. La « branche » incriminée est conservée au service des parcs et promenades qui l'a déclarée saine. Le propriétaire du véhicule ne l'a pas entendu de cette oreille et a ouvert une action contre la commune de Lausanne, concluant au paiement de 4185 fr. avec intérêt à 5 % dès le 28 novembre 1972.

Par voie de préavis, la Municipalité de Lausanne demande donc au Conseil communal de l'autoriser à traiter devant toute instance et au besoin de recourir, compromettre ou transiger dans un procès l'opposant au propriétaire de la voiture détruite.

« Automobilistes, un bon conseil : si vous garez votre voiture sous un arbre, regardez donc courir le vent !... »

Dans moins de cent jours les vendanges

LAUSANNE, (ATS). — Le temps magnifique dont bénéficie le vignoble vaudois permet à la floraison de se faire remarquablement. Selon l'office des vins vaudois, si l'on relève les feuilles, on constate que les grappes sont déjà longues en grains en même temps que nombreuses tant en ce qui concerne les rouges salvagnin que les dorins. Au train où vont les choses, il faut s'attendre à une très bonne récolte qui pourrait débuter dans moins de cent jours.

Quantitativement, les premières estimations laissent prévoir une récolte d'au moins 25 millions de litres, soit 5 millions de rouge salvagnin e tjus de raisin et plus de 23 millions de blanc.

Un enfant se noie dans le Léman

VEVEY, (ATS). — Le petit Patrick Hurni, âgé de dix ans, domicilié à Vevey, qui se baignait mardi vers 18 heures dans la Veveyse, près de l'embouchure de cette rivière dans le Léman, a été emporté par le courant et s'est noyé dans le lac à quelques mètres de la rive.

Menuiserie aluminium
fenêtres
façades
murs-rideaux
vitrages
portes, devantures
cloisons mobiles
DONAX S.A.
(anc. M. Donner S.A.)
30, Portes-Rouges
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 25 01
Ateliers de constructions et menuiserie métalliques
DONAX

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Robert, haute coiffure, esthéticienne, Peseux, tél. (038) 31 74 74,

engagerait :

1 coiffeuse
1 esthéticienne

LE COIN

L'Emploi

publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération, «L'Emploi», paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi vous annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphonez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

Universitaires

Juriste, évent. chef de section

Collaborateur à la Centrale pour le développement économique régional du DFEP, nouvellement créée. Il élaborera des contrats de prêts de droit public et établira des projets en vue d'adapter la législation spéciale aux besoins du développement économique régional. Juriste spécialisé en droit public et en droit administratif. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Département fédéral de l'économie publique, service du personnel et de l'organisation, 3003 Berne, tél. (031) 61 46 49

Professions administratives

Chef de service

Remplaçant du chef de section. Direction du service de la comptabilité et des décomptes. Examen des rapports fiduciaires sur la revision des caisses de compensation. Diplôme fédéral de comptable, diplôme préparatoire ou formation équivalente, ainsi que longue pratique de cette matière. Langues: le français et l'allemand. Bonne possibilité d'avancement (chef de section). Centrale de compensation, rue des Pâquis 52, 1211 Genève 14 tél. (022) 31 02 01

Fonctionnaire spécialiste

Analyse du déroulement du travail en vue d'une rationalisation et, éventuellement, d'une utilisation de procédés pour le traitement électronique de l'information. Connaissance théorique et pratique approfondie de l'économie d'entreprise et expérience du traitement électronique de l'information. Langue: le français ou l'allemand; très bonne connaissance de l'autre langue. Bibliothèque national suisse, service du personnel, 3003 Berne, tél. (031) 61 73 93

Secrétaire, évent. fonctionnaire spécialiste

Service des immeubles

Collaborer aux questions d'acquisition de terrains et de conclusion de contrats du service des immeubles. Tenir les inventaires d'immeubles. Gérer les plans de géomètres. Régler les mutations touchant la propriété foncière de la division. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance d'une deuxième langue officiele. Intendance du matériel de guerre, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 20 20

Assistant-bibliothécaire, évent. secrétaire-bibliothécaire

Tenue des archives. Destination, fourniture et classement de documents officiels et privés dans le domaine de l'activité de l'Etat. Travaux de recherches pour les membres du Parlement et les collaborateurs scientifiques. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Service de documentation de l'Assemblée fédérale, 3003 Berne tél. (031) 61 62 15

Assistant-statisticien

Le titulaire collaborera aux travaux d'enquêtes statistiques, il procédera au contrôle des résultats obtenus au cours des différentes phases de travail, depuis la documentation de base jusqu'aux tableaux et aux graphiques. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne tél. (031) 61 47 13

Personnel féminin

Employée d'administration

Collaboratrice à l'enregistrement des véhicules à moteur de réquisition. Elle sera chargée d'autres travaux de bureau et de l'estampe des plaques Adrema. Langue: le français ou l'allemand. Service des transports et des troupes de réparation, 3000 Berne 25 tél. (031) 67 28 64

Toutes les places mises au concours sont également ouvertes aux femmes qui remplissent les conditions personnelles et professionnelles requises.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

Le commandement de la division frontière, à Colombier, cherche un

collaborateur

Nous offrons :

Mise au courant approfondie, climat de travail agréable au sein d'un petit groupe. Activité variée à un poste à responsabilité.

Nous désirons :

Jeune collaborateur, ayant de l'initiative et de l'entregent. Apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente. Langue maternelle : le français, avec bonnes connaissances d'allemand, parlé et écrit.

Prière de s'adresser au Commandant de la division frontière 2, caserne, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 24 85.

C.I.P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue Beauregard 3 **Tél. 31 57 31**
engage à temps complet ou partiel

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie.
Formation par nos soins, si nécessaire.

Téléphoner ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A. SSIH.

SSIH

Comme entreprise bien connue, nous vous offrons

un salaire attractif

(salaire fixe, commissions, primes en supplément, frais de voyage).

Si vous désirez travailler comme représentant, nous offrons aux

soudeurs
serruriers
représentants techniques

un programme riche des électrodes spéciales et des produits chimiques.
Région prévue : Vaud, Genève et Neuchâtel.
Voiture demandée.
Date d'entrée à convenir.

Adresser offres sous chiffres C 03-990379 à Publicitas, 4001 Bâle.

LAUENER & Cie

FABRIQUE DE DÉCOLLETAGES, 2025 CHEZ-LE-BART

engage

UN OUVRIER

pour divers travaux d'atelier.

Entrée à convenir.

Logement à disposition.

Faire offres écrites ou se présenter.
Tél. (038) 55 24 24.

MIGROS

cherche

pour son **Marché, rue de l'Hôpital, Neuchâtel,**

boucher-désosseur

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

CKF FONTAINEMELON SUISSE

2052 FONTAINEMELON
TÉLÉPHONE 038 53 34 34

Les ateliers
Charles Kocherhans

succ. Pierre Kocherhans, à Fontainemelon (NE)

cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir, des

OUVRIÈRES

pour travaux de moyenne série.
Places stables et bien rétribuées.
Avantages sociaux.
Caisse de retraite.
Bonne ambiance de petite usine.
Suisses ou étrangers.

Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 53 34 34.

AVIA & SILVANA SA

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

UN HOMME

pour travaux divers au département de contrôle des boîtes.

(Mise au courant par nos soins.)
Jeune homme terminant sa scolarité serait accepté.
Semaine de 5 jours - Horaire libre.

Se présenter ou faire offres : Place-d'Armes 3, Neuchâtel. Tél. (038) 25 67 01.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

PHARMACIE CHERCHE

CHAUFFEUR LIVREUR

pour entrée immédiate.

Adresser offres écrites à AC 1592 au bureau du journal.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

engagerait dès que possible, pour son département comptabilité,

un (e) jeune employé (e) de commerce

désirant se perfectionner dans la comptabilité. Travail intéressant et varié (machine comptable National).

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec certificats, au Service du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne.

QUARTIER
Fabrique de moteurs

pour travaux d'électro-mécanique, nous cherchons

MÉCANICIEN

Place stable et bien rémunérée.
Avantages sociaux.

Faire offres ou s'adresser à Fabrique de moteurs QUARTIER 2015 Areuse - Tél. (038) 42 12 66.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche

OUVRIERS
OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

Maison de commerce de Neuchâtel cherche, pour entrée à convenir, un

chauffeur-livreur

à la demi-journée, si possible le matin. Conviendrait plus particulièrement à un retraité.

Faire offres écrites à case postale 2162, 2001 Neuchâtel.

CINÉMA DE NEUCHATEL

cherche

OPÉRATEUR EXPÉRIMENTÉ

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres sous chiffres JL 1601 au bureau du journal.

HOTEL DES BEAUX-ARTS
engagerait :

FILLE DE BUFFET

Bonne présentation demandée.
Salaire garanti.
Entrée à convenir.

Téléphoner au 24 01 51 ou se présenter à la réception de l'hôtel.

Nous cherchons, pour la période des vacances,

ÉTUDIANTS

pouvant aider à la petite batellerie au port de Neuchâtel.
Travail agréable et intéressant.

Se présenter à la petite batellerie, port de Neuchâtel.

Bar à café avec alcool cherche

SOMMELIÈRE

pour début août ; nourrie, logée ; gain garanti ; congés réguliers.

Bar Domino, 1891 Massongex, près de Monthey. Tél. (025) 4 38 82.

Hôtel Central NEUCHÂTEL

cherche

une personne

pour remplacement 2 jours par semaine, pour servir les petits déjeuners et pour la réception ;

une fille ou garçon d'office

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. (038) 24 13 13.

SOMMELIÈRE

capable est cherchée pour le 15 juillet ; bons gains, place à l'année. Congé le dimanche.

Téléphoner ou se présenter au Café-bar de la Poste, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 05.

Institut de beauté cherche

ESTHÉTICIENNE

capable.

Faire offres sous chiffres 286-126 au bureau du journal.

Boîtes de montres Boulle S.A., Monruz 17, Neuchâtel, engage

OUVRIERS(ÈRES)

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 77 33.

Je cherche

un garçon
ou
une jeune fille

pour les nettoyages de laboratoire, après les heures d'école.
Faire offres à la boulangerie Kuhn, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 11 21.

Café des Moulins, Neuchâtel

cherche

SOMMELIÈRE

Nourrie et logée.

Se présenter.

On cherche

LAVEUR-GRAISSEUR

Téléphoner au (038) 25 02 72 pour prendre rendez-vous.

Jardiniers
arboriculteurs
aides-jardiniers

diate ou date à convenir dans date ou date à convenir dans grandes pépinières, cultures de plantes vivaces et travaux de créations de jardins et entretien. Places stables et bien rétribuées, à l'heure ou au mois.

Faire offres à la Direction des Pépinières, W. Marlétaz, 1880 Bex. Tél. (025) 5 22 94. Se présenter sur rendez-vous.

Travail temporaire? Appelez adia interim.

Un choix de missions intéressantes et bien rémunérées dans votre profession.

adia interim

Travail temporaire sur mesure

Rue de l'Hôpital 19
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 24 74 14

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenr un

MAGASINIER

sachant écrire à la machine.

Se présenter ou faire offres écrites au Servce du personnel de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 75 75.

Nous cherchons

dessinateur-architecte

désirant collaborer activement au sein d'une jeune équipe.
Le candidat devra avoir quelques années de pratique afin de pouvoir prendre une certaine initiative et travailler parfois de façon indépendante.

Faire offres à MM. Ph. Vasserot et R. Widmer, rue de la Serre 7, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 24 41 81.

Les produits Renaud S.A., confiserie suisse, 2036 Cormondrèche, cherche pour ses nouveaux entrepôts de Cormondrèche

UN MAGASINIER

possédant permis de conduire A. Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.
Entrée en service : immédiatement ou à convenir.
Prière de téléphoner au (038) 31 55 00.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.

« ASSA »

sans engagement de votre part et réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

ASSA

FAN SPORTS L'EXPRESS

cyclisme

UN DES GRANDS FAVORIS DU TOUR DE FRANCE

«Si José-Manuel gagne, on dira... que Merckx était absent» déclare Fuente

José-Manuel Fuente, favori du Tour de France ?

Son directeur sportif Eusebio Velez sourit à la question. Il ne l'élude pas pour autant : Dans l'euphorie du Tour **de Suisse, à considérer la manière dont José-Manuel a franchi les Alpes, tous les espoirs lui sont permis** expliquait-il à Olten la semaine passée.

Fuente est venu au Tour de Romandie se roder, puis il a participé au « Giro » afin d'affiner sa forme enfin il est venu au Tour de Suisse dans la ferme intention de la gagner et de « tester » ses possibilités reconnaît le directeur sportif espagnol. Et Fuente de préciser : «Durant le Tour de Suisse je n'ai pas atteint ma forme optimale. Il me faudra encore quelques étapes au début du Tour de France pour atteindre mon meilleur rendement. Toutefois, dans les Alpes j'ai constaté qu'il m'était possible de placer mon démarrage sans me « faire mal ». Voilà qui a de quoi rassurer le « leader » de la KAS après sa défaillance et sa chute dans le récent Tour d'Italie.

Un Tour qui lui a laissé de mauvais souvenirs : **Dans la montagne les spectateurs me lançaient de l'eau glacée pour me rafraîchir, ce qui m'occasionna des crampes. Voilà pourquoi Merckx est parti...** lance, sombre, le regard noir, cet enfant de Limanes. Il n'aime pas le champion belge. Et ne s'en cache pas. C'est dire qu'il ne regrette pas son absence au prochain Tour de France. Enfin presque pas... **Si José-Manuel gagne on dira que Merckx était absent...** remarque-t-il. Pour le reste, la non participation du groupe aux maillots chamois barrés des bandes bleu marine rendra l'épreuve de « L'Equipe » plus ouverte. **Je ne pense pas qu'il sera possible de bloquer la course jusqu'aux Alpes, comme Merckx et ses troupes le faisaient** affirme Fuente. **Et pourtant c'est dans ce blocage que résident les chances de José-Manuel** souligne Velez...

Un Fuente, qui entend entrer sur son terrain en n'ayant concédé qu'un minimum de temps. **Au maximum il ne peut perdre qu'une minute** affirme Eusebio Velez. Il s'explique : **Dans la montagne nous avons probablement la meilleure équipe avec Galdos, Lopez-Garil, Lazcano et Zubero entre autres. Seule la formation d'Ocana paraît en mesure de rivaliser avec nous sur ce terrain.**

Comme au Tour de Suisse, Fuente cherchera à construire son succès dans la montagne. Dans les Alpes d'abord, dans les Pyrénées ensuite, plusieurs étapes se terminant en côte : Méribel-les-Allues, Pyrénées 2000 entre autres sans oublier le Puy-de-Dôme. **Une difficulté que Fuente ne connaît pas** affirme Eusebio Velez parlant de cette étape se terminant dans le Massif central. Et d'ajouter : **Je pense que la course sera plus difficile dans les Alpes que dans les Pyrénées, en raison de la chaleur surtout.**

Et si Fuente est un des favoris du Tour de France, l'Espagnol cite les siens **Ocana, Thévenet, Van Impe, Zoetemelk Ovion.** Et Poulidor, le récent vainqueur de Paris-Nice et de Midi Libre ? A la question le sang de Fuente ne fait qu'un tour : **Si au sommet du Tourmalet, Poulidor est encore à mes côté alors José-Manuel arrête le vélo. Que cherche-t-il ? Il n'a pas encore assez gagné d'argent ?** Profitant de cette brusque colère, il convenait de placer la question insidieuse : qui est plus grand, Ocana ou Merckx ? **Merckx... pourtant Luis est un très grand coureur !** Il est vrai que le chef de file de KAS accueillera son compatriote dans sa formation la saison prochaine.

C'est du moins ce que l'on murmure au sein du peloton...

Indéniablement le Tour de France 1973 est plus ouvert que jamais. Il sera possible pour plusieurs équipes de réussir des gains alors que la présence de Merckx et de sa troupe ne nous laissait que des miettes... conclut Eusébio Velez, l'homme calme et pondéré des directeurs sportifs. Pur lui Fuente — l'Espagnol est contemporain de Merckx et d'Ocana — a de très bonnes chances d'arriver vêtu de jaune à Paris. Une seule crainte : ces cinq étapes conduisant aux portes des Alpes.

P. H. BONVIN

Juniors Suisses en camp d'entraînement

En vue des championnats d'Europe juniors, les espoirs suisses seront réunis en camp d'entraînement, pendant cinq jours, de la fin de cette semaine, à Nendeln (Liechtenstein). Ce camp sera dirigé par Robert Ochsner (Zoug). Il réunira Serge Demierre, Denis Champion, Patrick Moerlen, Marcel Summermatter, Sergio Gerosa, Werner Pfister, Roger Faude et Alex Frei. Le coureur du Liechtenstein Bruno Buechel participera également à ce camp.

L'équipe de France pour le Tour de l'Avenir

La Fédération française de cyclisme a désigné l'équipe de France qui participera au Tour de l'Avenir, du 10 au 22 juillet. Elle sera composée comme il suit :

Bernard Bourreau, André Corbeau, Georges Talbourdet, Philippe Bodier, Raymond Villemiane, Jacques Marquette, Marcel Duchemin. **Remplaçants :** Francis Dubreuil et Daniel Salles.

PRÉDILECTION. — « Si Poulidor est encore dans ma roue au Tourmalet, alors José-Manuel arrête le vélo... ».

(A.S.L.)

Vingt-et-un jours de course, 3995 kilomètres

Voici quelles seront les étapes du 60me Tour de France :

Samedi 30 juin : Prologue individuel contre la montre (7,7 km) à Scheveningen.

Dimanche 1er juillet, première étape : a) Scheveningen - Rotterdam (84 km) b) Rotterdam - St-Niklaas (137,5 km).

Lundi 2 juillet, deuxième étape : a) circuit de St.Niklaas (12,4 km) contre la montre par équipes. b) St.Niklaas - Roubaix (138 km).

Mardi 3 juillet, troisième étape : Roubaix - Reims (226 km).

Mercredi 4 juillet, quatrième étape : Reims - Nancy (214 km).

Jeudi 5 juillet, cinquième étape : Nancy - Mulhouse (188 km).

Vendredi 6 juillet, sixième étape : Belfort - Divonne-les-Bains (244 km 500).

Samedi 7 juillet : repos à Divonne-les-Bains.

Dimanche 8 juillet, septième étape : a) Divonne-les-Bains - Aspro Gaillard (86 km 500) b) Aspro Gaillard - Meribel-les-Allues (150 km 500).

Lundi 9 juillet, huitième étape : Meribel-Les-Allues - les Orres (237 km 500).

Mardi 10 juillet, neuvième étape: Embrun - Nice (234 km 500).

Mercredi 11 juillet, dixième étape : Nice - Aubagne (22 km 500).

Jeudi 12 juillet, onzième étape : Montpellier - Argelès-sur-Mer (238 km).

Vendredi 13 juillet, douzième étape : a) Perpignan - Thuir (28 km 300). Contre la montre individuellement. B) Thuir - Pyrénées 2000 (76 km).

Samedi 14 juillet : repos à Pyrénées 2000.

Dimanche 15 juillet, treizième étape : Bourg Madame - Luchon (231 km).

Lundi 16 juillet, quatorzième étape : Luchon - Pau (227 km 500).

Mardi 17 juillet, quinzième étape : Pau - Fleurance (137 km).

Mercredi 18 juillet, seizième étape : a) Fleurance - Bordeaux (210 km). b) circuit du lac à Bordeaux (12 km 400) contre la montre individuellement.

Jeudi 19 juillet, dix-septième étape : Bordeaux - Brive (248 km).

Vendredi 20 juillet, dix-huitième étape : Brive - Clermont Puy de Dôme (216 km 500).

Samedi 21 juillet, dix-neuvième étape : Bourges - Versailles (133 km 500).

Dimanche 22 juillet, vingtième étape : a) Versailles - Versailles (16 km) contre la montre individuellement. b) Versailles - Paris (89 km).

football

Dynamo Bucarest champion de Roumanie

Classement final du championnat de Roumanie : 1. Dynamo Bucarest 39 points (51-32). 2. Uni Craiova 39 p. (54-36). 3. Arges Pitesti 35 p. 4. Dynamo Bacou 34 p. 5. Cluj 33 p. 6. Steaua Bucarest 32 p. Sportul Studentesc et Uni Cluj sont relégués.

Affaire de corruption : clémence en Allemagne

Les cinq joueurs du FC Schalke 04, qui dans le cadre de l'affaire de corruption du football ouest-allemand, avaient été condamnés par la commission de discipline de la Fédération de la RFA (DFB) au retrait de leur licence pendant deux ans, ainsi que Juergen Wittkamp, qui joue actuellement avec Borussia Mœnchengladbach, ont vu cette suspension réduite à un an par la commission d'arbitrage.

Le cas de van Haaren, qui évolue actuellement avec le RC Strasbourg, n'a pas encore été examiné.

Conformément à cette décision, Juergen Sovieray, qui avait été condamné le 5 août 1972 à une suspension de deux ans par la commission sportive du DFB, pourra rejouer dès le 1er août 1973. Klaus Fischer, condamné le 5 octobre 1972, sera à nouveau autorisé à jouer dès le 1er octobre 1973. Juergen Wittkamp, Rolf Ruessmann, Herbert Luetkebohmert et Klaus Fichtel, seront libres à partir du 1er mars 1974 en Allemagne fédérale. Ils sont immédiatement disponibles pour l'étranger.

tennis

RENCONTRES PERTURBÉES

Pas de surprises à Wimbledon

Ilie Nastase a perdu son premier set contre Ivo Molina qui, après avoir gagné la deuxième manche par 9-7, mena 2-1 au troisième set. Mais le Roumain renversa facilement la situation par la suite pour s'imposer en quatre sets. Avec lui, les autres têtes de série se sont qualifiées pour les seizièmes de finale. Il s'agit de Juergen Fasbender, Alexandre Metreveli, Bjoern Borg et Jimmy Connors. Après deux tours, seuls Roger Taylor, Metreveli, Borg (17 ans) et Owen Davidson n'ont encore perdu aucun set.

Le simple dames a été marqué par l'entrée en lice de l'Australienne Margaret Court, dont on avait cru un moment qu'elle devrait déclarer forfait pour cause de maladie. Face à sa compatriote Karen Krantze, elle s'est montrée au mieux de sa condition, s'imposant facilement en deux sets.

Comme la veille, les dernières rencontres de la journée ont dû être interrompues à cause de la pluie.

RÉSULTATS

Simple messieurs, 2me tour : Juergen Fassbender (All) bat José Moreno (Esp) 6-3, 6-4, 6-4 ; Alexandre Metreveli (URSS) bat Bob Giltinan (Aus) 6-4, 6-2, 7-5 ; Bjoern Borg (Su) bat Patrick Hombergen (Be) 6-4, 6-2, 6-4 ; Jimmy Connors (Eu) bat Dave Iloyd (GB) 6-4, 5-7, 6-2 ; Ilie Nastase (Rou) bat Ivan Molina (Col) 6-2, 7-9, 7-5, 6-1.

Simple dames, 2me tour : Margaret Court (Aus) bat Karen Krantze (Aus) 6-2, 6-3 ; Virginia Vade (GB) bat Pam Bostroem (Eu) 7-5, 6-2 ; Chris Evert (Eu) bat Judith Gohn (Rou) **6-0, 6-1.**

Les douleurs dorsales de Nastase inquiètent Wimbledon

Tout Wimbledon est anxieux : le Roumain Ilie Nastase ressent des douleurs dorsales et les organisateurs se demandent avec inquiétude si la tête d'affiche du tournoi pourra continuer la compétition après le match pénible qu'il dût livrer mercredi, dans le cadre du deuxième tour, face au jeune Colombien Ivo Molina (20 ans).

Déjà en finale du tournoi du Queen's, à Londres, la semaine dernière face au Britannique Roger Taylor, Nastase s'était plaint de douleurs au niveau des reins, ce qui ne l'avait cependant pas empêché de triompher en deux sets.

hockey sur roulettes

Sélection suisse

La Fédération suisse de rinkhockey a retenu les joueurs suivants pour le Tournoi international de Darmstadt, qui se déroulera du 30 juin au 2 juillet :

Beat Blattmann (Rollsport Zurich), James Cordonnier (H.-C. Montreux), Claude de Siebenthal (H.-C. Montreux), Michel Fischer (H.-C. Genève), Claude Lavanchy (H.-C. Genève), Adrian Stettler (Rollsport Zurich), Guy Taroni (H.-C. Montreux), Beat Vogt (Rollsport Zurich), Hansueli Walliser (Rollsport Zurich) et Werner Rhyn (R.S. Bâle).

athlétisme

Début de la quatrième Coupe d'Europe

Qualification quasi certaine de la Suisse

Le tour éliminatoire de la 4me coupe d'Europe aura lieu le week-end prochain dans cinq villes européennes. Du côté masculin, la Roumanie, la Bulgarie, l'Autriche et la Grèce organiseront une éliminatoire à Athènes pendant qu'à Lisbonne seront aux prises la Suisse, le Portugal, la Yougoslavie et l'Irlande et que la Belgique, la Norvège, la Hollande, le Danemark, le Luxembourg et l'Islande se rencontreront à Bruxelles. Les deux premières équipes classées en tête de ces éliminatoires seront qualifiées pour les demi-finales, prévues pour les 4 et 5 août à Nice, Oslo et Ljubljana.

La compétition féminine verra la Yougoslavie, l'Autriche, la Suisse, la Belgique, l'Espagne et le Portugal s'affronter à Rijeka alors que la Tchécoslovaquie, le Danemark, la Finlande, la Norvège, l'Islande et l'Irlande en découdront à Aarhus. Ici, les trois premières équipes de chaque éliminatoire seront qualifiées pour les demi-finales des 4 et 5 août à Bucarest, Sittard et Varsovie.

QUALIFICATION AISÉE POUR LA SUISSE ?

La Suisse devrait pouvoir passer le premier tour aussi bien chez les messieurs que chez les dames. L'éliminatoire de Lisbonne sera marquée avant tout par un duel entre la Suisse et la Yougoslavie. L'équipe balkanique a jusqu'ici remporté cinq des six matches internationaux qui l'ont opposée à la Suisse. Son dernier succès remonte cependant à 1967 à Cluj (115-96). Depuis, la Suisse s'est imposée en 1969 à Zurich (111-98). Par ailleurs, lors de la demi-finale de Duisbourg en 1967, la Suisse avait pris la quatrième place, alors que la Yougoslavie n'avait pu faire mieux que sixième. La sélection helvétique a rencontré et nettement battu l'Irlande à deux reprises, en 1969 et 1972. Le Portugal n'a rencontré qu'une seule fois la Suisse, lors de l'éliminatoire de 1967 qu'elle avait remportée. Il avait alors terminé dernier.

L'APPORT DE GYSIN

Les meilleurs atouts helvétiques seront le nouveau recordman du 1500 mètres, le Bâlois Rolf Gysin, qui s'alignera sur 800 mètres, l'Argovien Werner Meier sur 1500 m, le sauteur en longueur Rolf Bernhard, qui peut améliorer son record national à cette occasion et le sauteur en hauteur Hanspeter Habegger, pour autant qu'il soit totalement remis de sa déchirure musculaire à la cuisse.

Chez les dames, Meta Antenen aura à nouveau la lourde tâche de participer à trois épreuves (100 m, 100 m haies et saut en longueur). Le résultat de l'équipe helvétique dépendra avant tout de son comportement. Une troisième place semble possible à Rijeka. En match international direct, la Suisse n'a jamais battu l'Autriche mais elle l'avait devancée lors de l'éliminatoire de coupe d'Europe de 1970 à Bucarest. La Belgique a été battue à sept reprises mais elle a aligné trois victoires contre la Suisse entre 1959 et 1965. Le seul match Suisse-Yougoslavie a été perdu par la Suisse mais il remonte à 1949. Enfin, l'Espagne avait terminé derrière la Suisse lors du match triangulaire de 1971 à Wallisellen.

Nouveau record du monde pour Ben Sipcho

La première journée des Jeux mondiaux d'Helsinki a été marquée par un nouvel exploit du Kenyen Ben Jipcho, champion d'Afrique et vice-champion olympique, qui a amélioré de 5"8 son propre record du monde du 3000 m steeple. Le policier Kenyen, crédité de 8'14", a infligé une sévère défaite aux meilleurs spécialistes actuels : le Suédois Anders Gaerderud, ancien recordman du monde, a terminé deuxième en 8'21"2. Au moment ou Jipcho franchissait la ligne d'arrivée, il était encore sur le dernier obstacle, Derrière Jipcho et Gaerderud, le Kenyen Evans Mogaka a réussi 8'24", battant l'Allemand de l'Ouest Willy Wagner, qui a établi un nouveau record national en 8'26"2.

Ben Jipcho avait déjà battu le record du monde le 19 juin dernier en 8'19"8. Cette fois, il a démarré beaucoup plus lentement. Il n'a commencé à accélérer qu'après le premier kilomètre. Voici ses temps de passage: 1000 m en 2'49" (2'45"8 le 19 juin) 1500 m en 4'09"6 (4'11"5), 2000 m en 5'32"9 (5'36).

L'Italien Fiasconaro améliore le record du monde du 800 m

L'Italien Marcello Fiasconaro a battu le record du monde du 800 mètres en 1'43"6 à Milan. Le précédent record, détenu par Peter Snell (Nz), Ralphe Doubell (Aus), et Dave Wottle (Eu) était de 1'44"3.

automobilisme

Les coureurs engagés au Grand prix de France

Voici la liste des engagés pour le Grand prix de France, huitième manche du championnat du monde des conducteurs, qui aura lieu dimanche sur le circuit Paul Ricard au Castellet :

Emerson Fittipaldi (Bre) et Ronnie Peterson (Su) sur Lotus ; Jacky Ickx (Be) et Arturio Merzario (It) sur Ferrari ; Jackie Stewart (GB) et François Cevert (Fr) sur Tyrrell-Ford ; Denis Hulme (Nz) et Jody Schekter (As) sur Mac Laren ; Andrea de Adamich (It), Carlos Reuteman (Arg) et Wilson Fittipaldi (Bre) sur Brabham ; Graham Hill (GB) sur Shadow ; Jean-Pierre Jarier (Fr), Mike Beutler (GB) et Davi Purley (GB) sur March ; George Follmer (Eu) et Jackie Oliver (GB) sur Shadow ; Clay Regazzoni (S), Jean-Pierre Beltoise (Fr) et Niki Lauda (Aut) sur BRM ; Chris Amon (Nz) sur Tecno ; Mike Hailwood (GB), Carlos Pace (Bre) et John Surtees (GB) sur Surtees ; Howden Gabley (NZ) et Henri Pescarolo (Fr) sur Iso ; James Hunt (GB) sur March Ford et Rikki van Poel (All) sur Ensign.

Les deux séances d'essais auront lieu vendredi et samedi. Le départ du Grand prix de France, qui sera couru sur 54 tours, soit 314 km 200.

Classements de l'Association cantonale neuchâteloise de football

		Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Buts	Points
grp. 1.	1. Hauterive 1	10	9	1	-	47 - 5	19
	2. Comète	10	6	2	2	41 - 22	14
	3. Boudry	10	4	1	5	25 - 33	9
	4. Marin	10	3	3	4	11 - 20	9
	5. Colombier	10	2	3	5	11 - 26	7
	6. Saint-Blaise 1	10	-	2	8	12 - 41	2
grp. 2.	1. Geneveys s/Cof.	10	8	1	1	33 - 16	17
	2. Le Locle 1	10	7	-	3	37 - 12	14
	3. Hauterive 2	10	7	-	3	28 - 19	14
	4. Floria-Olympic	10	4	1	5	27 - 28	9
	5. Neuchâtel Xamax	10	2	1	7	14 - 23	5
	6. Etoile Sporting	10	-	1	9	3 - 44	1

Finale : Hauterive 1 - Geneveys s/Coffrane 10 - 0

Classement des JUNIORS C. - IIème degré.

grp. 1.	1. Le Parc	8	6	1	1	65 - 8	13
	2. La Chaux-de-Fonds	8	6	1	1	47 - 11	13
	3. Saint-Imier	8	4	-	4	37 - 22	8
	4. Le Locle 2	8	2	1	5	14 - 19	5
	5. Ticino	8	-	1	7	3 -106	1
grp. 2.	1. Corcelles	8	7	-	1	39 - 7	14
	2. Fleurier	8	5	1	2	34 - 14	11
	3. Audax	8	4	1	3	22 - 18	9
	4. L'Areuse	8	2	1	5	7 - 28	5
	5. Saint-Blaise 2	8	-	1	7	4 - 39	1
grp. 3.	1. Cressier	8	5	1	2	34 - 20	11
	2. Châtelard	8	5	1	2	19 - 14	11
	3. Lignières	8	4	1	3	24 - 24	9
	4. Le Landeron	8	2	1	5	17 - 22	5
	5. Béroche	8	1	2	5	18 - 32	4
grp. 4.	1. Cortaillod	8	7	-	1	44 - 6	14
	2. Fontainemelon	8	7	-	1	38 - 6	14
	3. Les Ponts-de-Martel	8	3	-	5	18 - 24	6
	4. Dombresson	8	2	-	6	7 - 53	4
	5. Auvernier	8	1	-	7	9 - 27	2

Classement des JUNIORS D. - Ier degré.

1. Neuchâtel Xamax	10	9	-	1	40 - 6	18
2. Etoile Sporting 1	10	7	-	3	45 - 19	14
3. Boudry	10	4	1	5	25 - 33	9
4. Le Locle	10	4	-	6	22 - 28	8
5. Comète	10	2	3	5	9 - 19	7
6. Geneveys s/Coffrane	10	1	2	7	12 - 48	4

Neuchâtel Xamax est champion cantonal juniors D.

		Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Buts	Points
grp. 1.	1. Saint-Imier	8	7	1	-	32 - 9	15
	2. La Chaux-de-Fonds	8	5	1	2	32 - 13	11
	3. La Sagne	8	3	2	3	21 - 20	8
	4. Les Bois	8	2	2	4	18 - 22	6
	5. Sonvilier	8	-	-	8	7 - 46	0
grp. 2.	1. Le Parc	8	6	-	2	32 - 9	12
	2. Audax	8	5	1	2	24 - 7	11
	3. Etoile Sporting 2	8	4	1	3	20 - 18	9
	4. Corcelles	8	3	1	4	21 - 14	7
	5. Fontainemelon	8	-	1	7	1 - 50	1
grp. 3.	1. Cortaillod	8	6	1	1	25 - 17	13
	2. Hauterive	8	4	2	2	21 - 11	10
	3. Bôle	8	3	-	5	20 - 25	6
	4. Béroche	8	2	2	4	11 - 21	6
	5. Le Landeron	8	2	1	5	13 - 16	5

Classement des JUNIORS E.

grp. 1.	1. Etoile Sporting	8	6	1	1	24 - 7	13
	2. Le Locle	8	5	2	1	29 - 5	12
	3. Geneveys s/Coff.	8	4	-	4	26 - 23	8
	4. Le Parc	8	3	1	4	9 - 10	7
	5. La Chaux-de-Fonds	8	-	-	8	4 - 47	0
grp. 2.	1. Neuchâtel Xamax	10	8	1	1	62 - 17	17
	2. Comète 1	10	8	-	2	46 - 16	16
	3. Cortaillod 1	10	7	1	2	38 - 20	15
	4. Marin	10	4	-	6	41 - 26	8
	5. Comète 2	10	2	-	8	12 - 62	4
	6. Cortaillod 2	10	-	-	10	7 - 65	0

Sauf réclamations adressées au préposé au calendrier, Jean-Pierre GRUBER, rue de Porcena 31, 2035 Corcelles (Tf. 038-31.27.57), jusqu'au 15 juillet 1973, ces classements seront considérés comme exacts.

Comité central ACNF.

****

basketball

Jeanne d'Arc Dijon gagne le tournoi cadets de Fleurier

Dimanche, par un temps maussade, s'est déroulé le tournoi franco-suisse cadets organisé par le B.C. Fleurier. Si, le matin, les équipes classées tête de série parvinrent à se qualifier sans trop de problèmes, les rencontres de l'après-midi furent beaucoup plus serrées.

Jeanne d'Arc de Dijon affirma ses prétentions en demi-finale déjà en disposant assez facilement des Vaudois de Saint-Paul. Quant aux jeunes de Neuchâtel-Sports, ils parvinrent de façon méritée en finale après avoir battu Birsfelden et Sportive Française de Lausanne.

En finale, Dijon ne laissait cependant aucune illusion aux Neuchâtelois menés 14 à 4 après dix minutes de jeu. A la mi-temps, la marque était de 28 à 10. Bien qu'évoluant à six joueurs toute la journée, les jeunes Français présentèrent un spectacle de très bonne valeur. Force, rapidité et clairvoyance sont des qualités qu'ils savent parfaitement doser, gardant la balle lorsque c'est nécessaire, pour tout à coup accélérer le rythme et surprendre l'adversaire.

En définitive, c'est à une forte belle journée que tous les fervents du basket ont assisté.

RÉSULTATS

Qualifications : Fleurier - Saint-Paul Lausanne, 29-57 ; Jeanne d'Arc Dijon - Bienne, 86-29 ; Neuchâtel-Sports - Birsfelden, 45-25 ; Sportive Française Lausanne - Pontarlier, 36-29.

Demi-finales : Saint-Paul Lausanne - Jeanne d'Arc Dijon, 14-34 ; Sportive Française Lausanne - Neuchâtel-Sports, 36-46.

Finale : Jeanne d'Arc Dijon - Neuchâtel-Sports, 54-36.

Matches de classement : Fleurier - Bienne, 67-49 ; Pontarlier - Birsfelden, 37-49 ; Fleurier - Birsfelden, 51-53 ; Bienne - Ponterlier, 45-46 ; Saint-Paul - Sportive Française, 40-38.

CLASSEMENT FINAL

1. Jeanne d'Arc Dijon ; 2. Neuchâtel-Sports ; 3. Saint-Paul Lausanne ; 4. Sportive Française ; 5. Birsfelden ; 6. Fleurier ; 7. Pontarlier ; 8. Bienne.

A. Be.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

A NOUVEAU UNE CHEVELURE
et une présentation jeunes comme chacun le désire, grâce à nos toupets exclusifs sur mesure.

BREHMER TOP CENTER INTERNATIONAL

TOUPET - CENTER
Krassnitzer
Clos-de-Serrières 1
Tél. 31 38 50.

Salon spécialisé et autorisé pour postiches Brehmer Top

Le SNART vous offre un an...

Snart

... de musique gratuite!

Jusqu'ici, vous aviez le choix entre de petits magasins de Radio-TV où le service à la clientèle était soigné... et les prix également, ou de grandes organisations d'achat permettant des prix minimum, et un service minimum.

Il était temps de réagir, c'est pourquoi les commerçants les plus dynamiques se sont groupés pour vous offrir l'impossible : un service parfait par des spécialistes chevronnés, et des prix sans concurrence. Désormais, plus à hésiter : des autocollants bien en vue vous signalent les vitrines des commerçants du SNART, vous y trouverez tout à la fois un service compétent, le sourire, de sérieuses garanties, un entretien sans défaut, et tout cela... pour le prix que vous aviez l'habitude de payer pour vous en passer !

Pressez une touche, vous recevez Sottens:

PRIX SNART

285.-

et des BONS pour 4 jeux de piles gratuits !

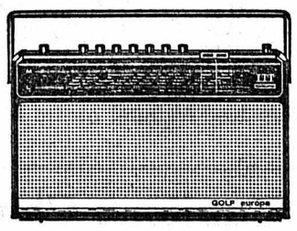

Schaub-Lorenz GOLF EUROPA 103

Un modèle incomparable 4 ondes, touche de tonalité, prises magnétophone, p. u. et haut-parleur, réglage des stations par curseur, puissance 2 watts et touche dorée pour la réception instantanée de Sottens. Alimentation par 6 piles mono et le secteur 110-220 V.

Membres Snart:

NEUCHATEL	
Georges Hostettler	Saint-Maurice 6
Jeanneret & Cie S.A.	Seyon 26
PESEUX	
Rémy Perret	Grand-Rue 6
COLOMBIER	
Telecolor Bridy S.A.	Rue Haute 6
LA NEUVEVILLE	
René Jaggi	Grand-Rue 1
FLEURIER	
Richard Jaccard	Av. de la Gare 9

et LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE, SAINT-IMIER et LES HAUTS-GENEVEYS.

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS
NEUCHATEL
RUE POURTALÈS 2 - TÉL. 038/24 24 00

Expéditions par retour du courrier

A QUELQUES PAS DU GRAND PARKING DES JEUNES-RIVES A STATIONNEMENT ILLIMITÉ, FAITES CHEZ NOUS VOS ACHATS EN TOUTE TRANQUILLITÉ.

GAGNEZ DU TEMPS en déposant VOS ORDONNANCES et COMMANDES à votre descente de voiture. Vous trouverez le tout prêt à votre RETOUR.

Pour excursions et vacances

MÉDICAMENTS contre maux de voyage - produits contre les troubles gastriques - pharmacies de voyage - pansements rapides.

Pour la plage et la montagne

LUNETTES ANTISOLAIRES - PRODUITS A BRONZER - Grand choix

Pour le camping

Antimoustiques - Migasol.

Soins corporels

Produits cosmétiques - POCHES DE TOILETTE. Votre nouvelle gamme de maquillage.
Aftershave pour messieurs.
QUICK LIME. La meule à piles pour les ongles.

Marlboro News

Festival international de Jazz Montreux Suisse Switzerland

Montreux Jazz Festival 1973

BLUES!

vendredi 29 juin/20 h.
20 h. Sonny Terry & Brownie McGhee
Memphis Slim & Mickey Baker
Freddie King

samedi 30 juin/17 h./20 h.
17 h. film: Swiss premiere of SOUL to SOUL
20 h. Dr. John
The Meters
Professor Longhair
Allen Toussaint

dimanche 1 juillet/17 h./20 h.
17 h. film: Swiss premiere of WATTSTAX
20 h. Clarence «Gatemouth» Brown
Little Milton
Albert King
Canned Heat

Location:
Agences et Office du Tourisme
Montreux Tél. 021 - 613384

Contre 60 c. en timbres, vous recevrez notre documentation sur nos livres et articles

pour adultes seulement

Veuillez envoyer cette annonce avec vos noms, adresse et âge à HAPPY SHOP - BOX 619, 8034 Zurich.

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO
Opticiens spécialistes

Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

Grand-mère trouverait que le coût de la vie n'a pas tellement augmenté

Le plus beau choix de tissus de décoration et de confection à des prix discount !
Venez visiter le magasin dans la fabrique et profitez des nombreux avantages qui vous sont offerts !

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37
(Fabrique DUBIED)
2034 Peseux Tél.038/31 34 30

Antiquités - Valangin

A vendre 10 armoires, 25 tables, 4 commodes, 2 vaisseliers sapin, 1 pupitre cerisier, etc.

R. Meier, ébéniste.
Tél. 36 13 41 - 36 14 67.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de fabrication et de distribution de la ville cherche, tout de suite ou pour date à convenir,

chauffeur - aide - magasinier

avec permis cat. A.

Prière de faire offres sous chiffres AG-1616 au bureau du journal.

ICN

Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir, pour compléter l'effectif de son département offset

personnel masculin

comme aide-conducteur sur machines à imprimer 2 couleurs

Nous offrons place stable, salaire intéressant. Bonne ambiance de travail dans des locaux modernes

Semaine de 5 jours

Nous demandons collaborateur actif, sérieux, ayant de l'initiative

Prière de s'adresser: Direction technique de l'Imprimerie Centrale de Neuchâtel S.A.

4, rue Saint-Maurice 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 65 01 (interne 254)

Fabrique d'horlogerie cherche, pour l'atelier ou le domicile,

POSEUSE DE CADRANS

Tél. (038) 31 57 31.

ATELIER D'ARCHITECTES CHERCHE

dessinateurs

qualifiés, aimant les responsabilités et sachant travailler de façon indépendante, pour collaborer à la réalisation de constructions importantes et variées. Salaire important à candidats capables.

Faire offres écrites ou téléphoner pour rendez-vous à : Maillard & Pasquier, architectes, rue Lecheretta 9, 1630 Bulle. Tél. (029) 2 55 66.

RESTAURANT - BAR - DANCING

AU VIEUX VAPEUR

Port de Neuchâtel
Tél. (038) 24 34 00

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

SOMMELIERS

Très bons gains assurés.
Ambiance de travail agréable.
Prière de faire offres au restaurant Vieux Vapeur, port de Neuchâtel. Tél. (038) 24 34 00.

Nous cherchons

employé(e) de commerce

pour notre service d'exportation.

Cette fonction vous offre une activité variée et un travail indépendant dans une ambiance agréable. Emploi stable et bien rétribué.

Téléphonez-nous au (032) 41 47 21, interne 20, ou adressez votre offre, avec curriculum vitae, à

RMB ROULEMENTS MINIATURES S.A., Eckweg 8, case postale, 2500 Bienne 6.

Nous cherchons pour 3 soirs par semaine,

HOMME

pour la surveillance des entrées du BAR-DANCING.

Préférence sera donnée à retraité de police ou Sécuritas.

Faire offres au restaurant Vieux-Vapeur. Tél. (038) 24 34 00.

COUPLE SERVICEMAN

jeune et dynamique, pour garage de la place.
Salaire élevé, avantages sociaux. Logement à disposition.

Garage M. Bardo, Neuchâtel.

Tél. 24 18 42.

La librairie Reymond, rue Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel, cherche

UNE (E) LIBRAIRE

possédant une formation de librairie, ou une personne ayant un goût très marqué pour le livre. Place stable.

Se présenter au bureau ou écrire à L. Reymond, Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 44 66.

Monteurs en chauffage installateurs sanitaires aides

et

installateur sanitaire-dépanneur

seraient engagés par : NAGEL, chauffage - ventilation - sanitaire. Neuchâtel. Tél. 25 35 81.

Entrée à convenir. Semaine de 5 jours.

Maison de commerce bien introduite depuis de nombreuses années en Suisse, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

deux représentantes

pour visiter sa clientèle romande (bureaux, avocats, banques, etc.).

Dames intéressées sont priées de s'adresser à PANCOMMERCE S.A. 8034 Zurich. Tél. (01) 32 37 49 ou (01) 32 76 67.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

mécanicien automobile

Ambiance de travail agréable.
Place stable.
Faire offres à Garage F. Zeder, 2016 Cortaillod.
Tél. (038) 42 10 60.

Pour le 1er août, on demande une

SOMMELIÈRE

Libre le soir et tous les dimanches.

S'adresser à : Confiserie-tea-room Wodey-Suchard, Neuchâtel. Tél. 25 10 92.

Nous cherchons **sommelier (ère)** connaissant les 2 services, ainsi que **extra** pour quelques semaines ou quelques jours par semaine.
Cercle National, place Pury, Neuchâtel. Tél. 24 08 22.

Administration de la ville cherche à engager

employé (e) de bureau

qualifié (e), aimant les contacts humains et désireux (euse) de s'initier aux méthodes modernes de gestion.

Tél. (038) 21 11 11, interne 227.

L'HOTEL DU VAISSEAU
Cortaillod-Plage, engagerait, pour la saison ou plus,

un garçon de salle

ou

une fille de salle

pour le service de la restauration de la salle à manger.

Entrée à convenir. Chambre gratuite à disposition.

Tél. 42 10 92.

URGENT

Nous engageons

sommelier (ère)

pour la salle à manger, connaissant les deux services.
Place à l'année. Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à la direction de l'HOTEL DU SOLEIL, NEUCHATEL. Tél. (038) 25 25 30.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE COIFFEUSE

cherche place pour début août à Neuchâtel ou environs.
Tél. 25 34 21.

Technicien en bâtiment

cherche nouvelle situation dans un bureau d'architecture ou entreprise.
Connaissances : étude de la préfabrication, surveillance des chantiers et calculation.
Faire offres sous chiffres 286-125 au bureau du journal.

COMMERCES

Café-restaurant

à remettre, à 12 km de Neuchâtel, sur place importante.
Adresser offres écrites à 286-124 au bureau du journal.

A remettre, dans localité de moyenne importance du Val-de-Travers,

café-restaurant

entièrement rénové. Grand parking. Chiffre d'affaires prouvé. Financement assuré en partie.

Faire offres sous chiffres 87-00251 à Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

APPRENTISSAGES

La maison Reymond rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche, pour entrée le 15 août 1973 :

une apprentie vendeuse en papeterie

(durée de l'apprentissage 2 ans)

une apprentie vendeuse en fournitures d'art

(durée de l'apprentissage 2 ans)

Faire offres écrites ou se présenter au bureau, en prenant auparavant rendez-vous par téléphone au 25 44 66.

---

apprenti compositeur-typographe

serait engagé par l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Formation excellente, dans imprimerie moderne, bien équipée.

Durée de l'apprentissage : 4 ans, avec possibilités d'une formation complémentaire dans la quatrième année.

Nous demandons jeune homme intelligent, ayant de bonnes connaissances du français et du goût pour le dessin.

Début de l'apprentissage : 20 août 1973

Pour tous renseignements et inscriptions, écrivez-nous ou téléphonez-nous pour fixer un rendez-vous.

Adresse : Chef technique de la FAN, rue Saint-Maurice 4, Tél. (038) 25 65 01 - interne 253 - 2000 Neuchâtel.

tir

Tir cantonal neuchâtelois

SPORTS

Concours d'armée et tir d'ouverture à Pierre-à-Bot

Les organisateurs du Tir cantonal neuchâtelois peuvent s'estimer satisfaits du déroulement du premier acte de leur fête, même si leur Concours d'ouverture n'a pas remporté le succès qu'ils en attendaient. L'idée était nouvelle, dans le cadre d'une telle manifestation, et elle n'a pas été comprise partout. L'expérience méritait pour le moins d'être tentée. Avec 63 concurrents en lice au programme A, 91 au programme et 69 à l'arme de poing, on en a en tout cas la confirmation.

RÉSULTATS ÉLOQUENTS

D'autant plus que les résultats, dans l'ensemble, sont éloquents. Armin Bohren, de Couvet, et Rémy Abbet, de Colombier, en alignant 184 p. en 20 balles au programme A, nous en fournissent déjà une preuve concrète, eux qui ont pris la tête d'un classement extrêmement serré. Au pistolet, Jean-Pierre Kobel, des Verrières, a fait cavalier seul avec son brillant résultat de 189 p., qui lui assure une avance de 2 p. sur son dauphin, Joseph Fuchs, de Malters, venu là témoigner en particulier de l'intérêt de l'entreprise. D'autant plus que, soit dit en passant, si tous les participants n'ont pas obtenu la récompense qu'ils espéraient, le tiers d'entre eux, pour le moins, n'auront pas de quoi regretter leur déplacement.

Le tir interunités des groupes neuchâteloises, quant à lui, a vu la victoire, à titre collectif, de l'équipe de la Cp EM de la division frontière 2, c'est vrai, avec le bon total de 173 p. Mais, en valeur absolue, ce sont les « vétérans » — qui méritent largement ce qualificatif — de l'ancienne compagnie IV-226 qui ont réalisé la meilleure prestation en montant jusqu'à la limite des 180 p. Les voilà donc avec un souvenir de plus, et non des moindres ! A noter aussi en passant que les tireurs de l'ancienne compagnie 437, classés en neuvième position, comptaient une moyenne d'âge de 70 printemps ! Le tir conserve, à n'en pas douter ! Sur le plan individuel, Claude Rostelli, de la cp. rens. 44, et Irmin Charmillot, de la cp. ouv. 4, ont obtenu l'un et l'autre 48 p. — sur 50 — et battu ainsi le troisième homme de l'aventure, Jean Vielle, de la cp. PA 1-5. Chez les invités et les aînés, 48 p. aussi à An-Dubied, Paul Brasey et Walter Hirsig. Un plafod, en vérité.

Classements

300 M, PROGRAMME A : 1. Armin Bohren, Couvet, 184 p., 2. Rémy Abbet, Colombier, 184, 3. Hans Murl, Langnau, 180, 4. Gérald Héritier, Mézery, et Alphonse Auderset, Tavel, 176, 6. Robert Pilet, Colombier, 174, 7. Othmar Baeriswyl, Tavel, Joseph Vonlanthen, Heiteried et Hans Weber, Belp, 172, 10. Walter Schibli, Baden, 170, 11. Fritz Schneider, Le Locle, 169, 12. André Dubied, Neuchâtel, 168, 13. Edouard Wanner, Couvet, 167, 14. David Niederhauser, Gerzensee, 166, 15. Raymond Bertholet, Clarens, et Raymond Piguet, Neuchâtel, 165, 17. Jean-Pierre Stockli, Oron-la-Ville, 164, 18. Robert Schenk, Yvonand, 162, 19. Erwin Burger, Tavel, et Paul Jeanjaquet, Les Verrières, 161, etc.

PISTOLET: 1. Jean-Pierre Kobel, Les Verrières, 189, 2. Joseph Fuchs, Malters, 187, 3. Hermann Otz, Travers, 186, 4. Charles Wehrli, La Chaux-de-Fonds, Benjamin Fauguel, Saint-Aubin, et Yves Lachat, Neuchâtel, 180, 7. Marius Stempfel, Fribourg, et Pierre Giroud, Neuchâtel, 179, 9. Louis Clément, Domdidier, Gérald Burgat, Saint-Aubin, Louis Zurkinden, Guin, et Franz Holzmann, Colombier, 178, 13. René Meylan, Collombey-Muraz, et Louis Cardinaux, Neuchâtel, 176, 15. Jean-Louis Roquier, Peseux, Auguste Margot, Delémont, et René Favre, Domdidier, 175, 18. Pierre Galland, Neuchâtel, Walter Hirsig, Le Locle, Gebhard Eugster, Littau, et Bruno Pillonel, Estavayer, 174, etc.

CATÉGORIE « UNITÉS » : 1. Cp EM Div fr 2 173 p., 2. Cp 1d fus IV-225, 171, 3. Cp trspt auto II-2 171, 4. Cp 1d fus IV-18 168, 5. Cp ouv 4 166, 6. cp rens 44 164, 7. cp ach 8 163, 8. Cp ouv 5 157, 9. Cp ach III-11 154, 10. Bttr ob dir feu 5 151, 11. Cp ach III-11 150, etc.

CATÉGORIE « INVITÉS » : 1. Le Locle-Police locale 175, 2. Neuchâtel-Police locale 173, 3. Neuchâtel-Police cantonale 171, 4. Cp fus 1-224 170, 5. Cp GF 2 170, 6. ER inf Colombier 168, 7. Neuchâtel-Police cantonale 166, 8. Arsenal de Colombier 163, 9. Gardes-Frontière du Ve arr 163, 10. La Chaux-de-Fonds-Police locale 161, 11. Cp GF 2 160, 12. Neuchâtel-Police cantonale 159, 13. Cp fus III-224 159, 14. Neuchâtel-Police locale 156, 15. Neuchâtel-Police cantonale 152, etc.

CATÉGORIE « TÊTE-DE-RAN » : 1. ancienne cp IV-226 180, 2. Amicale IV-224 172, 3. anc. 227 171, 4. anc. IV-225 171, 5. anc. III-227 164, 6. anc. III-226 163, 7. anc. III-226 (II) 160, 8. anc. 437 (I) 158, 9. anc. 437 (II) 156, 10. anc. II-224 155, 11. anc. IV-227 155, 12. amicale IV-224 (II) 153, etc.

INDIVIDUELS « UNITÉS » : 1. Claude Rostelli (cp rens 44) 48, 2. Irmin Charmillot (cp ouv 4) 48, 3. Jean Vielle (cp PA I-5) 47, 4. Rodolphe Schupbach (Gr exp TT 4) 46, 5. Emile Amstutz (Cp 1d fus IV-225) 45, 6. Francis Schlppi (Cp fus III-226) 45, 7. Jean-M. Wasem (Cp ach 8) 45, 8. Pierre-A. Benoît (EM div fr 2) 45, 9. Jean-Louis Scanio (Bttr ob 5) 45, 10. Jean-Michel Racheter (Cp car II-2) 45, etc.

« INVITÉS » : 1. André Dubied (Pol. loc. NE) 48, 2. Paul Brasey (Pol. loc. Le Locle) 48, 3. Léon Eltschinger (Pol. cant. NE) 47, 4. Jean Simonet (Cp GF 2) 47, 5. Roger Poirier (Ars de Colombier) 47, 6. Hubert Chassot (Cp fus I-224) 47, 7. Raphaël Julmy (Cp fus I-224) 47, 8. Samuel Renaud (Pol. cant. NE) 46, 9. Willy Catolliat (Pol. loc. NE) 46, 10. René Tschanz (EF inf Colombier) 45, 11. André Bianchi (Pol. cant. NE) 45, 12. Emile Barbezat (Pol. cant. NE) 45, 13. Louis Pilet (ER inf Colombier) 44, 14. Gabriel Gaille (Ars de Colombier) 44, 15. Gilbert Huguenin (Pol. loc. NE) 44, 16. Roger Frésard (Pol. loc. Le Locle) 44, 17. Juvénal Mayer (Pol. cant. NE) 44, 18. Pierre-A. Gigon (Pol. loc. La Chaux-de-Fonds) 44, etc.

« TÊTE-DE-RAN » : 1. Walter Hirsig (anc. 227) 48, 2. Charles Roulin (anc. IV-226) 47, 3. Marcel Gugg (anc. IV-225) 47, 4. Georges Baudin (anc. I-224) 47, 5. Edouard Fluckiger (amic. IV-224) 46, 6. Charles Rohrer (anc. 437) 45, 7. Paul Jeanjaquet (anc. III-227) 45, 8. Marcel Deley (anc. 227) 45, 9. André Thébaud (anc. IV-226) 45, 10. Louis Bianchi (anc. 227) 45, 11. Haston Hamel, (anc. IV-226) 45, 12. Charles Francis (amicale IV-224) 44, 13. Charles Nyffeler (anc. 437) 44, etc.

L. N.

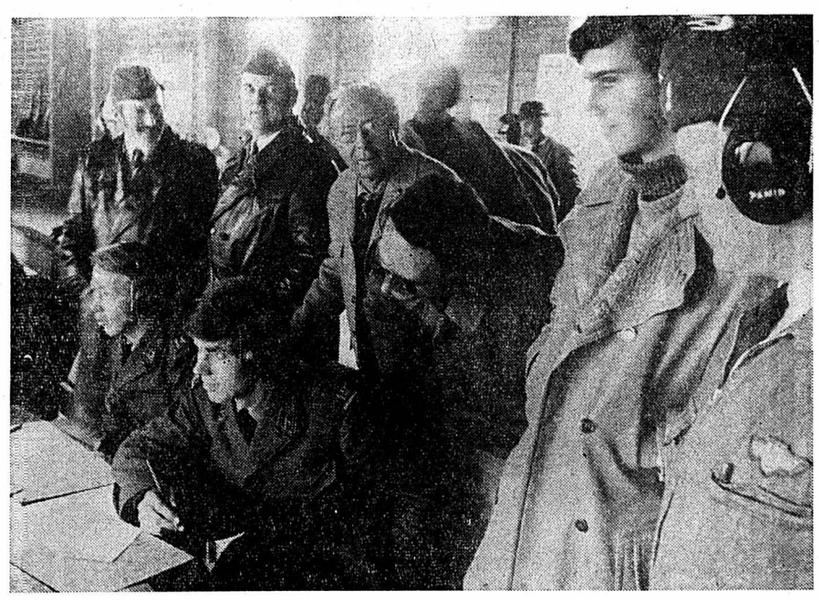

« SELF SERVICE » — Comme dans tout bon concours militaire, les concurrents ont joué eux-mêmes aux secrétaires. A partir de vendredi, il en ira évidemment autrement. (Avipress - Baillod)

Les transferts en football

Des bruits et des certitudes

Noms	Ancien club	Nouveau club
Entraîneurs		
Peters	Young Boys	Bienne
Hussy	Grasshoppers	Equipe nationale
Binda	Chiasso	Juniors du club
Bosson	Servette	Meyrin
Trezzi	Italie	Chiasso
Joueurs		
Savary	Vevey	Payerne
Mabillard	Vevey	Lugano
* Desbiolles	Servette	Chênois
* Grahn	Lausanne	Grasshoppers ou Zurich
Citherlet	Grasshoppers	Neuchâtel Xamax
Montandon	Grasshoppers	Neuchâtel Xamax
Sigenthaler	Bâle	Neuchâtel Xamax
* Riner	Bâle	Servette
Meury	La Chaux-de-Fonds	Porrentruy
* Andrey	Etoile Carouge	Neuchâtel Xamax
* Schurmann	Etoile Carouge	Sion
* Sandoz	Etoile Carouge	Sion
* Mocellin	Etoile Carouge	Chênois

* Les joueurs précédés d'un astérisque ne sont pas encore transférés définitivement.

gymnastique

SOUS L'ÉGIDE DE L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE

« Journée de jeux et de courses » à Cernier

Aucun concours de sections n'étant organisé en 1973 (année creuse) sur les plans cantonal, romand ou fédéral, l'Association neuchâteloise a décidé de mettre sur pied une « Journée cantonale de jeux et de courses ». Cette manifestation aura lieu dimanche à Cernier. Elle réunira 28 sections totalisant quelque cinq cents gymnastes. La direction technique de la compétition a été confiée au moniteur cantonal de l'ACNG, Eric Bastardoz.

COURSES

La seule partie obligatoire de cette manifestation consiste en une course d'estafette-navette. Chaque section participant à la fête doit y présenter au moins une équipe de huit coureurs. Cette course se déroule sur 80 m sans témoin, les coureurs se relayant dans des zones de croisement délimitées aux deux extrémités de la piste. 224 gymnastes vont donc s'affronter dans les couloirs tracés sur le terrain de la SFG Cernier, sis au nord-est du village à l'orée de la forêt.

JEUX RE BALLE

La partie libre de cette fête offre la possibilité aux sections d'inscrire une ou plusieurs équipes dans trois tournois de jeux. Dix formations ont choisi la balle à la corbeille et seront réparties en deux groupes, les vainqueurs participant à la finale et leurs dauphins à la finale des perdants (les 3me et 4me place. N'étant que trois, les équipes de handball se trouveront engagées dans un championnat en deux tours. C'est le volleyball qui a le plus de succès : pas moins de 27 sections prendront part à un vaste tournoi divisé en neuf groupes de trois équipes, les vainqueurs participant aux poules finales.

TRIATHLONS

Il n'y aura pas de gymnaste inactif en ce 1er juillet à Cernier, car deux triathlons (l'un en athlétisme et l'autre à l'artistique) permettront à chacun de meubler les temps morts. Les athlètes se mesureront à la course de 80 m, au saut en longueur et au jet du poids de 5 kg ; par mesure de simplification, les techniciens ont prévu une seule catégorie, les différences inhérentes à l'âge des concurrents étant atténuées par l'attribution de bonifications aux plus jeunes et aux plus âgés. De leur côté les artistiques exécuteront divers exercices aux barres parallèles, aux anneaux et au saut de cheval ; les participants ont le choix entre trois degrés de difficulté.

Le village de Cernier, dont la section d'actifs fête cette année son centenaire, sera donc dimanche le lieu de ralliement des gymnastes neuchâtelois.

PAH

Dix experts vous proposent

	1	X	2
1. Grasshoppers - Malmoe FF	4	3	3
2. Lugano - SK Oerebro	3	4	3
3. Atvidaberg FF - Winterthour	7	2	1
4. Slovan Bratislava - AIK Stockholm	6	2	2
5. BK 1903 Copen. - W. Cravocie	3	3	4
6. IF Naestved - Djurgardens IF	3	3	4
7. AC Nitra - Vejle BK	5	3	2
8. IFK Norrkœping - Slavia Prague	5	3	2
9. B 1901 Nykœbing - Œsters IF	3	4	3
10. Austria Klagenfurt - SW Innsbruck	3	2	5
11. Austria Vienne - Vienna Vienne	5	3	2
12. Vœst Linz - AK Graz	5	3	2
13. W. Sportclub - Alpine Donawitz	5	3	2

discount berthoud

corcelles rue de la gare 7

murten bernstrasse 22

la chaux-de-fonds rue du progres IIIa

FLORIS 2 kg 675	10.40	6.70
MAGA 3 kg 225	12.40	7.90
GÉNIE 1 kg 870	11.—	7.50
AXION 5 kg 780	22.60	14.90
QUANTO 5 lt.	13.90	9.30
MEISTER PROPER	4.25	2.70
VIF TOILET	2.50	1.40
AJAX ammoniac plus	9.60	6.30
NIVEA crème	3.80	2.20
NESCORÉ bocal 250 g	9.85	5.70
NESQUIK 2 kg	15.60	11.70
SUGUS géant 1 kg	8.40	5.60
12 petites boîtes de surcongélation	12.15	8.90
8 boîtes hautes de surcongélation	12.05	8.80

Ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
Fermé le mercredi après-midi
Samedi OUVERT SANS INTERRUPTION
de 7 h 30 à 16 heures

Collectionnez-vous des compagnies d'assurances ?

Assuré pour votre voiture auprès d'une compagnie, pour votre appartement ou pour votre maison auprès d'une autre, pour la vie auprès d'une troisième, pour la maladie auprès d'une quatrième ?
Vous vous compliquez inutilement la vie. D'ailleurs; êtes-vous certain que toutes vos assurances sont adaptées à votre situation familiale, professionnelle et financière ?
Profitez du plan de sécurité LA GENEVOISE: un seul conseiller et toutes vos assurances adaptées à votre situation.
Adressez-vous à votre conseiller en assurances LA GENEVOISE ou renvoyez-nous le coupon-réponse.

Attention! Lors de notre entretien, il vous sera remis un classeur pour ranger vos documents d'assurances mais surtout votre conseiller en assurances LA GENEVOISE établira gratuitement avec vous votre plan de sécurité.

LA GENEVOISE — un partenaire sûr!

LA GENEVOISE ASSURANCES
Direction Générale LA GENEVOISE
Place de Hollande 2, 1211 Genève 11
Téléphone: 022 250388 (int. 394)

100 ans

Vie, maladie, accidents, responsabilité civile, casco, vol, incendie, bris de glaces, dégâts des eaux.

Agences générales à Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Rheinfelden, Saint-Gall, Sion, Soleure, Wettingen, Zoug. Sous-direction à Zurich.

COUPON

Le plan de sécurité LA GENEVOISE m'intéresse car j'aimerais éviter de cumuler inutilement des assurances et pouvoir les adapter à ma situation.

Nom

Prénom Année de naissance

Adresse

No de téléphone

CEP&M

marché DIGA CERNIER

CERNIER

Route de Neuchâtel 3
Tél. 53 11 44

Heures d'ouverture :
de 7 h 45 à 12 h 15
Mercredi après-midi fermé
14 h à 18 h 30
Samedi fermé à 16 heures

	Prix indicatif	Prix DIGA
CYNAR	14.50	10.95
VERMOUTH ROUGE, litre	5.95	4.95
VINO DA PASTO	2.40	1.95
CASTEL FLEURI, bouteille	3.90	2.95
COTES-DU-RHONE, bouteille	4.40	3.20
EVIAN 1,5 litre	1.—	—.50
BISCUITS CLEFS D'OR	1.95	1.15
SUGUS, 500 g	4.60	3.40
SHAMPOOING longueurs et pointes	4.80	2.80

1er étage :
Meubles espagnols et rustiques - Articles non alimentaires

hauser antiquités schwarzenburg

Antiquités rustiques

Un choix énorme vous attend dans notre commerce spécialisé. Vous y trouverez plus de 1000 magnifiques meubles antiques, restaurés ou non restaurés. Chaque pièce est accompagnée d'un **certificat d'authenticité.** Nos propres ateliers vous garantissent de surcroît des travaux de restauration soignés. Il est évident que vous trouverez aussi à Schwarzenbourg un grand choix de montres et d'autres bibelots. **Une visite ne vous engage à rien !**

✆ 031 93 01 73

HERNIE
opérée ou récidivée
Lipernia véritable SLIP
essais et renseignements :

Neuchâtel : Pharmacie Tripet, rue du Seyon 8, mardi 3 juillet, de 9 à 12 h et de 14 à 17 heures.

La Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 8 août, de 9 à 12 h et de 14 à 17 heures.

MACHINES A LAVER

Linge - Vaisselle - Frigos - Congélateurs marques suisses, 100 % automatiques, modèles 1973, neufs légèrement griffés ou défraîchis, à céder à très bas prix. Garantie d'usine. Pose, installation, service après-vente assuré par nos monteurs.

MAGIC LAUSANNE,
21, av. de la Harpe,
tél. (021) 27 84 10.

PEUGEOT 304

7 CV, 1972, verte, intérieur drap, 15.000 km. Expertisée.

M. + J.-J SEGESSEMANN & CIE
NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises
GARAGE DU LITTORAL

Véhicules à moteur

NSU
1000 TTS, parfait état.
Tél. (038) 51 37 13.

A vendre
bateau polyester
3 places, moteur 8 CV, chariot et matériel ensemble ou séparément.
Etat de neuf.
Rabais 50 %.
Tél. (037) 71 26 64.

A vendre
Renault R 16
1966, expertisée, parfait état, 2800 fr.
Tél. (038) 41 11 72.

A vendre
VW 1200
en bon état, 79.000 km, modèle 1965.
Tél. 31 20 91, après 18 heures.

A vendre
MINI 850
verte, 64.000 km, 1967. Expertisée, 1800 tr.
Garage Terminus Saint-Blaise.
Tél. 33 28 77.

A vendre
FIAT 850
Spécial, rouge, 1969, 41.000 km, de première main, 4100 fr.
Garage Terminus Saint-Blaise.
Tél. 33 28 77.

A vendre
Ford Cortina 1300
modèle 1969. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre, pour cause de départ à l'étranger,
Alfa Romeo
1750 Luxe. Expertisée, parfait état, modèle 1969.
Tél. 24 65 81, heures des repas.

A vendre, pour cause de départ,
VW 1300
1967, bon état.
Tél. (038) 25 62 60.

A vendre de particulier, pour cause de double emploi,
FIAT 128
modèle 1971, 65.000 km, expertisée ; 4 pneus neufs, prix à discuter.
Tél. 42 26 96, du lundi au vendredi.

A vendre
VOILIER
type Cruiser-cabine, coque bois 6 m x 1 m 70, voilure 14 m2. Prix à discuter.
Tél. 55 28 93, le soir.

A vendre
Suzuki 250
modèle 1971, moteur 2000 km, équipée sport, fourche Marzocchi, frein Grimeca. Expertisée.
Prix : Fr. 2700.—.
1 combinaison de cuir, Harro, 1 pièce, taille 50, état de neuf.
Prix : Fr. 400.—.
Tél. 24 10 87, dès 19 heures.

Autobianchi A 112 E
neuve, fort rabais.
Téléphoner aux heures des repas au (038) 24 12 12.

A vendre
Citroën DS 20
1970, 42.000 km. Expertisée.
Echange et facilités de paiement possibles.
Tél. (032) 41 44 22 - (032) 6 55 55, M. Bessire.

A vendre
MINI
pour bricoleur, avec jantes alu et accessoires.
Tél. 41 16 91.

A vendre bateau
Bounty
gonflable, 2 ½ places ; moteur **CHRYSLER** 4 CV, bon état.
Prix 800 fr.
Tél. 31 38 61.

A vendre
FIAT 850
1964, moteur en très bon état, bas prix.
Tél. 25 16 33, heures de bureau.

A vendre
canot à moteur
acajou, godille Archimède 30 CV ; commande à distance.
Boucle payée.
Tél. (038) 46 17 09.

OCCASIONS

ACHETEZ aujourd'hui avantageusement Roulez en toute sécurité !

FORD CORTINA 1600 GT
1969 - 2 portes - 48.500 km - rouge

AUSTIN MINI 1275 GT
1972 - 2 portes - 32.000 km - orange

VW 1500
1968 - 2 portes - 56.500 km - beige

TOYOTA CORONA MK II
1971 - 4 portes - 47.000 km - rouge

SIMCA 1301 EL
1969 - 4 portes - 49.700 km - verte

AUDI 100 LS
1969 - 4 portes - 68.600 km - beige

VOLVO 144 S
1967 - 4 portes - 64.500 km blanche

Tous véhicules RECONDITIONNÉS, EXPERTISÉS, avec garantie !

Reprise - Facilités de paiement

OPEL
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

OCCASION UNIQUE
DATSUN 1400
1969, 55.000 km, radio. Parfait état. Expertisée. Livrable tout de suite.
GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28

Occasion soignée
Simca 1100 GLS
Combiné, modèle 1970. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix : **4600 fr.** Grandes facilités de paiement. Echange possible.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
FIAT 124 S
modèle 1969. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Austin 1300
1968. Prix à discuter. Facilités de paiement.
Tél. 24 36 90.

A vendre
canot à moteur
acajou, godille Archimède 30 CV ; commande à distance.
Boucle payée.
Tél. (038) 46 17 09.

service de dépannage trois lacs
OCCASIONS

Moteurs hors-bord
Evinrude 1 ½ CV, 650 fr. ;
Evinrude 3 CV, 350 fr. ;
Penta 4 CV, 800 fr. ;
Johnson 6 CV, 1500 fr.
Tous avec garantie de 3 mois.

Moteur 10 CV, neuf, 2075 fr.

Agence Johnson, F. Fatton, Tombet 28, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50, 31 73 50.

A vendre
Renault 4 Export
modèle 1972, expertisée. Prix intéressant.
Tél. 41 18 05.

A vendre
Toyota 1200
coupé, blanche, 1970 54.000 km, de première main, 4200 fr.
Garage Terminus, Saint-Blaise.
Tél. 33 28 77.

Vente achat échange

25 occasions expertisées de 1000 à 8000 francs

Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

OCCASION DU JOUR
Peugeot 204 Combi
en parfait état. Prix intéressant.
GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre de particulier
Renault 16
1964, moteur révisé, très bon état général. Cause de départ. Expertisée.
Tél. 25 16 33, heures de bureau.

A vendre d'occasion véhicules expertisés

OPEL KADETT, 1970, 4400 fr. ;
RENAULT 4 L, 1971, 4000 fr. ;
SIMCA 1000 GLS, 1971, 4300 fr. ;
SUNBEAM 1501 SUPER, 1971, 5500 fr.
Agence Lada,
Garage des Poudrières, A. Peluso, Neuchâtel. Tél. (038) 24 45 44.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 GL	blanche	1966	
PEUGEOT 204 GL	beige	1969	60.000 km
PEUGEOT 304	bleue	1972	48.000 km
PEUGEOT 304	verte	1971	48.000 km
PEUGEOT 304	verte	1972	15.000 km
PEUGEOT 404	beige	1965	
PEUGEOT 404 Cabr.	noire	1967	
PEUGEOT 404 Inj.	pastel	1967	
PEUGEOT 404	pastel	1968	
PEUGEOT 404	verte	1970	
PEUGEOT 404	verte	1968	73.000 km
PEUGEOT 504 1800	rouge	1970	65.000 km
PEUGEOT 504 1800	beige	1970	48.000 km
PEUGEOT 504 1800	pastel	1971	71.000 km
PEUGEOT 504 2000	bleue	1971	69.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
AGENCE PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots).

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

CUISINIERE électrique, quatre plaques. Très bon état, 95 fr. Tél. 25 49 19.

APPAREIL de photo PEE. Tél. 41 20 24.

CANAPE Louis-Philippe et armoire à glace. Tél. 31 31 45 ou 31 61 18.

POUSSETTE et pousse-pousse Peg bleu marine, avec garniture. Bas prix. Téléphone 33 56 52, le matin.

PISTOLET-fixateur automatique, pour béton. Prix avantageux. Tél. 25 21 01.

CHATONS SIAMOIS. Tél. 31 79 63.

POUR CINEASTE AMATEUR, 200 revues techniques de cinéma et photo, 40 fr. Téléphone 24 06 72.

BABY RELAX, plateau pèse-bébé. Téléphone 25 31 02.

LIT COMPLET (en bois), parfait état. Téléphone 42 17 09.

CANARIS, 1-0 bon chanteur, Gloster, 1-1 consort, 1-0 corona. Tél. 25 92 20.

ENREGISTREUR Grundig, 2 pistes, parfait état, avec micro, 400 fr. ; appareil de photo Agfa, 60 fr. ; pick-up usagé, 40 fr. Tél. (039) 31 30 37.

FRIGO BOSCH 175 litres, 250 fr. Téléphone 47 16 28.

URGENT : CHAINE STEREO de luxe - deux colonnes incorporées (conviendrait parfaitement pour paroi murale) ; divan-lit pliable, neuf, 1 place ; ventilateur moderne, chaud + froid ; ventilateur à pales ; gril-toast (croque-monsieur) ; disques 33 tours + cassettes de « sketches » : « Fernand Raynaud, Frères ennemis, Bernard Haller, Anne-Marie Carrière » ; table TV sur roulettes + 2 rayons en plaques de verre renforcées. Le tout état de neuf. Bas prix. Tél. (038) 55 27 18, entre 18 h 15 et 20 heures.

CHIOTS mère pure race berger allemand. Tél. (039) 31 30 37.

CAMERA COPAL E 800 Super 8 (zoom 8 fois), année 1972. Prix 375 fr. Tél. 47 18 94, dès 18 heures.

CUISINIERE NOUVEAU GAZ, 3 feux. Téléphone 31 68 72, heures des repas.

AMPLIFICATEUR et table de lecture stéréo, marque BO. Prix neuf 1400 fr., cédé à 850 fr. Tél. (038) 57 11 42, le soir.

BUREAU MINISTRE en chêne, dimensions 160 x 80, 6 tiroirs A4, tiroir à classement suspendu sur roulement double extension ; magnifique robe de mariée, avec traîne et long voile, taille 36. Tél. 25 47 72.

CAMERA BOLEX 160, 500 fr. Tél. 25 51 73, après 19 heures.

OUTILLAGE forge portative, ventilateur 1/3 HP, enclume 80 kg, étau parallèle, moteur réducteur 1/2 HP, 40 Tm, palan roulant, force 500 kg. Tél. 61 11 19.

FAUTEUIL, bon état. Bas prix. Tél. 25 65 01, interne 276.

ROBE DE MARIEE, en dentelle, taille 38, longue, avec accessoires, 120 fr. Tél. (038) 24 63 93 (repas).

UN LOT DE 4 MONTRES automatiques double calendrier, grand boîtier original, neuves, plus un lot de 30 médailles de tir et autres, le tout 150 fr. Tél. 31 74 91.

COUPLES DE CAILLES. Tél. 53 26 16, dès 19 heures.

POMMES DE TERRE NOUVELLES, le kg 50 c. Livraison à domicile dès 30 kg. Téléphone (038) 53 10 77 et 53 35 40.

POUR GARÇONS 8 ET 4 ANS : blazer beige, pulls, pantalons, shorts, 45 fr. le tout. Téléphone 25 36 40.

POUR VACANCES : pantalon blanc, blazer jaune, bikini orange, robe longue avec capuchon, jupes, pulls, 5 robes dos-nu neuves, en pur lin, tailles 38 à 42, état impeccable, de 5 à 35 fr. pièce. Téléphone 25 36 40.

POUR SEPTEMBRE : magnifique salon suédois velours brun, chocolat, 2 sofas, éventuellement table blanche, 1500 fr. (valeur 5045 fr.). Tél. 25 36 40.

POUR MONSIEUR SVELTE : manteau léger, beige, pantalon beige, pull, etc. 60 fr. le tout. Tél. 25 36 40.

1 PARC ROND, neuf, 30 fr. Tél. 65 14 92.

ANTENNE FRANCE pour cause double emploi, neuve, 400 fr., cédée à 250 fr. ; chaise Sécurial, enfant, neuve 350 fr., cédée à 200 fr. Tél. 33 46 55, dès 18 heures.

2 BUFFETS DE SERVICE, 1 table à rallonges, 4 chaises. Tél. 31 40 42.

PARTICULIER VEND meubles neufs : salon, chambre à coucher, moitié prix. Téléphone 24 65 81, heures des repas.

CALORIFERE Vestol à mazout, pour cause de déménagement. Tél. 25 18 30 - 24 04 32.

LIT BASCULANT, 2 sommiers métalliques, tête mobile, sommier 1 ½ place, avec matelas. Bas prix. Tél. 31 19 37.

VELO de course neuf, tout Campagnolo, 10-12 vitesses. Tél. 24 33 45, midi et soir.

TENTE DE CAMPING, 5 places, état de neuf, 450 fr. Tél. (038) 42 32 93, dès 19 heures.

BUFFET DE SERVICE en noyer pyramide. Parfait état. Prix à discuter. Tél. 25 92 23.

VOILIER OPTIMISTE à l'état de neuf, 650 fr. Tél. 41 10 35.

CAUSE DE DEPART, chambre à coucher noyer américain. Prix à discuter. Téléphone 31 75 87.

TENTE PLIANTE, caravane + accessoires. Tél. 24 36 48.

BATEAU en bois, prix raisonnable. Téléphone 25 86 16.

PIANO droit noir, Schmidt-Flohr, bon marché. Tél. 25 26 56, le soir.

Perdus - Trouvés

PERDU PORTE-MONNAIE noir, dans la nuit du 23 au 24 juin, avec argent et carte personnelle. Bonne récompense. Téléphone 25 00 51.

PERDU. Celui qui s'est approprié la trottinette rouge vif, avec grosses pastilles réfléchissantes, près de la piscine de Serrières, est prié de la rapporter à Grise-Pierre 3, sinon plainte sera déposée.

PERDU. - RECOMPENSE à qui me permet de retrouver mon chat, blanc avec collier vert, perdu le 9 juin à Portalban. Tél. (038) 42 25 93.

Offres d'emplois

POUR FAIRE LE MENAGE et garder les enfants, je cherche dame 3 demi-journées par semaine, à partir du 20 août ou à convenir. Tél. 25 73 57.

COUPLE AGE, domicilié à Neuchâtel cherche personne de 8 à 14 heures, pour tenir son ménage. Tél. 31 44 56 heures des repas.

URGENT ; qui garderait chat, ou viendrait lui donner à manger pendant 15 jours, à partir du 13 juillet (Vauseyon-Cuvette) ? Rétribution 4 fr. par jour. Tél. 24 49 77.

Demandes d'emplois

DAME, BONNE PRESENTATION, bon milieu, français, allemand (anglais), cherche occupation mardi, mercredi, jeudi. Adresser offres écrites à 286-123 au bureau du journal.

LEÇONS D'ALLEMAND : je prends encore quelques élèves pendant les grandes vacances. Tél. 25 36 40.

MONSIEUR possédant permis A et D cherche emploi pendant vacances, du 16 au 28 juillet. Tél. 25 63 21.

ESTHETICIENNE étrangère, français-italien, cherche place immédiatement, Neuchâtel, Bienne ou environs. Adresser offres écrites à 286-127 au bureau du journal.

Demandes à acheter

REMORQUE tractable pour bateau, charge utile minimum 370 kg. Tél. 25 51 50.

CHAISE D'ENFANT se fixant à la table. Tél. 25 31 02.

JEUNE MAMAN CHERCHE ustensiles de cuisine de poupées et petite cuisinière, etc., pour ses enfants. Tél. 25 36 40.

MACHINE A LAVER automatique ; frigo, 75 à 150 litres. Tél. (038) 65 11 18.

1 VELO FILLETTE 8-10 ans. Téléphone (038) 42 16 18.

A louer

A BEVAIX, beau studio meublé, salle de bains, cuisinette, tout confort, pour 1er juillet. Tél. 46 16 57.

BELLE CHAMBRE à personne sérieuse. Tél. 25 23 47.

BELLE GRANDE CHAMBRE, un ou deux lits, soleil, vue, bains, à demoiselles de bureau. Tél. 25 69 29.

GARAGE, longueur 407 cm, 40 fr. Ecluse 62, Tél. 25 27 57.

TOUT DE SUITE, 2 ½ pièces, tout confort, à Colombier. Téléphoner dès 8 h 30 au 25 61 44, Mlle Maillard.

APPARTEMENT D'UNE PIECE, non meublé, à Saint-Blaise, tout confort, terrasse, cuisine agencée, vue sur le lac, situation tranquille. Tél. 33 30 28.

CHAMBRES INDEPENDANTES, confort, douche, pour messieurs, à Neuchâtel. Libres immédiatement. Tél. 24 70 23.

BELLE CHAMBRE à jeune fille, 1er juillet ou 1er août, avenue de la Gare. Téléphone 25 57 65.

BELLE CHAMBRE à jeune homme, quartier Beaux-Arts. Tél. 25 26 75.

2 CHAMBRES avec confort, rue des Draizes. Tél. 31 38 38.

SAINT-BLAISE, CHAMBRE à 2 lits, eau courante. Tél. 33 27 54, l'après-midi.

POUR LE 24 JUILLET, au Landeron, appartement de 4 ½ pièces, 495 fr., charges comprises. Tél. 31 31 55.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, toilettes, douche dans villa avec jardin, à Serrières, pour le 1er juillet. Tél. (038) 31 46 33.

QUARTIER CHARMETTES, appartement 3 pièces avec conciergerie. Loyer modéré ; immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à 306-128 au bureau du journal.

LE LANDERON, appartement 2 pièces, tout confort, 295 fr., charges comprises, pour 1er septembre. Tél. 51 23 38.

Demandes à louer

GRAND APPARTEMENT même sans confort, au Val-de-Ruz, ou à la Chaux-de-Fonds. André Sandoz, instituteur, 2126 les Verrières. Tél. (038) 66 14 95.

APPARTEMENT 2 PIECES, meublé, pour 15 juillet ou début août. Région Neuchâtel - Peseux - Serrières. Tél. 31 29 61.

CHERCHONS APPARTEMENT 2 pièces, confort, ou grand studio, près du centre. Loyer raisonnable. Tél. (038) 24 02 13, dès 19 h 30.

APPARTEMENT MEUBLE pour 3 personnes (institutrice avec 2 fils), 5 août - 25 août (cours de vacances). Eventuellement échange avec appartement confortable à Lucerne. Tél. (041) 44 53 24.

CHAMBRE pour jeune homme, à Marin. Adresser offres écrites à CI-1618 au bureau du journal.

2 JEUNES GENS cherchent chambre à 2 lits, jusqu'à la fin septembre 1973. Adresser offres écrites à EK-1620 au bureau du journal.

2 ½-3 PIECES, région Plan - les Cadolles. Téléphone 33 37 68.

APPARTEMENT 2 ½ pièces, confort, personne soigneuse. Prix raisonnable. Téléphone (032) 85 20 64, le matin.

Divers

ORCHESTRE « JAZZ 1920 » cherche musiciens : cornet, trombone et saxo-baryton. Débutants de jazz acceptés. Tél. 51 31 86.

QUI DONNERAIT un chaton de deux ou trois mois, tout blanc ? Tél. 53 13 79.

MONSIEUR, protestant, ayant souffert, rencontrerait demoiselle de 20 à 30 ans, aimant la danse, pour sorties, amitié sincère, franche, durable, Neuchâtel ou environs. Ecrire à DJ-1619 au bureau du journal.

MONSIEUR, 28 ans et son fils de six ans désirent se rendre à Paris entre le 7 et le 21 juillet. Si quelqu'un possédant voiture a même dates de vacances, faire offres d'urgence, sous chiffres BH-1617 au bureau du journal. Frais de voyage partagés.

A DONNER un chat noir et une chatte tricoline (2 mois). Tél. (038) 41 14 04.

ÉDITORIAL

VACANCES

Le temps traditionnel des grandes vacances est arrivé et nombreux sont ceux qui se sont réjouis longtemps d'avance de leur évasion annuelle de quelques semaines sous des cieux ensoleillés.

Les grandes vacances correspondent généralement à l'époque de l'été et, dans notre hémisphère, aux mois de juillet et d'août. Ainsi, durant cette courte période, le réseau routier supporte sa part énorme d'un trafic multiplié. Certes, le développement des transports aériens est lui aussi considérable et les trains supplémentaires, en grand nombre sillonneront les voies transeuropéennes, bondés de «vacanciers».

Dans ce remue-ménage de l'été, il est encore quelques sages estimant que c'est chez eux qu'ils passent les meilleures vacances. Gageons qu'ils se trouvent parmi les quelques privilégiés qui disposent d'un logis tranquille et confortable au milieu de la nature et loin des bruits usants de la rue motorisée...

Pour les autres, une pensée les hante: fuir un moment le cadre de leur vie quotidienne. Ce phénomène ne paraît-il pas plus inquiétant que réjouissant? Il n'est en somme qu'un palliatif ne résolvant guère un problème fondamental de notre époque, celui de l'habitat.

L'attrait du soleil est aussi une motivation essentielle du départ en vacances puisque la grande majorité de ceux qui partent recherchent les pays du sud, plus chauds et mieux ensoleillés que nos régions.

Ainsi, pour se rendre en ces lieux les «vacanciers» n'hésitent plus à franchir des distances considérables. Les autoroutes les y incitent et la brièveté relative de leur congé les pousse à se rendre sur place dans le minimum de temps.

C'est dans cette situation que réside le plus grand danger. Souvent inexpérimentés dans les voyages au long cours, les automobilistes ont tendance à vouloir établir des records de vitesse et d'endurance. Mais si excellentes que soient leurs voitures elles demeurent toujours à la merci d'une fraction de seconde d'inattention ou d'un obstacle imprévu.

Bien que le nombre des accidents de la route soit relativement faible par rapport aux millions de véhicules en circulation, il représente chaque année une liste impressionnante de victimes supplémentaires. Une visite dans les hôpitaux peut donner une vision horrible des conséquences d'un accident d'automobile...

Les plus efficaces des mesures de sécurité actuelles sont les limitations de vitesse, bien qu'elles soient mal respectées et très impopulaires. Elles vont d'ailleurs à l'encontre du progrès technique et mécanique qui fait des voitures toujours plus sûres et plus rapides.

Mais la route est trop souvent encore une espèce de corrida où certains individus se défoulent de leurs complexes au volant d'orgueilleuses voitures dont les constructeurs attisent les vices en les dotant, année après année de moteurs plus puissants alors que les vitesses raisonnablement praticables deviennent toujours plus basses, étant donné l'intensité du trafic.

Le conducteur sage et prudent, qui représente la majorité des automobilistes, est ainsi constamment menacé par quelques individus bardés généralement de phares supplémentaires, de carburateurs spéciaux, de pneus haute vitesse et d'échappements sonores. Il faut se méfier d'eux et leur céder la place sans hésitation lorsqu'ils font mine de nous dépasser.

Trop souvent d'autre part, nous entendons des vacanciers vanter leurs exploits à la distance. Ils conduisent pourtant sagement, mais se sentent assez sûrs d'eux-mêmes pour parcourir des kilométrages impressionnants en une journée, ou pire, en une nuit. Le risque est nettement plus grand dans ces cas d'avoir un accident et j'ai à l'esprit quantité de drames survenus à des connaissances qui ont outrepassé leurs forces. C'est si vite arrivé!

Si la sécurité d'un voyage dépend de la prudence et de la modération du conducteur, il faut aussi tenir compte de la charge du véhicule et du rôle de ses compagnons de voyage. Il importe aussi de veiller à bien équilibrer la répartition des passagers et des bagages afin de ne pas porter préjudice à la tenue de route de votre véhicule qui peut jouer un rôle décisif dans des situations critiques. Quant aux passagers, ils doivent absolument éviter de distraire le conducteur tout en surveillant son état de fatigue éventuel. Je pense ainsi à une voiture que j'observais roulant à gauche, depuis environ un kilomètre quand arrivée à proximité de moi, elle entra dans une haie où elle se renversa sur le flanc, sans dommages... Le conducteur s'était endormi au volant sans s'en rendre compte! Sa femme, qui se trouvait à ses côtés, ne s'était rendu compte de rien également! Ainsi la vigilance de l'accompagnant peut jouer un rôle décisif dans la prévention des accidents. On pourrait citer beaucoup d'exemples à ce sujet.

Donc, automobilistes qui partez sur les grandes routes des vacances, ne négligez pas les règles de la prudence dans l'euphorie de la liberté. Rappelez-vous que la modestie est toujours bonne conseillère sur la route qui n'est par une piste des records. Elle devrait au contraire demeurer toujours le chemin du délassement. Mais, hélas, la mort et la souffrance la jalonnent si cruellement qu'il ne faut jamais oublier la menace qu'elles font peser sur les heures joyeuses de l'évasion.

J.-P. G.

R15 et R17

Deux RENAULT vigoureuses

C'est peut-être pour étendre son marché que la Régie Renault a sorti en 1971 ses nouvelles Renault 15 et 17. En effet, à cette époque, sur le marché français, les coupés étaient pour ainsi dire inexistants, alors que chez les autres constructeurs ils étaient déjà la clef du succès et que ces derniers les vendaient déjà très bien ; nous en voulons pour preuve l'exemple de Ford avec ses Capri. En tous cas, ce fut un succès, et l'arrivée sur le marché de ces deux nouvelles Renault n'a pas passé inaperçue.

LEURS ORIGINES

En fait, la Renault 12 et la Renault 16 sont à l'origine de ces modèles en ce qui concerne les bases mécaniques. Les carrosseries quant à elles sont nouvelles et fort bien réussies. La Renault 15 est un coach de 1289 cm3 pour la 15 TL et de 1565 cm3 pour la 15 TS (même moteur que la Renault 16 TS), tandis que la Renault 17 est un coupé équipé mécaniquement exactement comme la 15 TS, et que la Renault 17 TS a un moteur de 1565 cm3 à injection électronique. Ces deux modèles ou quatre versions sont à traction avant, tandis que le moteur est placé devant le train avant, de telle sorte que l'habitacle bénéficie de tout l'espace compris entre les axes. Des quatre versions, ce sont les modèles 15 TS et 17 TS qui ont retenu notre attention puisqu'ils ont été pour nous l'objet d'un essai.

UNE BONNE TENUE

Tant l'une que l'autre nous ont donné pleine confiance en ce qui concerne leur tenue de route et la 17 TS s'est révélée d'un caractère nettement plus sportif. En fait on retrouve dans ces deux versions les qualités routières de la Renault 12.

A l'avant comme à l'arrière, les pare-chocs sont conçus de telle sorte qu'ils devraient amortir de petits chocs sans que la carrosserie elle-même ne subisse de dommages. A l'arrière, les pare-chocs sont en matière synthétique et insensibles aux égratignures ; en plus, ils sont séparés de la carrosserie par un petit espace.

L'habitacle de l'une comme de l'autre n'est pas très grand, et il offre le minimum de place nécessaire aux passagers arrière qui, s'ils ont suffisamment de place pour leurs jambes grâce aux dossiers concaves des sièges avant, se trouvent un peu à l'étroit en hauteur. En ce qui concerne les places avant, les positions du pilote et de son coéquipier sont excellentes, et les sièges assurent un maintien latéral parfait.

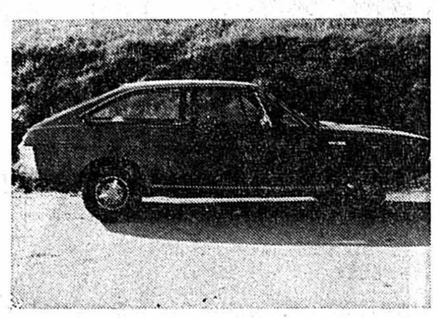

Renault 15 TS (Photo C.-H. M.)

Renault 15 TS : le pare-chocs arrière en matière synthétique est d'une seule pièce. (Photo C.-H. M.)

Le tableau de bord original, contient des instruments circulaires recouverts de verres coniques antireflets surmontés de visières pare-soleil. S'il est bien lisible nous avons de la peine à admettre les visières surmontant les instruments qui pourraient se transformer en véritables hachoirs lors d'un éventuel accident... Si la 17 TS offre certains avantages de puissance, de confort et de gadgets en particulier, tel que l'automatisme des fenêtres ou du réglage de fréquence du balayage du pare-brise par les essuie-glaces, sa visibilité arrière est nettement insuffisante. Encore un détail à relever sur cette 17 TS, lorsque la marche arrière est introduite, il n'y a plus de place pour desserrer le frein à main, le pouce étant pincé entre le levier de vitesse et le bouton pressoir du frein à main...

Malgré ces petits détails, il est certain que ces deux modèles vont continuer à se répandre sur nos routes où il convient de dire qu'elles sont d'une excellente tenue sans pour autant perdre de leur élégance.

C.-H. M.

Renault 17 TS (Photo C.-H. M.)

Fiche technique R 17 TS

Moteur: 1565 cm3
Puissance: 120 CV SAE à 6000 t/min
Injection électronique
Boîte de vitesse à 5 rapports
Freins à disques ventilés à l'avant
Freins à disques simples à l'arrière
Performances: vitesse maxi: 180 km/h.

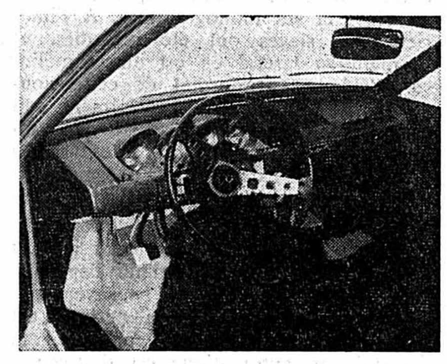

Renault 15 TS : sur les instruments, des visières dangereuses... (Photo C.-H. M.)

RENAULT
ROBERT
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 31 08
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

L'électronique à l'aide de la circulation

VD1 : décodeur de radio de circulation

Cet appareil aussi utile qu'intéressant peut être raccordé à n'importe quel poste récepteur de radio possédant la gamme des ondes ultra-courtes (UKW ou FM). Il réagit à une émission sur fréquence spéciale diffusée par toutes les stations de la République fédérale allemande fournissant des indications relatives à la circulation sur les routes du pays. Fonctionnant sur une fréquence de 57 kHz, le décodeur transforme le signal avertisseur en appel lumineux qui fournit à l'automobiliste une aide commode pour la recherche des stations émettrices d'avis concernant le trafic et la circulation. Cette tonalité pilote n'a pas encore été introduite en Suisse, et nous ne pouvons que regretter cet état de choses, tant l'utilité d'un tel système d'information routière se révèle efficace lors d'encombrements de routes, d'accidents, etc...

Décodeur VD1 : outre son utilité incontestable, son encombrement est minime.

Dans le même ordre d'idées, Toyota veut « informatiser » la conduite en ville. C'est ainsi que cinq années durant, les techniciens de la Toyota Motor Co, et de la Nippon Denso Co, Ltd. ont mis à l'essai un système de communication intégral destiné aux automobilistes et désigné par le sigle MAC (Multifunctional Automobile Communication System). L'ensemble MAC comprend quatre éléments de base : un radiotéléphone de voiture, une unité d'information commandée par ordinateur, un récepteur donnant en permanence des renseignements sur la circulation et un poste transmettant les messages urgents. La combinaison synergique de ces différents éléments procure à l'ensemble MAC qu'ils composent un potentiel bien supérieur à la somme de celui de chacun d'eux. Pour mettre au point ce système, les hommes de science de chez Toyota sont partis du principe que seule une entente entre la voiture en déplacement et un poste directeur central était susceptible de donner un résultat positif. Cela implique donc la pose, dans la chaussée, de contacts à frottement, d'émetteurs et de récepteurs.

Une information intégrale

Une voiture équipée d'un ensemble MAC est dotée, d'une part, d'un radiotéléphone, permettant à l'automobiliste d'établir, à l'aide d'un sélecteur, toute communication désirée (par exemple avec son bureau, son domicile ou d'autres véhicules équipés de même). A l'inverse, il peut aussi recevoir des appels de l'extérieur. Au lieu de numéros, le conducteur dispose d'une carte individuelle en matière plastique, qui s'adapte sur toutes les voitures équipées en conséquence ; ainsi, quand il change de véhicule, il lui suffit d'emporter cette carte. Un ordinateur transmet automatiquement les appels à « la carte désirée ». A l'aide d'autres cartes, il est possible d'établir les communications avec des postes souvent demandés. Ce radiotéléphone de voiture, qui a de l'avenir, peut aussi être monté seul.

D'autre part, l'ensemble MAC comprend un deuxième élément essentiel : un tableau de renseignements, qui donne l'état de la circulation aux points névralgiques et aux grands croisements. Chaque carrefour est désigné par un numéro de code ; il suffit d'appuyer sur la touche correspondante pour voir apparaître, sur le tableau, la situation routière à l'endroit désiré. On a donc ainsi la possibilité d'éviter les bouchons ou de passer aux points encombrés à un moment plus propice.

Un récepteur, qui transmet les renseignements sur le parcours et qui peut projeter jusqu'à 34 indications sur un écran dépoli, placé devant le conducteur, constitue le troisième élément de l'ensemble MAC. Des antennes noyées dans la chaussée émettent des signaux indiquant les limitations de vitesse, l'état de la route, les signaux d'arrêt, les zones de ralentissement près des écoles et des hôpitaux, les tronçons de rues barrées, etc. Un signal acoustique indique en outre le degré de gravité du danger rencontré.

La dernière unité du système, enfin, est un récepteur qui transmet les messages urgents à l'automobiliste, directement par son auto-radio, même si celui-ci n'est pas allumé. Ce système d'alerte est comparable à celui qui équipe notre police-secours et qui consiste en un appareil supplémentaire, dont le rôle est de régler automatiquement la longueur d'onde et le volume des postes de radio.

Une voiture équipée d'un ensemble MAC de Toyota se reconnaît extérieurement à une petite antenne supplémentaire sur le toit et à une bobine, casée dans le pare-chocs arrière, qui reçoit les signaux émis par les antennes noyées dans la chaussée. Intérieurement, elle comporte, sur la console centrale, le clavier du radiotéléphone et du récepteur de renseignements sur les carrefours ainsi que les fentes dans lesquelles peuvent être engagées les cartes sélectrices. Au-dessus du tableau de bord, donc directement sous les yeux du conducteur, se trouvent les tableaux indicateurs.

Le système MAC de Toyota tient compte du fait que l'automobile va devoir, longtemps encore, remplir sa fonction de moyen de transport individuel. En revanche, ce dispositif est si judicieusement conçu qu'il va de nouveau rendre la circulation supportable, car son ordinateur ne peut ni se tromper ni se laisser surprendre par des situations imprévues.

L'ensemble MAC, système de communication intégral multilatéral dans la circulation routière. Sur notre photo on remarque au point (1) les fentes d'introduction pour la carte sélectrice, (2) le clavier du récepteur de renseignements sur les carrefours et le parcours, (3) le récepteur téléphone et au-dessus du tableau de bord, l'écran indicateur qui donne l'état de la circulation. (photo Keystone)

école de conduite
Toutes catégories
jean-françois zaffinetti
Tél. dom. 41 33 84
Tél. bur. 25 88 66

L'annonce
reflet vivant du marché

Morris Marina

Servo frein
Glace arrière chauffante
Sièges couchettes
Feux de marche arrière
Fermeture du capot depuis l'intérieur
Prix imbattable

Rares sont celles qui offrent autant pour les prix suivants :

Morris Marina 1.3 Super de Luxe Coupé		**Fr. 8.990.—**
Morris Marina 1.3 Super de Luxe Limousine		**Fr. 9.490.—**
Supplément pour les modèles 1.3 :		
	pneus radiaux	**Fr. 130.—**
Morris Marina 1.8 Super de Luxe Limousine		**Fr. 10.450.—**
Morris Marina 1.8 Limousine Automat.		**Fr. 11.450.—**
Morris Marina 1.8 TC Coupé		**Fr. 10.950.—**
Morris Marina 1.8 TC Limousine		**Fr. 11.450.—**

GARAGE WASER
2000 NEUCHATEL 4 Tél. (038) 25 00 98 Seyon 34-38
GARAGE TERMINUS
Rolf Blaser SAINT-BLAISE

CARROSSERIE DROZ
EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE
VAUSEYON - NEUCHÂTEL - Tel. (038) 25 25 55

CHRYSLER 2 L:
ou la vulgarisation de l'automatisme

Depuis quelques années, la série Chrysler 160-180 a créé sa place bien méritée dans le monde de l'automobile. Depuis le début de cette année, cette gamme s'est enrichie d'un nouveau modèle : la Chrysler 2 litres.

Aux qualités des versions existantes s'ajoute une transmission automatique qui n'est d'ailleurs pas une adaptation sur l'ancienne version. En effet, c'est en fonction de cette transmission qu'ont été pensés, étudiés et réalisés les composants vitaux de la voiture, le moteur et la traction arrière du véhicule.

Elle possède un moteur de 1981 cm3 au lieu de 1812 cm3 pour la 180. Cette augmentation a été obtenue grâce à majoration a été obtenue grâce à sion se compose d'une boîte automatique, d'un arbre de transmission et d'un pont arrière équipé d'un couple démultiplicateur dont le rapport tient compte

FICHE TECHNIQUE:
Cylindrée: 1981 cm3
Puissance: 100 CV DIN à 5600 t/min
Transmission: automatique
Freins: assistés, à commande hydraulique
Performances: vitesse maxi 170 km/h
kilomètre départ arrêté: 35 sec.

(Photo C.H.M.)

de l'adoption, sur ce modèle, de roues de plus grand diamètre.

Extérieurement, cette nouvelle 2 litres automatique, se distingue par son toit en vinyl et ses monogrammes. A l'intérieur, les sièges ont été réétudiés, et le maintien latéral en est ainsi amélioré. L'élément primordial de cette nouvelle routière est bien précisément son automatisme qui a été réalisé dans un but de vulgarisation. En effet, si en Europe le taux de voitures automatiques est encore très faible, il voisine 95 % en Amérique du Nord...

La transmission automatique, il faut le dire, n'est plus aujourd'hui l'apanage des gens qui n'aiment ou ne savent pas changer les vitesses. Cette période est bien révolue. Bien au contraire, la transmission automatique est destinée à chacun, et dans le trafic actuel devient presque une nécessité. Il ne s'agit plus de ne pas savoir ou pouvoir changer ses vitesses, mais bien au contraire d'être libéré d'une servitude pour avoir toute son attention à la disposition du trafic routier. Plus encore, si une minime force de puissance est absorbée par cette transmission automatique, le moteur est épargné des mauvais traitements infligés par une transmission manuelle mal ordonnée, et son régime est toujours choisi dans les meilleures conditions de vitesse de rotation, tandis qu'il tourne toujours de la façon la plus économique. Ainsi, la petite perte de puissance dont nous avons parlé plus haut est largement compensée par la liberté de conduite offerte par cette transmission automatique et surtout par sa façon économique de rouler.

Pour ce qui est du confort, nous pouvons admettre qu'il est excellent, et c'est d'emblée une impression de complète sécurité qui se dégage de cette belle routière. Avec une insonorisation parfaite et une suspension très douce, en aucun moment la route n'apparaît trop longue...

Cette voiture aux qualités reconnues des grandes routières, compte tenu de son prix et de ses performances, offre vraiment à chacun la possibilité de connaître tous les avantages de l'automatisme : c'est la vulgarisation de l'automatisme.

C.-H. M.

DAF présente ses poids lourds

A fin mai, l'importateur suisse des véhicules DAF a organisé une exposition de poids lourds à Chavornay, où un intéressant échantillonnage de véhicules carrossés et tracteurs pour semi-remorques étaient présentés. Cette exposition coïncidait avec l'inauguration d'un nouveau centre de vente pour la Suisse romande.

C'est surtout depuis le mois d'août de l'année dernière, alors que les normes de limitation du tonnage pour trains routiers et en particulier pour les semi-remorques et véhicules à trois essieux ont été élevées, que l'introduction dans notre pays des véhicules lourds DAF a commencé avec un certain succès.

En effet, DAF offre, par sa production, non seulement le tracteur, mais aussi la semi-remorque. C'est un point important, car ainsi les deux véhicules sont adaptés intégralement l'un à l'autre, et ceci non seulement en ce qui concerne le chassis et la répartition des essieux, mais également pour ce qui est des systèmes de freinage, de suspension, ou même de l'équipement électrique. Cet ensemble compact favorise également la tenue de route du train routier ainsi que sa suspension.

Cette exposition donnait également un aperçu de la nouvelle gamme du type à cabine avancée et basculante. Celle-ci offre l'avantage d'avoir trois places assises avec une entrée aisée de chaque côté grâce à la position du moteur bien à l'arrière de la cabine. Pour ce dernier aussi l'accès est très favorable une fois la cabine renversée. Enfin ce type de cabine procure au chauffeur une visibilité parfaite, l'angle mort devant celle-ci étant quasi nul. Il est certain que cette nouvelle gamme de véhicules lourds DAF bénéficiera, dans notre pays, de sa renommée déjà bien établie à l'étranger, et pour la Suisse Romande, le nouveau centre de Chavornay justifiera cet intérêt.

CHM

Le nouveau centre DAF poids lourds de Chavornay.

Pour ne pas glisser, il faut se bien chausser...

La direction de Dunlop communique que British Leyland a commandé pour la Rover 3500 les pneus/roues révolutionnaires Dunlop à « mobilité totale ». Il est le premier constructeur au monde à équiper l'une de ses voitures de ces pneus. Le pneu Dunlop « fail-safe » à sécurité totale est mis en vente sous la marque Denovo et sera offert, en option, pour la Rover 3500 à partir du 1er octobre prochain.

La décision d'équiper la Rover 3500 de pneus Denovo a été prise après des mois d'essais intensifs menés par les ingénieurs des deux sociétés pour satisfaire aux normes très strictes exigées par Rover.

A peine un an après l'annonce de la mise au point du pneu de sécurité Dunlop, cette décision vient confirmer les progrès faits pour arriver à cette heureuse conclusion.

Pour la Rover 3500, Dunlop a choisi une bande de roulements à sculptures « agressives » permettant des performances élevées, comme déjà prouvé sur des voitures de marques BMW, Mercedes et Porsche. Cette bande de roulement est également dotée du système de drainage unique de Dunlop, qui évacue efficacement l'eau.

Sa ceinture pliée métallique et sa section ultra-basse de la série 65 assurent au pneu « Denovo » une stabilité et une conduite exceptionnelles, ainsi qu'un confort routier excellent.

A pression normale, ce pneu surpasse, au point de vue kilométrage, tenue sur route mouillée, stabilité et confort, tous autres pneus à carcasse radiale classique. Lorsqu'il est dégonflé, il n'a pas de rival. C'est l'unique pneu à pouvoir continuer à rouler normalement à 80 km/h sur plus de 100 km.

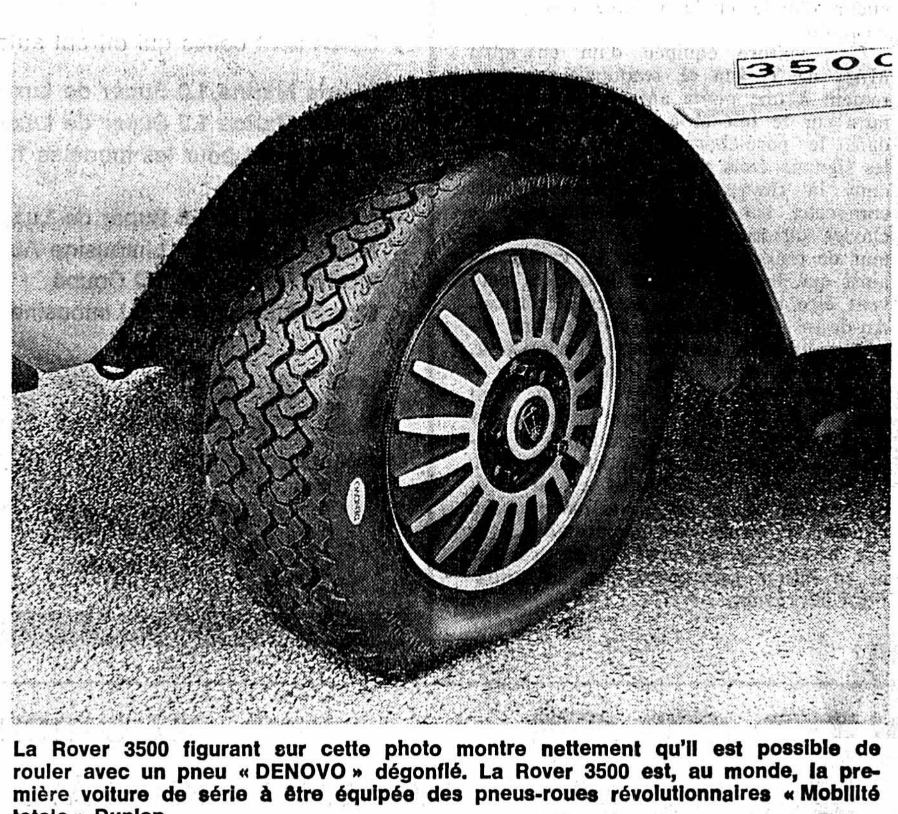

La Rover 3500 figurant sur cette photo montre nettement qu'il est possible de rouler avec un pneu « DENOVO » dégonflé. La Rover 3500 est, au monde, la première voiture de série à être équipée des pneus-roues révolutionnaires « Mobilité totale » Dunlop.

Un nouveau membre du TCS toutes les 6 minutes en 1972

Le Touring-club suisse continue à enregistrer une forte augmentation du nombre de ses sociétaires. Toutes les 6 minutes en moyenne un automobiliste s'est affilié au club. Compte tenu des démissions, l'augmentation se chiffre à 50.000 membres, soit un effectif total de 757.452 sociétaires à fin 1972. Ces prochaines semaines, le TCS enregistrera l'adhésion de son 800.000me membre. Le regain de popularité de la bicyclette a produit ses effets : le nombre des membres de cette catégorie de sociétaires s'est accru de plus de 12 %.

L'une des 19 DATSUN est faite pour vous. De 1000 cmc à 2,4 l. Des voitures qu'on montre à ses amis.

DATSUN 160/180 B

Lorsque dans la circulation tout va mal, ayez au moins une voiture qui va bien.

DATSUN

160 B: 85 CV-DIN 180 B: 92 CV-DIN	Poids/puissance: 10 kg/CV	Moteurs sportifs à ACT	160 B: 1600 cmc 180 B: 1800 cmc	165 km/h 170 km/h
Sièges-couchettes	Ventilation «full-flow»	Vitre arrière chauffante	Montre électrique Allume-cigares	180 BHT: Radio
Carrosserie de sécurité	Pare-brise en verre feuilleté	Verre de sécurité teinté	Ceintures à 3 points d'attache	Avertisseur clignotant
	Suspension sur les 4 roues indépend.	Pneus radiaux	2 phares de recul	
	180B: transmission automatique s. d.	WAGON + HARDTOP	ca. 9 l aux 100 km	

Pour rester entre hommes.

FMG AGW

Exposition et démonstration des voitures DATSUN au

GARAGE LE PHARE

Poudrières 161 - Carrefour Maillefer NEUCHATEL

Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44

Notre prochain SPÉCIAL-AUTO: **JEUDI 27 septembre**

Bonnes vacances... et surtout: PRUDENCE!

GARAGE

POUR LES MORDUS

Opel Manta. Une exécution résolument sport. Une ligne toute de séduction. Telle qu'aurait pu la rêver un vrai mordu de la voiture. Ses références : moteur 1,6 ltr. de 93 ch, ou moteur 1,9 ltr. de 103 ch. Châssis vedette. Espace et confort pour toute une famille. Mordu de la voiture? Alors prenez son volant...

Opel Manta. Pour les mordus du volant.

OPEL GM

DU ROC - Hauterive - Neuchâtel Tél. 33 11 44

SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTO
SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTO
SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTO
SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTO

TOYOTA au fil des ans

Il est bien connu, chez les couturiers, qu'ils soient de Paris ou de Rome, de Londres ou de New-York, que la mode évolue continuellement ou, au contraire qu'elle saute du coq-à-l'âne, souvent au gré même de leur fantaisie, parfois conditionnée par la matière, mais rarement en fonction de l'utile, du pratique ou simplement de la beauté !... Dans le monde de l'automobile, les balbutiements de la mode ont pendant de longues années donné libre court à leur fantaisie. C'est ainsi que si l'on regarde cette Toyota de 1939, qui représentait

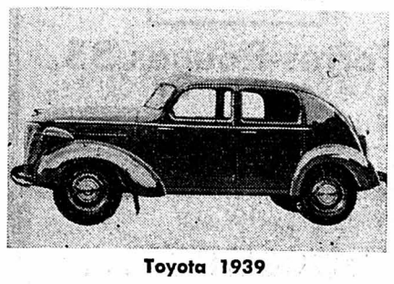

Toyota 1939

pourtant une classe déjà moderne, les courbes des ailes, l'habitacle lourd contrastant avec l'aérodynamisme des phares, et le capot imposant, reflétaient cette mode non fonctionnelle de l'époque. Peu à peu, cette mode, dont les mo-

Toyota 1951

dèles tels que cette Toyota de 1951 ne se comparaient qu'en fonction de leurs surfaces chromées... disparut gentiment pour laisser la place au fonctionnel, à l'utile au nécessaire et à la beauté.

Toyota Corona Mark II

C'est ainsi que la Corona Mark II, qui fut d'ailleurs la première Toyota mise en circulation en Suisse, a une ligne déjà plus fonctionnelle, compacte et belle à la fois. Cette évolution suit le fil des ans sans plus connaître toutefois les sautes d'humeur d'une certaine mode fantaisiste. Cette évolution n'est certes pas le propre des voitures Toyota ; elle est la logique et correspond à notre époque. Si nous avons pris l'exemple de cette marque japonaise, c'est dans le but précis de présenter l'une de ses dernières-nées : La Celica 1600 GT.

LA CELICA 1600 GT

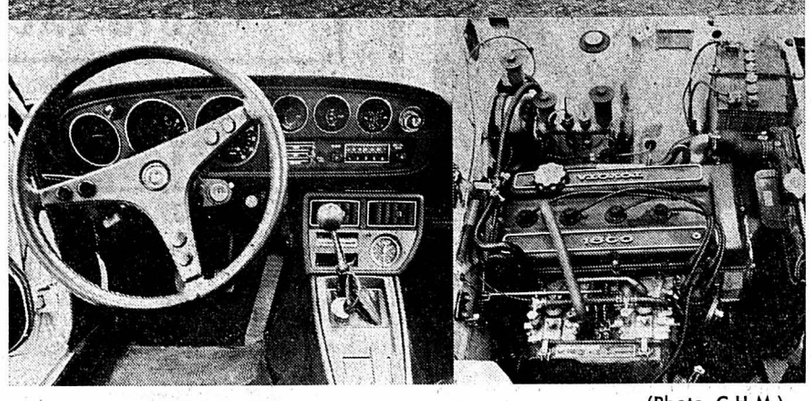

(Photo C.H.M.)

Elle n'est surtout pas un aboutissement ou la fin d'une évolution ; c'est un modèle assez récent, dont la puissance et certains détails ont été revus dernièrement. Après elle, d'autres modèles peut-être plus perfectionnés, plus rapides, plus sûrs et plus « futuristes » lui succéderont pour tendre à une limite « inatteignable » où la sécurité serait à cent pour cent et où le parfait rejoindrait l'automobile... Ce n'est qu'un rêve et non pas une réalité.

Cette Celica GT que nous avons essayée dernièrement, possède un nouveau moteur à culasse en aluminium léger. Avec quatre cylindres en lignes de 1588 cm3, deux arbres à cames en tête et deux doubles carburateurs, sa puissance égale maintenant 124 CV SAE à 6400 t/min tandis que sa vitesse de pointe atteint les 190 km/h. Cette nouvelle Celica GT est flanquée d'un toit vinyl noir, de deux larges bandes latérales et d'enjoliveurs de roues. Elle est ainsi une voiture de sport d'une classe plus choisie...

Pour cet essai, nous avons eu l'occasion de nous rendre en Hollande, ce qui nous a offert toute une gamme de routes allant de l'autoroute au chemin vicinal. Les autoroutes longues et monotones d'Allemagne ont été avalées avec avidité et sans fatigue, tandis que les chemins longeant les digues limitrophes des Pays-Bas ne sont pas parvenus à fatiguer, par leur inconfort, les voyageurs de cette Celica... Un peu petite pour quatre personnes adultes, elle convenait à merveille à notre famille composée de deux enfants. Les bagages dans le coffre étaient assez serrés.

Les sièges avant, avec dossier réglable et appuie-tête incorporé sont très confortables et offrent un excellent maintien latéral. Le volant, gainé de cuir a malheureusement le défaut de tous les modèles Toyota d'ailleurs, d'avoir sur chacune de ses trois branches deux boutons actionnant l'avertisseur sonore, de telle sorte qu'il arrive bien souvent de l'actionner par mégarde. Le tableau de bord complété d'un compte-tours est agréablement disposé et bien lisible, tandis que le levier de vitesse au plancher commande une boîte à 5 vitesses dont les différents rapports, bien étagés se passent très proprement. Le système de chauffage et de climatisation est spécialement bien étudié et très efficace. Enfin, si l'habitacle semble petit, la place réservée au pilote et à sa compagne est suffisante. Ils ont chacun l'impression d'être bien «casés » soit que les sièges-couchettes épousent agréablement le dos, soit que les jambes du pilote peuvent s'appuyer sur la console médiane à droite et contre le bas côté gauche.

Fiche technique
LA CELICA 1600 GT

Cylindrée: 1588 cm3
Puissance: 124 CV SAE à 6400 t/min
Transmission à 5 rapports entièrement synchronisés
Freins à 2 circuits avec servo sur axes séparés
Performance: vitesse maxi 190 km/h.
Consommation moyenne: 8,5 litres/100 km
Capacité du réservoir: 50 litres

TOYOTA CROWN 2600

Quelque temps avant d'avoir essayé cette Celica GT, l'importateur suisse de Toyota nous avait proposé un essai de la Toyota Crown 2600. Aucun point de comparaison entre ces deux modèles si ce n'est ce klaxon à commande multiple sur le volant...

Si la Celica est une voiture sportive, la Crown représente le type même de la grande routière, confortable à souhait, spacieuse, climatisée et bien insonorisée. A toutes les deux cependant, la commande d'essuie-glaces aurait intérêt à se trouver sur la colonne de direction plutôt que sur le tableau de bord où elle est difficilement repérable ou accessible. A la Crown, par exemple, la commande au pied gauche du chercheur de radio est inutile dès le moment où elle se trouve déjà soit sur le poste même, soit à l'arrière à la disposition des passagers. Une commande de lave-glace l'aurait favorablement remplacée. Un autre point négatif de cette voiture est la trop grande démultiplication de sa direction qui pourrait poser certains problèmes de conduite dans des virages rapides et brusques. Des gadgets, tels que le verrouillage de toutes les portes de celle du pilote ou de l'ouverture du coffre arrière à la position — 1 de la clef de contact, ou encore de la présence d'un frigo dans le coffre à bagages sont plus inattendus qu'indispensables, tout en donnant un attrait certain à cette voiture.

Il est à noter que l'ensemble des voitures Toyota sont livrées avec un poste de radio, et que l'équipement est toujours complet. Ce dernier point a certainement été la clef du succès de Toyota dans notre pays tant il est à regretter qu'à nombre de voitures européennes, bien des équipements soient en option...

C.-H. M.

Fiche technique
TOYOTA CROWN 2600

Cylindrée: 2563 cm3
Puissance : 130 CV DIN à 5200 t/min
Transmission à 4 rapports entièrement synchronisés
Freins à 2 circuits avec servo sur axes séparés
Performance: vitesse maxi 170 km/h
Consommation moyenne: 12 litres/100 km
Capacité du réservoir: 70 litres

(Photo C.H.M.)

Première sensationnelle...

Le 25 octobre 1899, on pouvait lire dans un journal local de Rüsselsheim « Main Spitze » une dépêche qui à l'époque revêtait une certaine importance : « Dimanche dernier, MM. Heinrich Opel et le chef d'atelier Sedlazek ont fait une randonnée très intéressante sur

OPEL-MOTORWAGEN No. 1

un véhicule à moteur de leur construction. Par la route de Flörsheim, Höchst, Oberursel, ils ont gravi la pente aride du Feldberg, premiers touristes à gagner avec un tel engin ce lieu réservé jusqu'alors aux piétons audacieux. Acclamés par les quelque 600 personnes présentes, les deux automobilistes reprirent bientôt le chemin du retour, rendu d'ailleurs particulièrement difficile par la forte déclivité et les chemins détrempés. A midi, ils étaient pourtant déjà de retour à Bad-Homburg et le soir à 6 heures à leur point de départ sans danger ni accident. »

BELTOISE, le roman d'un champion

Paru aux éditions Calmann-Lévy à Paris, ce volume a été écrit par Johnny Rives. L'auteur, passionné par l'automobile et le journalisme a collaboré à l'« Equipe » dès 1960. Coéquipier de pilotes connus, il a remporté le Rallye neige et glace en 1964 et le Marathon de la route en 1965. Il a également participé aux 24 heures du Mans.

Premier pilote français, vedette de Matra et de B.R.M. Jean-Pierre Beltoise a été accueilli comme le messie par les Français que passionne le sport automobile. De ses premiers succès en formule 3 jusqu'à son triomphe dans le Grand prix de Monaco, un homme a été le témoin de la longue route parcourue par Beltoise : son ami Johnny Rives, l'un des meilleurs spécialistes français des courses en circuit.

En écrivant ce livre, Johnny Rives n'a pas seulement campé l'homme qu'est Beltoise — avec ses problèmes, ses angoisses, ses joies, sa conception de la vie et de l'automobile — mais il a aussi retracé minutieusement toutes les étapes de sa carrière.

Un livre qui se lit à 300 à l'heure...

Toyota Celica 1600 GT

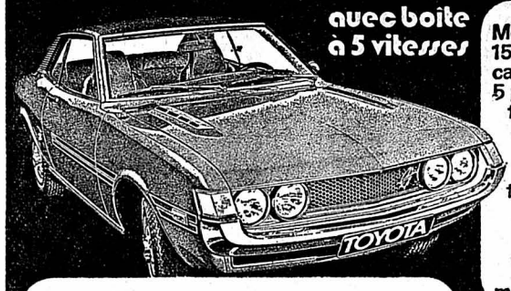

avec boîte à 5 vitesses

4 places, 2 portes. Moteur 4 cylindres de 1588 cmc avec 2 arbres à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers et 2 double carburateurs horizontaux. 124 CV (SAE) à 6400 t/min. Boîte à 5 vitesses. De 0 à 100 km/h en 10,9 sec. Vitesse de pointe 190 km/h.

Celica 1600 GT Coupé

fr. 15 750.-

Sur demande, couleurs métallisées, sans supplément.

Tél. (038) 24 44 24

TOYOTA en toute confiance
Le plus grand producteur d'automobiles du Japon

HF/31.1.2./73

GARAGE DU 1er MARS S.A.
AGENCE PRINCIPALE
Pierre-à-Mazel 1 NEUCHÂTEL
(En face du gymnase)
Distributeurs locaux : Garage G. MASSON, Couvet, tél. 63 18 28 — GARAGE SPORTING, Corcelles, tél. 31 60 60 — GARAGE DU VAL-DE-RUZ, Boudevilliers, tél. 36 15 15.

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

DUPLI-COLOR®

AVANT DE PARTIR EN VACANCES UTILISEZ NOS PRODUITS EFFICACES

Ferro-Bet dérouilleur à partir de Fr. 2.75
Auto-spray plus de 2000 teintes 6 oz . Fr. 8.50 16 oz . Fr. 16.50
Ferro-Bet en pâte à double action Fr. 6.90
Mastic combiné le tube Fr. 4.30
Dupli-plast mastic à 2 composants, prise rapide. Depuis Fr. 6.50
Polish en pâte, le tube Fr. 4.30
Auto-Wax en spray Fr. 9.90
Super-Therm-granalit protection pour pots d'échappement. Fr. 9.50
Pop-spray métallisé dans 5 teintes 6 oz 8.50 16 oz 16.50

Encore quelques belles occasions de véritables peaux de mouton dès 55.—

A. PELUSO
Garage des Poudrières
Neuchâtel
Agence
TOYOTA-LADA
Tél. (038) 24 45 44

J.-P. BOURQUIN GARAGE DU LAC
Maîtrise fédérale
AGENCE CITROËN
SAINT-BLAISE - Tél. (038) 33 21 88
Vente - Entretien et réparations de toute la gamme CITROËN et AUTOBIANCHI

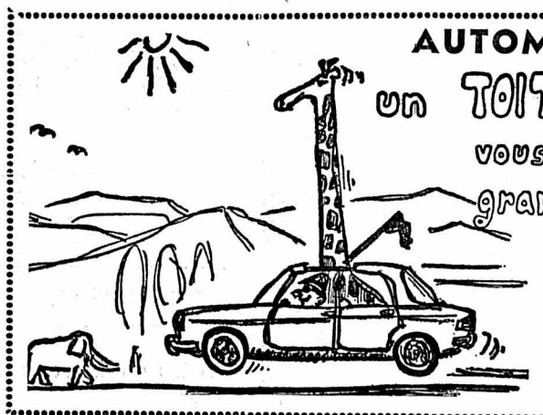

AUTOMOBILISTES !
un TOIT OUVRANT vous rendra de grands services !
Prix : à partir de Fr. 700.—
Le spécialiste : Carrosserie
Paul SCHOELLY
2068 Hauterive
Tél. 25 93 33

FIAT
GARAGE M. FACCHINETTI
AGENCE OFFICIELLE
2000 NEUCHATEL
Portes-Rouges 1 - 3
Tél. 24 21 33

SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTO

SPÉCIAL AUTO

Ce que le caravanier devrait savoir avant de partir en vacances

Alors que les campeurs casent en général leur équipement — pour autant qu'il ne soit pas trop encombrant — dans le coffre ou sur le porte-bagages, les caravaniers sont obligés de traîner leur « maison », ce qui cause souvent des difficultés. A l'intention de ces derniers, nous donnons ici quelques conseils et indications utiles :

● La vitesse maximale pour les véhicules légers avec remorque est, même sur les autoroutes, *de 80 km/h* et *de 60 km/h* dans les zones urbaines, sauf réglementation spéciale. Par principe, adapter la vitesse aux conditions de la route, du trafic, de la météorologie et, par conséquent, de la visibilité.

● Il est important que le véhicule tracteur et la caravane soient chargés correctement. Il faut peser la voiture afin d'éviter une surcharge. La charge du coffre du véhicule tracteur devrait être d'autant plus allégée que s'est élevée la charge du timon. Placer les bagages lourds aussi bas que possible et près des essieux. Plus le centre de gravité de la caravane est bas, meilleure est la tenue de route.

● Avant le départ, vérifier si la caravane est bien fixée, le frein à main débloqué, les câbles de sûreté attachés, la roue du timon et les quatre supports levés, les fenêtres et lucarnes fermées.

● Les parcours journaliers ne doivent pas *dépasser* une limite raisonnable : 300 à 400 km, c'est peut-être déjà trop.

● Le caravanier a avantage à choisir le parcours le plus plat, à éviter en tout cas les côtes de plus de 10 à 12 pour cent. Lorsqu'il n'y a pas possibilité d'éviter les cols et les routes de montagne, les emprunter de préférence de nuit ou aux premières heures du matin, c'est-à-dire au moment où ils sont le moins fréquentés. Si l'on constate dans le rétroviseur qu'on est en tête de file, faire preuve de courtoisie : ralentir, serrer à droite et, s'il y en a, utiliser les places d'évitement pour se *laisser dépasser*.

Une nouvelle Ford :

ESCORT RS 2000

Equipée du moteur de 2 litres déjà connu sur la Consul, un quatre cylindres en ligne à arbre à cames en tête, l'Escort RS 2000 accélère de 0 à 100 km/h en 9,3 secondes. Le moteur développe 100 CV à 5700 t/min. et permet une vitesse maximale de 175 km/h. La carrosserie a été surbaissée, les freins et la suspension ont été adaptés à cette notable augmentation des performances — nouveau guidage du pont arrière, suspension et amortisseurs renforcés et carrossage négatif de l'avant-train. La nouvelle Escort RS 2000 est équipée d'origine de pneus radiaux et de jantes d'acier.

Les caractéristiques compétitives sont bien entendu accompagnées d'un intérieur bien assorti : tableau de bord généreusement instrumenté, sièges-avant baquets à dossiers réglables et appuie-tête intégré, pare-brise en verre feuilleté et vitre arrière chauffante. En plus, des phares à iode, un volant gainé de cuir et des tapis de moquette font partie de l'équipement standard.

La voiture est la servante de l'homme et non pas sa maîtresse

Au cours d'une conférence donnée au Collège de mécanique aéronautique et automobile de Londres par M. Douglas Richards, président du Bureau international des constructeurs d'automobile, ce dernier a déclaré que les gens qui attaquent l'automobile comme si elle était l'ennemie ou la maîtresse de l'humanité, au lieu d'en être la servante, ne savent pas ce qu'ils disent. Il a en outre précisé :

« C'est dans la géographie économique et de la géographie sociale, qu'il nous faut chercher la place naturelle et propre du véhicule automobile.

» Les problèmes de l'automobile sont causés et accentués par trois phénomènes: l'urbanisation, l'explosion de la population et la révolution technologique. Les véhicules eux-mêmes ne sont nullement la cause des problèmes.

» Les dures réalités de la vie nous forcent à utiliser les moyens de transport, pour l'homme et les marchandises, les plus rapides, les plus commodes et les plus économiques.»

Parlant de la pollution atmosphérique, il a laissé entendre que nous sommes en ce moment en présence d'une tentative délibérée de réduire le nombre des véhicules sur les routes au moyen d'une masse de règlements.

Il n'y a aucune preuve scientifique, a-t-il dit, pouvant justifier la majorité des nouveaux règlements concernant la pollution atmosphérique.

«Plaçons certains règlements américains dans leur propre perspective. En application de ces règlements, les voitures émettront moins de carbure d'hydrogène en une journée que la respiration d'un individu en train de peindre la porte de sa maison.

» Plus de 90 pour cent des oxydes d'azote, même dans les quartiers les plus pollués, a affirmé M. Richards, provient de sources natuelles... les automobiles sont responsables de moins de 3 pour cent de ce polluant.

»Ce sont les règlements draconiens destinés à éliminer les oxydes d'azote qui paralyseront l'automobile. Adoptons les mesures de contrôles nécessaires, mais évitons la persécution.

» L'expression : « l'automobile est attaquée», est à la mode. Moi, je pense que c'est le **consommateur** qui est attaqué. La valeur du véhicule automobile est plus grande, son coût véritable et sa menace sont plus faibles qu'on veut bien le faire croire à la majorité silencieuse, que l'on règlemente et que l'on taxe pour la persuader du contraire. »

De l'essence NUIT et JOUR

auto-gaz NEUCHATEL CARTE-ESSENCE
1 = 2 = 1
STATIONS PORTES-ROUGES VAUSEYON

Super 73
Normale 71

1 carte automate
2 stations au choix
1 facture mensuelle

auto-gaz NEUCHÂTEL, Portes-Rouges 55
Tél. 25 37 21

De véritables vacances... pour Fr. 145.—
avec un
AUTO-RADIO PHILIPS
2 longueurs d'ondes et haut-parleur
INSTALLATION COMPRISE
Avant de partir, une visite à notre magasin de Saint-Blaise s'impose
telemo
SAINT-BLAISE
Ruelle du lac
TÉL. 33 55 22

Votre publicité dans la
FAN
Feuille d'avis de Neuchâtel - L'Express
Une équipe dynamique de spécialistes en publicité-presse saura vous conseiller judicieusement. Un coup de téléphone suffit !
Service des annonces
Tél. (038) 25 65 01

Sécurité absolue avec
CYMA BOREL DOXA

3 marques neuchâteloises mondialement connues.
En vente chez votre spécialiste Horlogerie - Bijouterie
WERNER MARTIN
Centre commercial MODERNA
Ernest-Roulet 5 - PESEUX.

COUPE HARDY
Service soigné et rapide
FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Bulletins de souscription auprès de toutes les banques du canton de Fribourg et de la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel.
Echéance : 31 juillet 1973.

VOS MEUBLES DE JARDIN
Importation directe de 9 pays européens - Un des plus grands choix en Suisse
chez tosalli sport à Colombier Tél. (038) 41 23 12
FAUTEUILS - TABLES - RELAX - BALANCELLES - PARASOLS - ABRIS, etc. - BALANÇOIRES ET JEUX D'ENFANTS
TONDEUSES A GAZON - TENNIS DE TABLE - SPORT

ameublements Vionnet sa CRÉDIT
réalise enfin tous vos rêves!
ameublements Vionnet sa
spécialiste de l'ameublement, de la décoration, du tapis, a choisi pour vous les plus beaux, les plus intéressants modèles de la production européenne du meuble.

NOS AVANTAGES
montant d'achat illimité
versement initial de 30 % minimum
pas de formalités ennuyeuses, pas de caution
amortissement de longue durée : 30 mois. sel. prescr. féd.
arrangements inédits en cas de maladie, décès, etc.
garantie de plusieurs années — service après-vente

Reprise de vos meubles usagés au plus haut prix.

Votre choix vous pouvez le faire en visitant nos grandes expositions de
BULLE rue de Vevey ✆ (029) 2 99 95
GENÈVE 18, rte Acacias ✆ (022) 43 45 22
YVERDON rue de Neuchâtel ✆ (024) 2 76 36
BIENNE K. Neuhausstr. ✆ (032) 2 89 94
Un personnel qualifié est à votre entière disposition
CHARRAT/VS ✆ (026) 5 33 42

DES ENSEMBLES DE HAUTE QUALITÉ, DE GRANDE CLASSE sélectionnés avec le plus grand soin et à des prix sans pareil :
SALLE À MANGER dès Fr. 900.—, à crédit Fr. 1050.—, acpte Fr. 270.—, par mois 26.—
CHAMBRE À COUCHER literie Superba dès Fr. 1800.—, à crédit Fr. 2040.—, acpte Fr. 540.—, par mois 50.—
SALON avec petite table dès Fr. 1130.—, à crédit Fr. 1299.—, acpte Fr. 339.—, par mois 32.—
ENSEMBLE PAROI - BIBLIOTHÈQUE dès Fr. 880.—, à crédit Fr. 1014.—, acpte Fr. 264.—, par mois 25.—
MOBILIER COMPLET dès Fr. 3830.—, à crédit Fr. 4329.—, acpte Fr. 1149.—, par mois 106.—

A l'achat d'un mobilier complet : UN CADEAU « SURPRISE »
BON C2 pour une documentation compl.
Nom :
Prénom :
Rue, No :
Localité :
Envoyez aujourd'hui ce bon aux Ameublements Vionnet S. A. - 1630 BULLE
17-12313

CHAUSSURES
Di Paolo
BOTTIERS
Angle Chavannes - Grand-Rue

RABAIS de 20 à 30%
CHAUSSURES DE SAISON, CUIR VÉRITABLE

CHAUSSURES
Di Paolo
BOTTIERS
Angle Chavannes - Grand-Rue

VOYAGES CLUB MIGROS
ÉTÉ 1973

MARDI 17 JUILLET 1973
Au départ des Montagnes neuchâteloises et de Neuchâtel :

Visite de Mifroma à Ursy

Repas gastronomique à l'Hôtel de Ville de Broc
Jaunpass - Thoune et Berne
Tout compris : Fr. 35.—

JEUDI 19 JUILLET 1973
Au départ de Buttes - Fleurier - Couvet - Travers :
Martigny - La Forclaz - Chamonix et

visite de l'église du Plateau d'Assy

Retour par Genève.
Voyage en autocar avec pique-nique : Fr. 30.—

Magnifique voyage culturel de 6 jours
en autocar
LA TOSCANE-FLORENCE
SAN GIMIGNANO - PISE - VIAREGGIO - LA SPEZIA - GÊNES - AOSTE
du 22 au 27 juillet 1973
Tout compris : Fr. 440.—

PROGRAMMES DÉTAILLÉS ET RENSEIGNEMENTS DANS VOTRE MAGASIN MIGROS.

CFF
Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15
ou 25 79 01

Nos beaux voyages

Mardi 10 juillet 1973
GRIMSEL - NUFENEN
Fr. 47.— avec abt. 1/2 billets Fr. 39.—

Mercredi 11 juillet 1973
ELM
Visite de la source minérale
Fr. 39.— avec abt. 1/2 billets Fr. 29.—

Mercredi et jeudi 11-12 juillet 1973
VERBIER - VAL D'ANNIVIERS
2 jours « tout compris »
Fr. 129.—
avec abt. 1/2 billets Fr. 114.—

Jeudi 12 juillet 1973
ILE DE MAINAU
Train spécial avec vagon-restaurant
Fr. 56.— avec abt. 1/2 billets Fr. 44.—

ZIG-ZAG A TRAVERS L'APPENZELL
Train spécial avec vagon-restaurant
Fr. 55.— avec abt. 1/2 billets Fr. 43.—

Dimanche 15 juillet 1973
3 COLS - PILLON - CROIX - MOSSES
Fr. 44.— avec abt. 1/2 billets Fr. 33.—

SAENTIS
Train spécial avec vagon-restaurant
Fr. 60.— avec abt. 1/2 billets Fr. 45.—

COURSE SURPRISE
Train spécial avec vagon-restaurant
Fr. 57.— avec abt. 1/2 billets Fr. 44.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignements CFF (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veste-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel.
Tél. 25 41 23.

GODET VINS
Auvernier

Pommes et poires
de Wavre, à partir de 1 fr. 30 le kg, prix à mon dépôt de Champion.
Bruno Rœthlisberger, tél. (032) 83 15 35.

AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

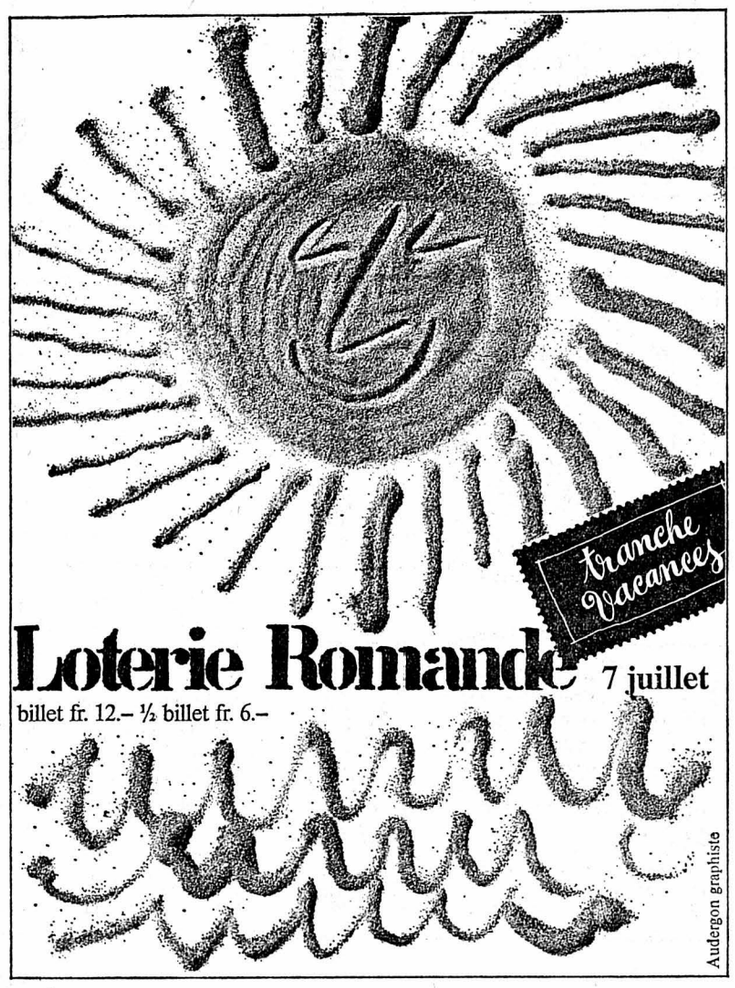

Loterie Romande 7 juillet
billet fr. 12.– ½ billet fr. 6.–
Audergon graphiste

Un tour du monde et 105 autres voyages ainsi que 100.000 francs et 12.000 lots en espèces.

Des jeans à bretelles à des prix !!! au
STOCK USA
Saars 44
Neuchâtel
1er étage
Tél. 25 57 50

L'annonce reflet vivant du marché
dans votre journal

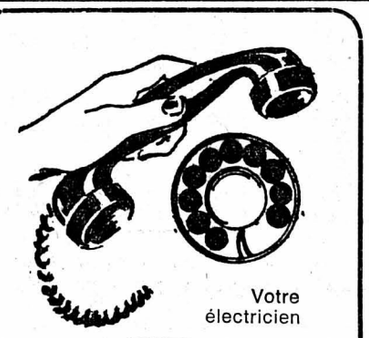
Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX

La maroquinerie
BIEDERMANN
vous offre la qualité au prix du bon marché
Rue du Bassin — Voyez les vitrines — Neuchâtel

MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX – MINI PRIX

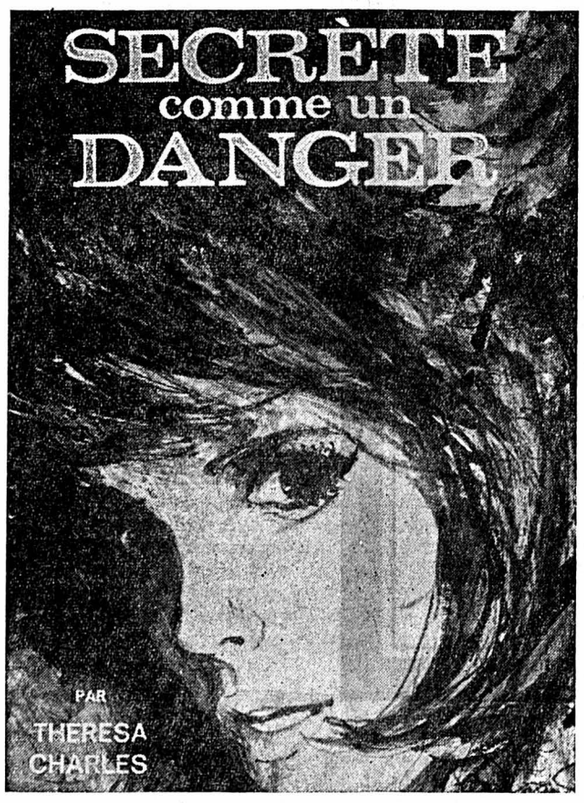

Traduit par Monique Thies — Copyright Opera Mundi

A première vue Elisabeth Raismith était la parfaite secrétaire qui, pour moi, faisait partie du décor quand Mme Cromleigh-Ferrers était quelque part. Son visage à la peau claire, un peu pâle, était inexpressif, mais je décelai une lueur hostile dans ses yeux.

Elle m'examinait d'une façon que je ne parvenais pas à définir. Elle me rappelait, chose curieuse, Jennifer quand ma fille voyait une rivale en moi. Mais Elisabeth ne pouvait pas nourrir d'animosité personnelle à mon égard, nous nous connaissions à peine.

— Dites-lui, s'il vous plaît, que Katherina Brenton désire vivement lui parler. Il s'agit de l'exposition, ajoutai-je brusquement inspirée.

— Ah bon ! Je vais lui dire. Mais elle ne revient jamais sur ses décisions.

Je sentais mon cœur battre contre mes côtes. Pour tenter de me calmer un peu, je regardai autour de moi. Un merveilleux bouquet, dû sans conteste à la maîtresse de maison, ornait un meuble. Jamais, me répétai-je, une femme aimant autant les fleurs, douée d'un tel sens créateur, ne pourrait détruire sous une forme ou sous une autre. Elle était foncièrement incapable d'accepter d'être mêlée à un trafic de drogue. Elle ne pouvait ignorer les effets destructeurs de la drogue.

Paul aurait été furieux de me savoir ici, mais, pour une fois j'avais pris une décision et je m'y tenais. Mon mari soupçonnait tout le monde ici, mais il me fallait croire en Amanda. Si elle n'était pas sincère, à qui après pourrais-je me fier ? Après deux nuits blanches, habitées par la peur et l'attente effrayante de la veille, il me fallait agir.

Elisabeth reparut de son pas ferme. Une légère rougeur colorait sa peau d'ivoire et mettait en valeur le gris de ses yeux. Elle avait un joli visage, une jolie silhouette et, cependant, je ne la trouvais pas attirante. J'avais l'impression que si je pénétrais au-delà de son masque, je reculerais devant ce qui m'apparaîtrait.

— Amanda peut vous accorder dix minutes, annonça-t-elle. Pas davantage. Elle est juge à l'exposition de South Torcombe et nous devons partir à dix heures. Par ici.

Elle m'avait parlé d'un ton sans aménité. Avait-elle espéré qu'on ne me recevrait pas ? Pourquoi ? Elle ne pouvait avoir deviné le but de ma mission.

Se pouvait-il qu'elle aimât Shaun ? Etait-ce lui l'homme avec lequel on disait qu'elle faisait de la voile par de belles nuits étoilées ? Evidemment. La réponse était là. Elisabeth était mêlée à cette pénible affaire, pas tant pour ses côtés lucratifs que pour les sentiments qu'elle portait à Shaun. Elle était jalouse de moi parce qu'elle l'avait entendu raconter sa version de notre roman d'amour.

Exactement comme Jennifer et aussi peu logique... Elisabeth était jeune et jolie... et libre. J'étais mariée et, même à son âge, je n'avais pas été une beauté dévastatrice. Aucun homme, sauf mon mari, ne ferait attention à moi en présence d'Elisabeth. Si elle s'imaginait que Shaun pût me préférer à elle, elle devait tenir énormément à lui... et en être aussi peu sûre que je l'avais été. Shaun était incapable de donner une impression de sécurité à quelque femme que ce fût. Sans doute était-ce la raison pour laquelle j'avais épousé Paul. Inconsciemment, je m'étais rendu compte que Shaun était dans l'incapacité absolue d'être fidèle, sauf à ses propres intérêts.

— Madame Brenton, annonça Elisabeth.

Shaun l'appelait-il « mavourneen » ? Lui avait-il, pour la faire souffrir, parlé de moi sous le nom de Kathlcen Mavourneen ? C'eût été tout à fait dans son style.

— Il est neuf heures trente passées, j'ai prévenu Mme Brenton que nous devions partir à dix heures, ajouta la jeune fille.

— Merci Elisabeth. Pouvez-vous, s'il vous plaît, demander à Palmer de regarder la batterie de la voiture et de s'assurer de la pression des pneus, dit Mme Cromleigh-Ferrers d'une voix posée. Entrez, je vous en prie, madame. Navrée de vous consacrer si peu de temps. Vous avez quelque chose à me dire au sujet de l'exposition de samedi ?

Elle était assise derrière un fort beau bureau de bois rose. Elle me désigna un fauteuil dans lequel je m'assis avec raideur, faisant appel à tout mon courage pour affronter son sourire froid, impersonnel.

— Euh... non pas exactement, dis-je d'une voix à peine audible.

Elle m'avait reçue dans une pièce qui lui servait évidemment de bureau. La moquette était épaisse, les meubles peu nombreux mais choisis. Elle avait indiscutablement beaucoup d'argent.

— Non ? Vos arrangements donnaient l'impression que vous avez mis de la joie à les composer, fit-elle d'un ton encourageant.

— Oh oui ! Cela me plaît beaucoup, chaque fois, mais... Je lançai un coup d'œil anxieux à la porte close.

— Je suis désespérée. Je ne sais pas de quel côté me tourner. Peut-être est-ce de la folie de ma part de faire appel à vous, mais je ne peux pas croire que vous soyez mêlée à cet horrible trafic.

Ses sourcils s'arquèrent et elle lança un coup d'œil pénétrant.

— Un trafic ? De quoi parlez-vous donc ?

— De trafic de drogue. Des gens pensent que c'est ce à quoi vous vous livriez dans le Suffolk... que c'est là d'où vient votre argent... et que votre mari est mort parce qu'il en savait trop, bredouillai-je. A moins que vous me disiez que c'est exact, jamais je ne voudrais le croire.

— Merci ! J'apprécie cela, répondit-elle avec une ironie à peine perceptible. Vous êtes d'un naturel franc, mais vous manquez un peu de tact et de discrétion. Il vaut mieux ne pas prêter l'oreille à des propos de ce genre.

Mon cœur se serra. Elle n'avait l'air ni surpris, ni déconcerté. Elle me regardait avec l'expression froide et détachée qu'elle aurait accordée à un arrangement floral sans grand intérêt.

— Comment pourrai-je faire preuve de tact et de discrétion quand ma fille est entre les mains de Shaun O'Byrne ? m'écriai-je.

Son expression ne changea pas. Elle avait quelque chose en commun avec Paul, un sang-froid incroyable et une armure qu'il serait vain de tenter de percer. Désespérée je regardai son profil de « médaille romaine ». Avait-elle jamais connu la peur, l'angoisse, l'extase de l'amour ? Avait-elle jamais laissé quelqu'un l'approcher d'assez près pour la frapper au cœur ? Ou bien avait-elle toujours su garder sa vie et ses émotions en parfait équilibre, selon le modèle qu'elle s'était choisi... comme ses arrangements floraux ?

(A suivre)

PLAISIRS DE LA TABLE...

Cette rubrique paraît le dernier jeudi de chaque mois. Elle vous apporte conseils et renseignements sur le domaine de l'alimentation et de l'art de recevoir...

Burri
Maître fleuriste
embellira votre table
Tél. 25 46 60
2000 Neuchâtel
Seyon 30

Nos produits ! Une fête pour votre palais
Confiserie Weber
VALANGIN
Tél. 36 11 48

La réussite dans la cuisine commence avec Fornachon
AF Appareils ménagers
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 23 26
Bevaix
Tél. (038) 46 18 77

A table :

Du soleil dans votre verre...

Le Vignoble du Pays de Neuchâtel s'étire en une longue bande de vingt-cinq kilomètres entre Jura et lac. Le vigneron y cultive sa vigne et élève avec soin son vin, en s'efforçant de développer le caractère du cru qu'il mettra sur le marché. Ce caractère qui ne ressemble à aucun autre, les vins de Neuchâtel le doivent pour une part non négligeable à la constitution géologique des sols, pauvres en matières organiques et de faible productivité. La conscience professionnelle du propriétaire contribue d'autre part à la réussite d'un vin, qui présente, lorsque les conditions météorologiques de l'année sont favorables, une finesse incomparable.

Pétillant, léger, fruité, le *vin blanc de Neuchâtel* est issu de raisins de Chasselas vinifiés selon une méthode propre à la région. Bien qu'il se boive souvent à l'heure de l'apéritif, il accompagne parfaitement les hors-d'œuvre, poissons, crustacés, escargots, viandes blanches et tous les mets au fromage. Le *vin rouge de Neuchâtel*, le plus recherché des rouges suisses, provient exclusivement de la vinification du Pinot noir, la législation cantonale interdisant tout encépagement d'autres plants de rouge. Ce vin, qui soutient honorablement la comparaison avec des crus étrangers de grande renommée, s'accorde très bien avec les viandes rouges, le gibier et la volaille. Un Neuchâtel rouge d'une bonne année, vinifié selon les règles de l'art, acquiert après quelques années de bouteille les caractères d'un grand cru : robe, bouquet, sève, finesse et distinction.

Le Pinot noir est aussi vinifié en *Œil-de-Perdrix*, vin rosé peu cuvé, frais au palais, fruité, que l'on boit jeune de préférence.
Dans une dégustation ou dans un repas, lorsque des vins de différentes provenances figurent à la carte, il est indiqué de commencer par celui qui est le moins corsé et d'établir la succession de manière que les plus capiteux arrivent en fin de repas.

Les voyages fatiguent le vin, qui reste une matière vivante toujours en évolution. Laissez reposer vos bouteilles avant de les boire, couchez-les dans un coin tranquille de votre cave, le plus éloigné possible de sources de lumière, de chaleur ou de froid.

La température convenable pour le service du Neuchâtel blanc, de l'Œil-de-Perdrix et des spécialités blanches se situe entre 10 et 12° centigrades. Evitez l'usage prolongé de la glace ou du frigo, car le froid casse le vin. Les Neuchâtel rouges se servent à une température de 13 à 15° centigrades.

Du soleil dans votre verre
Rouge Pinot noir
Vin fin blanc
Œil-de-Perdrix
GRISONI VINS
Marc - Prune Bérudge
Tél. (038) 47 12 36
Cressier

La Maison Jacques Grisoni est établie à Cressier depuis 1937. Elle a été fondée par le père de M. Jacques Grisoni, propriétaire actuel.

Propriétaires-viticulteurs, encaveurs... c'est grâce à ces différentes professions que l'un des plus importants domaines de l'est du canton est mené de main de maître. La principale activité de la maison est l'exploitation d'un domaine viticole et l'encavage de vins du pays; mais le commerce spécialisé en vins de France lui donne une renommée supplémentaire.

N'oublions pas de rappeler, les excellents spiritueux du domaine que sont : le marc et la prune-bérudge de Cressier.

MINEX SA
Eaux minérales
Bières
Liqueurs
J.-C. DEFOREL
Maujobia 6
NEUCHATEL
Tél. 25 68 69

Planas Primeurs
Toute la gamme des légumes frais
Poteaux 4
Neuchâtel

AU MOKA
Thé Café
CONCERT 4 NEUCHÂTEL TÉL. 25 54 24

BOUCHERIE
CHEVALINE
P.-A. Challandes
Rue des Moulins 4
Tél. 25 33 74

FROMAGERIE BILL
Trésor 2
le spécialiste pour tous les
* FROMAGES *

Porcelaine
Argenterie
Cristal
Sollberger et Co NEUCHATEL
Place du Marché
Tél. 25 13 68

– Réchauds
– Chauffe-plats
– Garnitures pour flambés
BAILLOD
Rue du Bassin
Neuchâtel
Tél. 25 43 21

BOUCHERIE CHARCUTERIE
25.26.06
25.26.65
HÔPITAL 15 NEUCHÂTEL
QUALITÉ IRRÉPROCHABLE
CHOIX INCOMPARABLE
PRIX RAISONNABLE
ROHRER

F. Longhi Liestal · E. Zanotta Lavorgo · O. Mäder Ottikon/Kempthal · G. Caldelari Lausanne · S. Dellamula Genthod · H. Cardis Chêne-Bourg · W. Boni-Maser Bâle · W. Ruegg Bâle

Ils ont participé à notre concours et ils ont gagné un lot de vacances et une résidence pour un siècle!

Vous aussi faites-vous ouvrir un compte-vacances...

... en devenant membre de notre Club.
Vous disposerez alors d'une résidence,
à la mer ou à la montagne, pour une ou deux semaines,
ou plus, chaque année pendant un siècle. Vous pourrez varier le lieu
et la date de vos vacances, grâce à notre bourse d'échanges internationale.
Vous serez libre de louer votre appartement-vacances. Ou de céder vos droits
Vous ne ferez qu'un seul paiement, à partir de 700.– francs.

SUISSE (Montana/Crans-sur-Sierre et Villars-sur-Ollon)
SARDAIGNE (Costa Smeralda)
GRÈCE (Iles et Athènes)
ANTILLES (Guadeloupe)

Multihôtels-Club est sous contrôle permanent d'une Banque et d'une Fiduciaire suisses.

Je désire recevoir sans engagement des renseignements sur les possibilités d'adhésion à Multihôtels-Club.
M. .....
Adresse .....
FAN 2
MULTIHOTELS-CLUB 12, rue Ami-Lullin Genève 3 Tél. (022) 35 03 30

MULTIHÔTELS-CLUB MH CLUB **GENÈVE**
12, rue Ami-Lullin Genève 3, Tél. (022) 35 03 30

Une machine à écrire suisse HERMES dans chaque foyer

HERMES
LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE

Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret
Fr. 310.-

Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret
Fr. 480.-

Modèle 3000, la grande portative possédant tous les raffinements de la machine de bureau : tabulateur, margeurs éclairs visibles, etc. ; coffret
Fr. 625.-

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 (038) 25 25 05
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 (038) 25 44 66
La Chaux-de-Fonds, Serre 66 (039) 23 82 82

HONDA
la moto de qualité la plus vendue au monde

TOUTE LA GAMME LIVRABLE DIRECTEMENT DU STOCK, EN EXPOSITION PERMANENTE AU CENTRE DES 2 ROUES
Agent officiel
Maison GEORGES CORDEY & Fils
Ecluse 47-49 - NEUCHATEL - Tél. 25 34 27

En vente dans les Marchés-Migros et principaux libres-services

Patins à roulettes
avec butoirs. Roues caoutchoutées, roulement à billes double. Sangles en cuir rouge à laçage. Réglables pour toutes les pointures.
25.–

Trottinette
Cadre et garde-boue en rouge métallisé, avec sonnette, porte-bagages en métal léger, béquille, freins avant et arrière.
53.–

Tricycle
Châssis en tube d'acier, benne avec dispositif de basculement automatique, guidon et selle réglables.
42.–

A la **MIGROS** évidemment

Lettres Arts Spectacles

NOTES DE LECTURE

J.-A. Haldimann. LA CHAUX-DE-FONDS. (Editions S.A.E.P. Colmar-Ingersheim.) Ville de toutes les audaces, la Chaux-de-Fonds a le goût du travail et elle reste sensible au phénomène humain. Elle a eu ses arbres de la liberté et ses souffles révolutionnaires, mais on y est plus rousseauiste que voltairien ; face à la nature, on a une âme fervente de promeneur solitaire. Cité active, bourdonnante, comptant plus de 40.000 habitants, la Chaux-de-Fonds baigne dans son histoire horlogère, se riant des défis pour mieux les relever. Elle a ses grands artistes, Léopold Robert et Le Corbusier, ses musées, ses bibliothèques, ses temples, ses grands édifices ultra-modernes, ses débats d'opinion, ses sports, le contraste de ses saisons, si bien que, même en hiver, elle garde «sa chaleur humaine, ce soleil du cœur». Un petit livre intelligent, piquant, exaltant, illustré de manière très heureuse.

Yves Velan. LA STATUE DE CONDILLAC RETOUCHÉE. Roman. (Editions du Seuil.) Psychanalyse de l'**homo occidentalis** des années 60, ce roman a l'allure savante d'un traité où chaque problème se trouve résolu à son heure. Comme l'auteur l'a expliqué à la Chaux-de-Fonds, c'est un long périple en spirale, où les rêves et obsessions du sujet parlant éliminent la thèse pour en faire un discours littéraire dont le délire est l'essence fondamentale. A travers les signes qu'il se donne, le roman peu à peu s'étage, si bien que se crée un sujet collectif qui se constitue à travers une multitude de langage. Le corps, le sang, l'esprit, la société, tout apparaît sous forme de contradictoires qui s'exaltent en se niant, jusqu'à ces hauteurs de foudre qui illuminent certains passages de leurs magnifiques zébrures.

Henri Guillemin. PRÉCISIONS. (Gallimard.) Etudes diverses, sur Bossuet et Fénelon, Genève et Voltaire contre Jean-Jacques, Chateaubriand et sa **Vie de Rancé**, Lamartine, Balzac et **Le Lys dans la vallée**, Hugo, Sainte-Beuve, Vallès, Claudel et Zola, et enfin Péguy et le sixième commandement. Quand Claudel, marié et père de famille, part en voyage avec une jeune actrice de vingt ans, c'est charmant. Quand Péguy, marié et père de famille, tombe amoureux d'une jeune Juive, même s'il ne se passe strictement rien, c'est criminel. Sévérité qui empêche Guillemin d'entrer dans l'âme de Péguy, c'est-à-dire de comprendre que Péguy, comme saint Paul et comme Luther, distingue entre la morale des honnêtes gens, qui les rend imperméables à la grâce, et cette «entrée à la grâce qu'est essentiellement le péché». Guillemin cite, analyse, mais reste en marge. Sachons-lui gré tout de même d'avoir reconnu dans un courageux sottisier une erreur commise à propos de Benjamin Constant.

La Chaux-de-Fonds, avant l'incendie de 1794, d'après une gravure de Courvoisier-Voisin (La Chaux-de-Fonds par J.-A. Haldimann).

Paul Vallotton. DES MOTS, DES MOTS... Préface d'Armand Lanoux de l'Académie Goncourt. (Editions du Revenandray.) Une série très vivante de portraits, grands écrivains et grands hommes qui ont parlé à la radio romande : Le Corbusier, Grock, Auguste Piccard, Blaise Cendrars, le Dr Schweitzer, Romain Rolland, Arnold Reymond, etc. Puis l'exotisme, les fleuves, les mers, la Grèce, le Japon, la Russie, et la Suisse en douze journées.

Charles Mouchet. MARCHES. Récit. (L'Aire. Coopérative Rencontre.) Vagabondage à travers Genève, qui fait surgir le souvenir fulgurant de l'Afrique du Nord.

Pierre Danton. AU NOM DU PÈZE. Roman. (Robert Laffont.) Histoire d'une pochette d'allumettes qui met le feu aux poudres.

Solomon H. Snyder. LA MARIJUANA. Science ouverte. (Editions du Seuil.) Drogue redoutable, la marijuana a été utilisée en médecine, comme le rappelle le Dr Snyder qui en étudie les aspects et les propriétés.

Michel Dansel. AU PÈRE LACHAISE. Son histoire, ses secrets, ses promenades. (Fayard.) Promenade funéraire, sur le clavier du souvenir, du baroque et de l'insolite.

Didier Mességué. LES PLANTES DE MON PÈRE. (Robert Laffont.) Un recueil d'histoires inédites sur les croisades et batailles livrées par Maurice Mességué, qui a écrit **Des hommes et des plantes** et **C'est la nature qui a raison.** La deuxième partie constitue une petite herboristerie médicale ornée de planches en couleurs.

Calvin, ses amis et ses ennemis. Ayant été pris à partie dans les **Nouvelles de la Cause**, deuxième trimestre 1973, parce que je n'aime guère Calvin, je constate avec amusement que dans ce même numéro on juge tout à fait normal que Renan ait été moins chaleureux à l'égard de Calvin que de Luther. Caractère absolu, tout d'une pièce, âpre, morose, inflexible, Calvin apparaît «peu sympathique». Alors pourquoi M. Durr-leman me reproche-t-il de n'être pas un sectateur de Calvin ?

P. L. B.

Visages du pays de Neuchâtel

Textes et images

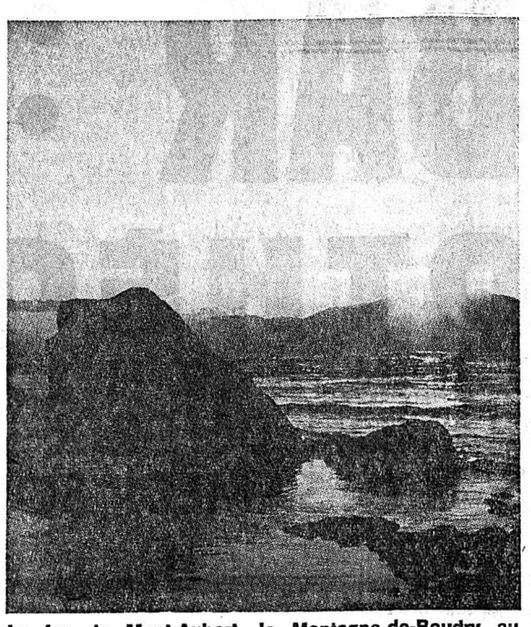

Le lac, le Mont-Aubert, la Montagne-de-Boudry au coucher du soleil (Visages du pays de Neuchâtel).

En ouvrant le nouveau Cahier de l'Institut neuchâtelois, Visages du pays de Neuchâtel, textes et images *1), le lecteur est séduit d'emblée par le nombre et la qualité des photographies dont il est orné : vues du lac et des montagnes, maisons de style, fontaines, escaliers, enseignes, monument funéraire de Valangin et cénotaphe de la Collégiale, tout est d'un goût parfait. C'est avec grand plaisir ensuite qu'il lira l'avant-propos, toujours très distingué, de Gaston Clottu, président de l'Institut neuchâtelois, puis l'excellente introduction de Charly Guyot, qui situe avec bonheur et avec précision les écrivains de toute provenance qui, du XVIIIe siècle à nos jours, ont parlé du pays de Neuchâtel, en bien ou en mal. Car, très judicieusement, on a estimé que les restrictions et les critiques, justifiées ou non, étaient aussi intéressantes et aussi significatives que les éloges.*

D'où vient dès lors le malaise que l'on éprouve à lire certains de ces textes ? C'est que l'écrivain français, lorsqu'il arrive chez nous, n'entre pas réellement en contact avec le génie du lieu. Pressé, superficiel, tantôt indulgent et tantôt dédaigneux, il considère Neuchâtel comme un petit coin de province où il n'y a rien d'intéressant à découvrir. André Gide juge notre haut pays «hideux». La Brévine est un «trou sinistre». A Neuchâtel, il déchiffre les deux pancartes d'un petit restaurant où il est écrit : «L'Eternel est mon berger ; je n'aurai point de disette.» Et plus bas : «Limonade aux framboises.» Il aime la ville, «engourdie dans un brouillard argenté», et le lac glauque, aux rives incertaines. Mais, le dimanche matin, quand il longe les quais, il juge de haut les gens qui passent, un livre de Psaumes et Cantiques sous le bras, et dont les pensées sont «blanchies et repassées par le sermon qu'ils viennent d'entendre, bien rangées dans leur tête comme dans une armoire à linge propre». Et le pauvre Gide s'en tient là, visiblement satisfait.

Plus aimable et plus généreux, le jugement de Montherlant ne va guère plus loin. Neuchâtel est une ville de rêve et de jeunesse, peuplée de petites jeunes filles studieuses aux têtes d'or dont on voudrait être le franc camarade. Une ville de culture aussi, Montherlant le sait, mais il ajoute, ce qui n'améliore guère les choses, qu'il aimerait causer avec «un de ses natifs». Ce grand compliqué aimerait se faire «un nid de travail au chaud et frais de tant de naïveté...»

Lamartine, c'est en apparence la générosité même, mais cette générosité est cousue de fil blanc. Il monte à la Chaux-de-Fonds par le Val-de-Ruz, admire nos «chalets», et, emboîtant le pas derrière Rousseau, il fait l'éloge de nos montagnons. Toutefois, le passage le plus poétique, le plus lyrique, le plus réussi littérairement, c'est celui où il célèbre nos vaches, ces vaches qui regardent le passant «d'abord avec étonnement, puis avec familiarité, puis avec amour». Leurs yeux sont «bleus comme le ciel». «Tel devait être le regard de tous les yeux dans le jardin de félicité.» Bravo pour nos vaches !

Après avoir lu ces aimables inepties, on est frappé par la haute qualité à la fois humaine et littéraire, des textes de Jules Baillods, de Louis Loze, et surtout de Jean-Paul Zimmermann, qui s'attachent, eux, à travers les paysages dont ils parlent merveilleusement, à exprimer l'âme même de notre pays. Rien d'étonnant à cela ! Ils sont nés, ils ont vécu, ils ont vibré et souffert dans ce pays dont ils connaissent la grandeur, l'originalité et la beauté, là même où ces valeurs refusent de se livrer au premier venu.

Quant au jugement porté sur le Neuchâtelois, nous le rencontrons dans des textes célèbres de Rousseau. Très sensible à la qualité de nos paysages, Rousseau est moins bon juge quand il parle des gens. Mais il faut le comprendre ; encensé par les uns, attaqué par les autres, Rousseau a les nerfs à vif. Il n'a d'ailleurs pas tout à fait tort de dire des Neuchâtelois qu'ils n'aiment «que la pretintaille et le clinquant». Autre jugement, celui-là de Philippe Godet : «Positif et avisé, esprit net, ouvert, volontiers caustique, nullement rêveur, un peu terre à terre», le Neuchâtelois du Bas est «correct, circonspect, ami de la règle et des idées connues...» En qualifiant ainsi le Neuchâtelois, Philippe Godet n'a oublié qu'une chose, c'est qu'il était le fils de Frédéric Godet, un grand théologien aux vues profondes et hardies. Il existe donc de vrais Neuchâtelois qui n'ont rien de commun avec le Neuchâtelois moyen. Peut-être commençons-nous maintenant à y voir un peu plus clair. Ce qui compte dans un pays, grand ou petit, ce n'est pas l'esprit de clocher ni l'étroitesse des préjugés que l'on y rencontre, c'est la hauteur à laquelle se sont élevés ses grands hommes. Donc le critère véritable pour juger d'une terre et de ses habitants, ce n'est pas le régionalisme, toujours limitatif, mais l'universalisme. Or c'est précisément cet universalisme auquel ont tendu avec passion les plus grands et les plus célèbres de nos intellectuels et savants neuchâtelois. Pensons à Emile Argand dont le regard était si aigu et la culture encyclopédique. Pensons aujourd'hui à Jean Gabus, qui dans ses brillantes expositions du Musée d'ethnographie donne rendez-vous à la terre entière. Et souhaitons que l'Institut neuchâtelois publie un jour un Cahier qui rende justice à cet aspect universaliste de l'esprit neuchâtelois.

P. L. B.

1) Visages du pays de Neuchâtel. Textes et images avec une introduction et des commentaires de Charly Guyot. Photographies de Roger Vionnet, Fernand Perret, Jean-A. Haldimann, Jean-Albert Nyfeler et Roméo Rovelli. Cahiers de l'Institut neuchâtelois. Editions de la Baconnière.

La chronique des livres de P.-L. BOREL

Le Commerce. Détail du fronton ouest de l'hôtel de ville (1787) (Visages du pays de Neuchâtel).

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE

La Volvo 164 E: Leader des prix! Injection 3 litres! Très sûre! Supérieure en performances et en confort!

Injection électronique. Six cylindres. Overdrive ou boîte automatique sur demande. Phares à halogène et beaucoup de sécurité. Encore plus qu'auparavant grâce aux nouvelles entretoises en acier dans les portes. Et, bien sûr, beaucoup de confort avec de nombreux «suppléments» sans supplément de prix. Plus des sièges en cuir où l'on est vraiment bien assis.

La grande Volvo 164 E viendra vous prendre.

Considérez toutes les voitures qui vous offrent ce service. Etudiez aussi les prix. Puis faites venir la grande Volvo 164 E pour un essai. Conduisez-la. Longuement. Et n'oubliez pas de demander son prix!

Le qui dure est une valeur sûre. VOLVO

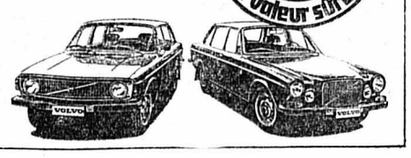

VOLVO

Elle offre plus que bien d'autres voitures de sa catégorie.

GAM 3621

2001 Hauterive / Neuchâtel : Garage M. Schenker, tél. (038) 33 13 45.

Jardin d'enfants Sorimont

Rentrée : 3 septembre

Age d'admission : 4 ans

Fréquentation : matin ou après-midi.

1. Rue de l'Ecluse : tél. 24 77 60
2. Peseux : tél. 31 41 85.

Vente de toutes les **peaux de décoration** à des prix réduits, pour cause de manque de place.

Housses pour sièges de voitures.

Mme Wagner, Pain-Blanc 17, Serrières. Tél. 31 53 67.

GODET VINS Auvernier

Il est si facile de rester gourmand... en assurant sa santé tout en conservant une ligne svelte...

MANGEZ DU POISSON FRAIS

car il est sain et avantageux

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé
Marin et Neuchâtel - Tél. (038) 25 30 92

Celui qui veut épargner des calories pour l'amour de sa ligne, ne doit plus renoncer aux douceurs maintenant:

Nouveau: La crème au chocolat amaigrissante

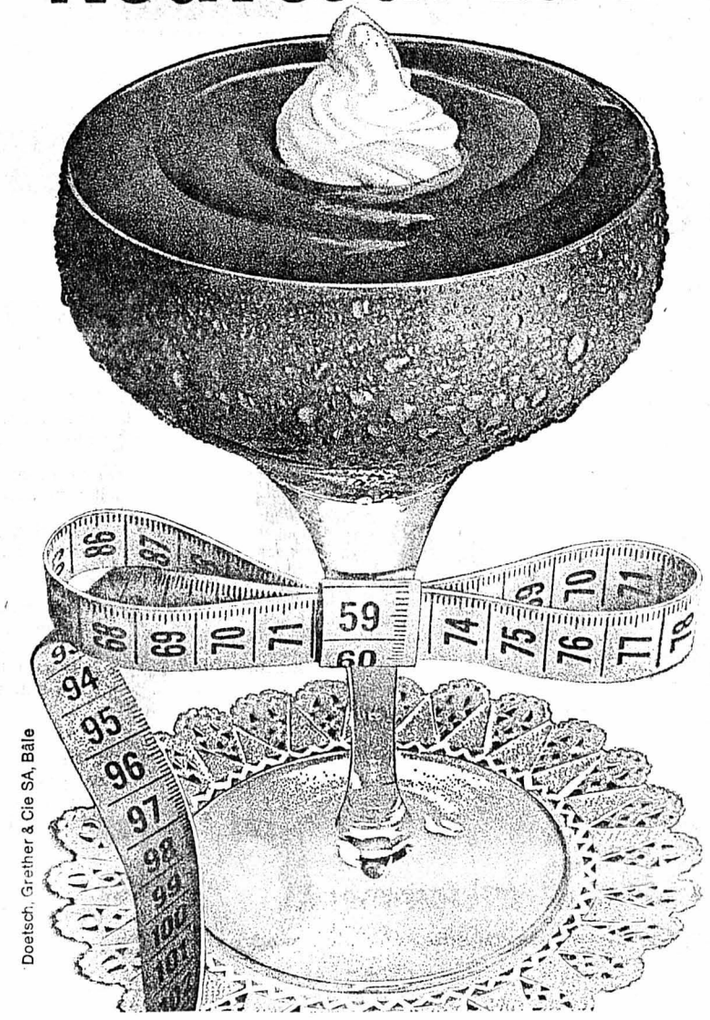

Doetsch, Grether & Cie SA, Bâle

Délicieuse comme un frais dessert — mais rassasie comme un repas complet.

Il existe maintenant aussi un délicat dessert froid: Coupe chocolat Gurmévit. Une crème légère et d'une digestibilité parfaite qui est tout simplement délayée avec du lait froid. Elle a le goût d'un dessert, mais elle rassasie comme un repas complet. Un repas amaigrissant doux Gurmévit n'a que 138–198 calories (selon que vous ajoutiez du lait maigre ou du lait entier). Mais il contient d'importantes vitamines et des oligo-éléments. Déjà trois à quatre repas Gurmévit par semaine, en lieu et place de repas principaux, vous font épargner autant de calories qu'un jour de jeûne complet.

Dans les pharmacies et les drogueries.

gurmévit

l'aide la plus savoureuse contre les «quelques kilos en trop».

Spot BAR DISCOTHÈQUE

- NOUVEAU CADRE
- NOUVELLE SONO-STÉRÉO
- NOUVEAU PROPRIÉTAIRE MICHEL ULDRY «MIKE»

- RÉOUVERTURE DEMAIN VENDREDI 29 JUIN, A 19 H 30 • DANSE CHAQUE SOIR DE 20 H 30 A 2 H 00 SANS MAJORATION DE PRIX DE 19 H 30 A 20 H 30
- SAMEDI ET DIMANCHE DANSE DÈS 15 H • SAMEDI SOIR ENTRÉE Fr. 1.-
- PROFESSIONNEL DISQUE-JOCKEY

INVITATION
VENDREDI 29 JUIN 1973

centenaire de la crèche

de Neuchâtel.

Le Comité convie tous ceux qui le désirent à visiter cette institution, Bercles 2, ce jour-là entre 13 h 30 et 17 h 30.

---

plastiglas sa

125, rue de la Côte — 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 — TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE

Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions.

PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

Action

total

Produit de lessive universel pour laver le linge blanc et de couleur dans tous les automates. Propreté et fraîcheur totales.

Paquet Jumbo de 6 kg

11.80

(1 kg = 1.96⁷)

au lieu de 14.80*

* prix de vente normaux — pas de prix fantaisistes!

Produits de lessive MIGROS évidemment.

Pour plus de la moitié des automobilistes, la Combi serait tout simplement la voiture idéale.

Pour la moitié environ de cette moitié, elle l'est aujourd'hui déjà. Il s'agit avant tout de chasseurs et de pêcheurs, de jardiniers et de boulangers, de navigateurs en herbe et de familles nombreuses.
Quant à ceux qui appartiennent à l'autre moitié de cette moitié, ils devraient avoir la possibilité de se mettre au volant d'une Combi pendant une semaine. C'est une voiture qui a les dimensions d'une limousine, tout en étant un peu plus élevée à l'arrière. Que ce soient l'estivant, le transporteur occasionnel, le skieur de piste ou de tourisme, l'acheteur de fruits à bon compte ou tant d'autres, tous devraient se mettre au volant d'une Combi. Pendant une semaine seulement!
Le seul désavantage de la Combi réside dans le fait qu'elle est trop souvent conduite par les autres.
Et si vous choisissez parmi les Combis le meilleur modèle, vous serez en outre propriétaire d'une voiture plus sûre, plus robuste et plus économique. Procurez-vous les prospectus adéquats et faites les comparaisons qui s'imposent. Volvo ne les craint pas.

Ce qui dure est une valeur sûre. VOLVO

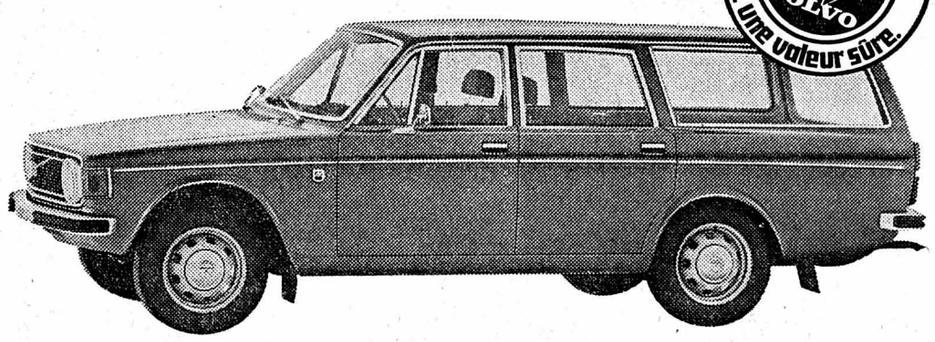

Dans un coffre mieux vaut un litre de volume disponible de plus qu'un de moins. VOLVO

GMW 3929

2001 Hauterive/Neuchâtel : Garage M. Schenker, tél. (038) 33 13 45.

Parents vous êtes tous concernés

Une révolution dans les colonies de vacances organisées par des jeunes pour des jeunes à des prix imbattables.

Vos enfants n'auront plus le temps de s'ennuyer vu les nombreuses possibilités offertes :

excursions, natation, tennis, activités culturelles, etc. Ceci sous contrôle de moniteurs dynamiques et qualifiés.

Situation : Morgins (Alpes valaisannes - 1400 m d'altitude).
Age recommandé : de 10 à 15 ans.
Date : du 1er au 25 août.
Délai d'inscriptions : 15 juillet.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :
MM. D. Suchet - A. Meystre, promoteurs, tél. (021) 23 79 92, de 18 h 30 à 20 h 30

ou

Centre de promotion sociale de Lausanne, case postale 183, 1005 Lausanne.

---

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–

670'000 crédits payés

rapide — discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Bon
Je désire Fr. .....
tout de suite en espèces.
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

CARTE BLANCHE POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Arnold Brenner énonce à Hubert Bonisseur de la Bath les termes de la mission que doit accomplir le faux George Cross.

Retour au bercail

« Je ne peux pas signer ça, » dit Hubert. Brenner haussa les sourcils : « Vous refusez ? » — « Pas du tout. Mais j'ai les mains liées derrière le dos. Comment voulez-vous que je signe ? » Brenner demeura un instant interloqué, puis éclata de rire : « Vous êtes un vrai Américain ! dit-il en se levant pour libérer les poignets du prisonnier. Vous aimez l'humour ! » Hubert, occupé à agiter ses mains avec une évidente satisfaction, ne répondit pas.

« Maintenant, dit-il au petit homme malingre en lui rendant son stylo, vous me tenez, hein ! » Brenner sourit en rangeant dans le classeur métallique la confession que le prétendu George Cross venait de signer. Hubert consultait sa montre : « 7 heures, dit-il. On est au soir, ou au matin ? » — « Nous sommes vendredi soir. On va vous reconduire en ville. Prenez ceci. » Hubert empocha sans sourciller la liasse de gros billets qui lui était tendue, pensant que c'était toujours ça de repris sur l'ennemi.

Invité à prendre place au fond d'une camionnette tôlée, sans la moindre ouverture, il fut incapable de déterminer la route suivie par le gros Willy, qui avait pris le volant. Stoppant au bout d'une demi-heure, son tortionnaire ouvrit la porte arrière de l'extérieur, et fit signe à Hubert de descendre. L'endroit était parfaitement obscur, mais situé à peu de distance de l'hôtel Cecil, dont le portier accueillit son client avec un clin d'œil complice en lui remettant la clef de sa chambre.

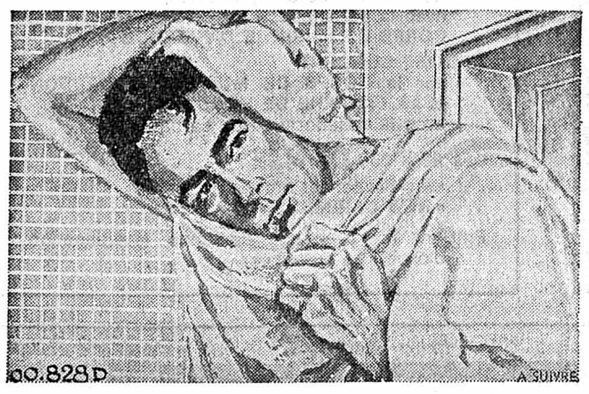

Hubert se coula avec volupté dans l'eau brûlante de sa baignoire. Il avait pour instructions d'appeler chaque jour au téléphone le no 93.682, en demandant M. Brenner. C'était le nom du client du 114 qu'Hakim avait vu, essayant à deux reprises de sortir de sa chambre pour venir chercher la réponse au message passé sous la porte de la belle Vera Mariazell. Au fait, que devenait celle-ci ? Endossant un peignoir, Hubert alla coller son œil contre la lentille de verre dissimulée dans la penderie.

Demain : Un dîner en tête à tête

HOROSCOPE

Les inventions et les découvertes seront favorisées le matin. L'après-midi sera assez agité et la soirée incitera aux discussions.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront aimables, affectueux et réalisateurs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Sinusite à redouter. **Amour :** Ne laissez pas des tiers s'occuper de vos affaires. **Affaires :** Certaines affaires exigeront une attention particulière.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Portez des chaussures souples et confortables. **Amour :** Vous triompherez des résistances. **Affaires :** Effectuez un travail sérieux.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Voyez un spécialiste pour votre verrue plantaire. **Amour :** Vous obtiendrez tout ce que vous voudrez. **Affaires :** Prenez les décisions qui s'imposent.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Stimulez vos fonctions intestinales. **Amour :** Prenez dès maintenant vos dispositions. **Affaires :** Attachez-vous à des réalités solides.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Votre cœur est très fatigué. **Amour :** Laissez mûrir les événements. **Affaires :** Vos efforts commencent à donner des résultats.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Pratiquez un sport de façon régulière. **Amour :** Essayez de comprendre plutôt que de critiquer. **Affaires :** Vous ne vous occupez guère des détails.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Vos douleurs dans les reins sont anormales. **Amour :** Harmonisez les caractères. **Affaires :** Une réorganisation serait bien accueillie.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Risque d'infection, soignez les plus petites blessures. **Amour :** Ne vous laissez pas entraîner par une passion. **Affaires :** Réfléchissez avant de prendre une décision.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Evitez de fréquenter les contagieux. **Amour :** Recherchez auprès de vos amis des conseils. **Affaires :** Ne traitez pas d'affaire illégale.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Articulations fragiles. **Amour :** Tirez un trait sur le passé. **Affaires :** Surveillez de très près votre budget.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Evitez les épices et les viandes en sauce. **Amour :** Faites quelques concessions. **Affaires :** Votre grande indépendance n'est pas appréciée.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Couvrez-vous plus chaudement. **Amour :** Eloignez les doutes qui vous obsèdent. **Affaires :** Surmontez les obstacles.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de tomates
Steaks grillés au thym
Pommes de terre frites
Fruits de saison

LE PLAT DU JOUR :

Steaks grillés au thym

Pour 4 personnes : 4 steaks, 4 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 1 bouquet de thym, sel et poivre.
Laissez mariner les steaks dans un mélange d'huile et de poivre pendant une heure. Retirez les pèces de viande et enrobez-les de thym effeuillé. Portez sur gril à feu vif pendant deux à trois minutes de chaque côté. Après cuisson vérifiez l'assaisonnement.

Un goût de vase

— Videz les poissons, écaillez-les et faites-les tremper dans de l'eau vinaigrée. Faites-les cuire ensuite dans un court-bouillon bien relevé au vin blanc. Servez ensuite avec une sauce béchamel.
— Faites dégorger les poissons, mettez-les dans un court-bouillon au vin rouge et servez avec une vinaigrette ou une sauce épicée.
— Nettoyez les poissons, videz-les, écaillez-les et faites-les tremper dans un bain d'huile avec sel, poivre, jus de citron, échalotes hachées, persil, thym, romarin. Faites ensuite griller en arrosant avec le jus de la marinade. Servez avec une sauce « maître d'hôtel ».

Des vitamines qui aident à bronzer?

Oui, tout particulièrement la vitamine A. elle aide à bronzer en aidant le développement des pigments de la peau ; il faut également un équilibre entre elle et la vitamine D.
Ses sources ne sont pas nombreuses, mais elles sont très courantes : le beurre, le jaune d'œuf, le foie et sous forme de provitamine, le carotène qui se transforme en vitamine A ; un certain nombre de fruits et légumes : tomates, abricots, salades vertes ; carottes.
Une autre vitamine la vitamine PP qui permet aux vaisseaux sanguins surtout aux petits vaisseaux de bien résister à la chaleur (laquelle a souvent tendance à les dilater et à ralentir la circulation). ses sources principales : produits laitiers, fruits et légumes.

Du lait pour se rafraîchir

Lait à l'orange : 1/4 de litre de lait, 4 morceaux de sucre, 1 zeste d'orange. Faites bouillir le lait avec le zeste de l'orange, ajoutez le sucre ; mélangez, servez très froid.

Lait aux fraises : 1 boîte de lait, une grosse poignée de fraises, sucre. Ecrasez les fraises, ajoutez-les au lait, sucrez à volonté.

Lait à la limonade : 3 citrons en jus, le zeste de 1 citron, 3 cuillerées à café de sucre, 1/4 de litre de vin blanc, 1 litre de lait bouillant.
Mélangez le zeste et le jus de citron avec le sucre. Laissez reposer 3 heures. Mélangez le sucre citronné au vin, ajoutez le lait bouillant. Tamisez, servez très froid.

Attention aux piqûres de guêpe

On peut frotter l'endroit douloureux avec un morceau d'oignon frais, d'échalote, d'ail ou de jus de persil ou le frictionner avec de l'eau vinaigrée, ammoniaquée ou syntholisée. Cependant avec les personnes qui souffrent d'allergies, d'asthme ou, d'affections cardiaques, il est prudent d'appeler un médecin, de crainte d'un choc anaphylactique, c'est-à-dire un malaise avec chute de tension et perte de connaissance.

L'heure au plafond

Un nouveau gadget permet de voir l'heure la nuit sans regarder son réveil. Il suffit pour cela d'appuyer sur un interrupteur et l'heure se trouve projetée au plafond.

A méditer

Méfiez-vous des romanciers qui parlent toujours de leur inspiration comme de ces femmes qui parlent toujours de leur tempérament.

A. MALRAUX

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
18.25 Vacances-jeunesse
19.00 (C) Le Neveu d'Amérique
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 Journal de voyage en Egypte
21.10 (C) Aux frontières du possible
22.05 La voix au chapitre
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 (C) Seulement un saut de Rotterdam
18.15 (C) TV culturelle pour adultes
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Ici Berne
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Le travail de l'Institut tropical suisse
21.00 Films d'aujourd'hui
21.45 Téléjournal
21.55 Déclaration à un monde fou

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.35 Fin
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour les petits...
18.55 Emission pour les jeunes
19.20 Actualités régionales
20.20 Graine d'ortie
20.35 Le Voyage
22.05 Emission médicale
23.05 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Cheval de fer
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) La parole est aux grands partis politiques
19.45 (C) Le Neveu d'Amérique
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau
21.35 (C) Témoins
22.35 (C) Madame musique, je présume
23.30 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.45, Inter 3. 18.50, vivre en France. 19.20, actualités régionales. 19.40, Clignotant. 19.55, témoignages. 20.30, 52. 21.25, les gens et leurs idées. 22.20, Inter 3.

SVIZZERA ITALIANA

18.25 (C) Per i bambini
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Il primo giorno alla fattoria
19.50 (C) Situazioni e testimonianze
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Le Città in guerra
21.30 Gli ostaggi
22.20 Musik-Musica-Musique
22.55 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, le podium. 17.05, Mannomann. 17.45, l'Aventure. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, l'enfance nue. 21.40, contraste. 22.25, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.05, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, l'atelier de la 2me chaîne. 18.05, plaque tournante. 18.35, six parmi des millions. 19.10, la séance du comité de Direction. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, trois fois neuf. 21.45, action pour l'enfance défavorisée: bilan. 22 h, questions de journalistes — réponses de politiciens. 23 h, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Un homme. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse-suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, Tête de Turc. 20.30, discanalyse. 21.20, Hans Baldung Grien, pièce radiophonique de Michel Viala. 22.40, club de nuit. 22.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations, revue de la presse romande. 8.15, rêves à se partager. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire; je présente ma localité; vivent les vacances. 10.45, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11 h, université radiophonique internationale, la tour solaire de Meudon (1). 11.30, l'art choral. 12 h, à 18 h, programme musical interrégional. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, cinémagazine. 20.30, écrit sur l'onde, visages. 21.20, musique pour les poètes. 21.45, marchands d'images. 22.30, plein feu sur l'opéra. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope berlinois. 9.30, disques de l'auditeur. 11.05, matinée de ballet avec pages de Rimsky-Korsakov, Bizet, Chopin et de Falla. 12 h, musique à midi. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, mon jardin. 14.30, chants et danses d'Albanie. 15.05, de maison en maison.
16.05, pour le 100me anniversaire de l'éthnologue Leo Frobenius. 16.30, thé-concert. 17.40, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, 30me Fête fédérale de chant 1973. 20.45, charme de l'opérette, extrait du Tsarévitch de Léhar. 21.30, entre Vienne et Hollywood. 22.25, jazz sur scène. 23.30, musique populaire et champêtre.

BIBLIOGRAPHIE

Dr Salomon Resnik
PERSONNE ET PSYCHOSE
Etudes sur le langage du corps
Ed. Payot, Paris

Il y a cinquante ans, on n'envisageait même pas d'analyser les « psychotiques » relégués alors dans ce qu'on appelait « l'asile ». Aujourd'hui les choses ont considérablement changé et cet ouvrage, profondément original, apporte un élément fondamental à la connaissance de la méthode analytique dans le traitement des psychoses.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Collégiale : 20 h 30, Chœur et orchestre américains.
Place de la Poste : 15 h et 20 h, Cirque Knie.
EXPOSITIONS. — **Musée d'histoire naturelle :** Nos oiseaux d'eau.
Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui es-tu ?
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Galerie Dietesheim : Estampes de Soulages.
Centre culturel neuchâtelois : Dessins de J.-P. Zaugg.
Musée des beaux-arts : Soulages, peintures-graveurs neuchâtelois.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — **Rex :** 15 h et 20 h 45, Décaméron 3. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Les Brutes dans la ville. 16 ans.
Bio : 18 h 40, Les Mystères de l'organisme. 18 ans. 20 h 45, Viol en première page. 16 ans.
Apollo : 20 h 30, Alfredo. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Big Boss. 18 ans. 2me semaine.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Quelqu'un derrière la porte. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Ania Staritsky, gravures, collages et livres sur papier.
Galerie Numaga II : Les Tellems et les Dogons.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Tepepa.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Borsalino.
Galerie 2016 : Rudolf Reinhard, peintures et reliefs.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, How Much Loving (Cette soif d'amour) (18 ans).

MOTS CROISES

Problème No 34

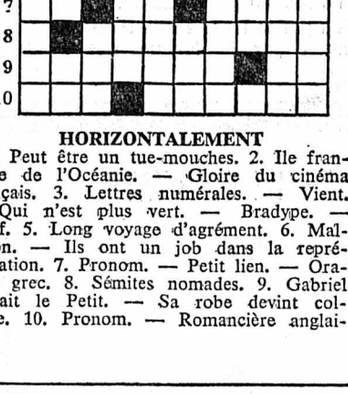

HORIZONTALEMENT

1. Peut être un tue-mouches. 2. Ile française de l'Océanie. — Gloire du cinéma français. 3. Lettres numérales. — Vient. 4. Qui n'est plus vert. — Bradype. — Chef. 5. Long voyage d'agrément. 6. Malfaçon. — Ils ont un job dans la représentation. 7. Pronom. — Petit lien. — Orateur grec. 8. Sémites nomades. 9. Gabriel a fait le Petit. — Sa robe devint collante. 10. Pronom. — Romancière anglaise.

VERTICALEMENT

1. On les jette, on les pousse. — Vert. 2. S'attache à la racine. — Eau courante. 3. Préfixe. — Vert. — Ile française de l'Océan. 4. Dans le nom d'un célèbre général américain. — Fit son effet. 5. Trait de lumière. — Fleuve de Laponie. 6. Entre Sein et Ouessant. — Lâche. 7. Qui a son pompon. — Bretons isolés. 8. Azoteuse. 9. Initiales d'un auteur de valses célèbres. — Qui contient un corps à odeur d'ail. 10. Bonne. — Médée effaça ses rides.

Solution du No 33

1	P	R	E	E	M	I	N	E	N	T
2	A	I	L	■	A	V	A	N	I	E
3	S	T	A	R	■	E	R	R	E	■
4	■	U	N	I	S	■	D	E	C	A
5	R	E	■	M	O	T	■	N	E	T
6	A	L	T	E	R	I	T	E	■	T
7	P	L	I	■	T	R	I	S	T	E
8	H	E	R	E	■	E	N	■	A	N
9	I	S	E	U	T	■	T	O	I	T
10	A	■	T	E	U	T	O	N	N	E

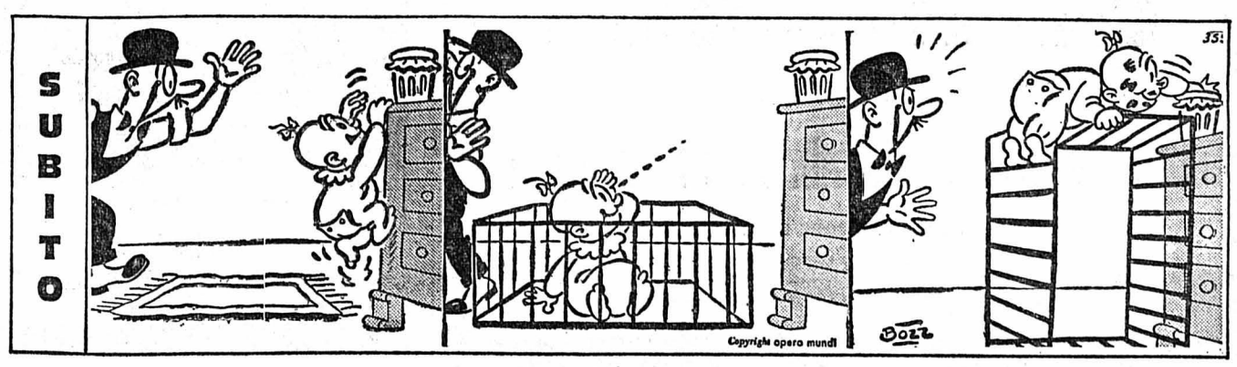

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 h — 16 ans

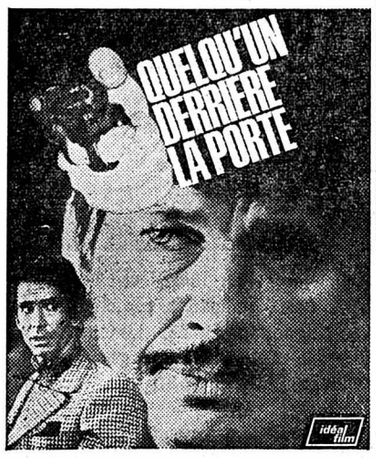

QUELQU'UN DERRIERE LA PORTE

CHARLES BRONSON
ANTHONY PERKINS

L'affrontement de la force brutale et de l'intelligence

Un crescendo de situations dramatiques !

Un suspense intégral de NICOLAS GESSNER

UNE SAISISSANTE MACHINATION CRIMINELLE !

STUDIO 25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 - Jeudi - mercredi 15 h — 16 ans
Samedi - dimanche 14 h 45

Un film d'aventures exceptionnel de ROBERT PARISH

CE FILM N'EST PAS UN SIMPLE WESTERN NI UN MASSACRE A L'ITALIENNE. LA MUSIQUE, LES ACTEURS ET L'IMAGE SONT UN RÉGAL !

(LE CANARD ENCHAINÉ)

avec **ROBERT SHAW - MARTIN LANDEAU - STELLA STEVENS**

et **TELLY SAVALAS** (LES 12 SALOPARDS) — **Un film qui n'est pas pour... personnes sensibles**

UN DUR DU FILM D'ACTION !

APOLLO 25 2112

JUSQU'A DIMANCHE INCLUS

EN 1re VISION COULEURS

Dustin HOFFMAN

Stefania SANDRELLI
Carla GRAVINA

dans un film de Pietto GERMI

ALFREDO ALFR...!

Un film intelligent et irrésistible de drôlerie !

DÈS LUNDI à 20 h 30

APOLLO 25 2112

2 acteurs formidables...

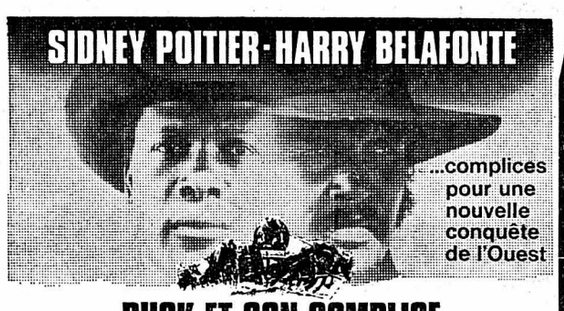

...complices pour une nouvelle conquête de l'Ouest

BUCK ET SON COMPLICE

Un film bourré d'action !

Tous les jours, 20 h 30 ● Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30 ● 16 ans

bio

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeudi - vendredi - samedi - dimanche 20 h 45
Mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
Lundi - mardi 18 h 40 - 20 h 45

un film de MARCO BELLOCCHIO

Viol en première page

GIAN MARIA VOLONTÉ

DANS UN FILM D'UN RÉALISME PEU COMMUN

1re VISION
Parlé en français
En couleurs
Dès 16 ans

« Une belle démonstration de l'information telle que la pratique la presse officielle... Cela se passe en 1972. »
Michel Duran

AUJOURD'HUI et VENDREDI à 18 h 40
DERNIERS JOURS | Dès 18 ans | V. O. sous-titrée fr.-all.
Wilheim Reich, les mystères de l'organisme

Vendredi et samedi, NOCTURNES à 23 h
En couleurs | 1re vision | Dès 18 ans
JEUNES FILLES CHEZ LE GYNÉCOLOGUE 2me SEMAINE Parlé en français

REX

Dès aujourd'hui 15 h et 20 h 45 * Dès 18 ans
1re vision * Couleurs * Parlé français

25 55 55

DECAMERON 3

Le monde érotique d'après les œuvres célèbres de BOCCACE

Avant ce film, le mot «VIOLENCE», au cinéma, n'avait pas de sens!

BRUCE LEE

champion du monde de «KARATE» dans

BIG BOSS

Le «KARATE» à l'état pur!

Sans truquage aucun!

INEDIT!

Majestic Film

PALACE

Tél. 25 56 66

PROLONGATION

Le nouveau phénomène du film d'action (DÈS 18 ANS)

2me SEMAINE

De la Chine avec fureur !

Un film qui a fait trembler tout l'Orient

LE GRAND SUCCÈS DU JOUR

PARLÉ FRANÇAIS — EN COULEURS

DÈS CE JOUR 15 h - 20 h 30
Tous les soirs à 20 h 30

Samedi - dimanche - mercredi, matinées à 15 h

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel **Tél. (038) 25 35 90**

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

Programme de juin, avec
5 JOLIES FILLES
MARGOT - SUADY - ROSY
MARIANNE - HÉLÈNE
et pour la première fois à Neuchâtel
l'orchestre « TRIO FIRMO »

Salle de spectacles - Boudry

Fanfare de Boudry

Vendredi 29 juin 1973

20 h 15 **CONCERT**
par la fanfare « L'ÉCHO DU VIGNOBLE », Peseux
et la **FANFARE DE BOUDRY**
avec la collaboration de sa batterie

Dès 22 h 30 **DANSE**
avec l'excellent orchestre
« NEW CARIMBOS » (5 musiciens)

Entrée : Fr. 5.— par personne (prolongation d'ouverture autorisée)

Inauguration de la nouvelle bannière

Samedi 30 juin 1973

17 h **INAUGURATION OFFICIELLE**
devant la Salle de spectacles,
avec la participation du
CORPS DE MUSIQUE D'YVERDON

20 h 15 **CONCERT**
par le **CORPS DE MUSIQUE D'YVERDON**
et **LA FANFARE DE BOUDRY**
avec la collaboration de sa batterie

Dès 22 h 30 **DANSE**
avec l'excellent orchestre
« NEW CARIMBOS » (5 musiciens)

Entrée : Fr. 5.— par personne (prolongation d'ouverture autorisée)

A vendre
élevage de cailles
avec couveuse et cages.

Téléphoner le soir au 53 26 16.

BIG BEN BAR

FÊTE VILLAGEOISE
Le Cerneux-Péquignot

Vendredi 29 juin, dès 20 h 30
Samedi 30 juin, dès 20 h
Dimanche 1er juillet, de 14 à 18 h

DANSE avec l'orchestre « PAPAGAYO »

Vendredi et samedi, entrée 3 fr., danse comprise.
EMPLACEMENT nouveau avec cantine.
Vendredi, **concert par la fanfare des Brenets.**
Dimanche, **concert par la fanfare des Ponts-de-Martel.**

VACANCES AU TESSIN

Maison confortable (tranquille et ensoleillée) dans village typiquement tessinois, à 6 km au nord de Lugano. Chambre avec petit déjeuner et souper, 24 fr. + taxes et service (Prix à partir de 3 jours et plus).

Restaurant-pension « La Pergola »
BEDANO. Tél. (091) 93 12 14,
Lamone. Tél. (091) 3 71 04.
Propr. Fam. A. Baratti-Schreiber.
Distractions publiques au village - Piscine couverte - équitation - sauna - excursions.

BIG BEN BAR

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

Salle des conférences

Mardi 3 juillet, à 20 heures

Concert de clôture

avec le concours de

l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

Direction : ETTORE BRERO

ENTRÉE LIBRE

Collecte en faveur du « Fonds des auditions »

Café du Théâtre, Neuchâtel

où l'on se sent chez soi...
dès 7 h, au petit déjeuner,
à midi ou le soir aux repas.

AU VIEUX VAPEUR

Ancré dans le port de Neuchâtel

NOTRE BORD : LE RENDEZ-VOUS DES FINS BECS
Le capitaine (maître rôtisseur) vous propose pour cette semaine :

Les tournedos aux bolets	Fr. 18.—
Les « 3 filets du marin »	Fr. 18.—
Le cœur de charolais au poivre vert, 2 per.	Fr. 36.—
Tous les jours, bateau-lunch ainsi que nos assiettes-terrasse.	Fr. 7.50

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

Au volant, la vue c'est la vie

La vue c'est...

CLAIRVUE

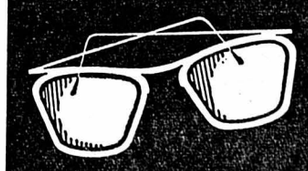

NEUCHATEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

Bassin 8 — Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 — Tél. (038) 25 79 09

Autour du monde en quelques lignes

Suisse condamné à Thonon

THONON, (AP). — Le tribunal de grande instance de Thonon a condamné mercredi un ressortissant suisse à quatre mois de prison ferme (couverts par la prévention) un an de contrainte par corps, et le versement d'amendes se montant à un total de plus de deux millions de f. f.

M. Max Roth avait été intercepté le 6 février dernier à la douane de Vallery (Haute-Savoie) alors qu'il rentrait en Suisse porteur de 400.000 fr. f. en coupures de 500 fr f. (il avait assuré qu'il avait sorti cette somme de Suisse pour la placer à Paris, mais que ne trouvant pas de bon placement il ramenait l'argent en Suisse.

Les deux personnes qu'il avait mises en cause, notamment un remisier d'agent de change à Paris, ont été relaxées.

Sécheresse en Afrique : urgence d'un pont aérien

ROME (AFP). — M. Raymond Scheyven, ancien ministre belge de l'économie, chargé par le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, de coordonner l'assistance aux pays dévastés par la sécheresse, a déclaré mercredi à Rome qu'un pont aérien était indispensable pour acheminer les secours aux populations du Sahel victimes de la sécheresse.

M. Scheyven a indiqué que les Etats-Unis étaient prêts à participer à ce pont aérien.

M. Scheyven a visité récemment les six pays africains touchés (Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute-Volta, Niger et Tchad), pour se rendre compte sur place de leurs besoins.

Les versements internationaux aux fonds de la F.A.O. pour l'aide aux six pays africains victimes de la sécheresse, se montent maintenant à 7.400.000 dollars.

De son côté la Croix-Rouge suisse lance un appel à la population suisse afin que celle-ci lui accorde son appui pour une aide d'urgence, indique un communiqué de la CRS. Celle-ci viendra compléter l'opération de longue durée intitulée «Faim 73» lancée depuis quelques semaines déjà par Caritas et l'entraide protestante suisse. Les dons seront acceptés avec reconnaissance sur le ccp suivant : Croix-Rouge suisse, Berne (Famine en Afrique) 30-4200.

L'affaire « Roche »

LONDRES (AP). — Devant la Chambre des Communes, sir Geoffrey Howe, ministre du commerce et de la consommation a annoncé que le gouvernement introduira une demande en justice pour obliger la société « Roche » dont le siège social est en Suisse, a diminuer les prix de deux tranquillisants vendus en Grande-Bretagne. Il s'agit du « Valium » et du « Librium ».

En avril la commission des monopoles avait accusé la société de faire des bénéfices excessifs dans ses fournitures au service britannique de santé. Elle avait estimé ce dépassement à un million de livres sterling et recommandé que la société « Roche » rembourse cette somme.

M. Christopher Tugendhat, député conservateur a déclaré que « le comportement de « Roche » a suscité une grave inquiétude dans de nombreuses sociétés industrielles, en particulier dans l'industrie pharmaceutique où il est considéré que la société s'est conduite d'une manière extraordinaire et déraisonnable ».

(Lire également nos informations en page 15)

Informations suisses

Réorganisation et nominations au département politique fédéral

BERNE (ATS). — Le département politique fédéral a procédé à une réorganisation au sein de la direction politique qui tient mieux compte du développement en Europe et du développement des relations de l'Europe avec les Etats-Unis et le Canada (par exemple conférence sur la sécurité et la coopération en Europe).

Les services politiques Est et Ouest, annonce le DPF dans un communiqué, sont remplacés par deux divisions. L'une d'entre-elles sera compétente pour toute l'Europe, les Etats-Unis et le Canada, l'autre pour tous les pays d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et de l'Amérique latine.

La division Europe et Amérique du Nord sera confiée à M. Charles Mueller, précédemment ambassadeur en Indonésie, tandis que la division Afrique, Asie, Océanie et Amérique latine sera dirigée par M. Michael Gelzer, jusqu'à présent chef du service politique ouest.

Les deux divisions relèvent, comme jusqu'ici les services politiques Est et Ouest, du chef de la direction politique, l'ambassadeur Ernesto Thalmann, secrétaire général du département.

Le Conseil fédéral a pris connaissance de cette nouvelle organisation en l'approuvant A cette occasion, il a autorisé les chefs des deux divisions à se prévaloir du titre d'ambassadeur dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour succéder à M. Pierre Thévenaz, nommé récemment ambassadeur de Suisse au Grand-Duché de Luxembourg, le Conseil fédéral a nommé M. François de Ziegler, actuellement ministre auprès de l'ambassade de Suisse à Paris, en qualité de chef du secrétariat politique et l'a autorisé également à se prévaloir du titre d'ambassadeur dans l'exercice de ses fonctions.

Bonne nouvelle pour les automobilistes

BERNE, (ATS). — Les trois tronçons de la route nationale No 6 partant de Berne vers l'Oberland bernois (route express est, Muri-Hunzigen et Lattigen-Wimmis) seront ouverts vendredi à la circulation. Il en sera de même de la bretelle de raccordement Thoune-nord.

Du même coup, l'autoroute assurera la liaison de Bâle et Zurich par Berne jusqu'au lac de Thoune et l'entrée du Simmental. Ce faisant, les goulets qui subsistaient jusqu'ici pour le trafic en direction de l'Oberland bernois entre le Wankdorf et la place Freudenberg, à Berne, et sur le tronçon Muri-Rubigen de la route cantonale Berne-Thoune seront supprimés.

Non à la participation

L'assemblée générale des délégués de l'Union centrale des associations patronales s'est tenue hier à Zurich sous la présidence de M. J. E. Haefeli. En ce qui concerne l'initiative syndicale sur la participation le président a déclaré qu'elle méconnaîtrait la relation intime entre organisation des fonctions et principes de délégation d'une part, et, entre besoin d'épanouissement de la personnalité dans la sphère de travail et ordre démocratique libre dans l'entreprise, d'autre part.

Un syndicat ne pourrait pas exercer la fonction essentielle de partenaire au cours de négociations et de conclusion de convention avec le patronat.

BIENNE

Les lauréats de la semaine d'éducation routière

(c) Hier, s'est tenue au Palais des congrès, à Bienne, la séance de clôture de la semaine d'éducation routière 1973. Prirent la parole le commissaire René Tuscher et le sergent René Munger. Ont participé à cette semaine lors du concours de signalisation : 512 personnes ; 52 ont obtenu de 0 à 1 faute, 104 de 2 à 3 fautes. Les écoliers furent au nombre de 220. D'autre part, le test de la vue a vu 220 personnes s'y présenter. Après un tirage au sort, voici la liste des gagnants qui reçurent un bon de séjour, un poste à transistors ou une montre.

Adultes : Paul Lüthi, Bienne ; Erna Jost, Bienne ; Markus Tschanz, Brügg ; Françoise Kaufmann, Nidau et Jürg Thomi, Walperswil.

Jeunesse : 1er prix, Walter Däster, Bienne ; 2me prix, Adrian Schlëfli, Hermrigen ; 3me prix : Regina Grüter, Bienne ; 4me prix, Daniel Rossel, Bienne.

Ecoliers : 1er prix, Daniel Angelini, Bienne ; 2me prix, Carlo Cassiano, Bienne ; 3me prix, Roland Brascher, Bienne ; 4me prix, Pascal Defache, Bienne.

Le concours de dessins et de composition dans les écoles a donné les résultats suivants : **composition :** Doris Bernbach, Beat Roenlr, Erika Schaer, Ursula Binggeli et Brigitte Aernetz ; **dessin :** Claude Egolff, Brigitte Spring, Carlo Bianchi, Roland Erlacher, Theresa Germunssani et Daniela Curti.

Un travailleur Italien s'illustre au Festival du film de Berlin

Deux films suisses figuraient au programme du forum du jeune film, une manifestation parallèle du Festival international du film à Berlin : « Le Retour d'Afrique » d'Alain Tanner et de « Lo Stagionale» d'Alvaro Bizzari. Les deux œuvres ont été très remarquées par le public international.

L'Italien Bizzari habite Bienne et il est membre de la colonia libera. Avec un enfant de la colonia, il a tourné durant ses loisirs un film 8 mm qui s'est déjà fait remarquer cette année aux journées cinématographiques de Soleure. Le film raconte l'histoire d'un saisonnier dont la femme meurt en Italie et dont le garçon ne peut rejoindre son père en raison des lois suisses.

A Neuchâtel et dans la région

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Douze mois d'emprisonnement pour une série impressionnante de délits

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de Mlle J. Burgat et M. R. Wymann, jurés. Le ministère public était représenté par M. A. Perret, substitut du procureur général et Mlle C.-L. Binggeli assumait les fonctions de greffier.

S. se trouve sur le banc des accusés pour quatre groupes d'infractions. Comme comptable établi à son compte se chargeant de remplir des déclarations d'impôt, il a eu l'occasion d'avoir connaissance de la situation financière de plusieurs contribuables. Il en a profité pour abuser de la confiance de deux personnes économiquement faibles: il s'est fait remettre par elles un carnet d'épargne et des obligations pour un total d'environ 20.000 francs. Il leur avait promis qu'il en ferait doubler les revenus en les plaçant judicieusement dans des affaires immobilières. Il leur a, en fait, dissimulé qu'il était dans une situation financière désastreuse et a utilisé à son usage propre l'argent que la banque lui avait prêté contre la garantie de ces sommes. «C'est une escroquerie caractérisée», soutient le ministère public. La défense dit qu'il y a eu « inconscience et naïveté» du prévenu, qui s'était lancé à la légère et sans autre formation que celle d'employé de bureau, dans l'incertain secteur de l'immobilier.

SA FEMME AUSSI IMPLIQUÉE

Le deuxième groupe d'infractions a trait à une activité que S. a rempli après ses déboires de comptable et de promoteur immobilier : il gérait le dépôt local d'une entreprise de boissons, qui l'accuse de découverts dans la tenue de la caisse dont il s'occupait ; de plus, il aurait agi à l'insu de son employeur concernant la location d'un dépôt et l'entreposage de différentes marchandises. Le ministère public conclut à un abus de confiance, un cas de gestion déloyale. La femme de S. est aussi éventuellement impliquée dans cette affaire.

Les deux derniers délits reprochés à S. concernent une ivresse au volant de sa voiture (entre 2,56 et 2,86 ‰) et une menace proférée contre le responsable de l'entreprise où il était gérant au moment où ce dernier le congédia l'année passée.

A MI-CHEMIN

Pour l'ensemble de ces infractions, le ministère public réclame une peine de 20 mois d'emprisonnement et trois mois avec sursis éventuel pour sa femme, plus les frais de procédure. La défense, se base sur l'inconscience de S. qui s'était promu bien imprudemment gérant immobilier et nie qu'il y ait eu intention réelle de tromper ses « victimes » pour les premières infractions ; elle repousse l'abus de confiance ainsi que la gestion déloyale pour le deuxième groupe et refute qu'il y avait eu menace. Elle conclut donc à l'acquittement du prévenu, ne retenant qu'une amende pour l'ivresse au volant.

Le tribunal, tranche à mi-chemin eu condamnant S. à douze mois d'emprisonnement avec le sursis maximum de cinq ans ; il libère sa femme. S. devra en outre payer 1000 fr. de frais.

F. J.

Informations horlogères

Lip et Lanco : résolutions votées à la Chaux-de-Fonds

Organisée par le parti ouvrier et populaire, une assemblée d'information sur l'affaire Lip s'est déroulée hier soir dans l'une des salles de la Maison du peuple de la Chaux-de-Fonds. Plusieurs dizaines de personnes y ont pris part et ont entendu notamment M. Claude Curty, secrétaire de la CGT, parler de la situation actuelle dans l'entreprise de Besançon. Une large discussion a fait suite aux exposés. La soirée a notamment vu l'adoption de deux résolutions, l'une en faveur des ouvriers de Lip, l'autre de ceux de Lanco, à Langendorf, qui connaissent de graves difficultés.

VAUD

YVERDON

Vol

(c) En l'absence des locataires, un ou des voleurs se sont introduits en forçant la porte d'entrée dans un appartement de la rue Cordey à Yverdon s'emparant de plusieurs centaines de francs cachés dans une armoire. Il est vraisemblable que les voleurs étaient au courant de la cachette.

Nouvel intendant

(c) Le Conseil d'Etat vaudois a nommé M. Jean-Claude Wehrly, actuellement gérant des casernes de Lausanne, en remplacement de M. Charles Dufour, intendant de l'arsenal d'Yverdon, qui prendra sa retraite en février 1974.

PROVENCE

La doyenne de Provence a 90 ans

(sp) La doyenne de Provence, Mlle Lucie Favre, a été fêtée par les autorités. A l'occasion de son entrée dans sa 90me année, elle a reçu une délégation de la Municipalité lui apportant vœux et cadeaux d'usage. Mlle Favre vit seule et est encore en bonne santé.

SAINT-BLAISE

Centre scolaire : premières notes

(c) L'inauguration du Centre scolaire de Vigner a commencé hier soir par un concert donné par les sociétés chorales et musicales de la localité. Il a connu un grand succès et a réjoui un nombreux public qui a pu apprécier l'excellent acoustique du grand auditoire polyvalent. En fin de soirée, plus de cent chanteurs se sont groupés sous la direction du professeur Roger Sommer pour exécuter le « Chant des Hébreux », de Verdi. Les manifestations d'inauguration se poursuivront aujourd'hui par une soirée sportive tandis que la cérémonie officielle est prévue vendredi.

JURA

Question jurassienne : un postulat déposé au Conseil national

Le conseiller national Masoni (rad-TI) a déposé un postulat signé par 20 autres conseillers nationaux demandant au Conseil fédéral, au sujet de la question jurassienne, d'examiner la possibilité de désigner, au moment opportun, un ou plusieurs médiateurs spécialement chargés de donner une forme concrète et permanente à ses bons offices, pour faciliter le dialogue dans le cadre de la procédure établie pour l'additif constitutionnel bernois et dans le respect de la souveraineté du canton de Berne.

Décès d'un industriel

M. Alfred Holzer, qui fut durant une trentaine d'années directeur général de la fabrique de tours automatiques Bechler, à Moutier, est décédé mardi soir à l'âge de 67 ans. M. Holzer était encore l'un des directeurs de l'entreprise et occupait la vice-présidence du conseil d'administration.

Création d'un centre culturel régional à Moutier

(c) La section de Moutier de l'émulation a organisé hier soir une séance dont le but était de créer un centre culturel régional à Moutier. M. Max Robert, président du Club jurassien des arts, présidait cette séance en présence d'une quarantaine de délégués de sociétés culturelles et artistiques de Moutier ainsi que MM. Greppin et Berdat, conseillers municipaux. Après une longue discussion et la désignation d'un comité de 17 personnes qui sera présidé par M. Daniel Spalinger, l'assemblée a décidé à l'unanimité de créer un centre culturel qui a été baptisé «Centre culturel de la Prévôté». Feront également partie de ce comité un représentant de l'animation culturelle de la vallée de Tavannes, un représentant du centre culturel italien, de la Fédération romande des consommatrices, de la Braderie, des paroisses, du Club alpin et de la localité de Perrefitte.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Société coopérative « Migros Neuchâtel »

Rapport de gestion 1972

La coopérative régionale MIGROS NEUCHATEL a pu atteindre un chiffre d'affaires de 204.874.602 fr. en 1972 contre 182.368.793 fr. en 1971 ; l'augmentation s'élève à 12,3 %. En 1972, cette entreprise a réalisé dans notre région, comprenant environ 120.000 familles, un chiffre d'affaires d'environ 1600 fr. en moyenne par ménage. MIGROS NEUCHATEL envisage avec optimisme l'expansion de son réseau de vente.

Un événement important de l'année signalant le début d'une ère nouvelle fut l'entreprise des travaux (le 24.7.72) du premier magasin à très grande surface (MMM) dans la région, sur un terrain d'environ 120.000 m2 à Avry-sur-Matran, à 7 km du centre de Fribourg. Ce « centre commercial » comprendra, outre un grand magasin MIGROS, une quinzaine d'autres magasins, qui seront loués à des tiers. « Avry-Centre » desservira dès le début environ 100.000 habitants dans un rayon de 20 minutes de voiture et il contribuera sans doute au développement de toute cette région. Ce magasin soulagera en outre le centre de Fribourg qui, à certaines heures, menace d'étouffer dans la circulation.

En vue d'un développement similaire dans la région de Neuchâtel, MIGROS a acquis, au Landeron, un terrain de 175.000 m2. Par suite de la construction de la N5, ces terrains sont compris dans un remaniement parcellaire et ils seront attribués de façon à bénéficier des accès routiers. MIGROS espère y voir une réalisation, surtout parce que les possibilités d'extention en ville de Neuchâtel — après le refus du projet des « Jeunes Rives » — sont très limitées, et que nombreux sont les automobilistes neuchâtelois qui actuellement font leurs achats en dehors du canton, là où ils trouvent un grand assortiment et des places de parking agréables.

A Bulle également, où le magasin MIGROS, qui existe depuis 15 ans est depuis longtemps trop petit, l'entreprise a pu trouver une solution tenant compte du développement futur de cette région. MIGROS dispose à l'entrée sud de la ville d'un terrain de 30.000 m2 où un MM de 2500 m2 et 250 places de stationnement seront construits.

La construction du MM au Locle se poursuit normalement. A Fleurier, la société a vendu son terrain situé à l'Avenue de la Gare, car il se révèle aujourd'hui trop petit pour une réalisation commerciale moderne. En revanche, elle a acquis un terrain entre Fleurier et Môtiers en vue de la création d'un plus grand magasin pour le Val-de-Travers.

LES COMPTES

Les comptes de l'année 1972 montrent un développement très positif. Grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires et aux efforts fournis dans tous les secteurs, l'entreprise a pu arriver à une diminution des frais généraux proportionnelle au chiffre d'affaires.

Les impôts ont subi une baisse passagère due à la constitution de réserves importantes nécessitées par la création de la M. Participation en 1971.

Le résultat de l'exercice 1972 a permis d'effectuer des amortissements importants des actifs mobilisés. Ceci s'est révélé nécessaire en prévision des énormes investissements en 1973-74 pour l'extension déjà amorcée du réseau de vente (MMM Avry-MM Bulle-MM Le Locle). Des ventes de terrains ont contribué à améliorer le résultat.

Le solde du compte courant auprès de la Fédération des Coopératives-Migros a passé du passif du bilan à l'actif, ce qui a permis de diminuer les frais d'intérêts par une gestion attentive, les stocks marchandises ont été maintenus assez bas. Le Fonds de secours en faveur du personnel de 70.000 fr. créé en son temps en vue de l'assurance intervenant en cas de décès de collaborateurs, a été passé dans les réserves spéciales. Le coût de cette assurance étant chaque année comptabilisé dans les frais généraux, ce fonds n'a plus sa raison d'être.

Le conseil d'administration propose d'attribuer 900.000 fr. dans des réserves spéciales et de reporter 29.777 fr. 75 sur compte nouveau.

SURCHAUFFE POUR L'ÉCONOMIE OUEST-ALLEMANDE

Selon l'O.C.D.E., l'économie allemande risque fort d'entrer dans une phase de surchauffe et de connaître une nouvelle accélération de la montée des prix, du fait de la vigueur actuelle de la reprise de la demande étrangère et intérieure.

Pour sa part, la Bundesbank constate que les entrées de commande de l'industrie ont été sensiblement supérieures à la moyenne du dernier trimestre 1972 et de 17 % plus importantes en volume, qu'en mars 1972. De plus, les commandes à l'exportation sont demeurées importantes et en volume, supérieures de 32 % à il y a un an. Pour les 4 premiers mois de 1973, l'excédent commercial allemand est passé de 5871 millions de DM à 8438 millions.

bulletin boursier

NEUCHATEL	26 juin	27 juin
Banque nationale	630.— d	620.— d
Crédit foncier neuchât.	800.— d	775.— d
La Neuchâteloise ass.	350. d	355.— d
Gardy	115.— d	115.— d
Cortaillod	3225.—	3300.—
Cossonay	2100.— d	2150.— d
Chaux et ciments	680.— d	700.— d
Dubied	1250.— d	1275.—
Ciment Portland	3050.— d	3000.— d
Interfood port.	5900.— d	5975.— d
Interfood nom.	1175.— d	1125.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	825.— d	825.— d
Paillard port.	430.— d	430.— d
Paillard nom.	136.— d	135.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1280.—	1290.—
Crédit foncier vaudois	1050.—	1055.—
Ateliers constr. Vevey	480.—	475.—
Editions Rencontre	1000.—	1000.—
Rinsoz & Ormond	1020.—	1010.—
La Suisse-Vie ass.	3300.—	3350.—
Zyma	2810.—	2850.—

GENÈVE		
Grand Passage	660.— d	665.—
Charmilles port.	735.—	730.—
Physique port.	255.—	245.—
Physique nom.	220.—	220.—
Astra	—.35	0.35
Monte-Edison	4.80	4.90
Olivetti priv.	9.60	9.85
Fin. Paris Bas	172.—	172.—
Allumettes B	109.— d	111.—
Elektrolux	184.—	195.—
S.K.F. B	225.—	227.—

BALE		
Pirelli Internat.	216.—	215.—
Bâloise-Holding	265.—	265.—
Ciba-Geigy port.	2160.—	2185.—
Ciba-Geigy nom.	1100.—	1095.—
Ciba-Geigy bon	1695.—	1705.—
Sandoz port.	6100.—	6175.—
Sandoz nom.	3525.—	3510.—
Sandoz bon	5500.—	5510.—
Hoffmann-L.R. cap.	150500.—	149750.—
Hoffmann-L.R. jce.	149000.—	149000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	15000.—	14900.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	580.—	580.—
Swissair port.	632.—	630.—
Union bques suisses	4070.—	4085.—
Société bque suisse	3670.—	3690.—
Crédit suisse	3670.—	3670.—
Bque Hyp. com. port.	1775.—	
Bque Hyp. com. nom.	1675.—	
Banque pop. suisse	2100.—	2100.—
Bally port.	1050.—	1050.—
Bally nom.	600.—	750.—
Elektro Watt	3230.—	3230.—
Holderbank port.	538.—	537.—
Holderbank nom.	506.—	508.—
Juvena port.	2640.—	2670.—
Juvena bon	165.—	165.50
Motor Colombus	1560.—	1605.—
Italo-Suisse	269.—	269.—
Réass. Zurich port.	4350.—	4340.—
Réass. Zurich nom.	2660.—	2680.—
Winterthour ass. port.	1870.—	1880.—
Winterthour ass. nom.	1260.—	1250.—
Zurich ass.	7175.—	7300.—
Brown Boveri port.	990.—	1005.—
Saurer	1650.—	1700.—
Fischer	925.—	925.—
Jelmoli	1500.—	1510.—
Hero	4325.—	4310.— d
Landis & Gyr	1380.—	1380.— d
Lonza	1750.—	1745.—
Nestlé port.	4410.—	4410.—
Nestlé nom.	2500.—	2500.—
Roco port.	3250.—	3200.— d
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	2160.—	2165.—
Alu Suisse nom.	975.—	970.—
Sulzer nom.	3035.—	3035.—
Sulzer bon	437.—	440.—
Von Roll	1380.—	1380.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	88.50	89.25
Am. Metal Climax	89.50	—.—
Am. Tel & Tel.	156.—	155.—
Beatrice Foods	69.—	69.—
Burroughs	669.—	685.—
Canadian Pacific	51.50	55.50
Caterpilar Tractor	167.—	167.—
Chrysler	71.—	72.50
Control Data	108.50	109.—
Corning Glass Works	279.—	284.—
CPT Int.	89.50	89.50
Dow Chemical	159.—	158.—
Du Pont	491.—	493.—
Eastman Kodak	398.—	408.—
EXXON	291.—	291.—
Ford Motor Co	165.—	166.—
General Electric	173.—	174.—
General Foods	76.25	77.50
General Motors	201.—	202.50
General Tel. & Elec.	88.50	89.—
Goodyear	67.—	68.—
Honeywell	306.—	310.—
I.B.M.	954.—	952.—
International Nickel	87.25	87.—
International Paper	106.—	106.50
Internat. Tel. & Tel.	92.25	97.—
Kennecott	73.25	74.25
Litton	25.50	26.—
Marcor	56.50	56.25
MMM	253.—	256.—
Mobil Oil	202.—	199.50
Monsanto	161.—	159.50
National Cash Register	107.50	112.—
National Distillers	43.—	42.50
Philip Morris	357.—	364.—
Phillips Petroleum	150.50	152.—
Procter & Gamble	304.—	312.—
Sperry Rand	120.—	122.50
Texaco	108.—	107.—
Union Carbide	107.—	105.—
Uniroyal	33.25	33.50
U.S. Steel	88.50	91.—
Warner-Lambert	144.—	144.50
Woolworth F.W.	68.25	68.—
Xerox	464.—	468.—
AKZO	82.—	82.—
Agglo Gold I	119.—	19.50
Anglo Americ.	29.50	29.75
Machines Bull	48.50	48.—
Italo-Argentina	48.—	47.75
De Beers I	29.75	29.75
General Shopping	567.—	565.—
Imperial Chemical Ind.	21.50	21.75
Péchiney-U.-K.	120.—	117.—
Philips	58.50	58.25
Royal Dutch	129.50	128.—
Sodec	75.50	75.—
Unilever	161.—	159.50
A.E.G.	159.—	155.50
B.A.S.F.	172.—	166.50
Degussa	332.—	348.—
Farben. Bayer	156.50	153.50
Hoechst. Farben	159.50 xd	156.—
Mannesmann	246.—	246.50
R.W.E:	168.—	65.—
Siemens	315.—	309.—
Thyssen-Hütte	83.—	81.50
Volkswagen	172.—	170.—

FRANCFORT		
A.E.G.	131.70	125.50
B.A.S.F.	140.50	132.20
B.M.W.	310.—	305.—
Daimler	380.—	378.—
Deutsche Bank	236.60	232.50
Dresdner Bank	181.90	183.50
Farben. Bayer	232.—	123.50
Höchst. Farben	126.50	126.—
Karstadt	380.—	380.—
Kaufhof	369.—	268.—
Mannesmann	198.10	196.50
Siemens	251.—	249.80
Volkswagen	136.50	136.—

MILAN	26 juin	27 juin
Assic. Generali	84790.—	85500.—
Fiat	3040.—	3062.—
Finsider	460.—	463.—
Italcementi	34000.—	34500.—
Monte Amiata	2040.—	2090.—
Motta	4000.—	4030.—
Pirelli	1682.—	1690.—
Rinascente	350.—	357.—

AMSTERDAM		
Amrobank	79.70	79.—
AKZO	73.—	71.80
Amsterdam Rubber	267.—	265.—
Bols	126.—	127.—
Heineken	295.50	297.—
Hoogovens	72.70	71.70
K.L.M.	103.50	102.50
Ned Kabelfab	150.10	150.50
Robeco	236.50	236.—

TOKYO		
Canon	275.—	273.—
Citizen	203.—	206.—
Fuji Photo	336.—	337.—
Fujitsu	266.—	273.—
Hitachi	210.—	212.—
Honda	798.—	835.—
Kirin Brew.	435.—	442.—
Komatsu	338.—	333.—
Mat. E. Ind.	734.—	726.—
Sony	—.—	4740.—
Sumi Bank	—.—	573.—
Takeda	—.—	248.—
Tokyo Marine	—.—	895.—
Toyota	—.—	821.—

PARIS		
Air liquide	400.10	397.—
Aquitaine	467.50	459.—
Cim. Lafarge	250.20	248.—
Citroën	86.—	85.—
Fin. Paris Bas	236.—	233.—
Fr. des Pétroles	243.—	238.80
L'Oréal	2730.—	2710.—
Machines Bull	67.40	65.40
Michelin	1995.—	1961.—
Péchiney-U.-K.	167.70	161.50
Perrier	359.90	357.50
Peugeot	545.—	541.—
Rhône-Poulenc	200.—	195.—
Saint-Gobain	202.—	198.—

LONDRES		
Anglo American	381.—	374.—
Brit. & Am. Tobacco	247.50	250.—
Brit. Petroleum	564.—	566.—
De Beers	326.—	328.50
Electr. & Musical	167.—	165.—
Imp. Tobacco	95.50	95.—
Rio Tinto	247.—	248.—
Shell Transp.	333.—	333.—
Western Hold.	13.50	13-3/16
Zam. Anglo-Am.	185.—	184.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	33	33-3/4
Allumin. Americ.	58-3/8	58-3/4
Am. Smelting	17-5/8	17-1/2
Am. Tel & Tel.	51-3/8	51-1/4
Anaconda	17-5/8	17-1/2
Bœing	17-7/8	17-1/8
Bristol & Myers	55-1/2	56-5/8
Burroughs	224-7/8	226
Canadian Pacific	16-3/4	16-7-8
Caterp. Tractor	54-7/8	56
Chrysler	23-1/2	23-5/8
Coca-Cola	139-7/8	142-1/2
Colgate Palmolive	27	27-1/4
Control Data	35-1/2	35-3/8
C.P.C. int.	19-1/8	29
Dow Cheminal	51-1/2	51-3/8
Du Pont	161-1/2	164-1/4
Eastmann Kodak	133-3/4	134-1/4
Ford Motors	54-3/4	54-3/4
General Electric	56-7/8	57
General Foods	25-1/4	26-1/4
General Motors	66-1/2	66-3/8
Gilette	53-1/2	52-1/2
Goodyear	22-1/4	22-1/4
Gulf Oil	22-3/4	22-3/4
I.B.M.	312-3/4	313-1/4
Int Nickel	28-3/4	28-5/8
Int. Paper	34-3/4	34-3/4
Int. Tel & Tel.	32	31-3/8
Kennecott	24-1/4	24-1/2
Litton	8-1/4	8-3/8
Merck	88	89-1/2
Monsanto	52-3/8	52-1/2
Minnesota Mining	849	83-7/8
Mobil Oil	65-1/4	64-3/8
National Cash	36-7/8	37-1/8
Panam	7-7/8	7-1/2
Penn Central	1-5/8	1-5/8
Philip Morris	119	119-3/4
Polaroïd	137-3/8	139-1/8
Procter Gamble	102	101-1/4
R.C.A.	23-5/8	24
Royal Dutch	41-7/8	42-1/8
Std Oil Calif	73-7/8	74-1/2
EXXON	96-1/4	97-5/8
Texaco	34-7/8	34-7/8
T.W.A.	20-7/8	20
Union Carbide	34-1/4	34-1/4
United Aircraft	28-3/4	28-3/4
U.S. Steel	29-5/8	29-5/8
Westingh. Elec.	33-3/4	34-1/2
Woolworth	22-1/8	22
Xerox	152-3/4	154

Indice Dow Jones

	26 juin	27 juin
industrielles	879.44	884.63
chemins de fer	156.72	155.64
services publics	102.73	102.86
volume	14.040.000	12.580.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Après avoir fluctué en dents de scie, incertaine de la voie à suivre, la bourse de New-York était en létère hausse à la clôture de mercredi.

L'indice Dow Jones des industrielles a avancé de près de trois points à l'ouverture, est retombé à moins quatre, puis est remonté en fin de séance.

Les gains étaient deux fois plus nombreux que les pertes. Le volume des transactions était faible.

Cours des billets de banque étrangers du mercredi 27 juin 1973

	Achat	Vente
Angleterre (1)	7.75	8.10
U.S.A. (1 $)	2.95	3.10
Canada (1 $ can.)	2.95	3.10
Allemagne (100 DM)	118.—	121.50
Autriche (100 sch.)	16.—	16.40
Belgique (100 fr.)	7.95	8.25
Espagne (100 ptas)	5.20	5.50
France (100 fr.)	71.—	74.—
Danemark (100 cr. d.)	51.—	55.—
Hollande (100 fl.)	111.50	115.—
Italie (100 ll.)	—.4850	—.5150
Norvège (100 cr. n.)	54.—	58.—
Suède (100 cr. s.)	70.50	74.50
Marché libre de l'or		
Pièces :		
suisses (20 fr.)	105.—	115.—
françaises (20 fr.)	81.—	91.—
anglaise (1 souv. anc.)	107.—	117.—
anglaises (1 souv. nouv.)	100.—	110.—
américaines (20 $)	525.—	565.—
Lingots (1 kg)	11750.—	12000—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Pompidou rejette toute idée d'accord nucléaire avec Washington et Moscou

PARIS (AP). — La France se félicite de l'accord sur la prévention de la guerre nucléaire, mais ne se sent nullement liée par lui, pas plus qu'elle n'envisage de réduire son potentiel militaire, tout au contraire, tant qu'un désarmement général et contrôlé n'aura pas été décidé.

Tel, est en résumé la position que M. Pompidou a exposée avec netteté pendant les 10 heures d'entretiens qu'il a eus avec M. Brejnev.

Le président de la République française a pris ainsi le contre-pied, au nom de l'indépendance de la France, des accords qui viennent d'être conclus par MM. Brejnev et Nixon, tout en réaffirmant avec solennité l'importance qu'il attache à l'amitié entre la France et l'Union soviétique, qui est à ses yeux « le fondement essentiel de la paix et de la coopération en Europe et dans le monde ».

M. Brejnev, qui dans le toast qu'il avait porté à Rambouillet avait insisté sur le fait que l'accord sur la prévention d'une guerre nucléaire correspondait à l'intérêt de tous les peuples, n'a donc pas réussi à en convaincre M. Pompidou, lequel reste plus que jamais attaché à la politique d'indépendance de la France, qui se manifeste tant par la poursuite de son armement que par son refus de participer à toute négociation de bloc à bloc sur la réduction des forces.

D'ACCORD, MAIS

M. Pompidou a fait savoir par son porte-parole que, devant M. Brejnev, il s'est « félicité du pas en avant vers la détente et la paix que constitue le rapprochement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, ce qui ne saurait supposer néanmoins le moindre contrôle sur nos propres capacités militaires qui restent, chacun le sait, au service de la paix ».

Le porte-parole a expliqué que l'accord sur la prévention d'une guerre nucléaire est considéré par la France comme bilatéral et résultant d'une négociation entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, alors que la position de la France reste fondée sur le principe d'un désarmement général et contrôlé.

On ne saurait dire plus clairement que la France poursuivra séparément sa politique militaire, quoique les superpuissances puissent décider sans son accord, et sans l'avoir consultée. Le porte-parole de l'Elysée, en réponse à une question, a précisé que l'effort militaire français serait maintenu, après avoir été consolidé à la suite du ralentissement intervenu ces dernières années.

Quelques fleurs et Brejnev quitte Paris.

(Téléphoto AP)

Watergate, Dean et écoutes téléphoniques

WASHINGTON (AP). — M. John Dean, ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, a lu devant la commission sénatoriale des documents confirmant que la Maison-Blanche possédait une «liste d'ennemis» sur laquelle figuraient des hommes politiques, des journalistes, des syndicalistes et, des hommes d'affaires.

La Maison-Blanche a mis de son côté M. Dean au défi de dire s'il avait révélé des secrets afin d'obtenir l'immunité pour son rôle dans la dissimulation de l'affaire.

M. Dean a remis un mémorandum aux sénateurs dans lequel le 12 juin 1972 le conseiller présidentiel Charles Colson déclarait que l'examen de la déclaration d'impôts de M. Gibbons, président du syndicat des routiers et adversaire de M. Nixon, devait être ordonné.

Parmi les autres adversaires de la Maison-Blanche figuraient l'éditorialiste Jack Anderson, l'ancien chef de la N.B.C. Chet Huntley, le président du parti démocrate Robert Strauss et M. Miller, homme d'affaires républicain.

Les sénateurs se sont attachés à vérifier la véracité des accusations contre le président Nixon.

Une table d'écoute avait été placée en 1968 par le F.B.I. sur le téléphone de M. Spiro Agnew alors vice-président élu à la requête du président des Etats-Unis, qui était alors M. Johnson, révèlent deux quotidiens de Washington.

Les communications téléphoniques du vice-président Agnew pour le Nouveau-Mexique étaient particulièrement contrôlées. Le président Johnson voulait s'assurer que M. Agnew n'était pas à l'origine d'une fuite sur les négociations secrètes sur le Viet-nam, dont la bénéficiaire était une militante républicaine connue, Mme Anna Chenault, ajoutent les quotidiens.

Le président Johnson avait notamment cherché à savoir si le vice-président Agnew n'avait pas été en contact avec Mme Chenault le 11 novembre 1968.

Tabac ou autre chose ?

Keith Richard et Anita Pallenberg arrivant à l'audience la cigarette aux lèvres.

(Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Keith Richard, guitariste des «Rolling Stones», inculpé comme nous l'avons dit de détention de drogue et d'arme à feu, a été libéré contre versement d'une caution de 1000 livres.

L'actrice allemande Anita Pallenberg et l'acteur français Jean Klossowski, qui avaient été arrêtés en même temps que lui, ont également été libérés sous caution, la première contre versement de 500 livres, le second contre 1500 livres. Le Français, en outre, devra remettre son passeport. Ils seront jugés le 1er août.

Cornfeld sauve les « meubles »

PRANGINS (AP). — Bernard Cornfeld, ancien magnat de la finance, incarcéré en Suisse depuis six semaines, a décidé de mettre en vente l'un de ses châteaux, une ruine grandiose infestée par les rats qui domine le lac Léman.

Construit au XVIIIe siècle pour un banquier suisse, le château abrita un moment l'impératrice Marie-Louise, puis son frère avant qu'il n'aille commencer une nouvelle vie dans le New-Jersey.

Cornfeld, seul enchérisseur, l'enleva à l'époque pour 500.000 dollars.

S'agissant d'un monument classé, il est impossible de faire des constructions nouvelles sur l'emplacement et dans le parc du château. On ignore encore le prix minimum demandé par l'ancien PDG de l'I.O.S.

Coup d'Etat militaire en Uruguay

MONTEVIDEO (Uruguay), (AP). — Les militaires uruguayens, qui gouvernaient déjà depuis plusieurs mois par personnes interposées, ont dissous le parlement.

Le président Bordaberry légiférera par décrets, sous le contrôle d'un « Conseil d'Etat ».

Selon les militaires, la décision a été prise pour deux raisons: parce que le parlement faisait obstacle à leur campagne contre « la subversion de gauche », parce qu'il contrecarrait l'efficacité du gouvernement.

Une censure de presse a été instaurée et les établissements d'enseignement sont fermés jusqu'à la fin juillet.

L'armée de terre, l'aviation et la marine ont été mises en état d'alerte.

Selon la radio, le régime du gouvernement par décret sera maintenu jusqu'à ce que des réformes constitutionnelles puissent être élaborées et approuvées par voie de référendum.

Les forces armées et la police sont habilitées à « prendre les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement ininterrompu des services publics essentiels ».

Le décret de dissolution était signé par le président Bordaberry et les ministres de la défense et de l'intérieur.

En fait, l'épreuve de force entre les militaires et le parlement tourne autour de la personnalité du sénateur de gauche Enrique Erro, que l'armée a accusé d'entretenir des rapports avec les « Tupamaros », mais dont les pairs ont refusé de lever l'immunité parlementaire.

Le parlement dissous, les militaires ont immédiatement ordonné l'arrestation de M. Erro. Mais, celui-ci se trouve depuis deux semaines en Argentine, où il a été invité à faire des conférences par le nouveau gouvernement péroniste.

« Je continue de croire que l'attitude adoptée par les forces armées et le président, pour s'écarter définitivement de la voie constitutionnelle, apportera des heures vraiment lamentables au pays », a-t-il dit en apprenant ce qui se passait à Montevideo.

La canicule et quelques-unes de ses curieuses conséquences

BRUXELLES (AFP). — La vague de chaleur qui s'est abattue ces jours derniers sur l'Europe occidentale a bousculé le protocole du parlement belge.

Il est en effet exigé des députés, des ministres et du personnel d'assister aux séances strictement vêtus. Habituellement, cette exigence est scrupuleusement suivie. Mardi, cependant, la chaleur était telle qu'une parlementaire, Mme Godelieve Devos, demande au président d'autoriser ses collègues masculins à pouvoir tomber la veste.

Après une brève hésitation, le président donna son accord et, pour la première fois de mémoire de chroniqueur parlementaire, on vit des députés traiter des choses de l'Etat en manches de chemise.

En R.F.A., où l'on a relevé des températures s'élevant à 30 degrés centigrades dans l'ensemble du pays, la canicule a fait des heureux : piscines et limonadiers ont fait d'excellentes affaires. Voici d'ailleurs quelles étaient les températures dans quelques villes d'Europe : Zurich 28 ; Genève 25 ; Locarno 26 ; Nice 26 ; Paris 28 ; Londres 17 ; Amsterdam 27 ; Bruxelles 28 ; Berlin 31 ; Munich 27 ; Copenhague 22 ; Stockholm 26 ; Vienne 28 ; Rome 27 ; Barcelone 24 ; Belgrade 27 ; Athènes 29 ; Moscou 23.

UN FAIT PAR JOUR

LES GENDARMES DE LA PAIX

Pour bien comprendre ce qui va se passer pour l'Europe et pour le monde, en dépit des sourires officiels de Rambouillet, deux documents restent encore à explorer : l'accord sur la prévention de la guerre nucléaire et le communiqué final des entretiens de Camp David. Mais, avant d'aller plus loin, une halte s'impose encore.

Il nous faut dire notre conviction intime que Nixon et Brejnev, n'auraient pu mener à bien leur projet d'entente POLITIQUE, s'ils n'avaient et au préalable, abouti à un accord sur leur panoplie aérienne. Ils ne pouvaient commencer à COOPERER, sans mettre au moins sur une voie de garage connue d'eux seuls, pour l'instant, l'arme la plus terrible, c'est-à-dire l'aviation stratégique, seule arme contre laquelle personne n'a trouvé de parade. Malgré les missiles les plus perfectionnés.

Les experts soviétiques et américains ne se sont pas leurrés. Ils savent qu'un bombardier stratégique volant à 300 mètres au-dessus de la mer nécessite pour être « écouté », la mise en place de plusieurs centaines de radars par appareil. Ils savent que, même en pareil cas, le guetteur n'a qu'une minute de préavis. Une minute de grâce. Pour ce matériel, l'avion BI par exemple, les Américains ont dépensé 443 millions de dollars par avion. Les Soviétiques étaient d'ailleurs capables de donner la réplique avec leur « Blackfire ».

L'avion stratégique offensif est la seule arme qui rende illusoire dans la panoplie américaine par exemple, le fameux « Evader », l'engin qui s'évade lorsqu'il « sent » qu'il va être détecté par les radars. Les Russes, quant à eux, avaient — main gauche répondant à la main droite — les engins à trajectoire « déprimée ». Le bombardier s'en moquait bien ! Tant que ce suprême accord n'était pas passé, Nixon et Brejnev ne pouvaient raisonnablement parler de COOPÉRATION POLITIQUE. Et, puisque c'est le cas, la preuve est faite que le paraphe, au moins, a été donné. NI Nixon ni Brejnev ne sont des candidats au suicide. Voici donc que s'ouvre l'ère d'une nouvelle croisade. Voici que les super-grands se mettent à deux pour regarder le monde et essayer de le modeler non à leur image, mais à leur façon. Le moment est venu de dire comment.

Une chose est à noter d'abord. Leur politique vis à vis du reste du monde a été élaborée « en conformité avec les principes fondamentaux » qui régissent leurs relations depuis la signature du traité de Moscou. L'article I du traité nous éclaire sur ce point. Washington comme Moscou, sont désireux de donner « une base plus large, plus constructive » à leurs relations, dans le but « de développer entre les deux pays des liens de COOPÉRATION ET D'AMITIÉ ». Ceci étant posé, il leur était permis d'aller plus avant, étant débarrassés des affres de l'incertitude nucléaire. Il leur était possible, s'étant occupés de leurs affaires, de commencer à s'occuper de celles des autres. Non, ce n'est pas un diktat : le mot n'a plus de sens. Non, ce n'est pas Yalta : Staline est mort. Les Etats-Unis et l'URSS se sont simplement mis d'accord pour s'insérer dans la politique des autres Etats. L'alinéa 2 de l'article 1er du deuxième accord le dit sans ambages : « Les Etats-Unis et l'URSS affirment leur volonté de prévenir le DÉVELOPPEMENT de situations risquant de provoquer une dangereuse tension dans LEURS relations ».

Cette phrase, il faudrait la lire mille fois. Elle éclaire et explique tout. Il y a d'abord dans l'Olympe international les Etats-Unis et l'URSS. Et puis plus bas, il y a les autres. Tous les autres. Avec leurs petits problèmes assourdissants, leurs crises, leurs intérêts divergents, leur tendance à faire toujours du bruit en classe, leurs désirs de justice ou de revanche. Américains et Soviétiques se préparent à interroger le monde de cette façon : qui entend déroger à l'ordre que nous avons eu tant de mal à établir ? Que veut dire la formule : prévoir le développement de situations risquant d'entraîner une crise « dans les relations » soviéto-américaines, sinon que les sujets à l'Est et les alliés à l'Ouest sont invités à être sages. Dorénavant. Et voilà que Mao...

(à suivre) **L. GRANGER**

Un championnat de football au Vatican

De notre correspondant à Rome :

Le sport a fait officiellement son entrée dans la Cité du Vatican. Un championnat de football vient d'y être disputé, pour la première fois, et c'est l'équipe de « L'Osservatore romano », le quotidien du Saint-Siège, qui a remporté la victoire finale.

Parmi les quelque mille citoyens de l'Etat pontifical et parmi les Italiens qui y travaillent, nombreux sont ceux, religieux et laïcs, qui aiment à jouer au football, en amateurs. Ils ont décidé d'organiser un championnat, auquel sept équipes ont participé. Elles étaient formées de sportifs provenant du personnel des musées, de la gendarmerie, de la radio, de l'imprimerie polyglotte, de « L'Osservatore romano », ainsi que des « Sampietrini », c'est-à-dire des ouvriers chargés d'assurer régulièrement des travaux d'entretien à la basilique Saint-Pierre.

Les matches ont été disputés sur des terrains en dehors du Vatican, notamment à Saint-Paul-hors-les-Murs et au collège brésilien. A l'issue du championnat, les prix et les récompenses ont été distribués par le cardinal Sergio Guerri. Six coupes magnifiques sont disposées sur une étagère, sous le portrait du pape Paul VI, dans le bureau technique de l'imprimerie de « L'Osservatore romano ». Le personnel du journal est très fier de la victoire qu'il a remportée.

Cette première expérience ne restera pas sans lendemain. Le championnat de football du Vatican sera repris l'automne prochain, et d'ores et déjà on prévoit d'augmenter le nombre des équipes.

On trouve peu d'installations sportives sur le territoire de la Cité du Vatican. Il n'y existe ni piscine ni salle de gymnastique. En revanche, un court de tennis y a été aménagé, où l'on voit souvent s'exercer le R. P. Levi, secrétaire de la rédaction de « L'Osservatore romano », et quelques gardes suisses.

Parmi les cardinaux et les hauts prélats, ceux qui pratiquent un sport sont rares. On rappelle, dans ce contexte, que Pie XI était un alpiniste chevronné et que Pie XII avait dans ses appartements un pédalier de bicyclette, qui lui permettait d'assouplir régulièrement ses muscles. Jean XXIII ne pratiquait aucun sport. Il en est de même de Paul VI, qui se contente de faire de la marche... quand il en a le temps.

Jacques FERRIER

Vacances sans voiles sur une plage de Nice.

(Téléphoto AP)

SUITE BOMBE « H » CHINOISE

Bien que peu de renseignements précis aient été publiés sur l'état d'avancement du programme d'armements nucléaires chinois, les spécialistes sont d'accord pour dire que la Chine dispose déjà, depuis un certain temps, d'ogives nucléaires suffisamment miniaturisées pour pouvoir être transportées par des missiles de portée moyenne, soit 1500 à 2500 kilomètres et que ses techniciens sont arrivés à mettre au point un système de guidage qui doit assurer à leurs fusées le moyen d'atteindre avec une précision suffisante un point du globe situé à ces distances à partir des lieux de lancement.

La Chine populaire est d'ailleurs la seule puissance nucléaire au monde à avoir, dès octobre 1966, tenté et réussi l'essai d'une bombe atomique transportée par une fusée.

Selon les sources de renseignements occidentales, la Chine populaire disposerait, non seulement de bombardiers stratégiques capables de transporter les charges nucléaires et de missiles de moyenne portée, mais également d'un submersible, au moins capable de lancer, en plongée des fusées à têtes nucléaires.

De plus, les techniciens chinois travailleraient activement à la mise au point de fusées balistiques de grande portée.

Certes, soulignent les observateurs, la Chine est sans doute loin encore de posséder un armement nucléaire « sophistiqué », c'est-à-dire de têtes nucléaires « durcies », capables de résister aux armes antifusées et de fusées à « charges nucléaires multiples », mais le perfectionnement progressif de l'arsenal nucléaire chinois ne fait pas de doute.

De son côté, la commission américaine de l'énergie atomique a confirmé officiellement mercredi que la Chine a effectué une explosion nucléaire la nuit précédente. La puissance de l'explosion était comprise entre deux et trois mégatonnes.

Deux Suisses arrêtés en Turquie

ISTANBUL (REUTER). — Deux touristes suisses ont été arrêtés à Istanbul après qu'une importante quantité de montres-bracelets eut été trouvée cachée dans leurs deux automobiles, immatriculées à Berne, rapporte la police.

Les deux touristes étaient arrivés mardi soir à Istanbul, venant d'Europe à bord du paquebot turc « Akdeniz ».

Un nombre indéterminé de paquets contenant de dix à vingt montres ont été trouvés dans les coffres et sous les sièges des deux automobiles. Selon la douane, la valeur de ces montres sur le marché turc, serait de l'ordre de 1.500.000 livres turques (env. 360.000 francs suisses).

AUTOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

Cambodge : veto de Nixon

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a opposé son veto au projet de loi contenant un amendement, qui supprime les crédits destinés aux bombardements américains sur le Cambodge.

En y opposant son veto, le président a renvoyé le projet de loi devant la Chambre, où les républicains espèrent trouver un soutien suffisant pour empêcher la majorité des deux tiers requise pour briser le veto.

EUROPE

Razzia policière dans le nord de l'Italie

ROME (AFP). — Une opération de police de grande envergure s'est déroulée dans trente-trois provinces des régions du nord de l'Italie. Plus de trois mille carabiniers, dotés de huit cents véhicules, y ont participé. Ils ont contrôlé des milliers de garages, usines, chantiers navals, revendeurs de voitures usées.

Au cours de l'opération, les carabiniers ont saisi 141 voitures récupéré 1197 voitures volées, 325 personnes ont été arrêtées et 112 déférées au parquet. Ils ont, en outre, retrouvé dix-neuf œuvres d'art, dont la valeur n'a pas encore été établie.

Le patron des PTT belges inculpé

BRUXELLES (AFP). — L'administrateur général de la régie des télégraphes et téléphones, M. Baudrin, a été inculpé par la police judiciaire de Bruxelles pour avoir « en tant que fonctionnaire chargé d'un service public, perçu soit directement, soit par personnes interposées ou par actes simulés, des ristournes dans les actes, adjudications, entreprises ou régies dont il avait (...) l'administration(...) ».

Cette inculpation est une des conséquences du scandale politico-financier concernant la régie des P.T.T. qui agite le monde politique belge depuis la fin du mois de mai.

AFRIQUE

Quatre pendaisons à Prétoria

PRETORIA (REUTER). — Quatre hommes — trois Africains et un métis — ont été pendus à la prison centrale de Prétoria — ce qui porte à vingt-trois le nombre de pendaisons en Afrique du Sud cette année.

Deux des Africains avaient été condamnés à mort pour le meurtre d'un Blanc commis à Bloemfontein l'année dernière. Le troisième avait assassiné un Africain et avait violé et tué une métisse l'année dernière.

ASIE

Séisme au Japon

STOCKHOLM (AFP). — Les sismographes de l'observatoire d'Uppsala, près de Stockholm, ont enregistré une puissante secousse tellurique dont l'épicentre était situé dans le Pacifique, au large de l'île japonaise de Hokkaido. Le professeur Bath a précisé que la magnitude de la secousse était de 6,8 degrés sur l'échelle de Richter.

PROCHE-ORIENT

Droit d'asile pour le pilote russe ?

ANKARA (AP). — Le ministre turc des affaires étrangères, a annoncé que l'avion soviétique qui s'est posé à Trébizonde, sur la côte de la mer Noire, serait restitué.

Quant au pilote, a-t-il dit, s'il n'a commis aucun crime relevant du droit commun, le bénéfice du droit d'asile lui sera accordé.

Troubles en Irak

BEYROUTH (AP). — D'après des nouvelles en provenance de Téhéran, l'armée irakienne a bombardé pendant deux jours plusieurs villages kurdes, faisant 11 morts et 22 blessés parmi les partisans nationalistes du mollah Mustafa Barzani.

Le mollah serait mécontent de ce que les Irakiens n'aient pas, comme promis dans l'accord qui, en 1970, mit fin à plus de dix ans d'hostilité, accordé l'autonomie aux Kurdes dans le nord du pays.

Les forces kurdes, comptant quelque 25.000 hommes, auraient été mises en état d'alerte.